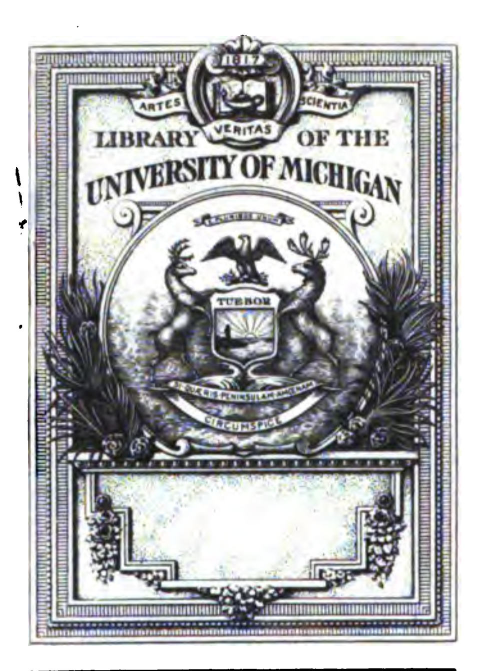
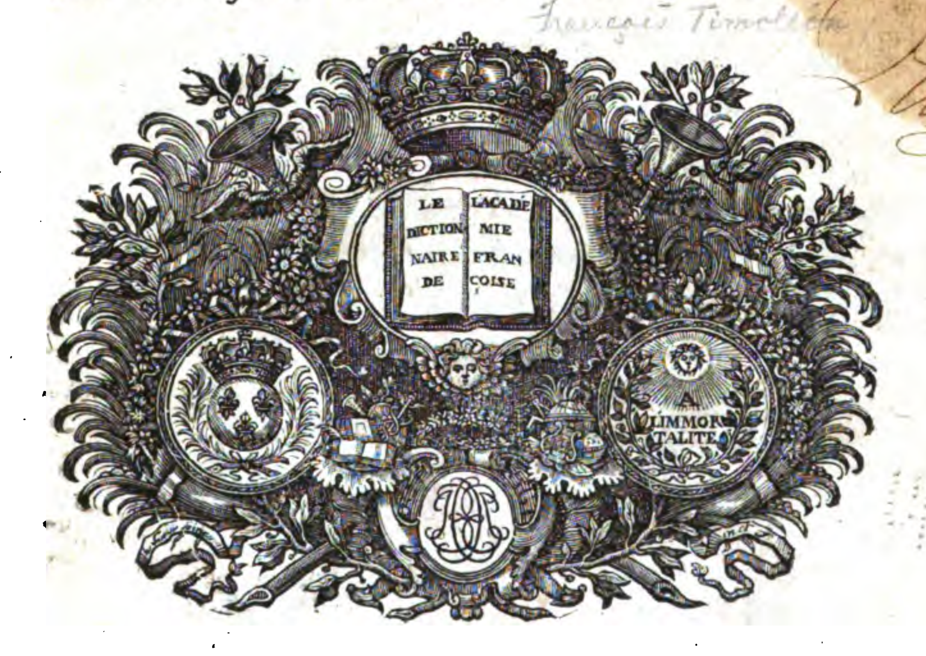

1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

# HISTOIRE
## DE
# CHARLES VI.
## ROI DE FRANCE.

*Par Monsieur* L'ABBÉ DE CHOISY.

François Timoléon

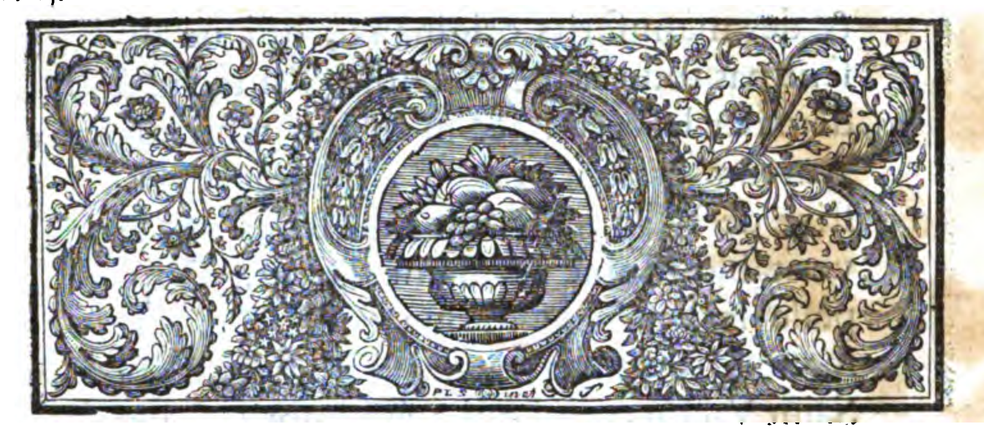



A PARIS,
Chez JEAN BAPTISTE COIGNARD, Imprimeur
& Libraire ordinaire du Roy, ruë S. Jacques,
prés Saint Severin, au Livre d'or.

M. DC. XCV.

*AVEC PRIVILEGE DE SA MAJESTÉ.*





# AU LECTEUR.



JE vous ai déja donné les Regnes de Philippe de Valois, de Jean son fils & de Charles V. son petit-fils, voici celui de Charles VI. & s'il plaît à Dieu, dans quelques années vous aurez le plaisir de voir la France victorieuse sous Charles VII. & les Anglois aprés six vint ans de prosperitez & de triomfes, obligez enfin par une revolution surprenante, à repasser dans leur Isle.

Le Regne de Charles VI. m'a donné beaucoup plus de peine que les autres, par la multitude des Auteurs imprimez,

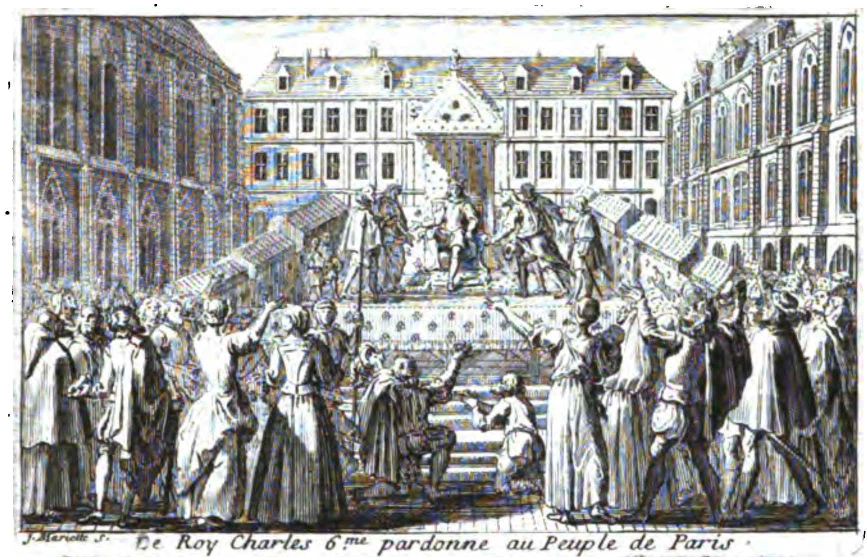
& des manuſcrits originaux, qui ne diſent pas tous la même choſe. J'ai tâché à démêler la verité, & m'en ſuis tenu aux Auteurs contemporains, comme Chriſtine de Piſan, Juvenal des Urſins, & le veritable Moine de Saint Denis. J'appelle le veritable Moine de S. Denis le manuſcrit qui eſt à la Biblioteque de Saint Victor; celui qui a été imprimé, n'y étant pas tout-à-fait conforme. Mais j'avouë que j'ai été étonné de la hardieſſe des Traducteurs commentateurs, qui ne font aucune difficulté d'impoſer au Public, en inſerant dans les Ouvrages qu'ils traduiſent, les noms de leurs amis & de leurs bienfaicteurs, noms obſcurs, qui ſous Charles VI. ne ſe trouvoient point, ou ſe trouvoient dans des liſtes moins honorables. Pour moi, j'ai mis les choſes comme je les ai lûës dans les manuſcrits les plus anciens & les plus autentiques des Biblioteques de S. Victor, de Lamoignon, de Caumartin, &c. Et je dois ici rendre juſtice à la vigilance infatigable de Monſieur Rouſſeau Auditeur des Comptes, qui m'en a fourni plus que je n'en ai pû déchifrer.

Que si vous voyez aujourd'hui l'Histoire de Charles VI. renfermée dans un seul Volume in quarto, au lieu que vous étes accoutumez à la voir dans plusieurs gros in folio, ne croyez pas pour cela que j'aie rien oublié; je me vante au contraire de vous presenter plus de cinquante faits considerables dont aucun Auteur imprimé n'a fait mention. Mais c'est que suivant ma coutume, j'ai passé legerement sur les affaires étrangeres, à moins que les François n'y aient joué un grand rôle, comme à la bataille de Nicopoli: J'ai retranché toutes les harangues, qu'un Auteur fait prononcer à son Heros, comme s'il en avoit eu des copies bien autentiques: J'ai negligé les avantures des particuliers, quand elles ne donnent aucun mouvement aux affaires generales; Et ce qui m'a encore plus épargné de temps & de paroles, j'ai méprisé les raisonnemens Politiques, je ne me suis point piqué de penetrer dans les motifs, persuadé qu'en ces occasions on peut fort aisément se méprendre, & que d'ailleurs, il est cruel d'ôter à son Lecteur le plaisir de raisonner de lui-même & de

s'imaginer comment les choſes ont pû ſe paſſer dans le cabinet des Rois & de leurs Miniſtres.

Je ne crois pas avoir rien oublié de ce qui pouvoit éclaircir certains faits particuliers importans. L'aſſaſſinat du Duc d'Orleans & celui du Duc de Bourgogne ſont revêtus des plus petites circonſtances, qui dans des affaires de cette nature deviennent conſiderables : & c'eſt alors qu'on ne ſauroit décendre dans un trop grand détail.

Au reſte j'ai eu la conſolation, avant que de faire imprimer mon Ouvrage, de le faire lire & corriger par feu Monſieur Guillart mon ami particulier, dont l'exactitude ſur les faits Hiſtoriques étoit aſſez connuë, & qui par ſa profonde capacité, par la ſimplicité de ſes mœurs, & par mille autres bonnes qualitez, avoit merité l'eſtime & les bienfaits du ſouverain Chef de la Juſtice.



J. Mariette s. Le Roy Charles 6me pardonne au Peuple de Paris

# HISTOIRE
# DE CHARLES VI.
## ROI DE FRANCE.

---

## LIVRE PREMIER.

A France étoit florissante 1380.
dans les dernieres années I.
du regne de Charles V. les troupes nombreuses & aguerries, les places bien fortifiées, les frontieres en sureté. Si la mauvaise santé du Roi & la foiblesse de son temperament l'avoient empêché de faire la guerre par

lui-même, il l'avoit faite par ses Lieutenans & toujours avec avantage. Le Conneſtable du Gueſclin avoit executé ſes ordres que la victoire avoit ſuivis : les Anglois eſtoient preſque tous repaſſez dans leur Iſle, il ne leur reſtoit au deçà de la mer que Calais en Picardie, Cherbourg en Normandie, Breſt en Bretagne, Bordeaux & Bayone en Guyenne : & ſi malgré la treve, ils oſoient encore faire quelques actes d'hoſtilité, ce n'étoit que des courſes, & on les obligeoit bien-tôt à quitter la campagne & à rentrer dans leurs Villes. Le Roi Charles V. étoit aimé & craint de ſes freres, qui par reſpect pour ſa vertu ſe contraignirent tant qu'il vécut, & cacherent autant qu'ils pûrent leurs mauvaiſes inclinations ; mais ſa mort arrivée à la fleur de ſon âge à quarante-trois ans, troubla tout & fit bien voir ce que peut un ſeul homme, quand il eſt ſage & qu'il eſt le Maître. Les beaux reglemens qu'il avoit faits, demeurerent preſque tous ſans execution. La minorité de Charles VI. expoſa la France à toutes ſortes de malheurs : ce qui devoit faire la force de l'Eſtat, le mit ſur le penchant de ſa ruine. Trente-ſix Princes du Sang, qui vivoient alors, ſans compter les Rois de Hongrie, de Portugal & de Naple, qui étoient auſſi de la Maiſon de France, au lieu de ſe tenir bien unis pour ſervir le jeune Roi ſelon les obligations de leur naiſſance, ſe partagerent en differentes factions, & ne ſongerent

qu'à leur interest particulier. Enfin ce qui fut le comble de la desolation, à peine Charles VI. fut-il en âge de gouverner, qu'il perdit l'usage de la raison. Le gouvernement retomba entre les mains de ses oncles : ils ne craignirent plus de vangeur, ils ne garderent plus de mesures : ambitieux & faineans, avares & prodigues en même temps, ils regarderent leur patrie comme un pays de conquête, & toujours opposez de sentimens, ne s'accorderent qu'à piller les Provinces sous le nom d'un Roi, qui malgré les malheurs de son regne a merité de la voix publique le nom de *Bien-aimé*.

A peine le Roi Charles V. eut-il rendu l'esprit le 26. de Septembre, que les diverses fa- 1380.
ctions des Princes du Sang partagerent la Cour. Le jeune Roi Charles VI. n'ayant pas encore douze ans, avoit besoin d'un tuteur, & chaque Prince vouloit l'être. Il avoit trois oncles paternels, qui pouvoient y pretendre, le Duc d'Anjou, le Duc de Berry, & le Duc de Bourgogne, & chacun d'eux avoit ses creatures. Le Duc d'Anjou comme l'aîné y avoit plus de droit que les autres ; mais le feu Roi connoissant & craignant son ambition demesurée, qui se servoit de toutes sortes de moyens pour parvenir à ses fins, sembloit l'en avoir exclus en ordonnant par ses Lettres Patentes datées de Melun au mois d'Octobre 1374. qu'en cas qu'il vînt à mourir avant que son fils aîné eût treize ans &

un jour, la Reine fût sa tutrice & Regente du Royaume jusqu'à sa majorité, & qu'elle eût pour adjoints à la Regence le Duc de Bourgogne son frere, & le Duc de Bourbon son beau-frere, sans faire aucune mention du Duc d'Anjou; mais comme la Reine étoit morte avant le Roi, ces dispositions ne pouvoient plus être suivies, & il faloit en revenir au droit commun.

*Histoire de Charl. VI. par Lab.* Le Duc d'Anjou avoit alors quarante & un an, la taille au dessus de la mediocre, le visage agreable, les cheveux blonds, & même déja mêlez de blancs. Il étoit aussi adroit dans les tournois, que vaillant dans les combats, l'esprit vif, penetrant, que les affaires n'embarassoient jamais, populaire, parlant avec facilité & eloquence; mais ambitieux, avare & ne trouvant rien d'impossible pour avoir de l'argent. Le feu Roi avoit été obligé sur les plaintes du peuple de lui ôter le gouvernement de Languedoc à cause de ses exactions, & s'étoit servi d'un pretexte d'amitié, *voulant*, disoit-il, *l'avoir toûjours auprés de sa personne*. Il n'y avoit que trois mois que Jeanne Reine de Naples l'avoit adopté; & sous pretexte d'aller à son secours & de conquerir un Royaume, il se croyoit en droit de prendre à toutes mains pour une si grande entreprise.

Le Duc de Berry n'étoit pas moins interessé, ni peut-être moins ambitieux que le Duc d'Anjou; mais ne se sentant pas si élevé par les qua-

litez de l'esprit, ni par celles du corps, il étoit moins entreprenant & moins capable de se faire Chef de parti.

Mais le Duc de Bourgogne, quoi que le cadet des trois, étoit le plus puissant & le plus fier. Le Roi Jean son pere l'avoit toujours aimé depuis la bataille de Poitiers, où à l'âge de quatorze ans, il avoit fait à ses côtez des prodiges de valeur. Il lui avoit donné le Duché de Bourgogne par un excés de tendresse, quoi-que ses aînez n'eussent pas eu des appanages si considerables. Cette disposition avoit été confirmée par le Roi Charles V. qui oubliant sa politique ordinaire luy avoit fait épouser Marguerite fille & heritiere du Comte de Flandres. Une si grande puissance avoit encore augmenté sa fierté naturelle, & aprés la mort du Roi, il declara hautement qu'il vouloit avoir part à la Regence, & assembla ses amis pour soutenir sa pretention.

Le Duc de Bourbon, oncle maternel du Roi & Grand Chambrier de France, y avoit moins de droit que les autres par la nature & par la Loi; mais il l'eût emporté sur eux, si la voix du peuple avoit été consultée. Sa vertu luy avoit acquis une reputation sans tache, & moins il s'empressoit pour la Regence, plus on l'en croyoit digne.

Cependant toutes choses ayant été preparées pour les funerailles de Charles V. on porta son corps à Saint Denys sur un chariot de deuïl, le

viſage découvert. Le jeune Roi & ſon frere le Comte de Valois qui fut depuis Duc de Touraine & enfin d'Orleans, le ſuivoient accompagnez des Ducs d'Anjou, de Berry, de Bourgogne & de Bourbon. Chacun y temoignoit de la douleur, & ſongeoit en même temps à profiter des deſordres inevitables dans une minorité. On ſe preparoit de tous les côtez à vuider la querelle par les armes, lorſque les quatre Princes qui partageoient entre eux tous les Seigneurs, firent appeller au Palais les Prelats, les Barons, les Preſidens des Chambres du Parlement, & quelques habiles Avocats, pour voir enſemble s'ils pourroient regler leurs pretentions à l'amiable. On y remarqua Jean d'Artois Comte d'Eu, fils de ce Robert d'Artois, fameux par ſa revolte; les Archevêques de Reims, de Rouën & de Sens, les Evêques de Laon, de Beauvais, d'Agen, de Paris, de Langres, de Bayeux, d'Evreux, de Meaux & de Chartres; le Comte d'Harcourt, qui avoit épouſé Catherine de Bourbon, tante du Roi; Amenieu Sire d'Albret Grand Chambellan; Guichard Daufin Grand Maître des Arbalêtriers & Gouverneur du Roi; les Maréchaux de France & tous les Grands Officiers de la Couronne. On y appella auſſi la Reine Blanche d'Evreux, veuve de Philippe de Valois, biſayeul du Roi. Son âge & ſa vertu lui avoient donné beaucoup de credit ſous le regne de Charles V.

Quand le Conseil fut assemblé, le Duc d'Anjou expliqua lui-même les raisons qui lui devoient faire donner la Regence du Royaume & la tutelle du Roi son neveu, & parla avec tant d'eloquence, qu'il emportoit tous les suffrages; lorsque Pierre d'Orgemont Chancelier de France prit la parole au nom des Ducs de Bourgogne & de Bourbon, & representa si fortement leur droit appuyé sur les volontez du feu Roi, que l'Assemblée se separa sans rien resoudre.

Les Princes, qui par cet essai s'étoient fait sentir l'un à l'autre jusqu'où pouvoit aller leur credit, renouvellerent leurs brigues, & firent venir des troupes de toutes parts; mais enfin la raison & l'incertitude du succés des armes les obligea à convenir d'Arbitres, qui ordonnerent pour le bien de la paix, que le Roi seroit sacré incessamment, quoi-qu'il n'eût pas encore atteint l'âge de majorité reglé par la Declaration de Charles V. qu'il recevroit l'hommage de tous ses vassaux, & le serment de fidelité des Officiers de la Couronne; que son education & celle de Louis Comte de Valois son frere unique seroit confiée aux Ducs de Bourgogne & de Bourbon; & que le Duc d'Anjou auroit la qualité de Regent jusqu'au Sacre du Roi, & ensuite celle de Chef du Conseil d'Etat, où toutes les affaires seroient reglées à la pluralité des voix. Le Chancelier d'Orgemont, qui s'étoit déclaré hautement contre le Duc d'Anjou, prévoyant

assez les chagrins qu'il lui donneroit pendant sa Regence, remit les Provisions de sa Charge, & vécut tranquile dans une vie privée. Il mourut vingt ans aprés, & fut enterré dans l'Eglise de la Couture Sainte Catherine, où il est representé l'épée au côté & le casque à ses pieds. Il demeuroit à l'Hôtel des Tournelles, qui aprés sa mort appartint successivement aux Ducs de Berry, d'Orleans & de Betfort, & fut enfin uni au Domaine. L'Evêque de Beauvais fut élû Chancelier en la place d'Orgemont en plein Parlement & par scrutin selon la coutume. Il se nommoit Milles de Dormans, & étoit frere du Cardinal de Beauvais. Il fit sa Charge avec hauteur, & confirma ou cassa plusieurs Arrests de la Chambre des Comptes, suivant qu'il trouva les affaires bien ou mal jugées. Le Roi fit publier quelques années aprés une Ordonnance, par laquelle il permet au Chancelier de revoir les procés déja jugez, *au lieu que l'on dit la Chambre du Conseil en notre Palais à Paris, appellez avec luy de nos Gens de Parlement & Chambre des Comptes & autres de nos Conseillers, s'il luy plaist, tels & en tel nombre que bon luy semblera, &c.* Et depuis ce temps-là le Conseil Privé du Roi s'est mis en possession de revoir les affaires jugées dans les autres Tribunaux.

*Reg. de la Ch. des C.*

Dés que la maniere du gouvernement eut été reglée, le Conseil du Roi s'assembla pour choisir un Connestable. La Charge n'avoit point

point été remplie depuis la mort de Bertrand du Guesclin. Son frere Olivier Comte de Longueville & Chambellan du Roi l'avoit demandée, & ne l'avoit point obtenuë. Le feu Roi, dont la sagesse lui faisoit discerner le merite de ceux qui le servoient, avoit jetté les yeux pour ce grand emploi sur Olivier de Clisson Seigneur Breton, qui s'étoit signalé en plusieurs occasions, & particulierement à la conquête de la Guyenne sur les Anglois ; le Conseil fut du même avis, & lui defera tout d'une voix l'épée de Connestable avec deux mille francs de pension par mois. Le Roi lui commanda d'aller faire assembler les troupes qui devoient le conduire à Reims.

Le Conseil étoit composé des quatre oncles du Roi, du Connestable de Clisson, des Maréchaux de Sancerre & de Blainville, de Jean de Vienne Amiral, de Pierre de Villiers Seigneur de l'Isle-Adam Souverain Maître d'Hôtel du Roy, & de Pierre d'Aumont, Chambellan de Charles V. Le Chancelier, le premier President & quelques Maîtres des Comptes y avoient aussi leur place & plus de credit que les autres, à cause qu'ils entendoient mieux les affaires.

Le voyage fut retardé par l'avarice insatiable du Duc d'Anjou, qui vouloit profiter de son autorité de Regent. Il se saisit d'abord de toutes les pierreries & de toute la vaisselle d'or & d'argent que le feu Roi avoit laissée : il mit à part

tout l'argent qui se trouva dans l'Epargne, & n'étant pas encore content de ces sommes presque immenses, qui selon quelques Auteurs
Ann. d'Aquit. f. 127. montoient à dix-sept millions de francs, il alla à Melun chercher des lingots d'or & des barres d'argent, qu'on lui avoit dit estre cachées dans une muraille. Il fit venir le boureau pour couper la tête en sa presence à Philippe de Savoisy à qui le feu Roi en avoit confié le secret. La presence de la mort lui fit tout découvrir, & le Duc d'Anjou ayant tout enlevé, alla rejoindre la Cour sur le chemin de Reims.

1380. Le Roi y arriva le 3. de Novembre, & le lendemain aprés avoir été fait Chevalier par le Duc d'Anjou, il fut sacré par l'Archevêque de Reims. Il s'y trouva plusieurs Pairs Ecclesiastiques, mais des laïques il n'y eut que le Duc de Bourgogne, le Comte de Flandres s'en excusa. Le Duché de Normandie & les Comtez de Champagne & de Toulouse avoient été réünis à la Couronne, & il restoit peu de chose en Guyenne au Roi d'Angleterre. Le Duc de Brabant, le Duc de Bar, le Duc de Loraine, le Comte d'Eu & une infinité d'autres Seigneurs s'étoient rendus à Reims pour assister à la ceremonie. Le Roi pendant la Messe demeura sur son trône, & son frere Louis porta devant lui selon la coûtume l'épée de Charlemagne, qu'on appelloit *la Joyeuse*.

Il y eut ensuite un festin Royal. Le Duc d'An-

jou comme l'aîné des oncles du Roi y voulut prendre la premiere place ; mais le Duc de Bourgogne comme le premier des Pairs, s'avança fierement, & la prit en luy disant : *Mon frere, j'auray aujourd'huy le rang qui m'appartient.* Le Duc d'Anjou n'osa s'y opposer, parce qu'il paroissoit que cela ne s'étoit pas fait sans la participation du jeune Roi : ainsi le festin se passa avec joye & magnificence. Le frere du Roi & ses oncles étoient à sa table à main gauche, mais fort éloignez de lui : l'Archevêque de Reims & les autres Prelats étoient à main droite. Le Connestable de Clisson, Louis de Sancerre Maréchal de France, le Sire de Coucy & Guy de la Tremoille habillez de drap d'or étoient à cheval devant la table du Roi, & servoient les plats.

*Hist. de Ch. V. par Lab. 10.*

Aprés le Sacre le Roi donna l'Ordre de Chevalerie aux deux fils du Duc de Bar ses cousins, au fils du Sire d'Albret & au Sire de Montmorency. Il reçût le serment de fidelité des Seigneurs, & reprit le chemin de Paris, où il entra aux acclamations du peuple, qui s'imaginoit gagner en changeant de Maître. Toutes les ruës étoient tapissées. Il y avoit dans toutes les places des arcs de triomphe, des chœurs de musique, & des fontaines de vin, de lait & d'eaux de senteurs. Il y eut pendant trois jours des tournois, des combats à la barriere & des courses de bague, ce qu'on appelloit alors *Cour pleniere.*

Mais bien-tôt on commença à persecuter les favoris du feu Roi. Le Sire de la Riviere étoit un des plus considerables. Le Roi l'avoit fort aimé, étoit mort entre ses bras, & avoit ordonné qu'il fût enterré à ses pieds dans l'Eglise de Saint Denis. La Riviere s'étoit fait beaucoup d'ennemis moins par sa faute que par le malheur attaché à la qualité de favori. Le Duc d'Anjou ne l'aimoit pas, & le Duc de Berry le haïssoit fort. Ces Princes n'avoient jamais senti le prix des graces que le Roi leur frere leur faisoit : ils croyoient que tout étoit dû à leur naissance, & quand il leur refusoit quelque chose, ils s'en prenoient toujours à ceux qui paroissoient le plus en faveur. La Riviere fut accusé d'intelligence avec les Anglois par le Comte de S. Pol de la Maison de Luxembourg, qui produisit des lettres vraies ou fausses. Il se retira à la campagne pendant quelques mois, & ne revint à la Cour que par le credit du Connestable de Clisson son ami particulier. Il y conserva sa Charge de premier Chambellan malgré toutes les guerres civiles, & ne mourut que vingt ans aprés Charles V. aimé & consideré du Roi, qui le fit enterrer à Saint Denis pour obeïr aux dernieres volontez du Roi son pere.

Jean de la Grange Evêque d'Amiens, Cardinal & premier Ministre s'étoit retiré à Avignon, sur ce que le jeune Roi avoit dit en parlant de lui : *Dieu mercy nous voilà délivrez de la tyrannie*

*de ce Capellan ;* mais on l'accusoit d'avoir mis à couvert des sommes immenses.

On avoit publié lé jour du Sacre la diminution des impôts suivant les dernieres volontez de Charles V. qui en mourant avoit eu de grands remords de les avoir trop augmentez. Ce Prince si sage avoit crû pendant sa vie par une fausse politique devoir amasser de l'argent pour les necessitez imprévûës ; semblable à ces Rois de l'Orient, moins considerez aprés leur mort pour avoir gagné des batailles & fait des conquêtes, que pour avoir mis à part quelque lingot d'or ou quelque barre d'argent. Il ne songeoit pas que les Rois ne doivent avoir que pour répandre, & que leur veritable tresor est dans le cœur de leurs sujets, & ne prevoyoit pas sans doute que son argent seroit employé en folles dépenses. En effet le Duc d'Anjou s'étant saisi de tout l'argent comptant, l'employa à ses usages particuliers, sans vouloir en donner pour payer les troupes, ni même pour entretenir la Maison du Roi. Le Duc de Bourgogne avoit beau crier dans le Conseil contre cette dissipation, il falut remettre les impôts anciens & en imaginer encore de nouveaux. On proposa de faire payer par toute la France le vingtiéme de tout ce qui se vendroit, & l'on nomma ce nouvel impost *subvention*, pour éviter les noms odieux de taille, de taxe, de subside & d'imposition, qui avoient usé la patience des peuples.

A cette nouvelle la canaille de Paris qui avoit eſperé du nouveau regne quelque ſoulagement dans ſa miſere, ſe porta aux dernieres inſolences, renverſa les bureaux des receptes, pilla les maiſons des Juifs qui ſe chargeoient volontiers du recouvrement des finances, fit par force baptizer leurs enfans, & ne s'appaiſa que par la mort de quelques miſerables qu'ils jetterent dans la riviere.

Cependant le Duc de Bourgogne qui avoit le principal ſoin de l'education du Roi, ſongeoit moins à l'élever comme un grand Prince, qu'à gagner ſon eſprit, en flattant ſes inclinations & lui laiſſant faire tout ce qu'il vouloit : au lieu de l'appliquer à l'étude qui acheve de polir le plus beau naturel, & de lui faire lire les Annales de ſon païs, où en voyant les actions bonnes & mauvaiſes de ſes Ancêtres, il eût pris inſenſiblement ces premieres impreſſions qui donnent aux eſprits bien-faits l'horreur du vice & l'amour de la vertu, il ne lui propoſoit que des parties de plaiſir : le jeu, la chaſſe, les ſpectacles, la muſique & les feſtins occupoient tout le temps du Prince, & on ne lui parloit des affaires d'Etat que dans le moment qu'il faloit decider, ſouvent ſans lui bien faire entendre de quoi il s'agiſſoit. Le feu Roi malgré la tendreſſe qu'il avoit pour ſon fils, avoit reconnu la foibleſſe & la legereté de ſon eſprit ; & dans le diſcours qu'il fit aux Ducs de Berry, de Bourgogne &

de Bourbon quelques jours avant sa mort : *Toute ma fiance*, leur dit-il, *est en vous, l'enfant est jeune & de legier esprit, & aura bien mestier qu'il soit conduit & gouverné de bonne doctrine : & luy enseignez ou faites enseigner tous les points & estats Royaux qu'il doit & devra tenir.* Ils le promirent solemnellement, mais bien-tôt ils oublierent leur promesse, & ne se souvinrent que de leur interêt. Le Prince dés son enfance avoit témoigné une grande envie d'aller à la guerre. Il entra un jour dans un cabinet, où le feu Roi voulant sonder ses inclinations, avoit fait mettre sur des tables quantité de pierreries & de vases d'or & d'argent ; il exposa tout à sa discretion, & lui dit de choisir ce qui lui plairoit davantage, & l'enfant sans s'arréter à ce qui brilloit aux yeux, choisit une épée fort simple. Une autre fois le Roi ayant fait apporter devant lui une Couronne toute couverte de diamans & un casque de fer, lui demanda lequel il aimoit le mieux ou d'être couronné Roi, ou d'être armé Chevalier, il répondit brusquement : *Monseigneur donnez-moy le casque, & gardez votre Couronne.*

*Froissart 2. vol. 97.*

On avoit pris soin d'entretenir ces inclinations guerrieres ; *& l'on luy fit selon son corps*, dit Juvenal des Ursins, *un gentil harnois, lequel on fit pendre au chevet de son lit.* Il aimoit passionnément les armes, les chevaux & la chasse : il y alloit souvent dans la forest de Senlis, & y prit un

jour dans les toiles un cerf d'une grandeur extraordinaire, qui avoit un colier de cuivre doré, avec ces mots en Latin, *Cesar me l'a donné* : & depuis ce temps-là il prit deux Cerfs pour supports de ses armes. Ce fut sous son regne que les fleurs-de-lis sans nombre, qui faisoient depuis long-temps les armes de France, furent fixées à trois ; & quoi-qu'on voye à la Chambre des Comptes, des Seaux faits sous Charles V. où il n'y a que trois fleurs-de-lis, il y a apparence que ce fut d'abord une invention des ouvriers, qui n'ayant pas assez de place dans un petit Seau pour y mettre à l'ordinaire des fleurs-de-lis sans nombre, se contenterent afin d'éviter la confusion, d'y en mettre trois. Le Duc d'Anjou pendant sa Regence ne pouvant pas disposer à son gré du grand Seau de la Chancelerie, se saisit du petit Seau du Chastelet où il n'y avoit que trois fleurs-de-lis, parce qu'il étoit petit, & s'en servit pour seeller plusieurs Edits. Ce qui étant arrivé dans la suite plus d'une fois, accoûtuma le peuple à respecter un Seau où il n'y avoit que trois fleurs-de-lis, & les fit passer insensiblement des petits Seaux aux grands.

Le Duc de Bourbon s'attachoit particulierement à l'education du Comte de Valois ; il avoit été élevé jusqu'alors par la Dame de Roussel sa Gouvernante. Il lui voyoit un esprit doux, & n'étant pas obligé de le ménager comme le Duc de Bourgogne ménageoit le

Roi,

Roi, il en eût fait un grand Prince & un honnête homme, si la licence de l'âge, les mauvais exemples de la Cour, & l'impunité dont il se croyoit assuré par sa naissance, n'eussent corrompu de bonnes inclinations naturelles & perverti les sentimens d'honneur & de vertu qu'il lui avoit inspirez.

La même année il arriva des Ambassadeurs 1380.
de Hongrie pour presser le Roi de quitter l'obedience de Clement VII. & de reconnoître Urbain VI. Les Ambassadeurs de Castille vinrent dans le même dessein, mais ils s'y prirent d'une maniere plus honnête, & comme en demandant avis. On admit les uns & les autres à l'audience : le Duc d'Anjou leur expliqua fort au long comment le Roi Charles V. si renommé pour sa sagesse, en avoit usé pour discerner le vrai Pape, les assemblées du Clergé de France, & en particulier celles de l'Université de Paris, dont les décisions avoient toujours été d'un grand poids, le consentement des Parlemens, & des plus celebres Jurisconsultes, qui tous sur des dépositions autentiques de tous les Cardinaux sellées de leurs Seaux, avoient declaré que l'élection d'Urbain avoit été forcée, & celle de Clement legitime. Les Ambassadeurs n'eurent rien à répondre, & retournerent chez eux : les Hongrois demeurerent attachez à Urbain, qu'ils avoient déja reconnu : & les Castillans, qui ne s'étoient point en-

core determinez, prirent le parti de Clement.

L'Europe Chrétienne étoit partagée entre ces deux Papes : Rome & presque tous les Etats d'Italie, l'Empereur, le Roi de Hongrie, les Anglois, les Flamans & tous les peuples du Nord reconnoissoient Urbain; & Clement avoit dans son obedience les Royaumes de France, de Naples, de Castille, d'Ecosse & de Chipre, la Savoye, la Lorraine, l'Autriche & quelques Villes d'Allemagne. Il y avoit de chaque côté de bonnes raisons à alleguer, & chaque parti avoit des Docteurs, des Jurisconsultes, & même des gens de bien, qui dans la suite des temps ont été canonisez. Ainsi chacun étant dans la bonne foi, croyoit pouvoir vivre & mourir en paix, attaché à son Pape qu'il regardoit comme le veritable, en attendant l'autorité supréme & infaillible d'un Concile general, qui paroissoit absolument necessaire pour décider ce grand differend.

Il y avoit quatre ans qu'Edouard III. Roi d'Angleterre étoit mort, aprés avoir fait reconnoître pour son successeur son petit-fils le Prince Richard fils unique du fameux Prince de Galles. Richard n'étant pas en âge de gouverner, le Duc de Lancastre son oncle avoit été declaré Regent du Royaume d'Angleterre : & les Anglois impatiens de leurs pertes, faisoient de temps en temps des courses qui n'aboutissoient qu'à piller quelques villages. Le feu Roi, que

les malheurs de son pere & de son grand pere avoient rendu sage, n'avoit jamais voulu s'exposer au sort incertain des batailles ; & même craignant le courage du Connestable du Guesclin, il lui donnoit toujours assez de troupes pour incommoder les ennemis dans leurs marches, & jamais assez pour les combattre en pleine campagne. Ainsi sans rien hazarder, on laissoit passer dans les Provinces les plus grandes armées d'Angleterre, qui ne trouvant point d'ennemis en tête, & n'osant faire de sieges, se ruinoient d'elles-mêmes.

Deux mois avant la mort du Roi Charles V. le Comte de Bukinkam oncle du Roi Richard, étoit arrivé à Calais avec trois mille hommes d'armes & quatre mille archers. Il avoit bientôt grossi son armée de Flamans & d'Allemans, qui ne demandoient qu'à piller, & il leur promettoit le pillage de toute la France. Il traversa l'Artois, la Picardie & la Champagne, laissa Sens à main gauche, & Orleans à main droite, & entra dans le païs du Maine, où il se trouva assez embarassé. Il vouloit aller joindre le Duc de Bretagne qui l'attendoit auprés de Rennes avec ses troupes ; mais les Ducs de Bourgogne & de Bourbon le suivoient de prés, & le Duc d'Anjou assembloit une armée sous Angers pour s'opposer à son passage. Les vivres commençoient aussi à lui manquer, lorsque la nouvelle arriva de l'extremité où se trouvoit le Roi Char-

les V. Alors tous les Princes du Sang se rendirent en diligence à la Cour pour y veiller à leurs interests, & laisserent les Anglois en liberté d'aller par tout où il leur plairoit. Le Comte de Bukinkam continua tranquillement son chemin vers la Bretagne, mais il y trouva les choses bien changées. Le Duc avoit appris avec joie la mort de Charles V. & sa haine pour la France & son amitié pour l'Angleterre finissant avec celui qu'il avoit toujours regardé comme son persecuteur, il commença à se ressouvenir qu'il étoit Prince de la Maison de France, & se voyant en possession de la plus grande partie de son Etat, qu'il avoit perdu & reconquis plus d'une fois, il songea à faire la paix avec le nouveau Roi, & dit à ses Ministres : *La rancune que j'avoie au Royaume de France pour cause de ce Roi Charles qui est mort, est bien affoiblie de la moitié ; tel a haï le pere, qui aimera le fils.* Il faloit pourtant ménager les Anglois qui entroient dans son païs avec une puissante armée : il leur envoya toutes sortes de rafraîchissemens, & ne sçachant à quoi les occuper, il leur proposa d'assieger Nantes où il y avoit encore garnison Françoise, leur promettant de les aller joindre quinze jours aprés. Le Comte de Bukinkam attaqua la Ville avec beaucoup de vigueur ; mais n'étant pas secondé du Duc de Bretagne qui lui manqua de parole & n'y vint point, & se voyant d'ailleurs pressé de la mauvaise saison, il leva le siege & fut obligé de

*Froissart 2. vol. 99.*

se contenter des quartiers d'hiver qu'on lui donna à Vannes & dans les villages voisins. Le Duc de Bretagne s'excusoit sur les Seigneurs de son païs, qui n'avoient pas voulu lui obéïr. Le Connestable de Clisson, le Sire de Laval, le Vicomte de Rohan, le Sire de Rochefort & le Sire de Beaumanoir avoient toujours eu le cœur François : ils voyoient leur patrie depuis long-temps exposée aux miseres de la guerre, & promettoient à leur Duc de lui faire avoir la paix à des conditions honorables. En effet le traitté se 1381.
fit secrettement à Paris, les oncles du Roi furent bien-aises de se délivrer d'une guerre embarassante. Le Duc d'Anjou se mettoit en état d'aller au secours de la Reine Jeanne de Naple, qui l'avoit adopté ; & le Duc de Bourgogne vouloit employer les armées du Roi à soumettre les villes de Flandre, qui étoient revoltées contre leur Comte son beau-pere. On convint que le Duc de Bretagne renvoyeroit incessamment les Anglois dans leur Isle, & renonceroit à leur alliance ; qu'on lui remettroit Nantes & les autres Villes du Duché où il y avoit encore garnison Françoise ; qu'il feroit hommage au Duc d'Anjou pour la Châtellenie de Chantoceaux, dont le Domaine utile appartenoit au Comte de Pentievre ; qu'il payeroit au Roi en divers termes la somme de deux cens mille francs, & que le Duc de Bourbon, le Connestable de Clisson & l'Amiral de Vienne iroient le recevoir sur les

*Mss. de S. Victor c. LIII.*

frontieres de Bretagne pour le conduire à Paris où il viendroit demander pardon au Roi, & lui préter foi & hommage. A cette nouvelle les Anglois se plaignirent amerement : le Duc qui se sentoit coupable à leur égard, tâcha de les contenter de paroles, fit des presens considerables à leurs principaux Officiers, & leur donna des vaisseaux pour repasser en Angleterre ; mais quoi-qu'il pût faire, le Comte de Bukinkam ne le voulut jamais voir, & dit hautement que c'étoit un traître.

Quelque temps aprés le Duc de Bretagne fit son entrée dans Nantes, & y assembla les Etats de son païs. Il partit aussi-tôt aprés pour Paris, & trouva le Roi à Compiegne. Il lui dit, selon qu'on en étoit convenu : *Mon tres-redouté Seigneur, je vous supplie que me veilliez pardonner de ce que je vous ai couroucé, dont il me poise souvent & de tout mon cœur.* Aussi-tôt les Princes qui étoient presens, demanderent sa grace au Roi, qui l'accorda sans se faire prier davantage. Un moment aprés le Duc le genouïl en terre mit ses mains jointes entre les mains du Roi, & lui dit *qu'il luy faisoit hommage de son Duché de Bretagne tel & en la forme & maniere que le temps passé ses predecesseurs Ducs l'avoient fait à ses predecesseurs Rois.* On lui donna ensuite main-levée du Comté de Montfort & des Terres qui lui appartenoient en Champagne & en Nivernois, provenant de la succession de sa mere Jeanne de Flandre.

Hist. de Bret.

La guerre de Bretagne étant ainsi heureusement terminée, les oncles du Roi recommencerent à songer à leurs affaires particulieres. Le Duc d'Anjou amassoit de l'argent pour son entreprise de Naples, & le Duc de Bourgogne faisoit tous ses efforts dans le Conseil pour y faire resoudre la guerre contre les villes de Flandre. Le Duc de Bourbon s'appliquoit à l'education du Comte de Valois, & voyant tres-souvent ses avis méprisez, il étoit prêt à toute heure de l'abandonner à son naturel. Il n'y avoit que le Duc de Berri qui jusques-là ne s'étoit pas fait beaucoup valoir: il demanda & obtint le gouvernement de Languedoc, que le feu Roi avoit ôté au Duc d'Anjou pour le donner au Comte de Foix, à qui on l'ôta par la seule raison que le Duc de Berri le vouloit avoir. Gaston Phebus étoit alors Comte de Foix, & comme il étoit fort aimé en Languedoc où il gouvernoit avec beaucoup de douceur, toute la Province prit les armes pour s'opposer au Duc de Berri qui venoit prendre possession de son nouveau gouvernement. Le Roi crut qu'il y alloit de son honneur de soutenir ce qu'il avoit fait; & comme il mouroit d'envie de se voir à la tête d'une armée, il en ordonna brusquement tous les preparatifs, & alla selon la coutume à S. Denis prendre l'Oriflame, fameuse enseigne de cette Abbaïe, qu'il remit entre les mains de Pierre de Villiers Grand Maître de sa Maison; mais le

Duc de Bourgogne qui avoit en tête l'expedition de Flandre, representa fortement que le Roi ne devoit pas marcher en personne contre un aussi petit ennemi que le Comte de Foix, & le Duc de Berri partit avec ce qu'il put ramasser de troupes. Il croyoit que son nom seul renverseroit son ennemi, il marchoit avec confiance, & sur ce que ses Officiers lui conseilloient d'éviter le combat : *A Dieu ne plaise*, leur répondit-il fierement, *qu'un fils de Roi soit capable de reculer.* Avec ces belles paroles il donna le combat, & fut battu ; mais le Comte de Foix content d'avoir montré sa puissance & l'amour que les peuples avoient pour lui, se retira dans ses montagnes, & pour le bien de la paix ceda volontairement & de bonne grace, ce qu'il pouvoit retenir par la force des armes. Toute la Province se soumit au Duc de Berri, le Roi leur fit expedier des Lettres d'abolition ; on pardonna tout, mais il en couta huit cens mille francs aux Senéchaussées de Toulouse, de Carcassone, & de Beaucaire, qui s'étoient distinguées pour le Comte de Foix.

Lab. 26.

Cependant le peuple de Paris murmuroit de ce qu'aprés lui avoir promis si solemnellement de diminuer les imposts, on les augmentoit tous les jours. Le Duc d'Anjou eut beau faire haranguer Jean des Marais Avocat du Roi ; son eloquence ne persuada personne, & il vit bien que pour se faire obéïr, il faloit employer la force.

Les

Les Bourgeois avoient pris les armes, & s'étoient fait des Officiers pour les commander & pour garder leurs portes. On ne laissa pas de persister dans le dessein d'avoir de l'argent, quoiqu'il en pût arriver. On donna les fermes à huis clos dans le Châtelet; mais les Fermiers étant allez le lendemain dans la halle, la canaille leur courut sus, & les mit en pieces. Il s'assembla dans un moment plus de deux mille vagabonds, qui sous pretexte de la liberté publique, allerent piller l'Hôtel de Ville & l'Arcenal, où ils prirent des maillets de plomb : ce qui depuis les fit surnommer *Maillotins*. Hugue Aubriot Prevôt de Paris sous le Roi Charles V. avoit fait mettre ces maillets dans l'Arcenal de l'Hôtel de Ville, pour armer les Parisiens en cas de besoin. Dés qu'ils furent armez, ils forcerent les prisons du Châtelet, & mirent en liberté tous les criminels, qui par reconnoissance & pour piller comme les autres, se joignirent à eux. Enfin voulant avoir un Chef, ils enfoncerent la prison de l'Evêché, où ils trouverent Hugue Aubriot, à qui ils défererent toute l'autorité.

Cet homme avoit été long-temps Prevôt de Paris, & fort aimé du Roi Charles V. Il avoit fait bâtir par ses ordres les tours de la Bastille, le Pont Saint Michel, le petit Pont avec le petit Châtelet, & la pluspart des Egouts de Paris. Il avoit aussi fait renfermer dans les Hopitaux tous les débauchez, joueurs publics, filous & gens sans

aveu, & les faisoit travailler à differens métiers chacun selon leur force & capacité. Cela lui avoit attiré l'amitié du peuple ; mais comme pendant son administration il n'avoit eu aucun égard pour l'Université, traittant avec mépris les Docteurs les plus venerables, il s'étoit fait beaucoup d'ennemis. Il s'en moqua pendant la vie du Roi son bien-faicteur ; mais dés que ce Prince fut mort, on commença à l'accuser de crimes enormes, ausquels il n'avoit peut-être pas songé. Les témoins ne manquerent pas. Il fut convaincu d'avoir rendu aux Juifs leurs enfans, qui dans une sedition avoient été baptizez par force. C'en fut assez pour faire crier qu'il étoit impie ; & par Sentence de l'Evêque il fut condamné à faire amende honorable sur un échafaut devant Notre-Dame, & à tenir prison perpetuelle au pain & à l'eau. Les seditieux l'en tirerent, & le menerent en triomphe par la Ville : il leur promit merveilles jusqu'à la nuit qu'il se sauva, prevoyant assez par une longue experience, que la plûpart de ces miserables trouveroient bien-tôt dans les supplices la punition de leur emportement. En effet les bons Bourgeois ayant pris les armes, mirent des corps de garde aux coins des ruës ; & pendant la nuit tous ces gens ramassez se disperserent, dans l'esperance qu'au point du jour on ne pourroit plus distinguer les coupables d'avec les innocens.

Dés le commencement de la sedition, le Roi

s'étoit retiré à Vincenne avec ses oncles, & le Conseil étoit dans la resolution de profiter de la faute de quelques particuliers, pour tirer de l'argent des Bourgeois, & d'accorder l'amnistie, pourvû qu'on souffrît l'établissement des impôts. Il y eut pour cela plusieurs allés & venuës, mais jamais le peuple n'y voulut consentir, & le Roi se retira à Melun, pendant que le Duc d'Anjou assembloit des troupes, & faisoit piller tous les environs de Paris. Ces desordres durerent jusqu'à la conference de Saint Denis, où se trouva de la part du Roi Arnaud de Corbie premier President, & Jean des Marais au nom de la Ville de Paris.

On y publia une amnistie generale, dont on excepta seulement ceux qui avoient forcé les prisons du Châtelet ; & la Ville promit de donner cent mille francs. Le Roi revint à Paris quelques jours aprés, & fut reçû aux acclamations du peuple, chacun s'efforçant de témoigner de la joie, pour faire croire qu'ils n'avoient point eu de part à la sedition. On arréta dés le lendemain grand nombre de gens, qui furent condamnez à la mort, mais qu'on n'osa executer publiquement : on les faisoit mourir dans la prison, & toutes les nuits on les jettoit par douzaines dans la riviere.

Dés que le Duc d'Anjou eut touché les cent mille francs que la Ville de Paris avoit promis au Roi, il partit pour aller en Italie, où la Reine

Jeanne de Naple l'appelloit depuis long-temps. Il ne voulut pas que son favori le Sire de Châteaufromont le suivît ; mais en partant il lui donna cent marcs d'or & mille marcs d'argent, & le fit son Lieutenant General dans les Terres qu'il avoit en France. Il y avoit le Duché d'Anjou, le Comté du Maine, la Baronie de Château-du-Loir, la Châtellenie de Chinon, celle de Loudun, & le Duché de Touraine. Marie de Bretagne sa femme, fille de Charles de Blois & de Jeanne heritiere du Duché de Bretagne, lui avoit apporté en mariage les Terres de Mayenne, de Villaines, de Guise, de Ribemont & de Longeumeau. Il la laissa en France, lui promettant de la faire venir à Naples, dés qu'il en seroit possesseur paisible. Il emporta des richesses immenses en pierreries & en argent comptant, & personne ne s'y opposa, dans l'envie qu'on avoit à la Cour d'être délivré de lui. Le Duc de Bourgogne qui le trouvoit toujours opposé à ses sentimens, se voyoit par son absence le maître des affaires, & chacun des Conseillers d'Etat pretendoit profiter du changement. Il arriva à Avi-
1382. gnon vers la fin du mois de Mai, & y fut couronné Roi de l'une & de l'autre Sicile par le Pape Clement VII. son ancien ami, qui lui ouvrit tous les tresors de l'Eglise même les temporels. Il lui accorda les decimes dans toute la France, & regardant cette guerre comme une guerre de Religion, il accorda aussi les decimes dans

leurs Etats à tous les Princes de son obedience, à condition qu'ils en envoyeroient une partie au Duc d'Anjou. On commença à l'appeller Roi de Sicile ou de Naple indifferemment. La Maison d'Arragon possedoit l'Isle de Sicile depuis les Vêpres Siciliennes. L'armée le proclama au son des trompettes, & il fit battre de la monnoie d'or & d'argent, qu'il distribua à ses soldats.

D'autre côté, le Pape Urbain qui se voyoit maître de Rome, & reconnu dans la plus grande partie de l'Italie, n'épargnoit rien pour soutenir son ouvrage. Il avoit excommunié la Reine Jeanne, & déchargé ses peuples, à ce qu'il pretendoit, du serment de fidelité, à cause qu'elle reconnoissoit Clement. Louis Roi de Hongrie avoit à sa sollicitation fait declarer Roi de Naple Charles de Duras son cousin, & de la Maison de France aussi-bien que lui. Il lui avoit donné des troupes & de l'argent pour s'aller mettre en possession du Royaume, & ce Prince ambitieux & ingrat venoit attaquer la Reine Jeanne avec une armée formidable, oubliant qu'elle lui avoit fait épouser sa niéce Marguerite, qu'elle faisoit élever ses enfans auprés d'elle, & qu'elle le regardoit comme son successeur: c'est ce qui l'avoit engagée à rechercher la protection de la France, en adoptant un Prince vaillant, dans la force de son âge, & seul capable de la défendre.

Ainsi les deux Papes voyoient également leur

perte ou leur agrandiſſement dans le ſuccés de cette guerre, & ſous le pretexte d'aſſiſter le Prince qu'ils favoriſoient, parce qu'il les ſoutenoit, ils employoient toutes ſortes de moyens pour avoir de l'argent. Clement & les trente-ſix Cardinaux qu'il avoit auprés de lui à Avignon, rançonnoient toutes les Egliſes de France. Ils avoient inventé depuis peu les graces expectatives, qui les rendoient maîtres de tous les Benefices ; & dés qu'il en vaquoit, les Procureurs que le Pape avoit dans les Provinces, s'en ſaiſiſſoient, en prenoient poſſeſſion & en diſtribuoient les revenus à leur fantaiſie. Ils ſe moquoient des élections : ils nommoient des Titulaires ſeulement pour la forme, & en chargeant les Benefices de groſſes penſions, ils ne leur laiſſoient que pour vivre fort pauvrement.

Le Pape s'étoit attribué la dépoüille de tous les Evêques & de tous les Abbez qui mouroient, & il prenoit une année du revenu des Benefices à chaque changement de Titulaire, de quelque façon que le changement arrivât ou par mort ou par reſignation. Le Duc d'Anjou qui avoit l'autorité en main, le laiſſoit faire, parce qu'il profitoit d'une partie de ces injuſtices ; & lorſque l'Univerſité de Paris avoit voulu s'en plaindre, & faire de tres-humbles remonſtrances, il avoit oppoſé la violence à leurs raiſons, & avoit fait mettre en priſon ceux qui paroiſſoient les plus échauffez à maintenir la diſcipline.

Urbain alienoit de ſon côté, & engageoit les terres & les rentes des Egliſes de Rome ; & non content d'avoir envoyé à Charles de Duras plus de cent mille florins d'or, il lui envoya tout ce qu'il put ramaſſer de Calices, de Croix & d'Images des Saints, d'or ou d'argent, pour en faire de la monnoie. Cela faiſoit gronder les Romains ; mais comme d'ailleurs il les gouvernoit doucement, qu'il laiſſoit par tout la liberté des élections, qu'il n'étoit point avare, qu'il gouvernoit par lui-même, & ne donnoit aucune autorité à ſes Cardinaux, ils ſe croyoient encore plus heureux que les peuples ſoumis à Clement, dont l'empire paroiſſoit plus tyrannique.

Cependant le nouveau Roi de Naple recevoit couriers ſur couriers, qui preſſoient ſa marche. La Reine Jeanne lui mandoit que Charles de Duras avoit défait Oton de Brunſvic ſon quatriéme mari, qu'il s'étoit fait couronner dans Naple, & qu'elle étoit aſſiegée dans le Château de l'Oeuf, où les vivres commençoient à lui manquer. Il ne s'en preſſa pas davantage, & ne voulut jamais paſſer les Alpes qu'il n'eût ſoumis les Provençaux qui ne le vouloient pas reconnoître. Il y employa ſix mois, & en tira des ſommes conſiderables ; mais pendant ce temps-là la Reine fut obligée de ſe rendre à diſcretion à ſon ennemi, qui la fit mettre dans une priſon où elle mourut le lendemain.

Enfin il entra en Italie avec une armée qui paroissoit invincible tant pour le nombre que pour la valeur des Officiers & des soldats qui la composoient. Amé VI. Comte de Savoie, dit le Comte vert, à cause qu'il paroissoit ordinairement dans les tournois avec des livrées vertes, le joignit suivi de quinze cens Lances, tous Chevaliers ou Ecuyers. C'étoit l'un des plus vaillans Princes de son siecle, qui avoit longtemps commandé l'armée de Jean Paleologue son cousin Empereur de Constantinople, & l'avoit soutenu contre les armes victorieuses d'Amurat Empereur des Turcs. Le Roi de Naple traversa la Lombardie & la Toscane, & fit payer par tout avec de la monnoie frapée à son coin aux armes d'Anjou, de Sicile, & de Jerusalem. Il y avoit à la suite de l'armée plus de trois cens mulets chargez d'or & d'argent. Il arriva sur les frontieres du Royaume de Naple, & prit d'abord la Ville d'Aquila, & quelques Places dans la Pouille.

Charles de Duras qui n'avoit pas encore pû assembler son armée ni fortifier ses Places, s'avisa pour gagner temps d'offrir de vuider la querelle par un combat particulier. Le défi fut accepté, & les cartels sont du mois de Novembre 1382. Il proposa ensuite de nommer dix Chevaliers de chaque côté, & le Comte de Savoie devoit commander les François. Enfin ne se voyant pas en état de resister à force ouverte à

un

un si puissant ennemi, il eut recours à des manieres plus courtes, & lui envoya un Heraut qui devoit l'empoisonner. Le Comte de Potentiane Sicilien connoissant ceux de son pays, soupçonna d'abord le Heraut, & lui fit avouër la verité dans les tourmens. Le Roi de Naple songea pour lors à suivre sa pointe, mais il n'étoit plus temps, Charles de Duras avoit assemblé des troupes, & ses places étoient hors d'insulte.

Louis Roi de Hongrie & de Pologne mourut la même année âgé de cinquante-six ans, dont il en avoit regné quarante. Il étoit de la Maison de France, & dêcendoit en droite ligne de Charles d'Anjou frere de saint Louis & Roi des deux Siciles. Ses victoires, ses conquêtes & son zele pour la Religion Chrétienne lui meriterent le surnom de Grand. Ses sujets en porterent le deuïl trois ans, & le pleurerent encore plus long-temps. Il ne laissa que deux filles, Marie qui porta le Royaume de Hongrie à son mari Sigismond de Luxembourg, qui fut depuis Roi de Boheme & Empereur; & Edvige qui hérita du Royaume de Pologne, accordée d'abord à Guillaume Duc d'Autriche, & puis mariée à Jagellon Duc de Lithuanie, qui en l'épousant unit son Duché à la Couronne de Pologne & se fit Chrétien. Il fut baptisé à Cracovie le 14. de Fevrier 1386. & prit le nom d'Uladislas. Il eut toute sa vie beaucoup de zele pour la Religion Chrétienne, & fonda l'Evê-

ché de Vilna, & quelques autres en Lithuanie.
1382. L'abſence du Roi de Naple, la bonté du Duc de Bourbon & la foibleſſe du Duc de Berri, avoient rendu le Duc de Bourgogne tout puiſſant dans le Conſeil du Roi, il y diſpoſoit de tout à ſa fantaiſie ; & malgré la plûpart des Conſeillers qui vouloient vivre en paix, il y fit reſoudre la guerre de Flandre.

Le Comte Louis de Malain depuis trente-ſix ans qu'il gouvernoit les Flamans, n'avoit jamais pû les ſoumettre ; il avoit toujours voulu les traitter comme les peuples voiſins avoient accoutumé de l'être, & les charger d'impoſts. Toute la Nobleſſe du païs ruinée par ſes folles dépenſes étoit de cet avis, & voyoit avec envie & chagrin les richeſſes immenſes des Bourgeois & des Marchans, qui faiſoient le commerce de toute l'Europe ; mais jamais le peuple n'avoit voulu conſentir à perdre ſa liberté & ſon bien, & ne voyant pas le Comte en état de les y contraindre par la force, ils avoient oſé plus d'une fois reſiſter à ſes volontez.

Depuis quelques années les hoſtilitez avoient commencé de part & d'autre. Le Comte aſſiſté de la Nobleſſe avoit ruiné les environs de Gand, & les Gantois fiers de leurs anciennes victoires, s'en étoient vangez ſur ceux de Bruges, qui n'avoient pas voulu ſigner une ligue avec eux. Philippe d'Arteveſſe commandoit les revoltez ; il étoit fils de ce fameux Jâques d'Arteveſſe, qui

de simple Brasseur de biere s'étoit élevé par son esprit & par son courage à une puissance presque absoluë, & avoit gouverné la Flandre pendant neuf ans. Sa fin malheureuse ( car il avoit été tué dans une sedition ) ne fit point de peur à son fils, qui moins habile que le pere, étoit plus riche & n'étoit pas moins entreprenant. C'étoit un petit homme de mauvaise mine, la fisionomie funeste, mais d'un esprit vif, hardi, grand parleur, & quoi-que sans étude, il avoit une sorte d'éloquence temeraire qui ravissoit le menu peuple. Il défit deux fois les troupes du Comte, surprit Bruges, qu'il pilla, fit signer la ligue aux Villes de Courtrai & d'Alost, & alla assieger Oudenarde.

Le Comte au desespoir & se voyant presque seul, fut obligé de soumettre sa fierté naturelle & d'implorer le secours du Roi. Il n'avoit jamais eu le cœur François, & quoi-que vassal de la Couronne, il avoit presque toujours suivi le parti des Anglois, qu'il regardoit comme ses amis & ses alliez & non comme ses maîtres; mais en cette occasion il n'y avoit rien à esperer de leur côté, ils étoient assez occupez de leurs guerres civiles, & ne pouvoient pas songer aux affaires étrangeres. Il écrivit donc au Duc de Bourgogne son gendre & son heritier, & lui faisant connoître l'interest prochain qu'il y avoit, l'engagea à proposer l'affaire dans le Conseil du Roi. Arnaud de Corbie premier

President du Parlement representa par son ordre, que les vassaux étant obligez d'assister dans leurs guerres leurs Seigneurs dominans, l'obligation étoit reciproque, outre qu'il étoit de l'interest general de tous les Souverains d'accabler les sujets rebelles. Le Duc de Bourgogne étoit present à la deliberation. Le jeune Roi témoignoit assez qu'il avoit envie de *guerroyer*, il interrompoit ceux qui opinoient à la paix : *Mes amis*, leur disoit-il, *qui n'entreprend rien, n'acquiert rien*. Ainsi personne n'osa s'y opposer, & la guerre fut resoluë. Le Connestable envoya ses ordres à toutes les troupes de se trouver auprés d'Arras au rendez-vous general.

Quelques Auteurs ont écrit, qu'un songe avoit déterminé le jeune Roi à la guerre de Flandre. Il aimoit fort la volerie. Il s'imagina en dormant, que le Comte de Flandre, qu'il n'avoit pourtant jamais vû, lui mettoit sur le poing un faucon d'une beauté admirable, que pour l'éprouver il l'avoit laché aprés des herons; mais que l'oiseau s'étant fort éloigné, la peur de le perdre l'avoit obligé à piquer à toute bride, qu'il avoit outré son cheval & s'étoit vû au bord d'un marais suivi du seul Connestable de Clisson; mais qu'alors étoit sorti d'une forest voisine un grand Cerf volant, qui s'étoit approché de lui, & que l'envie de suivre son faucon l'avoit fait monter dessus: qu'il s'étoit aussi-tôt élevé jusques dans les nuës passant par dessus

les marais, les bois & les plus hautes montagnes avec un plaisir indicible : qu'il avoit vû son faucon faisant de fort belles dêcentes, & abbatant force herons : que l'ayant reclamé l'oiseau s'étoit remis sur son poing : qu'ensuite il étoit revenu trouver le Connestable qui l'attendoit avec impatience, & qu'ayant mis pied à terre le Cerf volant étoit rentré tranquillement dans le bois d'où il étoit sorti.

Quoi-qu'il en soit, la guerre fut resoluë, & le Roi accompagné de ses Oncles alla à saint Denis le 18. d'Aoust, entra dans l'Eglise, ôta son 1382.
manteau, défit sa ceinture, & ayant baisé la Châsse où étoient les Reliques des saints Martyrs, il aida à la remettre sur l'Autel auprés du Corps de saint Louis. L'Abbé chanta ensuite la Messe pontificalement, & fit un discours à la loüange du Roi, en lui mettant l'Oriflamme entre les mains, & le Prince la remit aussi-tôt à Pierre de Villiers Grand Maître de sa Maison, qui dans un âge fort avancé avoit encore toute la vigueur de la jeunesse.

Quelques jours aprés il alla au Château de Vincenne, & y fit venir les Deputez de la Ville de Paris, ausquels le Duc de Bourgogne recommanda la fidelité envers le Roi & le bon exemple qu'ils devoient aux autres Villes du Royaume, leur promettant des châtimens ou des recompenses, selon qu'ils auroient bien ou mal fait.

Le Roi ne put se rendre à Arras, que sur la fin du mois d'Octobre. Il y fit assembler son armée qui se trouva de dix mille chevaux avec grand nombre d'Arbalêtriers sans compter l'infanterie. Il faloit pour aller à Oudenarde passer la Lis, que les pluies avoient renduë fort grosse : il n'y avoit plus de guais & tous les ponts étoient rompus. On tint conseil de guerre, le chemin le plus court étoit d'aller droit à Commines ; mais outre que le pont étoit rompu, Artevelle y avoit envoyé Pierre du Bois avec huit mille hommes pour défendre le passage. On pouvoit aussi aller par Saint Omer ou par Tournai, mais c'étoit le plus long & les chemins étoient si mauvais, qu'on voyoit bien que les longues marches ruineroient l'armée. Enfin aprés bien des contestations, on resolut d'aller à Commines & de forcer le passage. Le Connestable de Clisson, suivi des Maréchaux de Sancerre & de Blainville, conduisoit l'avant-garde. Il arriva sur le bord de la riviere vis-à-vis de Commines, & trouva le dessus du pont tout-à-fait rompu, il ne restoit que les piliers des arches, & il étoit impossible de le refaire en presence de huit mille Flamans, qui étoient de l'autre côté bien resolus de l'empêcher. Il envoya & alla lui-même au dessus & au dessous du pont reconnoître le terrain ; c'étoit des prairies fort marécageuses. La riviere en de certains endroits n'étoit pas fort large, mais elle étoit

par tout fort profonde & absolument impassable.

Le Connestable étoit presque resolu d'aller passer l'Escaut à Tournai pour retomber sur Oudenarde que les Flamans assiegeoient ; lors qu'il fut averti que quelques François avoient trouvé cinq ou six bateaux à une lieuë au dessous du pont, & que sans son ordre ils passoient de l'autre côté à la faveur d'un petit bois qui les cachoit à ceux de Commines. Il y envoya aussi-tôt le Maréchal de Sancerre pour voir ce que c'étoit. Le Sire de Sempy étoit déja passé avec plus de cent hommes d'armes. Le Comte de Conversant, les Sires d'Anguyen & de Rieux passoient, & chaque Chevalier brûloit d'impatience de se voir de l'autre côté, persuadez que les Flamans ne tiendroient pas devant eux, dés qu'ils pourroient les combattre à coups de main.

Quand le Maréchal de Sancerre vit tant de Seigneurs déja passez, il crut qu'il y alloit de son honneur d'en faire autant, & se jetta dans une barque suivi du Vicomte de Rohan & des Sires de Laval, du Cambout, de Beaumanoir, de Thouars, de Combourg, de la Jaille, de Mailly, des Barres, de Mauni & de trois cens hommes d'armes tous Chevaliers ou Ecuyers, sans qu'il passât un seul valet. Ils se trouverent à peu prés quatre cens hommes d'armes, & resolurent d'aller insulter Commines. Ils n'avoient

*Froiss. 2. vol. 203.*

qu'une lieuë à faire; mais ils trouverent des marais où ils enfonçoient jusqu'à mi-jambe, & reconnurent un peu tard le danger, où leur temerité les avoit mis, si les Flamans, qui étoient dix fois plus forts qu'eux, les venoient charger. Le Connestable étoit au desespoir de voir leur perte presque infaillible. Il avoit défendu d'abord de travailler à refaire le pont; mais voyant l'affaire engagée, il ne garda plus de mesures, & permit à chacun de faire comme il pourroit, pour aller au secours de ses compagnons. On commença à remettre des planches sur le pont & à tirer sur les Flamans. Ils s'étoient apperçûs que les François avoient passé la riviere & venoient à eux; mais comme leur petit nombre paroissoit méprisable, & que la nuit approchoit, Pierre du Bois demeura dans son poste, resolu d'aller à la pointe du jour avec quatre ou cinq mille hommes écraser une poignée d'avanturiers, qui seroient à moitié défaits par la faim & par la fatigue.

En effet il les alla attaquer dans le temps qu'ils venoient à lui resolus de vaincre ou de mourir. Le chemin sur le bord de la riviere étoit fort étroit, & les François ne pouvoient être attaquez par derriere, il faloit combattre de front. Ils commencerent à crier chacun son cri de guerre, chaque Chevalier crioit le nom de son Capitaine, ou *Sancerre*, ou *Sempy*, ou *Laval*, ou *Rohan*. Les Flamans ne purent soûtenir leur

premier

premier choc. Du Bois fut blessé d'abord, & emporté par trente gros païsans, qu'il avoit choisis pour ses gardes; ses gens étonnez reculerent, & en rentrant dans Commines y mirent le feu.

Cependant le Connestable avoit travaillé toute la nuit à refaire le pont. L'ardeur de voir combattre, sans en être, avoit animé les soldats, & ils avoient fait des efforts extraordinaires pour avoir part à la gloire & au butin; enfin le pont fut refait, & toute l'avant-garde passa, les Flamans se sauverent en desordre : il y en eut plus de quatre mille de tuez, & la Ville fut pillée. Le Roi y vint quelques jours aprés avec le reste de l'armée.

Dés qu'Artevelle seut que le passage de Commines avoit été forcé, il leva le siege d'Oudenarde, & retourna à Gand pour y faire rafraîchir ses troupes. Il y promit insolemment de battre les François, & donna publiquement l'ordre d'épargner la seule personne du Roi, dont il vouloit faire present au Roi d'Angleterre. Il arbora aussi-tôt l'Etendart de saint George, fit passer en revûë l'une aprés l'autre toutes les Enseignes des métiers de Gand, sur lesquelles les instrumens de chaque Corps d'Artisans étoient peints au naturel, & fit marcher du côté de Rosebeque où l'armée Françoise étoit campée. Il prit poste sur une éminence, qu'on appelloit le Mont d'or, & s'y retrancha de ma-

niere, qu'il eût été impoſſible à la cavalerie Françoiſe de l'y forcer, outre que la ſaiſon pluvieuſe avoit rendu les chemins impraticables; mais ſon impatience & ſa temerité le firent dêcendre dans la plaine & perdre l'avantage du lieu. Il fit boire la veille tous ſes Officiers : *Compagnons*, leur dit-il, *demain aurons beſoigne, car avec le Roi de France eſt toute la fleur de Chevalerie de ſon Royaume, il n'a nulli laiſſé derriere; or dittes à vos gens, qu'on occie tout, ſans nulli prendre à merci, par ainſi demourrons en paix, & croyés, ne vous en ſauront maugré les Communautés de France.*

Fr. 2. vol. 218.

Dés que le Duc de Bourgogne & les autres Generaux virent venir les Flamans, ils rangerent l'armée en bataille. Elle étoit composée de douze mille gendarmes. On donna l'avant-garde ſelon la coutume à Olivier de Cliſſon Conneſtable, & aux deux Maréchaux de France Sancerre & Blainville; & comme c'étoit eux, qui devoient ſoutenir le plus grand effort des ennemis, tous les jeunes Chevaliers voulurent les ſuivre, & ſe mirent dans les premiers rangs pour faire leurs premieres armes. Le Duc de Berri & le Duc de Bourbon voulurent auſſi combattre à l'avant-garde. Le Roi étoit au corps de bataille accompagné du Duc de Bourgogne ſon oncle & du Comte de Valois ſon frere. Jean d'Artois Comte d'Eu eut le commandement de l'arriere-garde.

On fit mettre pied à terre à toute la cavalerie, & tous les chevaux furent renvoyez au camp, pour faire voir à l'infanterie, qu'elle ne seroit pas abandonnée comme à la bataille de Poitiers où la cavalerie s'en alla dés le commencement du combat, *& fut crié de part le Roi de France que nulli sur peine de perdre la vie & les biens, ne se meissent en fuitte*. Le Roi seul demeura à cheval accompagné du Duc de Bourgogne, qui fit ranger autour de lui le Begue de Vilaine, Raoul de Raineval, le Sire de Pommiers, le Vicomte d'Acy, Enguerrant de Hesdin & Gui le Baveux tous Chevaliers d'une valeur éprouvée.

*Cr. de S. Denis, 3. vol.*

Quand les armées furent en presence, & qu'Artevelle eut reconnu les François, il proposa à ses principaux Officiers d'éviter le combat jusqu'à l'arrivée de dix mille hommes, qui lui venoient de Gand, offrant d'aller lui-même chercher encore de nouveaux secours ; mais ses Officiers lui dirent hautement, qu'il n'y avoit plus moyen de s'en dédire, & que puis qu'il les avoit engagez, il en coureroit le risque aussi bien qu'eux.

La veille du combat le Connestable étant allé reconnoître les ennemis, revint dire au Roi avec un visage gai : *Réjoüissez-vous Sire, ils sont à nous, nos gros varlets les batroient bien ; Connestable*, lui répondit le Roi, *Dieu le veuïlle, allons donc avant au nom de Dieu & de saint Denis*.

*Fr. 2. vol. 222.*

Enfin on donna des deux côtés le ſignal de la bataille, quoi-que le brouïllars fût ſi épais depuis ſix jours, qu'on ne ſe voyoit preſque pas; mais dans le moment que Villiers déploya l'Oriflamme, le brouïllars ſe diſſipa, & le ſoleil donna dans les yeux des ennemis, qui en furent éblouïs & étonnez. Les François crierent auſſi-tôt miracle,& s'encouragerent dans la penſée, que le Ciel ſe declaroit pour eux. Les Flamans ne laiſſerent pas de combattre avec fureur. Le jeune Roi fâché de voir l'affaire balancée,& beaucoup de ſes gens tuez, vouloit s'avancer & charger lui-même; mais le Duc de Bourgogne ne le voulut jamais permettre, & lui dit que les Rois & même les Generaux ne devoient combattre de la main qu'à l'extremité, & qu'aller à la charge comme un ſoldat, étoit en eux temerité plûtôt que courage. *Ha faut-il*, s'écrioit le Roi, *demeurer ici les bras croiſez, tandis que tant de braves gens cy meurent pour mon ſervice.* (Lab. 62.)

Ces paroles & le peril du Roi, qui étoit expoſé aux coups de trait, redoublerent l'ardeur des François; & quelqu'un ayant crié, ſans qu'on ait jamais ſçû qui c'étoit, *les païſans tournent le dos*, on vit en un moment les choſes changer de face, Artevelle tomba mort, & ces gros bataillons de Flamans, qu'on n'avoit pû entamer, furent enfoncés. Il n'y eut plus de combat, ce fut un carnage effroyable, qui ne finit que par la nuit. Il y eut plus de vingt-cinq mille Fla-

mans tuez sur le champ de bataille. Les François y perdirent quelques Seigneurs, entre autres, Revel, Cousant, Budes, Halluin & Renaud le Baveux, Gentilhomme de Beausse celebre par sa valeur.

Le jeune Boucicaut, que le Roi avoit fait Chevalier la veille de la bataille, s'y montra digne fils du Maréchal de Boucicaut, si fameux sous le regne de Charles V. Son pere ne lui avoit pas laissé beaucoup de bien, & il avoit accoûtumé de dire: *Je n'ai rien vendu ne pensé à vendre de l'heritage que mon pere me laissa, ne point acquis aussi, n'en ai ne veuile acquerir, si mes enfans sont preud-hommes, assez auront, & si rien ne vaillent, dommage sera de ce que tant leur demourera.* Boucicaut avoit été élevé Enfant d'honneur du Roi, & dés l'âge de douze ans, il s'étoit trouvé à des occasions où il avoit acquis de la reputation. *Mss. de Boucicaut.*

La victoire finit la guerre, toutes les Villes de Flandre se soumirent à leur Comte, quelques-unes furent pillées, les autres se racheterent à force d'argent. On mit le feu à Courtrai, les soldats y firent un grand butin; *& le Duc de Bourgogne eut pour sa part*, dit Froissart, *ung horologe, qui sonnoit les heures, l'ung des plus beaux, que on sceut trouver deçà ne delà la mer, & icelui horologe fit tout mettre par membres sur chars & charoyer en la Ville de Dijon.* Il ne se ruinoit pas à la guerre, quoi-qu'il y fist beau-

coup de dépense : au lieu de deux mil francs d'or, que le Roi Charles le Sage lui donnoit par mois pour ses appointemens, il se servit d'un temps de minorité pour s'en faire donner huit mil, & eut encore à la fin de la campagne une gratification de cent trois mil cent livres.

On trouva dans Courtrai, ou du moins le bruit en courut, des lettres de quelques Bourgeois de Paris, qui leur offroient de faire une Ligue pour leur liberté commune. Ce fut une raison ou un pretexte aux Oncles du Roi pour tourmenter les principales Villes du Royaume, & en tirer de grosses contributions.

En effet le Roi aprés avoir remis le Comte de Flandre en possession de ses Etats, excepté de la Ville de Gand, qu'il n'étoit pas en état d'assieger, reprit le chemin de Paris à la tête de son armée victorieuse, dont il croyoit avoir besoin contre ses propres sujets. Il s'arrêta quelque temps à Compiegne pour aller à la chasse dans la forest de Villers-Cotrets, & n'arriva à
1383. saint Denis que le dixiéme de Fevrier. Il y fit ses devotions, & par son ordre & en sa presence Pierre de Villiers armé de toutes pieces remit l'Oriflamme sur l'Autel des saints Martyrs.

Le même soir le Prevost des Marchans & quelques-uns des principaux Bourgeois de Paris vinrent l'assurer qu'il y pouvoit venir en toute sureté & que tout y étoit calme. Ils espe-

roient que le Roi n'auroit pas ſeû, ou feroit ſemblant d'ignorer les aſſemblées qui s'étoient faites à Paris, où il avoit été reſolu, en cas qu'il fût battu par les Flamans, d'abattre le Louvre, la Baſtille & le Château de Beauté. Encore s'en étoit-il peu falu que la choſe n'eût été executée ſur le champ, & le peuple avoit eu peine à ſe rendre aux remontrances de Nicolas le Flamand vieux Bourgeois nourri dans les ſeditions, qui avant que de ſe porter aux extremitez, vouloit attendre l'evenement de la guerre.

Le onziéme de Fevrier le Conneſtable fit marcher les troupes en bataille, comme pour aller aſſieger une place. Le Roi étoit à cheval accompagné de ſon frere & de ſes Oncles, & ſuivi des principaux Officiers de l'armée. Il trouva à la porte de la Ville les Echevins, dont il refuſa la harangue & les preſens, en leur diſant qu'il n'avoit pas oublié les dernieres ſeditions & qu'il venoit les en punir. Le Conneſtable ſe ſaiſit auſſi-tôt des barrieres, qu'il fit mettre en pieces; on abatit les portes, & le Roi marcha au petit pas à Noſtre-Dame, où il fit arborer devant l'Autel de la ſainte Vierge un Etendart de tafetas bleu ſemé de fleurs de lis d'or. Il fut conduit au Palais avec la même pompe, & cependant le Conneſtable & les Maréchaux de France ſe ſaiſirent de toutes les places, & y mirent des corps-de-garde pour empêcher que les Bourgeois ne s'aſſemblaſſent. On

fit publier défenſe de piller ſous peine de la vie.

On arréta enſuite les auteurs des dernieres ſeditions au nombre de plus de trois cens. Le Roi caſſa le Prevôt des Marchans & les Echevins, défendit toutes les Confrairies, qui ſervoient de pretexte aux aſſemblées du peuple, envoya à Vincenne toutes les chaînes de fer, qu'on tendoit la nuit dans les ruës, & commanda que tous les Bourgeois euſſent à porter leurs armes au Palais ou au Château du Louvre : quelques auteurs ont dit, qu'il s'en trouva pour armer plus de cent mil hommes.

On mit auſſi-tôt quantité d'ouvriers pour achever la Baſtille, & pour bâtir auprés du Louvre une groſſe tour, qu'on environna d'un foſſé où l'on fit venir l'eau de la riviere, ce qui parut alors capable de tenir en bride une des plus grandes Villes du monde.

Dés que le Roi, ou pour mieux dire ſes Oncles, ( car il n'avoit pas encore quinze ans, ) eurent pris leurs ſuretez, ils firent executer en greve Nicolas le Flamand Bourgeois, noté depuis long-temps pour s'être trouvé au meurtre de Robert de Clermont Maréchal de Normandie, qui fut aſſaſſiné ſous le Roi Jean dans la chambre & en la preſence du Dauphin.

Cette execution fut ſuivie de celle de douze criminels, qu'on fit mourir en même temps. Le plus conſiderable fut Jean des Marais Avo-

cat

cat du Roi au Parlement, vieillard venerable, qui pendant ſoixante ans avoit ſervi fidelement ſous quatre Rois. Il plaidoit avec beaucoup d'éloquence, & chacun s'empreſſoit à lui mettre ſa cauſe entre les mains : car alors les Avocats du Roi plaidoient auſſi pour les particuliers. Il s'étoit vû depuis quelques années arbitre entre la Cour & le peuple ; mais lorſque les ſeditieux avoient prévalu, au lieu de ſortir de la Ville, comme avoient fait la plûpart des ſages Magiſtrats, il y étoit demeuré, flatté par les acclamations de la multitude, & peut-être dans l'eſperance de la ramener à ſon devoit. On l'accuſoit d'avoir conſeillé aux Bourgeois de fortifier la Ville & de ſe défendre ; mais ſans doute l'un de ſes principaux crimes étoit d'avoir au commencement de la Regence ſoutenu le parti du Duc d'Anjou contre le Duc de Bourgogne : & comme ſon protecteur n'y étoit plus, il ſe vit exposé à la vangeance de ſon ennemi. Il ſoutint avec conſtance les approches de la mort, & aprés avoir demandé pardon à Dieu, il dit qu'il ne demandoit point pardon au Roi, parce qu'il ne l'avoit jamais offenſé. *J'ai bien ſervi*, ajouta- *Lab. 80.* t-il, *le Roi Charles ſon pere, le Roi Jean ſon ayeul, & le Roi Philippe de Valois ſon grand ayeul, en voilà la recompenſe.*

Les ſuplices continuërent pendant plus d'un mois, enfin les Princes las de tant de ſang verſé, & voulant rétablir le calme, reſolurent d'é-

pargner la vie des Bourgeois, & de se contenter de leurs biens. On dressa un échafaut sur les grands degrez de la Cour du Palais ; le Roi accompagné de toute la Cour y parut, & aussitôt le peuple commença à crier misericorde. On avoit aposté plusieurs femmes échevelées, qui commencerent les cris & les pleurs, la multitude prit le même ton. Pierre de Gyac, qui avoit été fait Chancelier depuis peu, imposa silence, & leur ayant remis devant les yeux toutes les seditions passées & les châtimens qu'ils avoient trop meritez, il sembloit vouloir conclure à une punition generale, lors que le frere du Roi, ses Oncles & le Connestable se jetterent à ses pieds & lui demanderent grace. Le Roi dit tout haut qu'il pardonnoit à son peuple, & donna ordre de mettre les prisonniers en liberté. Mais on taxa tous ceux qui avoient été Centeniers, Cinquanteniers & même Dixeniers: on rétablit tous les imposts anciens & nouveaux, & l'on publia à son de trompe la Ferme des Gabelles, l'impost du sol pour livre de toutes les marchandises venduës, de douze sols d'augmentation sur chaque muid de vin, & du quatriéme sur le vin debité à pot & à pinte. On établit aussi des Generaux des Aides, dont les principaux furent Philippe des Moulins, Jean le Mercier ou de Noyan, Gilles Galois, Nicolas Fontenai & François Chanteprime, avec pouvoir d'envoyer dans les Provinces des Elûs, Re-

ceveurs & autres Officiers, qui jugeroient avec une autorité souveraine toutes les affaires concernant les Aides. Tout cela fut executé tranquillement, sans que personne s'y opposast.

On fit la même chose à Rouën, à Troie, à Orleans & dans plusieurs autres Villes du Royaume ; ensuite de quoi on licentia les troupes sans les payer. Les sommes immenses qu'on avoit levées sur les peuples, n'étoient pas toutes entrées dans les coffres du Roi ; ses Oncles & leurs favoris en avoient reçu une partie & l'avoient dissipée.

A la fin de l'année mourut Nicolas Oresme 1683.
Grand Maître du College de Navarre & Evêque de Lizieux. Il avoit été Precepteur du Roi Charles V. & par son ordre il avoit mis en François quelques ouvrages d'Aristote & de Ciceron, qu'on voit encore dans la Biblioteque du Roi.

Les Anglois voyant la Flandre tranquille, & les indomptables Gantois presque soumis à leur Comte, se repentoient de ne les avoir pas assistez : leurs troubles intestins étoient finis, le menu peuple des Villes & les païsans de la campagne aprés avoir massacré l'Archevêque de Cantorberi & une infinité de Gentils-hommes, s'étoient appaisez presque d'eux-mêmes, & n'ayant ni Chefs ni argent étoient retournez à leurs charuës.

Le Roi Richard à l'âge de dix-huit ans étoit

jaloux de la gloire que le Roi Charles VI. avoit déja acquise dans un âge moins avancé ; les vieux Capitaines, qui avoient servi sous Edouard, le poussoient continuellement à marcher sur ses traces, & ses peuples naturellement ennemis des François, lui reprochoient qu'à quatorze ans le Prince de Galles son pere avoit déja gagné une bataille. D'ailleurs Urbain que l'Angleterre reconnoissoit pour vrai Pape, moins pour avoir examiné son droit, que parce que la France ne le reconnoissoit pas, avoit fait prêcher une Croisade en Angleterre contre ceux qui suivoient Clement. Ainsi les Anglois par Religion, par Politique & par jalousie naturelle firent passer à Calais huit cens hommes d'armes & beaucoup d'infanterie sous le Comte de Bukinkan, qui avoit pris depuis peu le nom de Duc de Glocestre. Robert Knolles fameux dans les dernieres guerres commandoit sous lui. Les Gantois se joignirent à eux & assiegerent Ipres.

Cependant le Roi de l'avis de son Conseil où toutes les resolutions se prenoient encore, avoit fait publier que tous ceux qui tenoient des fiefs dans le Royaume, eussent à le venir trouver bien armez & bien équipez. Il se trouva au rendez-vous seize mille hommes d'armes capables de conquerir l'Angleterre ; mais comme tous ces Princes & tous ces Seigneurs servoient à leurs dépens, & n'étoient obligez de le faire que pendant un certain temps, on donnoit

ordinairement une bataille; & ſoit qu'on la gagnât ou qu'on la perdît, la choſe étoit fort égale, chacun ſe retirant chez ſoi, & le Roi n'étant jamais en état de profiter de la victoire avec les ſeules troupes qu'il avoit à ſa ſolde.

Le Duc de Bretagne amena quinze cens Chevaliers ou Ecuyers moins conſiderables par leur nombre que par leur experience. Il étoit né au milieu des armes, & avoit fait la guerre toute ſa vie.

Ce fut alors que la Nobleſſe demanda au Roi que pendant qu'elle ſeroit employée à ſon ſervice, on ne pût faire contre elle aucune procedure de Juſtice; on lui expedia des Lettres Patentes, ce qui depuis a donné lieu aux Lettres d'Etat, qui bonnes dans leur origine, ſervent ſouvent de pretexte à une infinité d'abus.

On fit un traité pour les vivres avec un Bourgeois de Paris, nommé Nicolas Boulart, qui ſe chargea d'en fournir à cent mille hommes pendant deux mois. Enfin le deuxiéme du mois d'Aouſt le Roi alla à ſaint Denis prendre l'Ori- 1383.
flamme. Il la remit auſſi-tôt à la priere du Duc de Bourgogne entre les mains de Gui V. du nom Sire de la Tremoille, de Sully & de Craon, Grand Chambellan de Bourgogne, & prit le chemin d'Arras où l'armée devoit s'aſſembler.

Il s'y trouva pluſieurs Princes d'Allemagne, que l'envie d'acquerir de la gloire & de voir la plus belle Cour de l'Europe, y avoit attirez : Ils

s'y distinguerent à toutes les occasions, entre autres le Duc Frederic de Baviere, dont la Maison avoit toujours été attachée à celle de France.

Les Anglois & les Flamans joints ensemble assiegeoient Ipres, mais à l'approche des François leur armée se dissipa; les Flamans se retirerent chez eux, & les Anglois aprés avoir abandonné Bergues & Graveline, jetterent ce qu'ils avoient de meilleures troupes dans Bourbourg, que ses fortifications & ses marais inaccessibles rendoient presque imprenable. On ne laissa pas d'en former le siege & de les attaquer avec vigueur. On donna des assauts, ils firent des sorties, l'élite des troupes Angloises avoit à se défendre contre toute l'armée de France, & ce fut un siege memorable. Le Comte d'Eu Prince du sang planta dans un assaut les fleurs de lis sur la muraille, & fut repoussé parce qu'il ne fut pas suivi. Les Anglois eussent pourtant été obligez de se rendre à discretion : abbatus de maladies & de blessures ils ne pouvoient pas tenir encore long-temps, lors que le Duc de Bretagne leur ancien ami, proposa au Conseil de guerre de les laisser sortir avec armes & bagage plûtôt que de s'exposer à leur desespoir. Tous les vieux Chefs s'y opposoient, mais les Oncles du Roi qui vouloient aller joüir du repos, y consentirent. Les Anglois se retirerent à Calais avec tout ce qu'ils avoient pillé en Flandre & en Picardie,

& le Roi revint à Paris. On murmura beaucoup parmi les troupes contre le Duc de Bretagne, mais il s'en mit peu en peine, il songeoit à faire la paix entre les deux Couronnes: & s'il aimoit la France, il avoit obligation à l'Angleterre. Il envoya à Londre Mailly Sire d'Hauteville, & la Houssaie Chevaliers de sa Maison, pour proposer au moins une treve, qui fut arrétée seulement pour six mois.

Le vingtiéme de Janvier mourut Louis de Malain Comte de Flandre, Prince malheureux, que sa trop grande severité avoit fair hair de ses sujets, & que sa mauvaise foi faisoit mépriser presque également des François qu'il craignoit, & des Anglois qu'il favorisoit en tout, sans les aimer. Une Cronique manuscrite, assure que le bruit courut alors que le Duc de Berri l'avoit assassiné de sa propre main dans l'Abbaye de saint Bertin, parce que le Comte vouloit l'obliger à lui prêter foi & hommage pour le Comté de Boulogne, que sa femme lui avoit apporté en mariage; mais comme nul autre auteur contemporain ne parle d'un fait de cette importance, il paroît fort apocrife. Le Comte avoit eu de la succession de sa mere Marguerite de France fille du Roi Philippe le Long les Comtez de Bourgogne & d'Artois, & avoit marié en 1369. Marguerite sa fille unique au Duc de Bourgogne. Ce Prince par la mort de son beaupere se vit presque aussi puissant que le Roi son 1384.

neveu : Il alla auſſi-tôt ſe faire reconnoître par ſes nouveaux ſujets, & mena avec lui la Princeſſe ſa femme, qui ſe voyant déja âgée de trente-ſix ans ſe ſoucioit peu de ſa perſonne & vouloit avoir part au gouvernement. Ils avoient chacun leur ſeau & leur Secretaire, & lors qu'il s'agiſſoit d'affaires d'Etat, ils ſignoient l'un & l'autre.

Cependant le Roi de Naple languiſſoit avec toute ſon armée. Il avoit dix fois preſenté la bataille à Charles de Duras, qui en lui envoyant des Herauts, des Ambaſſadeurs & même des preſens, avoit gagné du temps & s'étoit mis en état de lui reſiſter. Tous les habitans de la campagne s'étoient retirez dans les places fortes & avoient eux-mêmes fait le degaſt, afin que les François ne trouvaſſent pas à ſubſiſter. Les chaleurs exceſſives & les fruits qu'on trouvoit en abondance, cauſoient des maladies dangereuſes, qui reſſembloient à la peſte. Amé V. Comte de Savoye l'un des plus grands Capitaines de ſon ſiecle en étoit mort des premiers, & ſes troupes s'étoient retirées. Enfin la miſere devint ſi grande, que le Roi Louis aprés avoir vendu ou engagé toutes ſes pierreries, fut obligé de vendre ſa vaiſſelle d'argent, & il ne lui reſta qu'un goblet pour boire. Il ne perdit pourtant pas courage, & envoya en France Pierre de Craon demander du ſecours au Roi, & preſſer la Princeſſe ſa femme de lui envoyer tout

l'argent

l'argent qu'elle avoit pu ramasser dans ses terres.

Le Conseil du Roi qui se souvenoit encore que le Duc d'Anjou avoit pillé la France avant que de partir, ne lui donna que des paroles ; mais sa femme chargea Craon de sommes considerables, dont il mangea la plus grande partie avec les courtisanes de Venise, sans que l'extremité, où il apprenoit à tous momens qu'étoit son maître, l'obligeât à se hâter davantage. En effet ce malheureux Prince voyant perir l'un aprés l'autre ses Officiers & ses soldats, sans pouvoir les secourir, fut saisi d'un tel chagrin, qu'il mourut au Château de Bisegli prés
de Barlette le 21. de Septembre en quatre jours 1384.
de maladie; & tous ces Seigneurs qui étoient allez à la conquête du Royaume de Naples, comme à une victoire assurée, se disperserent de tous côtez comme des brebis sans pasteur, & furent souvent réduits en revenant en France à demander de quoi vivre à ceux, qui étoient encore tout pleins de leur magnificence passée.

Ainsi le Royaume de Naple demeura paisible à Charles de Duras, mais comme un ambitieux n'est jamais content, ayant appris que Louis Roi de Hongrie son cousin & son bien-faicteur étoit mort, & n'avoit laissé que deux filles, il courut en Hongrie & s'empara de l'Etat. Il est vrai qu'il ne jouït pas long-temps de ses crimes, il fut assassiné par Nicolas Garo Palatin du Royaume; la

Providence ayant accoutumé d'abandonner les tyrans à toute la rigueur de sa Justice, aprés s'être servie d'eux pour éprouver les plus gens de bien.

Quelque temps aprés le Duc de Bourgogne & le Comte de Hainaut qui étoit aussi Comte de Hollande & de Zelande, firent une double alliance en mariant leurs enfans ensemble. Le Comte de Nevers fils aîné du Duc de Bourgogne épousa la Princesse de Hainaut, & le Comte d'Ostrevant fils aîné du Comte de Hainaut épousa celle de Bourgogne. Les nôces se firent à Cambrai, & le Roi y fit admirer sa force & son adresse dans les tournois. Ses Oncles ne vouloient pas souffrir qu'il exposât sa personne dans des courses où le plaisir étoit toujours accompagné de danger; mais ils ne purent retenir son ardeur, & il fit voir dans la carriere un essai de ce qu'il étoit capable de faire dans un veritable combat. A l'âge de dix-sept ans il avoit une force de corps si grande, qu'il rompoit avec les mains un fer à cheval ; & comme il étoit bien fait & d'une santé robuste, on songeoit à le marier.

Toutes les Princesses de son âge aspiroient à un si grand honneur. Les Ducs de Loraine, de Lancastre, de Baviere & d'Autriche avoient chacun une fille, & le Roi pouvoit choisir. Les Courtisans ne vouloient point de l'Angloise, & souhaittoient la fille du Duc de Loraine, qui

étoit plus accoutumée aux manieres de France, & dont les Ancêtres avoient toujours été attachez à la Couronne ; mais les Ducs de Berri & de Bourgogne se souvinrent des dernieres paroles du feu Roi, qui leur avoit dit : *Enquerez pour le mariage de mon fils Charles en Allemagne, afin que les alliances y soient plus fortes.* Ils envoyerent secrettement des peintres, qui firent des portraits de ces Princesses ; la Bavaroise parut la plus belle, mais le Roi protesta qu'il ne se marieroit jamais par Procureur, & qu'il vouloit voir de ses propres yeux, celle qu'il devoit aimer toute sa vie. On proposa la difficulté à la Duchesse de Brabant, qui se mêloit du mariage. Elle promit de se trouver à Amiens au mois de Juillet avec la Princesse de Baviere, sous pretexte d'y aller en pelerinage, le Roi promit aussi de s'y trouver comme par hazard. Le Duc Frederic de Baviere, qui avoit fait parler de lui au siege de Bourbourg, amena lui-même sa niéce Isabeau, fille du Duc Etienne son frere aîné, & Souverain d'une partie de la Baviere. Les Cadets selon la coutume d'Allemagne portoient aussi le nom de Ducs de Baviere, quoi-qu'ils n'eussent que des appanages. Fr. 2. vol. 97.

Ils demeurerent trois semaines en Brabant avant que d'aller à Amiens : Et *là*, dit Froissart, *la Duchesse, qui moult étoit sage, endoctrinoit la jeune Damoiselle de Baviere en maniere & contenance, & ne la laissa pas en l'habit qu'elle portoit : car il*

*étoit trop simple selon l'état de France.* Elles se rendirent à Amiens, où le Roi les attendoit avec impatience ; *& quand la Damoiselle fut parée & aornée, on la mena devant le Roi, si s'agenoüilla devant lui tout bas, mais le Roi la leva sus par la main & la regarda par moult grand' maniere : en ce regard amour & plaisance lui entra au cœur. A doncques, dit le Connestable au Seigneur de Coucy, par ma foi cette Dame nous demourra, le Roi n'en peut ôter ses yeux.*

En effet dés qu'elle fut sortie, il fit venir le Duc de Bourgogne & le pria de faire tout preparer pour le mariage, l'assurant *qu'il ne pourroit dormir ne reposer pour cause d'elle*. Il lui envoya aussi-tôt des presens dignes de lui, entre autres une Couronne d'or chargée de pierreries, qu'on lui mit sur la tête le jour de la ceremonie. L'Evê-
1385. que d'Amiens les maria le 18. de Juillet, le festin fut magnifique, les jeunes Seigneurs y servoient les Dames. Leon Roi d'Armenie s'y trouva. Il avoit été chassé de ses Etats par Amurat Empereurs des Turcs, & parce qu'il étoit de la Maison de Lusignan, il s'étoit refugié en France, où le Roi suivant les traces de ses Ancêtres toujours protecteurs des Rois persecutez, l'avoit reçu avec bonté & lui avoit donné de quoi vivre
3. vol. 82 honorablement. *Il eut d'abord*, dit Froissart, *six mil francs par an & cinq mil francs de present pour lui pourvoir de chambre & vaisselle & d'autres menuës choses necessaires, & l'Hôtel de saint Ouën les*

*ſaint Denis pour là demeurer lui & ſes gens & y tenir ſon Etat.* Mais ſes penſions augmenterent dans la ſuite, & il gagna à être connu. Il avoit beaucoup d'eſprit & de ſageſſe, ce qui parut bien-tôt dans une Cour où il y avoit tant d'interêts differens à menager. Il écoutoit le mal & ne rapportoit jamais que le bien, ne ſongeant qu'à concilier les eſprits, & par cette conduite les Princes les plus ennemis le regardoient comme leur ami commun. Il eut grande part aux affaires, & même paſſa en Angleterre pour tâcher de faire la paix. Il mourut à Paris au mois de Novembre 1393. & par ſon teſtament il fit quatre parts de ſon bien, qui n'étoit pas mediocre; la premiere pour les pauvres & pour les Religieux Mandians ; la ſeconde pour un fils naturel, qu'il avoit eu dans ſa jeuneſſe; la troiſiéme pour ſes amis; & la quatriéme pour les Officiers de ſa Maiſon. Il fut enterré aux Celeſtins, où il avoit fondé trois Religieux : ſa pompe funebre fut magnifique, & l'on y remarqua que ſuivant la coutume d'Armenie le deuïl étoit vêtu de blanc.

Le treiziéme de Novembre le Preſident de la 1385.
Grange fit l'ouverture du Parlement par une harangue, en l'abſence d'Arnaud de Corbie premier Preſident, qui étoit allé à Avignon pour les affaires de l'Egliſe. L'Archevêque de Reims & les Evêques de Bayeux, de Tournai, de Beziers & de Terouenne y prirent ſéance, & au

dessous d'eux les Abbés de saint Denis & de saint Eloy de Noyon, & le Prieur de saint Martin des Champs. Les Conseillers des Enquêtes & ceux des Requêtes du Palais étoient à leur place, & plusieurs Maîtres des Requêtes de l'Hôtel du Roi. *On lut d'abord à huis clos les Ordonnances Royaux, & aprés ce furent luës les Ordonnances touchant les parties, & furent les huis ouverts, & tantôt aprés les Avocats & Procureurs firent le serment accoutumé.* On appella plusieurs causes où le Roi avoit interest, mais le Procureur General refusa de défendre, attendu la minorité de Sa Majesté. Il ne défendoit pas non plus dans la suite pendant que le Roi étoit malade. Le Roi avoit alors dix-sept ans, mais comme c'étoit encore les Princes qui donnoient les ordres, il étoit reputé mineur jusqu'à ce qu'il gouvernât par lui-même. Le Chancelier ne se trouva point au Parlement, quoi-qu'il n'y manquât gueres, & qu'il y allât même alors fort souvent pendant le cours de l'année : ce qui diminuoit beaucoup de l'autorité du premier President. Le Roi y fit publier une Ordonnance, *par laquelle il est permis aux Evêques de disposer par testament, non seulement de leurs biens patrimoniaux, mais aussi de leurs acquests, qui appartiennent entierement à leurs heritiers, en cas qu'ils n'en ayent pas disposé, declarant qu'il suit en cela le Droit, la Coutume & l'Usage observez depuis long-temps dans le Royaume.* Les Arrêts du Parlement ont suivi depuis la même

*Reg. du Parl.*

*Rain. Reg. du Parl.*

Juriſprudence, en adjugeant aux heritiers des Beneficiers les fruits du Benefice, juſqu'au jour de la mort de leurs parens.

Le Roi alloit quelquefois au Parlement dans les grandes affaires : ſes Oncles l'y accompagnoient, il ſe mettoit ſur ſon lit de Juſtice, & vouloit que les procés fuſſent jugez même en ſa preſence à la pluralité des voix. Il aſſiſta au jugement du gage de bataille entre le Sire de Carrouges & Jâques le Gris Gentil-homme Normand. Carrouges accuſoit le Gris ſon ancien ami d'avoir forcé ſa femme, & la femme tranſportée du deſir de vengeance avoüoit la choſe. Le Gris diſoit qu'on pouvoit bien avoir fait violence à cette Dame, mais qu'il n'y avoit aucune part ; leurs Avocats plaiderent ſans produire de témoins, & le Parlement jugea qu'il y avoit lieu au combat. Le Gris eût pu s'en exempter, s'il eût voulu alleguer *ſon privilege de Clerc, non marié & défendeur;* mais il défendit à ſon Avocat d'en parler. Le combat fut aſſigné au 22. de Decembre, & le camp marqué hors les murs 1385.
du Prieuré de ſaint Martin. Le Roi & toute la Cour y furent preſens. Ils ſe battirent à cheval armez de toutes pieces, le Gris fut tué & n'avoüa rien, & ſon corps fut traîné ſur la claie ſelon la coutume du temps. Le Parlement adjugea à Carrouges ſix mille francs à prendre ſur les biens du mort. Quelques années aprés un voleur qui avoit fait bien d'autres crimes, avoüa

en mourant, qu'il avoit fait celui-là. La Dame de Carrouges convaincuë que le desespoir de son avanture lui avoit fait perdre le jugement, se mit dans un Monastere & y pleura le reste de ses jours la mort & l'innocence de le Gris. Le Roi & le Parlement se rendirent dans la suite plus difficiles à permettre ces sortes de combats, qui n'étoient pas un moyen bien seur de connoître la verité, & que les Canons des Conciles avoient toujours défendus.

Quelque temps auparavant le Sire de Courtenai Seigneur Anglois, étoit venu en France défier à la lance & à l'épée le Sire de la Tremoille Porte-Oriflame, Chambellan & favori du Duc de Bourgogne, parce qu'il passoit alors pour le plus brave & le plus adroit des François. La Tremoille accepta le défi, on dressa le camp, le Roi & toute la Cour s'y rendirent; les deux Champions briserent plusieurs lances l'un sur l'autre sans avantage, & le Roi les fit separer sans vouloir permettre qu'ils se batissent à l'épée, puisque la seule émulation de gloire leur avoit mis les armes à la main. Courtenai en s'en retournant passa chez la Comtesse de Saint-Pol sœur du Roi d'Angleterre, & se vantant avec orgueil qu'aucun François n'avoit osé lui tenir tête, le Sire de Clary Gentil-homme Picard piqué de sa vanité le défia au combat à outrance : ils se battirent le lendemain, & Courtenai fut vaincu & desarmé.

Ce fut la même année que Jean de Bethencourt Gentil-homme François découvrit & conquit à ses dépens les Canaries, qui sont les Isles fortunées de Ptolomée. Il s'empara seulement de Langarate, de Fortaventure & de l'Isle de Fer. Il y laissa Maciot de Bethencourt son neveu, qui conquit la Gomere, & qui ne se sentant pas assez puissant pour garder toutes ces Isles, les ceda à l'Infant Dom Henri Duc de Visco fils puisné de Jean I. du nom Roi de Portugal. Et comme des douze Canaries il en restoit encore huit à découvrir & à conquerir, l'Infant fit équiper une flotte à ce dessein; mais au lieu de le poursuivre, il ceda ses quatre Isles aux Castillans, qui pretendoient y avoir droit, suivant un certain partage fait par les Papes entre les Couronnes de Castille & de Portugal.



*Mascarade des Sauvages*

# HISTOIRE DE CHARLES VI. ROI DE FRANCE.

## LIVRE SECOND.


AU commencement de l'année mourut Charles le Mauvais, Roi de Navarre, Prince de la Maison de France de la branche d'Evreux, âgé de cinquante-quatre ans, dont il en avoit regné plus de trente-sept. Sa naissance, sa capacité, son esprit & son bien-dire 1386.

lui eussent donné place parmi les plus grands Rois, s'il n'avoit terni ces grandes qualitez par une infinité de crimes, qu'une ambition desordonnée lui fit commettre. Il avoit commencé par faire assassiner le Connestable Charles d'Espagne. Toute sa vie s'étoit passée en Traittez, tantôt avec la France & tantôt avec l'Angleterre, également prest à manquer de parole aux uns & aux autres, selon que son interêt s'y rencontroit; il n'étoit jamais embarassé de rien, & si la force ouverte lui manquoit, il avoit recours au poison. Le Roi Charles V. l'avoit éprouvé plus d'une fois, & enfin en étoit mort : les Ducs de Berri & de Bourgogne ne lui étoient échappez que par hazard, & depuis quelques années un Anglois, qui par son ordre s'étoit chargé de les empoisonner, avoit été écartelé tout vif à la Greve. Mais ce qui faisoit encore plus d'horreur, il n'avoit point de honte de tous ses crimes & les avoüoit publiquement; dernier comble de l'abomination, lorsque n'étant retenu ni par l'honneur du monde ni par les remors de la conscience, on ne garde plus de mesures, sans égard aux Loix divines, & encore moins aux humaines. Une vie si criminelle & si honteuse s'étoit soutenuë jusqu'à la fin. Il avoit imposé dans ses Etats une taxe extraordinaire de deux cens mille florins, & sur ce que les principales Villes de Navarre lui avoient envoyé des Deputez pour lui represen-

ter la misere du païs, il avoit resolu de les faire mourir tous; & l'ordre en étoit déja donné, lors qu'il mourut lui-même d'une maniere convenable à sa vie passée. Ses débauches l'avoient fort affoibli, & pour rappeller la chaleur naturelle, il avoit accoutumé de se faire enveloper de draps trempez dans l'eau de vie & saupoudrez de soufre. Un soir que ses Valets de chambre l'avoient cousu dans ses draps à l'ordinaire, l'un d'eux au lieu de couper le fil qui restoit, le voulut brûler avec un flambeau allumé; le feu y prit, & ensuite aux draps, & sans qu'on le pût secourir à temps, lui brûla les entrailles avec des douleurs horribles : il en mourut trois jours aprés, laissant le Royaume de Navarre à son fils aîné Charles le Noble, qui eut toutes les bonnes qualitez de son pere, sans en avoir les mauvaises.

Pendant que la Navarre se réjouïssoit de la mort de son tyran, l'Aragon étoit en fête pour la vie de son Roi. Dom Pedro dit le Ceremonieux solemnisoit la cinquantiéme année de son regne, qu'il appelloit son *Jubilé*. Il convoqua à Saragosse les Prelats & la Noblesse de son Royaume, leur fit des festins & des presens à la maniere des anciens Rois de Babilone, & sous ce pretexte, qui ne tire gueres à consequence, il exigea de son peuple une taille extraordinaire. Il promit à ses courtisans bien d'autres magnificences à son second Jubilé, mais

il mourut l'année ſuivante craint de ſes ſujets & peu aimé. Une longue domination l'avoit rendu abſolu & cruel; & ſi les Hiſtoriens le loüent d'avoir protegé les gens de lettres, ils lui reprochent la mort de ſon propre frere.

La tréve avec l'Angleterre étoit finie, & les hoſtilitez recommencées de part & d'autre. On parloit aſſez de la renouveller ou de faire la paix; mais les Anglois plus fiers que jamais, redemandoient la Normandie & la Guienne, quoi-qu'ils n'euſſent plus que quelques Places dans ces Provinces. Ces propoſitions hors de raiſon firent reſoudre le Conſeil à leur faire une bonne guerre & à les aller trouver juſques dans leur Iſle. On envoya trois armées ſur les côtes, une en Bretagne commandée par le Conneſtable, une autre en Normandie ſous l'Amiral Jean de Vienne, & la troiſiéme en Picardie que commandoit le Sire de Sempi. Le Roi alla à ſaint Denis viſiter les corps des ſaints Martyrs, & ne prit point l'Oriflamme, que nos Rois ne faiſoient porter à la guerre, que lors qu'il étoit queſtion de défendre le Royaume, & non lors qu'ils alloient faire des conquêtes. On aſſembla dans les ports prés de neuf cens bâtimens, grands ou petits pour le trajet, & l'on fit bâtir une ville de bois, qui ſe démontoit, pour mettre à couvert l'infanterie, quand elle auroit mis pied à terre.

Ces preparatifs étoient grands, & le Duc de

Bourgogne n'épargnoit rien pour venir à bout d'une entreprise qu'il avoit proposée ; il faisoit une dépense prodigieuse, & à son exemple tous les Seigneurs en faisoient de même. Guy de la Tremoille son favori employa deux mille francs à dorer son vaisseau. Tout étoit prest à faire voile, il ne manquoit que le Duc de Berri, qui sous differens pretextes ne venoit point ; il n'avoit jamais été d'avis de l'entreprise : *Ne voulant point*, disoit-il, *commettre la personne du Roi au desespoir des Anglois & à l'inconstance de la mer.* Enfin il n'arriva à l'Ecluse où étoit le rendez-vous, que le 14. de Septembre. Il n'étoit plus 1386.
temps de tenir la mer, la tempête fracassa la plûpart des vaisseaux jusques dans les ports, & le Roi fut obligé de licentier l'armée. Il donna la ville de bois au Duc de Bourgogne, qui en fit bâtir des magasins.

La grande entreprise sur l'Angleterre ayant 1387.
échoüé, le Conseil resolut d'envoyer du secours au Roi d'Ecosse qui en demandoit. C'étoit Robert II. fils de ce Robert Stuart qui avoit fait une ligue offensive & défensive avec le Roi Charles V. Les anciennes alliances de la France avec l'Ecosse avoient été renouvellées, & c'étoit le moyen le plus seur d'inquieter les Anglois. L'Amiral Jean de Vienne fut choisi pour commander trois mille hommes d'armes, qu'on y envoya. Tous les jeunes Chevaliers voulurent en être, ils arriverent heureu-

ſement, mirent pied à terre, & ſans perdre de temps, entrerent ſur les terres ennemies. Ils y firent des prodiges de valeur, forcerent des Châteaux qu'on avoit crus imprenables, pillerent des Provinces, & marchant nuit & jour par les foreſts, les montagnes & les deſerts, ils ruinerent la grande armée d'Angleterre, qui les ſuivit toujours, ſans jamais pouvoir les charger : mais comme ſoit lacheté, ſoit jalouſie, ils ne furent point ſecondez des Ecoſſois, & que l'hiver approchoit, il falut ſe retirer dans les garniſons en attendant le printemps & de nouveaux ſecours de France.

L'Amiral fut fort bien reçû à la Cour d'Ecoſſe, il étoit bien fait & vaillant, il devoit plaire, il plut auſſi ; il donna des fêtes, fit des preſens. La magnificence & la galanterie de la Cour de France furent déployées ; & ſans garder de meſures, il s'attacha publiquement à une couſine du Roi, qui s'accommodoit aſſez des manieres Françoiſes. Les manieres Ecoſſoiſes étoient fort differentes, ces eſprits froids & groſſiers expliquoient en mal les choſes les plus innocentes, & l'Amiral penſa deux ou trois fois être aſſaſſiné. Il demanda ſon congé & eut beaucoup de peine même en payant, à obtenir des vaiſſeaux pour repaſſer en France, avec ce qui lui reſtoit de troupes, que la guerre & les mauvais traitemens avoient beaucoup diminuées.

L'entrepriſe

L'entreprise fut renouée six mois aprés par le Connestable de Clisson, qui offrit de passer en Angleterre avec trois mille hommes d'armes: ce qui étoit plus que suffisant dans l'état malheureux où étoit ce Royaume déchiré par les guerres civiles. Le Roi Richard avoit mis dans son Conseil des gens de peu, & ses Oncles impatiens de n'avoir plus aucun credit, s'étoient retirez dans les Provinces où ils lévoient des troupes. Le Connestable voulant profiter de l'occasion, alla en Bretagne assembler sa petite armée, & se preparoit à monter sur mer, lors que le Duc de Bretagne le fit prier de le venir voir à Vannes. Ils avoient été autrefois fort bien ensemble. Clisson avoit suivi le Duc dans sa jeunesse, & même à la bataille d'Aurai il avoit perdu un œil en combattant pour son service; mais depuis ils s'étoient brouillez irreconciliablement. Le Duc avoit trouvé mauvais que Jean de Bretagne Comte de Pentievre, & fils aîné de Charles de Blois, eût épousé la fille de Clisson. Il le regardoit toujours comme son ennemi, ne l'appelloit jamais que Jean de Blois ou de Châtillon, & le vouloit empêcher de porter les armes de Bretagne, sachant bien que malgré tous les traitez, il ne renonçoit pas à ses pretentions. Clisson ne s'étoit pas mis en peine de l'amitié du Duc, & avoit payé aux Anglois six-vingt mille frans pour la rançon de son gendre. Il étoit persuadé que sa dignité de

Conneſtable le mettoit à couvert de toute inſulte, & ſans ſe faire prier davantage, il vint à Vannes. Le Duc lui fit beaucoup d'honneur & d'amitié, & l'ayant mené à ſon Château de l'Hermine, qu'il faiſoit bâtir ſur le bord de la mer, il le pria d'y entrer pour en viſiter les appartemens & en dire ſon avis. A peine le Conneſtable fut-il dedans que la porte ſe ferma avec violence; alors le Vicomte de Laval, qui avoit épouſé la ſeconde fille de Cliſſon, & qui étoit demeuré dehors, *ſi commença à fremir*, dit la Cronique de Bretagne, *& entrer en ſoupçon, & regarda ſur le Duc, qui devint plus vert qu'une feüille, adonc connut-il bien & ſentit que la choſe étoit malement.* Le Sire de Beaumanoir voulut parler un peu haut, mais le Duc lui dit: *Beaumanoir, veux-tu être au point de Cliſſon; ouy, Monſeigneur*, repliqua-t-il fierement. *Adonc traït le Duc ſa dague & dit: or ça ça Beaumanoir, puiſque tu veux être ainſi, te faut crever un œil.* Cliſſon étoit borgne. Beaumanoir n'étant pas le plus fort, ſe jetta à genoux, & fut mis dans le cachot les fers aux pieds avec le Conneſtable. Le Duc ſans perdre temps envoya querir un des Gentils-hommes de ſa Maiſon nommé Bavalan, & lui commanda, ſous peine de mourir lui-même, de jetter Cliſſon dans la mer, dés qu'il ſeroit nuit. Bavalan promit d'executer l'ordre & n'en fit rien. Le Duc l'en remercia le lendemain, & l'embraſſa plus de vint fois ; ſa colere

étoit passée, & il avoit envisagé de sens froid toutes les suites d'une action si detestable. Il écouta les propositions que lui fit le Vicomte de Laval, & mit le Connestable en liberté, à condition de lui livrer la Roche d'Airien, Josselin & Jugon, & de lui donner cent mille frans d'argent comptant.

Dés que Clisson se vit en liberté, il se vint jetter aux pieds du Roi, & lui demanda justice; mais le Duc de Bretagne pour conjurer l'orage qui alloit fondre sur son païs, vint à Paris & fit son accommodement par le moyen des Ducs de Berri & de Bourgogne. On convint que le Duc rendroit au Connestable ses châteaux & son argent, & Clisson de son côté promit qu'à l'avenir le Comte de Pentievre son gendre quitteroit les armes pleines de Bretagne, & porteroit celles de Châtillon, avec seulement une bordure d'hermines, pour marquer que sa mere étoit de la Maison de Bretagne.

La même année mourut Pierre de Luxembourg Cardinal & Evêque de Mets, âgé de dix-huit ans. Il étoit fils de Gui Comte de Saint Pol & de Mathilde de Châtillon, & aprés sa mort il se fit tant de miracles à son tombeau dans l'Eglise des Celestins d'Avignon, que les Papes permirent de l'invoquer & d'en faire l'Office. Clement VII. l'avoit fait Evêque & Cardinal à l'âge de dix-sept ans, moins pour sa naissance, que pour sa vertu. 1387.

1388. L'année ſuivante le Roi ſe trouvant à Reims, fit aſſembler dans une ſalle de l'Archevêché ſon Conſeil, composé des Ducs de Berri, de Bourgogne & de Bourbon ſes Oncles, des Princes du Sang, du Conneſtable, du Cardinal de Laon, de l'Archevêque de Reims, du Chancelier & de pluſieurs Gens d'Egliſe & de Robe. Il leur fit dire par le Chancelier qu'ayant vint ans paſſez, il étoit temps qu'il commençaſt à gouverner par lui-même, & qu'il ne vouloit pourtant rien faire ſans avoir leur avis. Pierre de Montagu Cardinal & Evêque de Laon opina le premier, & dit que le Roi étoit en âge de gouverner, que ſes qualitez perſonnelles & ſon experience dans les affaires l'en rendoient capable, & qu'il pouvoit ſe choiſir un Conſeil tel qu'il lui plairoit; ſon avis fut ſuivi tout d'une voix, & ſur le champ le Roi remercia ſes Oncles des ſoins qu'ils avoient pris de lui & du Royaume. Ils ne parurent pas contens, le Duc de Berri s'en alla dans ſon gouvernement de Languedoc, & le Duc de Bourgogne ſe retira dans ſes Etats. Ils ne menacerent perſonne, mais quelques jours aprés le Cardinal de Laon mourut ſubitement: on l'ouvrit, il avoit été empoiſonné.

Il parut alors un grand changement dans les affaires. Le Conneſtable de Cliſſon faiſoit la principale figure & commandoit aux gens de guerre. Le Sire de la Riviere premier Chambel-

lan conduisoit la Maison du Roi, & les Finances étoient gouvernées par Jean le Mercier de Noyan premier Maître d'Hôtel, & par Jean de Montagu Secretaire du Roi, & qui dans la suite devint le premier du Conseil. Le Duc de Bourbon Oncle maternel du Roi demeura dans le Conseil. Il avoit eu une conduite bien differente de celle des autres Princes, & pendant qu'ils pilloient l'Etat, ne pouvant pas l'empêcher, il étoit allé faire la guerre aux Mores d'Afrique, & en étoit revenu couvert de gloire & fort incommodé dans ses affaires domestiques. Cela ne l'empêcha pourtant pas de payer toutes les dettes de son pere pour avoir la liberté de le faire enterrer. En ce temps-là les Princes n'aimoient pas à payer leurs dettes, & leurs creanciers étant trop foibles pour les y contraindre par les voies de la Justice, avoient recours à l'Eglise, qui les excommunioit hardiment & leur refusoit la sepulture, jusqu'à ce que leurs heritiers eussent payé.

Ces nouveaux Conseillers pour gagner l'esprit des peuples, laisserent agir & fortifierent les bonnes intentions du Roi. La plûpart des imposts furent abolis, on rendit à la Ville de Paris tous ses anciens privileges; le Prevôt des Marchands fut rétabli sous le nom de Garde de la Prevôté des Marchands, & cette Charge fut donnée à Juvenal des Ursins, qui ramassa les vieux titres de la Ville, gagna plusieurs pro-

cés contre la Ville de Rouën, rendit la navigation des rivieres libre, en ôtant plusieurs moulins, que des particuliers avoient fait bâtir de leur autorité, & enfin remit l'ordre & fit revenir l'abondance. La Charge de Chancelier vacante par la mort de Pierre de Gyac fut donnée au premier President Arnaud de Corbie, & celle de premier President à Oudard des Moulins habile Avocat. Et comme le Parlement étoit rempli d'Evêques & d'Abbés, qui abandonnoient le soin de leurs Benefices; le Roi leur fit dire, qu'il souhaitoit que chacun fist son devoir & la plûpart allerent resider. Le nombre des Conseillers du Parlement fut fixé; la Grand' Chambre fut composée de quinze Clercs & de quinze Laïques; les Enquêtes, de vint-quatre Clercs & de seize Laïques; & les Requêtes du Palais, de deux Clercs & de quatre Laïques; tous les autres Conseillers furent cassez, soit qu'ils eussent des Commissions particulieres ou qu'ils n'en n'eussent point.

Le bonheur & la tranquilité de Paris passerent bien-tôt dans les Provinces; le Roi avoit fait avec les Anglois une treve de trois ans, afin de pouvoir rendre son peuple heureux: il en étoit presque venu à bout & s'étoit rendu lui-même le plus heureux de tous les hommes. Ses premieres démarches à son entrée dans le gouvernement, faisoient juger qu'il n'avoit eu aucune part à tous les desordres passez: on en

accusoit l'ambition & l'avarice de ses Oncles. A peine avoit-il dit qu'il vouloit soulager son peuple, & ce bon peuple se croyoit soulagé. Ils couroient en foule à sa rencontre, les acclamations étoient continuelles, & il jouïssoit tous les jours du sensible plaisir de s'entendre nommer *le Bien-aimé*. Il étoit heureux, mais il meritoit de l'être, la nature l'avoit mis au dessus des autres hommes par les perfections du corps & par celles de l'ame. Il étoit grand, fort, le tein beau, les yeux vifs & perçans, les cheveux blons. Il tiroit de l'arc & lançoit un javelot mieux qu'aucun de ses Courtisans. Il s'étoit déja trouvé à plusieurs occasions où son courage avoit paru avec éclat; & bien loin que tant de belles qualitez le rendissent plus fier, il étoit doux, affable & ne refusoit audiance à personne, même aux moindres du peuple. Il les saluoit & les appelloit par leur nom, il n'oublioit jamais les services qu'on lui avoit rendus; & quelque sujet qu'il eût de se fâcher, il n'avoit jamais maltraité personne, sachant de quel poids sont les paroles des Princes, & que leurs moindres regards portent la joie ou le desespoir dans le cœur de leurs sujets. Il avoit peine à ajoûter foi aux rapports qu'on lui faisoit, & persuadé que la passion pouvoit prevenir les plus gens de bien, il disoit *qu'il aimoit mieux ne point croire le mal où il étoit, que de s'exposer à le croire où il n'étoit pas.* Ainsi quand on lui venoit

dire, qu'un de ses Conseillers ou de ses Courtisans, avoit fait quelque mauvaise action, il en demandoit la preuve, la faisoit examiner en secret par des personnes de confiance, qui n'avoient aucun interêt à la chose, & ne condamnoit, qu'aprés avoir bien examiné. On lui disoit un jour, qu'un homme, qu'il avoit comblé de graces, disoit du mal de lui; *cela ne peut pas être*, repliqua-t-il, *je lui ai fait du bien*. On l'accusoit d'être trop liberal & de donner à toutes mains sans distinction; mais il faut avoüer que si c'étoit un défaut, comme on n'en peut pas disconvenir, c'étoit un défaut pardonnable & qui dans un Prince moins vertueux eût pu passer pour une vertu. Il accordoit presque sans examiner tout ce qu'on lui demandoit. Un Juif obtint le privilege de préter à usure à quatre deniers parisis par semaine pour un franc. Le Procureur du Roi s'opposa à la verification, il accordoit les quatre deniers tournois, & contestoit seulement *le parisis ou quart en sus*. La cause fut plaidée au Parlement, & le privilege confirmé. Le Roi demeuroit alors à l'Hôtel de Saint Pol, qui comprenoit tout le terrain depuis la ruë saint Antoine jusqu'à la riviere. Son appartement étoit composé d'une grande antichambre, d'une chambre de parade, qu'on appelloit *la Chambre à parer*, d'une autre nommée *la Chambre où gist le Roi*, de deux cabinets & d'une garde-robbe. Il avoit outre cela la chambre

*Mss. de Pisan. 47.*

*Mss. de M. Rousseau. 5. vol.*

bre

bre *des Naples*, celle de l'étude, celle des bains, celle des tourterelles, la Chambre du Conseil, où il faisoit souvent venir le Parlement, deux Chapelles, une grande & une petite, des Etuves qu'on appelloit *des Chauffe-doux*, une voliere, un jeu de longue paume, une menagerie pour les grands lions, & une autre pour les petits. La grande Chambre du Conseil étoit longue de huit toises quatre pieds, & large de quatre toises quatre pieds. La grande chambre de parade nommée *la Chambre de Charlemagne*, étoit de quinze toises de long sur six de large. La grande galerie avoit quarante-deux toises de long. Il y avoit dans la Chambre du Conseil une grande table au tour de laquelle le Roi étoit assis avec ses Conseillers sur des formes. Les chambres étoient lambrissées de bois d'Irlande, qui étoit fort precieux, & au dessus du lambris il y avoit de la natte; les planchés étoient de bois ou pavez de carreaux de pierre blanche & noire, de marbre ou de terre cuite, verte & jaune, & par tout même dans les galeries il y avoit des cheminées & des poëles. Les poutres & les solives étoient enrichies de fleurs de lis d'étain doré, les murailles peintes couleur de brique, les fenêtres treillissées de fil-d'archal avec des barreaux de fer, les vitres toutes chargées d'images de Saints & de Saintes, ou bien des devises du Roi & de la Reine. Les sieges étoient des escabelles, des bans, des formes & des *tre-*

*teaux ;* la Reine ſeule pouvoit avoir des chaiſes de bois pliants faits à peu prés comme nos perroquets. Les eſcabelles communes étoient pleines comme un coffre ou une caiſſe, & coutoient trois ſols ; les plus belles étoient ſoutenuës par des pilliers & coutoient quatre ſols. Les bancs avoient vint pieds de long. Le Roi avoit des chaiſes à bras, de bois peint de roſes rehauſſées d'or ſur un fonds rouge, le ſiege de cuir rouge garni de franges de ſoie attachées avec des clous dorez. Les lits étoient appellez *Couches* quand ils avoient dix ou douze pieds de long ſur autant de large, & *Couchettes* quand ils n'avoient que ſix pieds de long & ſix de large. Ces couches ou couchettes étoient montées ſur des marches, qui avoient deux pieds de large plus que le lit : ces marches étoient couvertes de riches tapis, & le dedans des lits étoit d'étoffes d'or ou de ſoie. Il y avoit de grands chevaux de pierre ſur la chéminée de la Chambre du Roi, les chenets étoient de fer ouvré & peſoient cent quatre-vingt dix-huit livres.

Le Roi aimoit fort le Duc de Touraine ſon frere: Il lui donna l'Hôtel de Bohême ; & comme dans la ſuite il lui donna le Duché d'Orleans, cet Hôtel porta le nom d'Orleans, & c'eſt preſentement l'Hôtel de Soiſſons. Nous voyons pourtant dans les Regiſtres de la Chambre des Comptes, qu'en 1396. le Duc d'Orleans avoit une maiſon à l'endroit où eſt preſentement l'Arcenal, &

qu'il avoit fait des ponts-levis sur les fossez de la Ville pour aller dans ses jardins. Il y logeoit encore en 1401. & y fit venir des troupes pour s'opposer aux entreprises du Duc de Bourgogne.

Cependant la guerre continuoit dans le Royaume de Naple. La mort de Charles de Duras avoit reveillé les Partisans de France; sa veuve s'étoit retirée à Cajette avec son fils Ladislas ou Lancelot, qui n'avoit que dix ans. On avoit proclamé dans Naple Louis II. fils aîné du feu Duc d'Anjou; & quoi-qu'il n'eût que douze ans, Thomas de Sanseverin, qui étoit à la tête de son parti, écrivoit continuellement, que sa presence étoit necessaire pour achever de soumettre le Royaume. Il fut resolu de l'y envoyer incessamment avec des troupes & de l'argent. Le Pape Clement VII. l'attendoit à Avignon pour le couronner Roi de Sicile; mais le Roi qui aimoit les ceremonies, voulut auparavant lui donner l'Ordre de Chevalerie, & à son frere Charles Comte du Maine. On envoya des couriers en Angleterre & en Allemagne prier les Chevaliers & les Dames de s'y trouver, & les avertir que la fête commenceroit le premier jour de Mai dans la Ville de saint Denis. 1389.
On donna aussi des sauf-conduits pour quatre mois à tous les bannis de France, afin qu'ils y pûssent venir en fureté.

Le Roi s'y rendit sur le soir, & fit observer toutes les regles de l'ancienne Chevalerie. Les

deux jeunes Princes parurent d'abord comme de ſimples Ecuyers vêtus d'une longue robe de drap gris brun ſans aucun ornement ; on leur mit enſuite l'habit des Chevaliers, qui étoit de ſoie vermeille fourée *de menu vair* ou petit gris, la robe trainante taillée en rond, & le manteau fait en maniere de châpe ſans chaperon. Le Roi de Sicile étoit mené par le Duc de Bourgogne à droite, & par le Duc de Touraine à gauche. Le Duc de Bourbon, & Pierre Prince de Navarre conduiſoient le Comte du Maine. Aprés la priere faite devant l'Autel des Martyrs, on alla ſouper à la ſalle Royale. Le Roi fit mettre à ſa droite la Reine de Sicile Ducheſſe Doüairiere d'Anjou, les Ducs de Bourgogne & de Touraine, & le Roi d'Armenie ; & à ſa gauche prirent place le Roi de Sicile & ſon frere. Aprés le ſouper les deux jeunes Princes furent remenez à l'Egliſe pour y faire la veillée ſelon la coutume.

Le lendemain matin le Roi revêtu du Manteau Royal entra dans l'Egliſe precedé de deux Ecuyers, qui portoient deux épées nuës la garde en haut, d'où pendoient deux paires d'éperons d'or. Les deux jeunes Princes le ſuivoient. Aprés la Meſſe qui fut celebrée par l'Evêque d'Auxerre, ils ſe mirent à genoux devant le Roi, qui leur donna *la Colée* ou coup d'épée ſur le cou, & leur ceignit le baudrier de Chevalerie : le Sire de Chauvigny leur chauſſa les épe-

rons, & l'Evêque leur donna sa benediction. Aussi-tôt les trompettes sonnerent, & les Herauts crierent par trois fois : *Vive Louis Roi de Sicile, & vive Charles Comte du Maine.*

Le jour suivant destiné pour le tournois, vint-deux Chevaliers parurent dans la cour de l'Abbaye de saint Denis, l'écu vert pendu au cou avec chacun sa devise & suivi de leurs Ecuyers, qui portoient leurs armes & leurs lances. Ils étoient accompagnez de vint-deux Dames à cheval avec des robes de drap vert brodées d'or & de perles. Les principaux Chevaliers étoient le Duc de Touraine, le Duc de Bourbon, les Princes de Navarre, & de Bar; Renaud de Roie, Nantouïllet, Jury, la Roche, Savoisy, Chambrillac, Beauchamp, d'Enneval, Rivery, Beaurevoir, Craon, Boissai, Harpedane & Guj de la Rochefoucaud, Chevalier fameux depuis le combat de Bordeaux, *où*, selon Froissart, *il avoit été accompagné par deux cens Gentils-hommes tous de son lignage.* La Comtesse de Saint Pol sœur du Roi d'Angleterre menoit les Dames, entre lesquelles on remarquoit les Dames de Coucy, de Beausaut, de Brie, de la Riviere, de Breteuil, de Hesseville, de la Choletiere, de Ferriere, de Preaux, des Bordes, des Barres, de Soyecourt, de Quitry, de Mailly, du Boulai, de Precy, de Chivré, de Saint-Simon & de Saint-Saulieu. Elles étoient toutes couvertes de pierreries, & le Roi dans le chois

qu'il en avoit fait, avoit eu égard à la beauté aussi-bien qu'à la naissance. Les Chevaliers entrerent dans la lice au son des trompettes, & les Dames s'allerent placer sur un theatre d'où elles pouvoient juger de la valeur & de l'adresse des combattans. La Reine de Naple y étoit déja & fit des presens à quelques Chevaliers. Elle étoit magnifique & bonne menagere ; & depuis la mort de son mari, qui lui avoit laissé de grandes terres en France & de grandes dettes, elle avoit nettoyé ses affaires en gagnant ou en accommodant ses procés, qu'elle poursuivoit vivement. Le tournoi finit avec la journée, les courses furent belles, les prix fort riches, & les Etrangers y admirerent la magnificence & la galanterie Françoises.

Le Roi aimoit fort les tournois, les courses de bague & les combats à la barriere, parce qu'il étoit aussi adroit & plus fort que pas-un de ses Courtisans; & comme ces sortes de divertissemens se faisoient ordinairement dans la place de la Couture sainte Catherine, il souhaitta que le Comte d'Alençon lui cedât une maison qu'il y avoit, afin d'y changer d'habit & d'armes plus commodement, qu'à l'Hôtel de Saint Pol. Le Comte fit d'abord la chose de mauvaise grace, exigeant par écrit que le Roi l'en recompenseroit; mais ensuite mieux conseillé, il en fit une donation pure & simple.

*Mss de R. Reg 59.*

Quelques jours aprés le tournoi, il y eut une

autre ceremonie, ce fut le Service du Connestable du Guesclin, que le Roi fit faire avec une dépense extraordinaire, quoi-qu'on l'eût déja fait du vivant du feu Roi ; mais il disoit qu'on ne pouvoit trop honorer la memoire des grands Capitaines.

On avoit élevé au milieu du chœur de saint Denis, une Chapelle ardente aux armes du défunt, qui étoient d'argent à l'aigle Imperiale de sable. Le deuil fut mené par le Connestable de Clisson, & par les Maréchaux de Sancerre & de Blainville. L'Evêque d'Auxerre qui celebroit la Messe, dêcendit à l'offertoire à la porte du Chœur, le Roi l'accompagnant. Parurent aussi-tôt quatre Chevaliers armez de toutes pieces sur des chevaux caparaçonnez aux armes du feu Connestable ; & portant ses banieres autrefois si redoutables aux ennemis de la France. L'Evêque mit les mains sur la tête des chevaux, & donna la paix à baiser au Connestable de Clisson & aux deux Maréchaux de France. Vinrent ensuite le Duc de Touraine, le Comte de Nevers & le Prince de Navarre, l'épée nuë à la main, & ils furent suivis de toute la Noblesse en deuil. Aprés l'offrande l'Evêque prononça l'Oraison funebre, il prit pour texte : *Son nom a volé jusqu'aux extremitez de la terre*, & finit en recommandant aux prieres de l'Assemblée, *l'ame du fidele Chevalier Messire Bertrand.*

Le Roi n'avoit pas fini une ceremonie, qu'il

en vouloit recommencer une autre. Il vouloit que la Reine fît son entrée dans Paris & y fût couronnée solemnellement. Il alla à Melun pour donner le temps aux Bourgeois de Paris de faire des arcs de triomphe, & y maria le Duc de Touraine son frere avec Valentine sa cousine germaine, fille de Jean Galeas Visconti Seigneur de Milan, & d'Isabeau de France fille du Roi Jean & tante du Roi. Il falut obtenir une dispense du Pape. Galeas en épousant une Princesse de la Maison de France s'étoit maintenu dans sa nouvelle domination, & par son habileté encore plus que par sa valeur, il avoit fort augmenté son Etat aux dépens de la Republique de Florence & de ses autres voisins. Il fit aprés le mariage un traité avec le Roi, & promit *être son bon & loyal ami & du Royaume, & le servir contre tous, fors le Pape, le Roi des Romains, le Comte de Savoye, qu'il appelle son fils, & les Communautez de Pise & de Sienne*. Les articles du mariage avoient été signez deux ans auparavant, & portoient que Jean Galeas, qui y prend la qualité de Vicaire Imperial de Milan, donnoit à sa fille Valentine le Comté d'Ast en toute Souveraineté, & s'obligeoit de le faire valoir trente mille florins d'or de rente; que le lendemain des fiançailles il feroit compter au Duc de Touraine trois cens mille florins d'or, & cent cinquante mille en trois ans; que le Duc disposeroit de cent mille florins à sa volonté; que

*Mss. de S. Victor LIII.*

que les trois cens cinquante mille autres seroient déposez à Cambrai ou à Genes jusqu'à ce qu'il en eût acheté des terres. Il lui donne aussi aprés sa mort le Comté de Vertus en Champagne, & declare sa fille Valentine heritiere de tous ses Etats, en cas qu'il meure sans enfans mâles legitimes, sans qu'il en puisse disposer par testament. Il s'oblige encore de la faire conduire à ses dépens jusqu'à Mâcon, & de lui donner des habits & des pierreries suivant sa qualité. Toutes ces conditions furent executées fidelement. Le Duc de Touraine acheta dans la suite les Comtez de Blois, de Dunois & de Soissons ; & obtint du Roi pour son appanage le Duché d'Orleans, au lieu de celui de Touraine ; *mais pour lui seulement & ses hoirs mâles & décendans mâles, à la charge de retour à la Couronne à défaut d'iceux, & reservez tous les droits Royaux avec la Garde de l'Université d'Orleans.* *Reg. de la Chamb. des Comptes.* Les mêmes conditions avoient été mises dans la transaction passée entre le Roi Charles V. & Philippe Duc d'Orleans son oncle ; & depuis ce temps-là les appanages des Fils de France furent restraints aux mâles seulement. Il y avoit quelques années que le Duc de Touraine avoit été marié par Procureur à Marie fille aînée & heritiere de Louis Roi de Hongrie. L'Ambassadeur de France l'avoit épousée en son nom, &, selon Froissart, *s'étoit couché sur un lit de lés elle tout courtoisement ;* mais la Princesse avoit été

enlevée par les parens de Sigiſmond de Luxembourg Marquis de Brandebourg, qui avoit été reconnu Roi de Hongrie, & qui depuis fut encore Roi de Boheme & Empereur. L'affront étoit grand pour la France, mais il étoit difficile & même impoſſible de s'en vanger : toute la Nobleſſe du pays s'étoit declarée en faveur de Sigiſmond, & il eût falu conquerir l'Allemagne, avant que d'arriver en Hongrie.

La Reine Blanche veuve de Philippe de Valois, à qui le Roi avoit donné la conduite de l'entrée de la Reine, diſpoſa toutes choſes pour la rendre magnifique. La Reine partit de ſaint
1389. Denis le 22. du mois d'Aouſt dans une litiere découverte; ſa robe étoit de ſoie ſemée de fleurs de lis d'or. Les Ducheſſes de Bourgogne & de Berri & celle de Bar, qui étoit fille du Roi Charles V. étoient chacune dans un char fort doré. La Reine Jeanne d'Evreux, veuve du Roi Charles le Bel étoit dans une litiere couverte. La ſeule Ducheſſe de Touraine voulut être ſur un Palefroi couvert de houſſes en broderie d'or. Les Ducs de Berri, de Bourgogne, de Touraine & de Bourbon marchoient devant. La Reine fut complimentée au village de la Chapelle par le Duc de Loraine & par le Comte d'Oſtrevant. Elle trouva ſur le chemin deux haies, l'une des Bourgeois de Paris tous vêtus de vert, & l'autre des Officiers de la Maiſon du Roi, & de celle des Princes tous vêtus de rou-

ge. Quand on fut devant saint Lazare, la Reine & les Duchesses mirent sur leur tête des couronnes d'or & de pierreries, & les Princes mirent pied à terre, & se rangerent des deux côtez de la litiere. On entra dans la Ville où la joie parut extraordinaire. Il y avoit à chaque carrefour des theatres où de jeunes enfans representoient des histoires du vieux Testament, la musique se faisoit entendre, & l'on voyoit couler par tout des fontaines de vin & de lait. On trouva dans la ruë saint Denis autour de la fontaine douze filles fort belles & fort parées, qui donnoient à boire aux passans dans des coupes d'or. La Reine les regarda toutes l'une aprés l'autre, & voulut savoir leurs noms. On passa ensuite sous un ciel de drap d'or & d'azur, sous lequel il y avoit de petits anges, dont deux se détacherent pour venir poser une couronne d'or sur la tête de la Reine, en chantant ces vers :

*Dame enclose entre fleurs de lis,*
*Reine étes-vous du Paradis*
*De France, & de tout le Païs,*
*Nous en r'allons en Paradis.*

Ils remonterent aussi-tôt dans leur ciel, & chanterent avec les autres enfans de chœur. *Devant le Châtelet*, dit la Cronique de saint Denis, *y avoit un beau lit tendu ordené de tapisserie d'azur à fleurs de lis d'or, & au milieu avoit un*

*Cerf bien grand tout blanc, les cornes dorées, une couronne d'or au col, & étoit tellement composé, qu'il y avoit un homme, qu'on ne veoit point, qui lui faisoit remuer les yeux & tous les membres, & au col les armes du Roi penduës; c'est assavoir l'Ecu d'azur à trois fleurs de lis d'or. Au Roi fut rapporté qu'on faisoit lesdites preparations, & dit à Savoisy: Savoisy je te prie, que tu montes sur mon bon cheval, & monterai derriere toi, & nous habillons tellement, qu'on ne nous cognoisse point, & allons voir l'entrée de ma femme. Si fit Savoisy ce que le Roi lui avoit commandé; & ainsi s'en allerent par la Ville en divers lieux, & se avancerent pour venir au Châtelet à l'heure que la Reine passoit, où y avoit moult de peuple & gran' presse. Et y avoit foison de Sergens à grosses boulaies, lesquels pour deffendre la presse, qu'on ne fist violence au lit où étoit le Cerf, frapoient d'un côté & d'autre de leurs boulaies bien & fort, & se efforçoient toujours d'approcher le Roi & Savoisy. Et les Sergens, qui ne cognoissoient mie le Roi ne Savoisy, frapoient de leurs boulaies dessus, & en eut le Roi plusieurs horions sur les épaules bien assis; & au soir en la presence des Dames & Damoiselles fut la chose recitée, & s'en commença l'en bien à farcer, & le Roi même se farçoit des horions qu'avoit receus.*

Toutes les ruës étoient tapissées, & même le grand pont de Paris, qu'on a depuis appellé le pont Nôtre-Dame, étoit couvert tout du long

d'un drap bleu à fleurs de lis d'or. La Cavalcade tourna à gauche pour aller à l'Eglise de Nôtre-Dame, il étoit déja nuit. On vit alors un Genois en l'air tenant un flambeau allumé à chaque main. Il y avoit une corde tenduë depuis le haut des tours Nôtre-Dame jusque sur la plus haute maison du pont saint Michel, & il dansoit sur la corde bien au dessus de toutes les maisons avec une adresse & une hardiesse merveilleuses. La Reine trouva à la porte de l'Eglise l'Evêque & son Clergé ; elle alla au grand Autel, & y offrit la couronne d'or que les deux petits Anges lui avoient mise sur la tête. Il étoit déja tard, quand elle arriva au Palais.

Le lendemain elle fut couronnée dans la Sainte Chapelle avec les ceremonies ordinaires, & le festin Royal se fit dans la grand' Sale du Palais. Le Roi & la Reine la couronne en tête mangerent sur la table de marbre destinée à de pareilles fêtes, & firent manger avec eux l'Archevêque de Rouën, les Evêques de Langres & de Noyon, le Roi d'Armenie, les Duchesses de Berri, de Bourgogne & de Touraine, la Comtesse de Nevers, les Dames de Coucy & de la Tremoille & la Demoiselle d'Harcourt. Toutes les autres Dames & Demoiselles au nombre de cinq cens furent servies à des tables rangées autour de la grand' Salle. On donna pour entremets ou divertissement le siege de Troie, où aprés un combat, qui fit

grand plaisir aux spectateurs, on vit les Troyens vaincus & les Grecs victorieux.

Le même soir les Bourgeois de Paris apporterent au Roi selon la coutume des presens magnifiques, c'étoit des vases d'or. Ils se mirent à genous devant le Roi : *Tres-chier Sire & noble Roy*, lui dirent-ils, *vos Bourgeois de la Ville de Paris vous presentent les joyaux, qui cy sont :* *Gran-merci, bonnes gens*, répondit le Roi, *ils sont biaux & riches.* Ils allerent ensuite chez la Reine, & lui porterent des pots & des flaçons d'or encore plus magnifiques, qui furent presentez par deux hommes, l'un vétu en ours & l'autre en licorne. Le troisiéme jour fut employé aux tournois. Les Chevaliers du dedans ou les tenans, étoient trente, & avoient pour devise un soleil d'or, qui étoit la devise du Roi. Les Ducs de Berri, de Bourgogne & de Bourbon, le Connestable de Clisson, l'Amiral de Vienne, le Bâtard de Flandre, Barbançon, la Rochefoucaud, Renaud de Roie & Nantouillet se faisoient remarquer entre les autres. Le Roi voulut être des Chevaliers du dehors ou des assaillans, & fut suivi du Sire de Coucy, du Comte d'Ostrevant & de tous les Etrangers. Les courses furent fort belles, on fit des combats à la barriere, & par le jugement des Dames le prix pour les Chevaliers du dedans fut adjugé au Bâtard de Flandre, frere de la Duchesse de Bourgogne ; & celui pour les Cheva-

Cr. de S. Denis.

liers du dehors fut adjugé au Roi, sans que la complaisance y eût aucune part; sa force & son adresse l'ayant fait remarquer pendant toute la journée. Les acclamations furent grandes, les Courtisans s'épuiserent en loüanges, on le loüa en public; mais les vieux Seigneurs chagrins se plaignirent en particulier, qu'il conservât si peu la gravité necessaire à la Majesté Royale.

Tant de fêtes magnifiques ne se pouvoient pas faire sans dépense. Le Roi emporté par son naturel liberal jusqu'à la prodigalité commença à oublier peu à peu ses premieres resolutions, & fut obligé à rétablir les imposts & à faire quelque changement dans les monoies. Il emprunta aussi du Clergé des sommes considerables, qui furent bien-tôt dissipées par les dons excessifs qu'il faisoit à ses favoris ou à ceux qui lui rendoient le moindre service. Les Officiers de la Chambre des Comptes s'opposoient souvent à la verification, ou mettoient sur les registres ces mots. *Il a trop eu, soit recouvré*, afin de s'en servir en temps & lieu. Enfin on poussa si loin le Clergé & l'Université, qu'il pensa y avoir une sedition. Les Docteurs & Professeurs en Theologie, en Droit & en Medecine avoient toujours été exempts des charges publiques. On vouloit les y soumettre, ils resisterent, fermerent leurs classes & firent cesser par tout les études. Les Etrangers s'en retournoient dans leur païs; le petit peuple com-

mença à murmurer ; on fit au Roi des deputations, il écouta & fut touché. Le Recteur eloquent & bien preparé le harangua, & les Courtisans furent les premiers à lui conseiller de ne point donner d'atteinte aux privileges de l'Eglise, encore moins à ceux de l'Université la chere fille des Rois. Elle étoit alors en grand credit, la capacité des Maîtres & le nombre des Ecoliers la rendoient celebre. On y enseignoit le Latin, le Grec, l'Arabe, le Chaldeen & l'Hebreu, & tout le Clergé de France avoit été instruit dans ses Ecoles. Elle osoit souvent faire des remontrances aux Princes, & se mêler peut-être un peu trop du gouvernement de l'Etat ; car lors qu'on ne lui accordoit pas ses demandes, on voyoit tout d'un coup les Colleges fermez & les Leçons cessées, ce qui faisoit crier le peuple. Ainsi le Recteur faisoit figure, & il faloit conter avec lui.

On se plaignoit aussi que les Huissiers de la Chambre du Roi, & quelques autres Officiers de sa Maison alloient souvent au Parlement recommander des affaires de sa part, pour en empêcher ou en precipiter le jugement ; & que sous divers pretextes, des particuliers obtenoient par surprise ou par importunité des Lettres de cachet, qui arrêtoient le cours ordinaire de la Justice. Le Roi pour remedier à ces desordres fit expedier en faveur du Parlement des Lettres Patentes, par lesquelles il défend aux

*Reg. du Parl.*

Juges

Juges d'avoir aucun égard à de semblables Lettres de cachet,& encore moins aux sollicitations de vive voix, si ce n'est que la raison leur en parût visible, s'en remettant à leur conscience de passer outre ou de lui faire des remontrances sur ce sujet. Ces lettres sont datées du Château du Louvre le 15. d'Aoust; & comme elles parurent fort importantes,le Parlement les reçut avec joie & les fit publier & enregistrer le 27. du même mois.

Le 15. d'Octobre le Pape Urbain VI. mourut 1389. à Rome aprés avoir gouverné onze ans & demi dans une perpetuelle agitation. Il excommunia la Reine Jeanne de Naple, qui avoit suivi Clement VII. & il fut cause de sa perte; mais dans la suite il se brouilla avec Charles de Duras, qui lui avoit manqué de parole en refusant le Duché de Capouë à son neveu,& l'excommunia à son tour. Il fut obligé pendant le cours de son Pontificat de se sauver tantôt à Genes, & tantôt en Sicile, toujours ferme & constant dans la mauvaise fortune, dur, inflexible & cruel dans la bonne. Un jour qu'il officioit pontificalement dans une Eglise de Genes, un inconnu lui dit à haute voix: *Urbain vous étes un Antipape*. Il lui demanda sans s'émouvoir d'où il le savoit, & l'inconnu lui ayant répondu, que c'étoit par revelation, il le fit mettre en prison les fers aux pieds, & ne le relâcha qu'aprés qu'il eut juré d'aller à Avignon faire le même

compliment à Clement. Il fut accusé d'avoir fait jetter dans la mer cinq Cardinaux, qu'il soupçonnoit d'intelligence avec ses ennemis ; mais il est loüé d'avoir fait observer la discipline de l'Eglise dans ces temps malheureux où la licence n'avoit point de bornes. On lui proposa plusieurs fois de s'accommoder avec Clement ; mais il ne voulut jamais mettre son droit en compromis, & disoit que quand il y auroit eu quelque chose à dire à son élection, elle avoit été confirmée pendant trois mois par tous les Cardinaux, & reconnuë par tous les Princes Chrêtiens, qui dans la suite n'étoient plus en droit de s'en dédire.

La mort d'Urbain VI. eût fini le schisme, si les Cardinaux qui se trouverent à Rome eussent voulu reconnoître Clement VII. mais les deux partis étoient trop animez l'un contre l'autre ; & sans songer à la paix de l'Eglise, les Cardinaux de Rome
1389. élûrent le 2. Novembre le Cardinal Pierre Tomacelli Napolitain, qui se fit appeller Boniface IX. Il gouverna l'Eglise de Rome pendant quinze ans, & témoigna publiquement qu'il vouloit finir le schisme, sans pourtant vouloir se resoudre à quitter sa dignité. Il celebra le Jubilé en 1400. avec grande magnificence, & fut le premier qui accorda les Indulgences à ceux qui visiteroient certaines Eglises dans leur païs, sans les obliger à faire le voyage de Rome. Le Pape Boniface VIII. en 1300. avoit institué le Jubilé de cent

ans en cent ans pour tous ceux qui visiteroient les Eglises de Rome pendant quinze jours. Clement VI. l'avoit réduit à cinquante ans, Paul II. à trente-cinq ans, & Sixte IV. à vingt-cinq.

Dés que Louis II. Duc d'Anjou & le Roi de Naple eut été fait Chevalier, il songea à marcher à Naple avec peu de troupes Françoises & beaucoup d'argent. Les Napolitains de son parti ne demandoient que sa presence pour achever d'y établir son autorité, & le Pape Clement VII. regardant les interêts de ce Prince comme les siens, lui promettoit de le couronner à Avignon: ce qui pouvoit beaucoup sur l'esprit de ses nouveaux sujets. Le Roi voulut l'y conduire lui-même pour visiter en passant plusieurs de ses Provinces, & juger entre les Gouverneurs, qu'on accusoit de violence & d'avarice, & les peuples toûjours soupçonnez d'insolence & de revolte. Il passa par la Bourgogne où le Duc, quoi-que mécontent, fit tout ce qu'il put pour le bien recevoir. Il vint au devant du Roi avec le Comte de Nevers son fils jusqu'à Châtillon sur Seine, & le mena à Dijon où toute la Noblesse des Provinces voisines s'étoit renduë. Il y eut huit jours durant des fêtes continuelles, des courses de bague & des combats à la barriere pendant le jour, & tous les soirs des festins & des danses: *Où étoit*, dit Froissart, *grand' foison de Dames & Damoiselles, belles, frisques & moult bien aornées, entre autres*

*les Dames de Sully, de Vergy & de Pagny.* Le Duc de Touraine étoit du voyage, & ne songeoit qu'à se réjouïr. Les Ducs de Bourgogne, de Berri & de Bourbon en étoient aussi.

Le Roi se mit sur la Saone & dêcendit à Lion, où son autorité n'étoit pas encore bien affermie. Il fut reçu à la porte de la Ville par quatre jeunes filles les plus belles du païs & fort parées, qui portoient un poële de drap d'or. Les Echevins lui firent à genous les presens ordinaires de bœufs, de moutons gras & de tonneaux de vin. Les Rois de France depuis l'acquisition du Dauphiné avoient peu à peu augmenté leur autorité sur la Ville de Lion. Ils y avoient acheté l'Hôtel des Dauphins, & le Bailli de Mâcon ÿ vint dans la suite tenir ses Assises. Il commença aussi à se mêler de la Police de la Ville, & fit attacher aux murailles de sa maison un cercle de fer pour mesurer les fagots. Les Archevêques qui craignirent avec raison un pareil voisin, s'y opposerent autant qu'ils pûrent ; & sous Charles V. l'Archevêque, qui se trouva Prince du Sang de la branche d'Alençon, fit rompre l'Auditoire, & chassa les Officiers du Roi ; mais ils y furent bientôt rétablis & chasserent à leur tour les Officiers de l'Archevêque. Le Roi ne demeura à Lion que quatre jours, & partit pour Avignon, les Cardinaux en corps l'attendoient sur le pont & le conduisirent à la chambre du Pape. Cle-

ment se tint gravement sur sa Chaise Pontificale, & attendit pour donner quelque signe de vie, que le Roi fût entré dans la chambre & l'eût salué profondément Il se leva alors, & le Roi s'étant approché lui baisa la main, & ensuite la bouche selon la coutume. Le Pape se remit à sa place, & fit donner au Roi un siege auprés de lui un peu plus bas que le sien. Les Ducs de Touraine, de Berri, de Bourgogne & de Bourbon s'assirent pêle mêle avec les Cardinaux. Aprés quelques complimens, on alla dîner dans une grande salle, où il y avoit plusieurs tables. *Le Pape*, selon Froissart, *s'assit tout seul à sa table & tint son état. Le Roy s'assit aussi au dessous lui à une autre table & tout seul. Les Cardinaux & les Ducs s'assirent tous par ordonnance. Si fut le dîné bel & long & bien étoffé.* On parla ensuite des affaires de l'Eglise & fort inutilement, on n'y put trouver de remede; mais le Pape pressé par le droit & par la raison, rendit au Roi plus de sept cens Benefices, dont les Officiers de la Cour Romaine s'étoient attribué la nomination, & donna à sa priere l'Archevêché de Reims à Ferri Canissel celebre Jurisconsulte.

Le premier jour de Novembre on songea au Sacre & au Couronnement de Louis II. Roi de Naple & de Sicile. Le Pape celebra la Messe avec une pompe extraordinaire, & s'étant assis dans un fauteuil le dos tourné à l'Autel aprés 1389.

l'Evangile, il appella à haute voix le Roi de Sicile. Il s'avança conduit par le Roi de France, il avoit une robe de satin blanc fourée d'hermines, & fit ses reverences de fort bonne grace. Il baisa les pieds du Pape & puis les mains, & préta l'hommage pour le Royaume de Sicile, en jurant sur les saints Evangiles d'être fidele au saint Siege & aux successeurs de saint Pierre. Ensuite le Doyen des Cardinaux Evêque d'Ostie lui mit les saintes huiles aux pieds & aux mains & sur les épaules, avec une tunique de Diacre semée de fleurs de lis aux armes de Sicile; & pendant qu'on le sacroit, le Duc de Touraine porta sur l'Autel la couronne d'or, le Prince de Bar l'épée, le Prince de Navarre la pomme d'or, & le Duc de Bourbon le sceptre, toutes pieces necessaires à son couronnement. Aprés l'Offertoire le Pape lui mit en main l'épée nuë, *qu'il brandit par trois fois*, & ensuite le sceptre à la main droite & la pomme d'or à la gauche; & enfin le Roi de France ayant pris la couronne sur l'Autel, la mit entre les mains du Pape, qui la posa sur la tête du jeune Roi. Aussi-tôt le peuple le proclama en lui souhaitant mille benedictions. Il baisa le Pape & tous les Cardinaux à la bouche selon la coutume. Dés que la Messe fut finie, on lui ôta ses habillemens de Diacre *pour lui mettre le surcot & mantel de petit velours vermeil*, & l'on passa dans la salle où le festin étoit preparé. Le Pape man-

gea seul, & les deux Rois mangerent ensemble servis par les principaux Officiers de leurs Couronnes.

Quinze jours aprés le Roi prit la resolution de passer en Languedoc, & ne voulant pas donner le chagrin au Duc de Berri de voir examiner en sa presence la conduite tyrannique qu'il y avoit tenuë, il dit à ses Oncles qu'ils pouvoient s'en retourner chez eux, & qu'il ne vouloit mener avec lui que le Duc de Touraine son frere. Les Ducs de Berri & de Bourgogne furent fort piquez & obéïrent. Le Duc de Bourbon prit aussi congé; mais dés que les deux autres furent partis, on lui fit dire de demeurer & qu'on avoit besoin de ses conseils. Le Roi fut d'abord accablé de requêtes, toute la Province se plaignoit, ils disoient & prouvoient, qu'il en étoit sorti plus de dix mille familles pour s'aller établir en Arragon, & que personne n'y étoit en sureté de sa vie ni de son bien. Le Duc de Berri étoit absent. On ne le craignoit plus, & toutes ses injustices étoient revelées. Le Roi fit arréter Betisac son Tresorier, son procés lui fut fait dans les formes. On prouva qu'en plusieurs années il avoit exigé du peuple plus de trois millions de frans; mais comme il n'avoit rien fait que par l'ordre du Duc de Berri, & qu'il en avoit de bonnes décharges, ses Juges ne trouvoient pas de quoi le faire mourir: ce qui pourtant eût fait grand plai-

fit à la Province. Il y en eut un, dont les Historiens ont eu grand tort de supprimer le nom abominable, qui faisant semblant d'être ami de Betisac, lui donna avis en secret, qu'on l'alloit condamner le lendemain, & que le seul moyen de se sauver étoit de dire publiquement, qu'il n'avoit jamais cru les Mysteres de notre Religion; que cela arrêteroit tout court les procedures qui se faisoient contre lui, & que la connoissance de son affaire seroit renvoyée au Pape, qui seul a droit de juger les Heretiques. Betisac credule fit aussi-tôt sa declaration à haute voix, & la signa. On n'en vouloit pas davantage, on le traîna sur le champ dans la place publique de Beziers, tout le peuple crioit au feu.
*Fr. 4. vol. 25.* Il fut en un moment couvert de paille & de fagots: il avoit beau faire des cris pitoyables & vouloit se dédire, il fut brûlé tout vif. On trouva dans sa maison cent mil frans d'argent comptant qu'il avoit amassez pour lui en pillant au nom de son Maître: Ainsi Dieu le punit justement par une voie, qui paroissoit injuste.

Cette execution appaisa le peuple, on ne lui rendit point ce qu'on lui avoit pris, mais il fut content dans l'esperance d'un avenir plus heureux. Le Roi ôta le Gouvernement de Languedoc au Duc de Berri, & le donna au Sire de Chevreuse. Harpedane neveu du Connestable de Clisson eut ordre d'en aller porter la nouvelle au Duc, qui s'y soumit de fort mauvaise

grace,

grace, en jurant que le Conneſtable & les autres Conſeillers du Roi s'en repentiroient. Sa femme Jeanne d'Armagnac étoit morte depuis deux ans, & quoi-qu'il eût cinquante ans, il s'étoit remarié à Jeanne Comteſſe d'Auvergne & de Boulogne, qui n'en avoit que douze. Il croyoit avoir ſujet de ſe plaindre de la Cour, parce qu'il venoit de donner à la Reine une Maiſon de plaiſance au Faux-bourg ſaint Marceau, *où il y avoit*, dit la Cronique, *jardin, ſauſſaie, prés, garenne, viviers, &c*

Le Roi paſſa enſuite à Toulouſe où le Comte de Foix le vint trouver accompagné de ſix cens Chevaliers. Le Comte Gaſton Phebus étoit fort honoré & fort aimé dans ſon païs & même en Languedoc, dont il avoit eu long-temps le Gouvernement. Il fit hommage au Roi du Comté de Foix, *& donna au Duc de Touraine & au Duc de Bourbon plus de ſoixante, que courſiers, que palefrois, tous emblans, ſellez & appreſtez de tous points.* Il étoit fort magnifique, & ſon voyage qui ne fut que de quatre jours, lui conta plus de quarante mil frans, à ce que diſent les Croniques de Foix, *en feſtins & bombances.* Il retourna chez lui, & mourut peu de temps aprés ſubitement en lavant les mains. Il avoit par ſon teſtament fait le Roi ſon heritier, ſon fils unique étoit mort depuis quelques années. Nous avons rapporté ſa fin malheureuſe dans l'hiſtoire de Charles V. Jo-

*Fr. 4. vol. 28.*

bain son fils naturel s'en alla aussi-tôt au Château d'Ortais pour se saisir du tresor. Il montra au portier l'anneau & le couteau du Comte, qui étoient le signal pour faire ouvrir la porte, & se mit en devoir d'emporter l'argent; mais il trouva tous les passages fermez. Le peuple d'Ortais averti du malheur arrivé avoit pris les armes pour conserver les droits du Vicomte de Castelbon cousin germain du mort & son plus prochain heritier. Les Etats du Païs s'assemblerent peu de temps aprés, & en défererent la Souveraineté au Vicomte, qui n'osa pourtant en prendre possession. Il envoya à Paris des Ambassadeurs pour obtenir le consentement du Roi. Le Conseil étoit d'avis de réünir le Comté de Foix à la Courone, & le Duc de Berri se souvenoït avec chagrin, que le feu Comte profitant de sa passion lui avoit fait payer trente mil frans pour la nouriture & entretien de sa femme Jeanne Comtesse de Boulogne qui avoit été élevée dans le Château d'Ortais. Mais les Ambassadeurs du Vicomte lui ayant promis de lui rendre son argent, il se declara pour lui, & à sa sollicitation le Roi lui ceda ses droits par letres datées à Tours le 20. Decembre 1391. Jobain & son frere Gratien eurent quelques terres, des meubles & de l'argent.

Aprés avoir donné ses ordres à Toulouse, le Roi revint à Montpellier, *où les Dames & Damoiselles*, dit Froissart, *luy plaisoient moult gran-*

*dement.* Un soir qu'il causoit avec le Duc de Touraine : *Biau-frere,* lui dit-il, *j'ay grand desir que voye la Reine & vous belle sœur de Touraine.* Là-dessus ils parierent cinq mille frans à qui seroit le plutôt à Paris, à condition qu'ils ne meneroient chacun, qu'un valet, ou un Chevalier. Le Roi choisit le Sire de Garanciere ; & le Duc, le Sire de la Vieuville. Ils partirent le lendemain à cheval à la même heure, & marcherent nuit & jour, *hors quand ils vouloient reposer, ils se faisoient charier.* Le Duc arriva à Paris le cinquiéme jour de bonne heure. Le Roi n'y arriva que le soir, parce quen'en pouvant plus, il s'étoit couché à quarante lieuës de Paris, & avoit dormi huit heures. *Et quand son frere vit le Roy, si alla contre luy tout réjouï & dit : Monseigneur, j'ay gaigné la gageure, faites-moy payer. C'est raison,* répondit le Roi, *& le serez & le fut. Les Dames tournerent tout en ris & en ebatement ; mais bien jugerent, qu'ils avoient eu grand peine, fors tant que jeunesse de corps & de cœur leur avoit ce fait faire.* La Maison du Roi & celle du Duc de Touraine n'arriverent que plus de trois semaines aprés.

On peur juger par cette petite avanture, que le Roi n'étoit pas embarassé de sa dignité. Ses predecesseurs portoient ordinairement en temps de paix une robe fourée ou bordée d'hermines, & sur la tête une couronne d'or ou de pierreries. Et lors qu'ils alloient à la guerre, ils

avoient toujours une cotte d'armes semée de fleurs de lis, & un cercle d'or à hauts fleurons autour de leur casque. Charles VI. negligea le premier tous ces ornemens Royaux, qu'il jugeoit peu necessaires ; il se voyoit le mieux fait de ses sujets, & croyoit que sa bonne mine le distinguoit assez.

Pendant le voyage du Roi, la tréve qui duroit encore entre la France & l'Angleterre, donna lieu à trois Gentils-hommes François de faire voir à toute l'Europe leur courage & leur adresse. Ce furent Renaud de Roie, Jean le Maingre dit Boucicaut, & le Sire de Sempy. Ils assignerent *un pas d'armes* dans une plaine nommée saint Jaqueluert, entre Calais & Boulogne, & défiérent tout Chevalier, qui voudroit combatre à la lance ou à l'épée. Il y en vint plusieurs d'Angleterre & d'Allemagne, qui firent acquerir beaucoup d'honneur aux tenans. Le Comte de Derby fils du Duc de Lancastre s'y signala, les Dames y furent regalées, & tout s'y passa selon les loix de l'ancienne Chevalerie.

Ce fut à peu prés en ce temps-là que cinq Chevaliers François nommez Saintré, Mailly, Pressigny, de Beuïl & Craon, & cinq Ecuyers nommez Genlis, de Moy, Derbi, des Barres & de Clermont jurerent ensemble *une fraternité d'armes*, qui devoit durer trois ans, pendant lesquels ils combatroient à l'honneur de leurs

Dames à la lance & à l'épée, tous Chevaliers & Ecuyers de nom & d'armes *sans reprouche*. Saintré qui avoit imaginé *ce fait d'armes*, leur donna à chacun une robe de drap de ſoie brochée d'or & d'argent, un cercle d'or pour leur ſervir de ceinture, & des chapeaux en broderie chargez de plumes d'autruche. Il leur attacha lui-même ſur l'épaule gauche *des viſieres de bacinet* d'or pour les Chevaliers, & d'argent pour les Ecuyers, ce qui leur ſervoit d'*empriſe*, & marquoit leur deſſein; & les ayant fait monter ſur des chevaux blans de même taille, ils allerent tous enſemble à l'Hôtel de Saint Pol, demander au Roi là permiſſion de mettre à fin leur entrepriſe. Le Roi qui n'en avoit pas encore ouï parler, *ne fut mie bien comptant*, dit la Cronique: *Mes amis*, leur dit-il, *faites comme cil qui eſpouſe ſa couſine, puis en demande diſpenſation*. Mais les Ducs de Berri & de Bourgogne demanderent leur grace, & le Roi leur permit d'envoyer un Heraut porter *leurs Lettres d'armes* à la Cour de l'Empereur, où ils avoient deſſein d'aller. Il fit donner quatre mil écus à Saintré, & quinze cens écus à chacun de ſes compagnons. La Reine & les Princes leur firent auſſi des preſens conſiderables en étoffes de velours & de damas & en vaiſſelle d'argent. Ils allerent à Cologne, ſe battirent en champ clos contre dix Allemans, & furent ſeparez par l'ordre de l'Empereur, dans

*V. Saintré 67.*

le temps qu'ils commençoient à *gaigner du champ*. On les combla d'honneurs & de presens ; l'Empereur les fit souper avec lui, & le lendemain ils dînerent avec l'Imperatrice, & à leur retour à Paris, les Ducs de Berri & de Bourgogne suivis de toute la Cour allerent au devant d'eux.

1390. Le sixiéme de Fevrier la Reine accoucha d'un garçon, qui fut proclamé Dauphin & heritier de la Couronne. Les Parisiens qui de tout temps sont en possession de donner avec joie leurs biens & leurs vies pour la Maison Royale, firent des réjouïssances extraordinaires. Toute la Ville parut en feu pendant plusieurs jours, chaque Bourgeois faisoit un festin devant sa porte, & obligeoit les passans à boire. On dansoit dans les carrefours ; les instrumens de musique se faisoient entendre, & jusqu'aux enfans tout annonçoit la joie publique. Le Prince fut batisé à saint Paul par l'Archevêque de Sens, assisté de dix Evêques en habits Pontificaux. Le Duc de Bourgogne fut son Parrain, & la Duchesse Douairiere d'Orleans fut sa Maraine : on le nomma Charles. Le Maréchal de Sancerre portoit la salliere à la ceremonie. Le Parlement fit celebrer selon la coutume dans la grand' Salle du Palais une Messe du Saint Esprit pour remercier Dieu de la naissance du Prince. La Reine avoit déja eu un garçon nommé Charles, qui n'avoit vécu que trois mois.

Ce fut alors que le Roi promit sa fille Isabelle de France à Jean Comte de Montfort fils aîné & seul heritier du Duc de Bretagne. Il lui devoit donner en mariage cent cinquante mille frans d'or, chaque franc d'or valoit vint sols tournois ; & il fut dit qu'on en employeroit cent dix mille frans en terres propres à la femme & aux enfans, moyennant quoi elle renonceroit aux successions de pere & de mere.

Il y avoit cinq ou six mois que le Maréchal de Blainville étoit mort, & sa place n'étoit pas encore remplie. Le Roi avoit envoyé un courier au Sire de Boucicaut, qui pour la troisiéme fois étoit allé en Prusse au secours des Chevaliers Teutoniques, & lui avoit mandé de le venir trouver incessamment. Ses grans exploits de guerre & l'amitié du Roi lui firent soupçonner la verité. Il vint à Tours où la Cour étoit alors, & quoi-qu'il n'eût que vint-cinq ans, il reçut le Bâton de Maréchal dans la maison du Maréchal de Boucicaut son pere, & dans la même chambre où il étoit né. Le Duc de Bourgogne pour lui faire honneur, voulut recevoir son serment ; le Chancelier avoit accoutumé de recevoir de pareils sermens. *Il y eut grand foison de Baronie, qui tous dirent, que ledit noble office ne pouvoit estre en autre mieux employé, & grand' joye en eurent, comme de celuy qui le valoit, & qui l'avoit desservi.* Boucicaut étoit bien fait dans sa taille, plus petit que

*Hist. de Bouc.* 71.

grand, la mine haute, le visage agreable, haut en couleur, le regard fier, les cheveux noirs. Il étoit plus moderé, que son âge & ses occupations ne sembloient le comporter. Il avoit toujours un habit noir le Vendredi, & les autres jours il ne pouvoit être trop magnifique. Il jeunoit tous les Samedis, jamais on ne lui voyoit manger que d'une sorte de viande; & malgré la dépense qu'il étoit obligé de faire à la guerre, il trouva le moyen de faire bâtir les Charniers qui sont autour du Cimetiere de saint Innocent.

Quelque temps aprés arriva la malheureuse affaire de Pierre de Craon, qui fut la premiere source de tous les malheurs du Royaume. Il étoit fort consideré par sa naissance, le Roi le traitoit de cousin. Son esprit le rendoit agreable à tout le monde, & ses richesses lui tenoient souvent lieu de merite. La mort du Duc d'Anjou son Maître, qu'on l'accusoit d'avoir abandonné pour se divertir avec les courtisanes de Venise, avoit pensé le perdre. La Duchesse d'Anjou l'avoit poursuivi en Justice, & il avoit été condamné à lui rendre cent mille frans. Les Ducs de Berri & de Bourgogne le menaçoient souvent de le faire jetter par les fenêtres; mais la faveur du Duc de Touraine, qui aimoit tout ce que ses Oncles haissoient, l'avoit soutenu. Il n'eut pas la prudence de se conserver une protection si puissante, la familiarité

miliarité le perdit. Il se vouloit mêler de donner des avis au Duc de Touraine, sur la foiblesse qu'il avoit d'écouter les sorciers, qui étoient alors fort à la mode. On dit aussi qu'il avertit la Duchesse de Touraine de quelques galanteries de son mari, & que s'en étant plainte amerement, elle avoit sacrifié le secret à la reconciliation. Quoi-qu'il en soit, le Duc alla tout conter au Roi: *Monseigneur*, lui dit-il, *par la foy que je vous doi, si n'estoit pour l'honneur de vous, je le feroie occire. Non ferez*, dit le Roi, *mais qu'il vuide nostre Hostel.* Aussi-tôt le Sire de la Riviere lui alla commander de la part du Roi d'aller à sa terre de Sablé en Anjou. Il n'y fut pourtant pas, il se cacha quelques jours dans Paris ; & se prenant de sa disgrace au Connestable de Clisson, par la seule raison qu'il étoit le premier dans le Conseil, il attitra trente ou quarante coupe-jarets, qui se cacherent dix jours durant dans la ruë Charton, qu'on nomma depuis ruë des Mauvais-garçons, & l'attaqua dans la ruë saint Antoine le soir de la Fête-Dieu. Le Roi demeuroit à l'Hôtel de saint Pol. Le Connestable, qui n'avoit avec lui que deux valets sans armes, crut d'abord que c'étoit le Duc de Touraine, qui lui vouloit faire peur. *Monsieur*, lui dit-il, *mal c'est fait à vous, mais le vous pardonne, car estes jeune, & sont tous jeux en vous.* Alors Craon redoubla ses coups, en criant *à mort à mort Clisson.* Le

Cron. de S. Denis.

Conneſtable à la voix de ſon ennemi, mit l'épée à la main ; il n'avoit alors qu'une petite épée & ſe défendit *en Gentil-homme Breton.* La cuiraſſe qu'il portoit toujours ſous ſes habits, lui ſauva pluſieurs coups mortels ; mais étant tombé de ſon cheval à la porte d'un Boulanger, les aſſaſſins le crurent mort, & s'enfuirent. Le Boulanger le mit ſur ſon lit, & envoya chercher des Chirurgiens à l'Hôtel de ſaint Pol, qui n'étoit pas loin. Le Roi s'alloit mettre au lit ; mais à cette nouvelle *il ſe vêtit*, dit Froiſſart, *d'une houpelande, on lui bouta ſes ſouliers és pieds. Ses Gendarmes & Huiſſiers qui faiſoient le guet, ſaillirent avant, les torches allumées devant & derriere, & il courut à pied chez le Boulanger*, où il trouva le Conneſtable fort foible par la perte de ſon ſang. Les Chirurgiens viſiterent ſes bleſſures, & aſſurerent le Roi que dans quinze jours il pourroit monter à cheval. *Dieu en ſoit loüé*, leur répondit-il, *ce ſont riches nouvelles.* Et ſe tournant vers le Conneſtable : *Penſez de vous*, lui dit-il, *& ne vous ſouciez point de rien, oncq delit ne fut ſi cher comparé ſur les traiſtres comme cetuy ſera, car la choſe eſt mienne.* Le Conneſtable n'avoit que deux filles, l'aînée avoit épouſé le Comte de Pentievre ; & la cadette, le Vicomte de Rohan. Le bruit courut alors qu'ayant cru mourir, il avoit fait ſon teſtament, & qu'il montoit à dix-ſept cens mille frans ſans ſon patrimoine. Il

avoit une maison dans Paris, dont la Ville lui avoit fait present : on l'appelloit le grand Chantier du Temple, & depuis l'Hôtel de la Misericorde, parceque les Bourgeois ayant crié misericorde au Roi, l'avoient obtenuë à la priere du Connestable. C'est presentement l'Hôtel de Guise. Le Duc de Bourgogne, qui ne l'aimoit pas, en fit grand bruit. *En quoi diable*, disoit-il à qui vouloit l'entendre, *peut avoir ce Connestable amassé tant de florins & si grand meuble, tout ne lui vient pas de bon conquest.* Mais il se soucioit peu de pareils discours, & laissoit dire, pourvû qu'on le laissât faire.

Cependant Craon s'étoit sauvé par la porte S. Antoine. Toutes les portes de Paris avoient été abbatuës depuis la derniere sedition; & cette Ville si fiere du nombre & de la richesse de ses habitans, étoit nuit & jour ouverte comme un village. On ne laissa pas de le poursuivre jusqu'à Chartres. Le Prevost de Paris prit trois de ses gens, qui furent pendus le lendemain. Le Concierge de sa maison eut le cou coupé : *Et disoient plusieurs*, dit Froissart, *qu'on luy faisoit tort, mais pource que point n'avoit revelé la venuë de Craon, il eut icelle penitence.* Le Duc de Berri avoit été averti la veille, que Craon étoit caché dans Paris, & qu'il assembloit des gens pour assassiner le Connestable ; mais soit negligence, soit mauvaise volonté, il n'y avoit point donné d'ordre. On fit le procés à Craon par contu-

mace, il fut condamné par Sentence du Châtelet à un bannissement perpetuel, & tous ses biens furent confisquez, avec ordre de l'arrêter en quelque lieu qu'on le pût trouver, *fors lieu saint*. Le Roi donna les Terres de la Ferté-Benard & de Sablé au Duc de Touraine, & aprés la mort de la Duchesse Doüairiere d'Orleans, qu'on nommoit *Blanche l'ancienne*, il lui donna en appanage le Duché d'Orleans, dont il prit le nom.

Craon s'étoit retiré en Bretagne, où le Duc son cousin & son ami l'avoit fort bien reçû, soit qu'il eût eu lui-même quelque part à l'assassinat, comme quelques Auteurs l'en ont soupçonné, soit qu'il n'eût pas la force de refuser un azile à un ennemi du Connestable. Le Roi en ayant été averti, envoya sommer le Duc de Bretagne de lui remettre Craon entre les mains, & sur son refus il assembla son Conseil. Il n'étoit composé que du Connestable, de la Riviere & de Noyan, qui étoient toujours de même avis. On y resolut tout d'une voix de marcher en Bretagne avec l'armée. Le Roi manda aux Ducs de Berri & de Bourgogne de le venir trouver avec le plus de troupes qu'ils pourroient.

Les deux Princes, qui depuis trois ans n'avoient aucune part aux affaires, trouverent assez mauvais qu'on eût resolu la guerre sans leur participation: Ils obéïrent, mais il se firent

attendre, & n'arriverent que des derniers à la Ville du Mans, lieu du rendez-vous. Le Roi avoit besoin d'eux, il leur fit beaucoup de caresses, & rendit au Duc de Berri le Gouvernement de Languedoc, à condition qu'il traiteroit les peuples avec plus de douceur.

Cependant les troupes arrivoient de toutes parts aux environs du Mans, & chaque soldat comtoit déja sur le pillage de la Bretagne, qu'on croyoit assez n'être pas en état, ni même en volonté de resister. Le Duc protestoit qu'il ne savoit pas où étoit Craon, & offroit d'ouvrir au Roi toutes les portes de ses Villes, pourvû qu'il n'y entrât pas en ennemi. Il arriva en même temps une lettre de la Reine d'Aragon, qui mandoit au Roi, qu'un Chevalier François avoit été arrété à Barcelonne voulant passer en Afrique, qu'il refusoit de se faire connoistre, & que ce pouvoit bien être Pierre de Craon. Les Ducs de Berri & de Bourgogne opinoient là-dessus à rompre le voyage de Bretagne, mais le Connestable étoit le plus fort dans le Conseil ; & le Roi pour lui complaire sortit enfin du Mans le 5. du mois d'Aoust armé de 1392.
toutes pieces, & fit marcher l'armée du côté de Nantes. Il paroissoit depuis quelques jours réveur & chagrin, parloit d'une maniere niaise, & sembloit changé dans tout l'air de sa personne : Il avoit eu à Amiens une fiévre chaude, qui avoit eu des suites fâcheuses : Ses do-

mestiques s'en étoient apperçûs, & quelques-uns ayant peur qu'il ne tombât malade, lui proposerent de faire des remedes; mais il le prit d'un ton de Maître, & en leur disant, qu'il se portoit bien, leur fit connoître que son esprit étoit plus malade que son corps. *Me trouve*, disoit-il à ses Oncles, *assez en meilleur point travaillant que sejournant; qui me conseille autrement, n'est pas à ma plaisance.* Il marchoit à cheval dans le chaud du jour par un soleil fort ardent. *Il avoit vétu un noir Jacques de velours, qui moult l'échauffoit, & avoit toujours sur son chef un chaperon de vermeille écarlate, & un chapelet de blanches & grosses perles, que la Reine lui avoit donné au prendre congé.* Il avoit à peine fait une lieuë, lors qu'un païsan de fort mauvaise mine, & dont les habits étoient fort déchirez, se mit à le suivre, quoi-que les Gardes pussent faire pour l'éloigner, & à crier de toute sa force d'un ton effroyable: *Arrête Roi, on te va trahir.* Il arriva par malheur dans le même moment, qu'un page qui étoit derriere lui, s'endormit & laissa tomber sa lance sur le casque d'un de ses camarades. Cela fit grand bruit, l'éclat des armes augmenté par les rayons du Soleil, donna dans les yeux du Roi. Tout cela joint à la disposition melancolique où il étoit déja, troubla absolument sa raison; les vapeurs noires se rendirent maistresses. Il mit l'épée à la main en criant: *Avant avant sur ces traitres*, tua d'a-

Cron. de S. Denis.

Froiss. 4. vol. 153.

bord ce pauvre Page, qui avoit laiſſé tomber ſa lance par mégarde ; & donnant des éperons à ſon cheval, il frapoit à droit & à gauche tout ce qui ſe trouvoit à ſon paſſage. On tâchoit d'éviter ſa rencontre, mais on ne ſe défendoit pas, c'étoit le Roi. Il pourſuivoit le Duc d'Orleans, qui ſe ſauva dans le bois : Il tua le bâtard de Polignac, & trois autres Gentils-hommes, & courut plus d'une heure à travers les bataillons, les yeux égarez & ſans ſavoir ce qu'il faiſoit, juſqu'à ce que ſon épée s'étant rompuë, Guillaume Martel l'un de ſes Chambellans ſauta ſur la croupe de ſon cheval, & l'embraſſa par derriere. On le mit à terre, & enſuite ſur un chariot pour le ramener à la Ville. Il paſſa alors de la fureur à la létargie, & fut deux jours ſans mouvement entre la vie & la mort. On laiſſoit entrer tout le monde dans la chambre ; mais le Duc de Bourgogne y ayant vû les Ambaſſadeurs d'Angleterre, qui témoignoient de la joie du malheur public, ſe mit en colere contre le Sire de la Riviere premier Chambellan, qu'il n'aimoit pas d'ailleurs, & l'accuſa tout haut de les avoir fait entrer, & d'être d'intelligence avec les ennemis de l'Etat. Le bruit courut d'abord que le Roi avoit été empoiſonné & enſorcellé ; on fit de grandes perquiſitions. Ses Officiers firent un nouvel eſſai du vin qu'on lui avoit donné ; & les Medecins dépoſerent qu'il n'y avoit rien que

de naturel à son mal, & qu'ils s'en étoient apperçûs depuis long-temps. *A donc*, dit le Duc de Berri, *nous debatons pour neant, le Roi n'est empoisonné, n'ensorcellé, fors de mauvais conseil; mais de ce n'est heure de parler, mettons tout en soufrance jusqu'à autrefois.*

Froiss. 4. vol. 155.

La nouvelle de la maladie du Roi fut portée dans toutes les Provinces, & y jetta une consternation generale. Elle sembloit s'être communiquée à tout son peuple; on couroit dans les Eglises, on faisoit des pelerinages, & chacun croyoit avec raison que l'Etat étoit menacé de sa ruine. Les Bourgeois de Paris firent une Procession solemnelle, où le Chancelier & les Evêques assisterent; les Chambres du Parlement se leverent & entendirent dans la grand' Salle du Palais la Messe & le Sermon.

Mais on apprit bien-tôt que le Roi étoit revenu à lui le troisiéme jour, qu'il avoit fait un vœu à Nôtre-Dame de Chartres, & que son premier soin avoit été de faire donner des sommes considerables aux veuves ou aux parens de ceux qu'il avoit tuez dans sa fureur. Il reprit quelques jours aprés le chemin de Paris, & alla demeurer au Château de Creil sur Oise. Les Ducs de Berri & de Bourgogne, que leur naissance & leur âge mettoient à la tête des affaires, defendirent au Sire de la Riviere, au Sire de Noyan, à Montagu & à Lignac d'approcher du Roi, & mirent auprés de lui les Sires de

Mss. de R.

Roie, Garanciere & Martel. On fit à la fenêtre de sa chambre un balcon, d'où il voyoit jouër à la longue paume dans les fossez du Château ; mais le balcon étoit environné de barreaux de fer fort prés l'un de l'autre, de peur qu'il ne se precipitât. Le bon air, l'exercice moderé, & le soin des Medecins rétablirent sa santé. Les forces furent assez longtemps à lui revenir, il mangeoit peu & ne dormoit gueres. On le faisoit monter à cheval tous les jours, & il alloit voler les alloüettes. On avoit fait venir de Laon un Medecin celebre nommé Guillaume de Harselai, qui au bout de six semaines voyant le Roi en bon état, *si en fut tout réjoüy, & ce fut raison, car il avoit fait belle cure, si le rendit à son Frere & à ses Oncles Je le vous rends*, leur dit-il, *en bon arroi, qu'on se garde de le courroucier & melancolier; car encore n'est-il pas trop bien ferme de tous ses esprits, il a esté battu de trop aspre maladie :* Les Princes vouloient que ce Medecin demeurât toujours auprés du Roi ; *mais il s'en excusa trop fort, & dit, qu'il estoit un viel homme impotent, & qu'il ne pourroit souffrir l'ordonnance de la Cour.* On lui donna mille couronnes d'or, & il retourna à Laon, *où il mourut tres-riche homme, & avoit bien en finances trente mille frans, & fut en son temps le plus échars que autre qu'on sceut, & estoit toute sa plaisance tant qu'il vesquit & assembla grand foison de florins, & en sa maison ne dé-*

*Froiss. 4. vol 154.*

*pendoit tous les jours deux ſols pariſis ; mais alloit boire & manger à l'advantage, où il pouvoit.*

Ces couronnes d'or qu'on appelloit autrement écus à la couronne ou écus d'or, étoit une nouvelle monoïe que le Roi Charles VI. avoit fait batre en 1384. elles valoient dix-huit ſols piece, & vaudroient aujourd'hui ſept livres ſept ſols. Il avoit fait batre auſſi des ſaluts d'or, où la ſalutation Angelique étoit repreſentée. On ne voyoit quaſi plus de ſols, de frans, de beſans d'or, qui avoient été fabriquez ſous la premiere & ſous la ſeconde Race de nos Rois, & peu d'aignels ou moutons d'or, ou deniers d'or à l'aignel, que S. Louis avoit fait fraper. On avoit auſſi refondu la plûpart des pariſis, des lions, des pavillons & des Anges d'or de Philippe de Valois. Toutes ces vieilles monoies qui étoient à un bon titre & d'or fin, avoient ſervi à en faire de nouvelles, ſur leſquelles le Roi gagnoit peu, & ſes Officiers beaucoup. On y faiſoit tous les jours des changemens, ſelon que le beſoin d'argent preſſoit ; & les couronnes ou écus d'or, qui ne valoient d'abord que dix-huit ſols, monterent à neuf frans, & furent enſuite remiſes à vint-quatre ſols.

Cependant les troupes avoient été congediées, on ne ſongeoit plus au voyage de Bretagne, & le Roi paroiſſoit redonner toute ſa confiance à ſes Oncles, qui ne l'avoient point quitté

dans son mal. Ils songerent alors à se vanger de leurs ennemis : Le Duc de Berri étoit le plus animé. *Clisson, la Riviere & Noyan*, disoit il, *m'ont fait mourir mon bon serviteur Betisach par mauvaistié : or se gardent maintenant de moy, car les payeray de monoye forgée en mesme forge.* Le Connestable qui fut averti de leur dessein, ne voulut pas demeurer entre leurs mains, & se sauva en Bretagne ; mais la Riviere & Noyan furent arrêtez & mis dans le Château du Louvre. La Riviere qui avoit beaucoup d'amis, fut averti, & ne voulut pas se sauver. *Icy & autre part*, répondit-il à ceux qui l'en pressoient, *suis-je à la voulenté de Dieu.* On arrêta aussi le Begue de Villaines vaillant Chevalier Beausseron, qui aprés avoir été soldat toute sa vie, s'étoit avisé sur ses vieux jours de se faire Financier. Ses parens & ses amis obtinrent sa grace & il se retira en Castille, où il avoit épousé une grande heritiere, aprés y avoir long-temps fait la guerre. Les deux autres demeurerent en prison plus d'un an, menacez à toute heure de la potence. On plaignoit assez la Riviere, ses manieres douces & honnêtes lui avoient conservé malgré sa faveur l'affection des courtisans & même celle du peuple. Noyan plus grossier & plus dur étoit moins aimé. On les transfera à la Bastille, & par Sentence du Prevôt de Paris, ils furent condamnez à avoir le cou coupé ; mais le Roi l'ayant appris dans un de ses bons inter-

Froiss. 159.

vales, leur fit grace, & seulement pour contenter ses Oncles, les bannit du Royaume, & les declara incapables de posseder aucune Charge. La Duchesse de Berri sollicitoit ouvertement pour la Riviere, à qui elle croyoit avoir obligation de son mariage. Elle étoit jeune, belle & vertueuse; son mari, qui avoit cinquante ans passez, n'étoit pas en état de lui rien refuser. Le Duc de Bourgogne voulut aussi se défaire de Juvenal des Ursins Garde de la Prevôté des Marchans : Il avoit épousé une niéce de Noyan. On nomma des Commissaires pour informer contre lui, les témoins vinrent en foule. Il fut ajourné au Bois de Vincennes, & en presence du Roi il fut accusé par Andriguet Avocat au Parlement. Juvenal ayant veu par hazard l'information, que ses Commissaires avoient laissé tomber dans un cabaret, répondit sur le champ à tous les articles avec tant de force, que le Roi s'écria : *Mon Prevost des Marchands est prud'-homme*, & il fut declaré innocent. Il arriva quelque temps aprés que les témoins, qui avoient déposé contre lui, vinrent par ordre du Cardinal de Lune Legat du Pape, qui seul pouvoit leur donner l'absolution, lui demander pardon publiquement nuds
Juv. 577. en chemises, mais le visage caché. *Et le jour du Vendredy Saint il les trouva à l'entrée de l'Hostel de la Ville, & luy prierent à genouïls, que il leur vousist pardonner le dit cas, & leur demanda*

*qui ils étoient; mais ils répondirent que par leur penitence ils n'estoient point tenus de soi nommer. Lors il dit que savoit bien leurs noms, & aussi faisoit-il, car il les avoit sceu par l'information, qu'avoit veuë, & les nomma & leur pardonna.* Juvenal demeuroit alors à l'Hôtel de Ville, & c'étoit la coutume des Prevôts des Marchans, afin qu'ils fussent plus à portée de donner ordre aux affaires de la Ville. Il avoit toujours sa maison derriere saint Denis de la Chartre, où l'on a bâti depuis plusieurs maisons, qu'on appelle encore l'Hôtel des Ursins.

Olivier de Clisson ne fut pas si bien traité, on lui ôta la Charge de Connestable sous divers pretextes, & il fut condamné à une amande de cent mille marcs d'argent : *Pource que le dit de Clisson,* disent les Annales d'Aquitaine, *avoit testamenté de dix-sept cens mille livres, qui estoit bien rapé à luy.* Le Duc d'Orleans, qui l'aimoit à cause que ses Oncles le haïssoient, n'avoit aucun credit, & ne le put jamais sauver. La Charge de Connestable fut offerte au Sire de Coucy, qui la refusa par amitié pour Clisson, & fut donnée à Philippe d'Artois Comte d'Eu, Prince du Sang, qui s'étoit signalé en plusieurs occasions, particulierement au siege de Bourbourg. Il en préta serment le dernier de Decembre, & en fit expedier les Lettres suivantes :

*Je Philippe d'Artois Comte d'Eu, fais assavoir*

*que j'ai juré sur les saints Evangiles de Dieu, & en remembrance de sa Passion, que l'Office de Connestable de France je gouverneray bien & loyaument. Je deffendray Monseigneur le Roy, son Royaume & ses Sujets tant comme je vivray, ne donneray aux ennemis de l'Estat confort ne aide en couvert ne en appert ; mais leur porteray tout le grief & dommage que pourray, sans aucune feinte ou dissimulation. Et avec ce, le fait de Justice qui appartient à mon Office, je feray & feray faire bien & loyaument aussi-bien au pauvre comme au riche sans faveur ou acception de personne.*

La Princesse Marie fille du Duc de Berri & veuve du Comte de Blois épousa le nouveau Connestable, & aprés sa mort n'ayant point eu d'enfans de ses deux premiers maris, elle se remaria en troisiémes noces au Comte de Clermont fils aîné du Duc de Bourbon, à qui elle porta en dot le Duché d'Auvergne & le Comté de Montpensier.

Clisson quitta les marques de Connestable. Les Charges de la Couronne n'étoient pas alors à vie. Les Rois ou leurs Favoris les donnoient ou les ôtoient à leur volonté, quoi que ce ne fût pas la coutume de les ôter à ceux qui faisoient bien leur devoir. Clisson ne perdit pas courage, & se défendit contre toutes les forces du Duc de Bretagne, qui croyoit l'accabler d'abord. Ses places étoient bien munies, & son gendre le Comte de Pentievre avoit encore

des Partisans, outre que le Duc d'Orleans son ancien ami, lui envoyoit de temps en temps des troupes & de l'argent. Cette petite guerre dura trois ans, les Seigneurs de Bretagne ne s'en voulant point mêler. Enfin le Duc fit proposer à Clisson une entrevûë, & lui envoya son fils aîné en otage pour sa sureté. Clisson répondit par une plus grande honnêteté, vint trouver le Duc, lui ramena son fils & s'accommoda avec lui de bonne foi. La reconciliation fut sincere de part & d'autre, ils s'estimoient mutuellement, & jusqu'à la mort ils vécurent dans une grande amitié. Le Duc même en allant à la Cour pour le mariage de son fils aîné avec la fille du Roi, laissa à Clisson la conduite de son Etat, & la garde de ses Enfans.

Cependant la santé du Roi sembloit s'affermir de plus en plus, il montoit à cheval, & alloit à la chasse, il raisonnoit fort juste, & s'il n'aimoit pas à entendre parler d'affaires, on s'en prenoit à sa paresse naturelle plutôt qu'à sa maladie. Il ne laissa pas de faire publier une Declaration sur la majorité des Rois, où reprenant toutes les raisons qui avoient obligé le Roi Charles le Sage à declarer les Rois majeurs à treize ans & un jour, il confirme sans y rien changer la Declaration *du Roy son tres-chier Seigneur & Pere. Et avons*, dit-il, *agreable, loüons & approuvons pour Nous, nos hoirs & successeurs, voulons & ordenons & decernons que perpetuellement*

*les dittes Lettres ſoient tenuës, gardées, enterinées & accomplies, toutes fois que les cas y écheront, ſans les enfraindre ne faire ou venir aucunement à l'encontre du contenu en icelles.* Donné à Paris au mois de Novembre 1392. & de nôtre Regne le treiziéme. Il alla au Parlement le 3. de Decembre ſuivant tenir ſon lit de Juſtice, & y fit publier & enregiſtrer ſon Ordonnance ſur la majorité des Rois. Il y fut accompagné du Roi d'Armenie & des Ducs de Berri, de Bourgogne & de Bourbon. Il fit auſſi ſon teſtament, par lequel il donne la tutelle de ſes Enfans & la Regence du Royaume à la Reine Iſabeau de Baviere ſa femme, aux Ducs de Berri, de Bourgogne & de Bourbon ſes Oncles, & à Louis Duc de Baviere ſon beaufrere, avec un Conſeil composé de trois Evêques, de ſix Gentils-hommes & de trois Avocats. Il n'y fait aucune mention du Duc d'Orleans ſon frere, & pour la nourriture & entretien de ſes Enfans, il aſſigne le revenu du Duché de Normandie avec celui de Melun & de Senlis.

La Cour étoit alors partagée en deux factions; les Ducs de Berri & de Bourgogne qui s'accordoient fort bien enſemble, avoient le plus de credit à cauſe de leur âge & de leur experience; mais le Duc d'Orleans étoit toujours d'un avis contraire au leur, & quoi-que fort jeune, il n'en étoit pas moins ambitieux. Il ſe flatoit qu'étant Frere du Roi, il devoit avoir plus de

part

part au gouvernement. Valentine de Milan sa femme l'entretenoit dans ces pensées ; & comme elle avoit beaucoup d'esprit, de finesse & de complaisance, elle avoit pris empire sur l'esprit du Roi, & le tournoit à sa volonté. Attentive à tout ce qui pouvoit lui plaire, elle lui preparoit à toute heure des plaisirs nouveaux. Les Bals, les mascarades, la musique, les danses se succedoient tour à tour ; & dans toutes ces parties de divertissement, elle faisoit le premier personage. Ses manieres insinuantes l'avoient renduë necessaire, & principalement lors que le Roi étoit malade, & que ses accés lui prenoient. Il perdoit alors toute connoissance, entroit en fureur, ou sembloit un enfant ; & la seule Duchesse d'Orleans pouvoit lui faire prendre de la nouriture ou des remedes.

La Duchesse de Bourgogne soufroit impatiemment cette preference. Sa naissance beaucoup plus illustre que celle de Valentine, & toutes les Souverainetez dont elle étoit heritiere, lui enfloient le cœur ; & quoi-qu'elle ne fût pas si bien-faite de sa personne ni d'une humeur si complaisante, ces petits défauts échapant ordinairement à l'amour propre, elle ne voyoit en elle, que des raisons qui condamnoient le procedé du Roi. L'esprit aigri de l'injustice, qu'elle pretendoit lui être faite, elle ne songeoit qu'à chagriner la Duchesse d'Orleans, & se servoit tous les jours imperieusement du

droit qu'elle avoit de la preceder. Les Oncles des Rois passoient alors devant les Freres, quoique la succession fût bien observée, & que les Freres eussent toujours succedé à l'exclusion des Oncles ; mais on portoit ce respect à l'âge & à l'experience qui rendoit les Oncles plus considerez, parce qu'ils étoient d'ordinaire plus capables du gouvernement. L'antipatie & la haine des femmes passa peu à peu dans le cœur des maris, elles leur soufloient continuellement les passions vives d'ambition ou de vangeance, dont elles étoient animées ; & ce fut la premiere source de division entre les Maisons d'Orleans & de Bourgogne.

Les choses en étoient-là, le Roi se portoit assez bien, & venoit de donner deux mille cinq cens frans de gratification à Renaud Freron son premier Phisicien ou Medecin, lors qu'un accident imprevû le fit retomber plus malade
1393. que jamais. Le 29. de Janvier la Reine maria une de ses Dames. La fête se fit au Faux-bourg saint Marcel à l'Hôtel de la Reine Blanche, veuve du Roi Philippe de Valois. Le Roi y vint en masque avec le Comte de Joigny, Jobain fils naturel de Gaston Phebus Comte de Foix, le fils du Comte de Valentinois, Nantoüillet & Guisai l'un de ses Ecuyers. Ils étoient vétus en Sauvages, & leurs habits étoient de lin colé sur toile avec de la poix & des étoupes pour figurer du poil. En entrant dans la sale le Roi s'alla

mettre auprés de la Duchesse de Berri sa tante, qui étoit la plus belle de l'assemblée & la plus jeune. Elle eut envie de le connoître, le voyant si grand & si bien fait: *Vous ne m'échaperez*, lui dit-elle, *tant que sauray vostre nom*, & l'arréta auprés d'elle, pendant que les cinq autres masques commençoient la Morisque, qui étoit une danse à la mode. Ils étoient si bien déguisez, que personne ne les connoissoit : le Duc d'Orleans impatient prit à la main un flambeau allumé pour tâcher de les connoître, il l'approcha si prés d'un de ces habits poissez, qu'il y mit le feu. L'un le communiqua à l'autre, & dans un instant la sale fut pleine de flâme & de fumée. On s'étouffoit à la porte pour en sortir. Le Bâtard de Foix, qui brûloit tout vivant, crioit à haute voix: *Sauvez le Roy, sauvez le Roy*. Ce fut la Duchesse de Berri, qui le sauva en le cachant sous ses longues robes. Nantoüillet tout flamboyant s'alla jetter dans une cuvette pleine d'eau; les quatre autres Sauvages eurent les entrailles à demi brûlées, & moururent quelques jours aprés. On ne savoit qui avoit fait le mal, mais le Duc d'Orleans s'en accusa lui-même ; & pour expier une faute presque innocente, il fit bâtir la Chapelle d'Orleans dans l'Eglise des Celestins de Paris, & y fonda des prieres pour l'ame de ceux à qui il avoit donné la mort. Il y établit depuis la sepulture des Princes de sa Maison.

Le danger que le Roi avoit couru, & la vûë de ces jeunes Seigneurs qui brûloient tout vivans, ſans qu'on les pût ſecourir, fraperent ſon imagination ſi fortement, qu'il retomba dans ſon mal, & fut quelques jours ſans ſe connoître. Ce n'étoit pas la premiere maſcarade où il avoit couru fortune de la vie. En 1389. une Dame que la Reine aimoit fort, & qu'elle appelloit toujours Caterine, ſe remaria en quatriémes nôces ; & comme c'étoit la coutume, lorſque les veuves ſe remarioient de les regaler le ſoir d'une muſique de cuiſine, qu'on appelloit *Charivari*, Caterine ne fut pas épargnée. Mais le Charivari ayant été chargé à coups de bâtons par les Officiers de la Reine, le Roi qui s'étoit mis dans la foule pour en avoir le plaiſir, fut chargé comme les autres, & ne ſe fit point connoître.

*Mſſ. de M. Rouſſeau. 5. vol.*

Quand la ſanté lui fut un peu revenuë, il alla en pelerinage à Montmartre. Il étoit ſeul à cheval à cauſe de ſa foibleſſe ; ſon Frere, ſes Oncles, tous les Princes du Sang & les principaux Seigneurs de la Cour le ſuivoient à pied & nuds pieds. Il alla demeurer à Amiens, pendant que les Ducs de Berri & de Bourgogne allerent à Lelinghem auprés de Boulogne conferer avec les Ducs de Lancaſtre & de Gloceſtre, pour tâcher de faire la paix qu'on ſouhaitoit également en France & en Angleterre. Ils y travaillerent trois ſemaines, & ſignerent un

*Mſſ. de R.*

traité ſecret, qui devoit être ratifié par les deux Rois ; mais comme le Roi retomba malade, & fut plus de ſix mois ſans pouvoir donner aucun ordre, le Roi d'Angleterre ſe voulut ſervir de la conjoncture, & demanda des conditions plus hautes, qu'on lui refuſa.

Le mal du Roi commençoit peu à peu, l'eſprit lui baiſſoit, il diſoit des choſes ſans raiſon, & faiſoit des actions indignes de la Majeſté Royale. Le mal de l'eſprit paſſoit enſuite au corps : il perdoit l'un aprés l'autre l'uſage de tous ſes ſens, tantôt il pleuroit & d'autres fois il faiſoit des cris effroyables. Les accés de ſa maladie étoient fort differens, il ne connoiſſoit perſonne, ni Freres, ni Oncles, ni même la Reine ſa femme, qu'il repouſſoit rudement & avec des paroles dures, quand elle vouloit lui rendre quelque petit ſervice. La Reine qui l'aimoit tendrement, étoit au deſeſpoir ; mais elle ſe ſeroit conſolée, ſi ſon averſion avoit été generale. Il connoiſſoit toujours la Ducheſſe d'Orleans, l'alloit voir à toute heure & l'appelloit ſa chere ſœur. C'eſt ce qui fit courre le bruit qu'elle l'avoit enſorcellé. Les Lombars au milieu deſquels la Ducheſſe avoit été élevée, étoient alors accuſez d'avoir beaucoup de commerce avec les eſprits Aëriens. D'ailleurs le peuple reprochoit au Duc d'Orleans, qu'il hantoit des magiciens ; & il étoit vrai que toute ſorte de gens étoient bien venus chez lui,

pourvû qu'ils promissent de lui faire voir des choses extraordinaires. La Duchesse d'Orleans étoit aimable, insinuante, flateuse : elle pouvoit plaire au Roi sans magie. On accusa son mari dans la suite d'avoir aussi enforcellé la Reine, & peut-être n'étoit-il pas plus grand magicien que sa femme.

La maladie du Roi & ses débauches continuelles, dés qu'il se portoit mieux, avoient mis un grand desordre parmi les Courtisans : son exemple sembloit les autoriser à tout. Il lui prenoit de temps en temps des accés de frenesie, qui duroient plus ou moins selon la saison. Les grandes chaleurs lui étoient fort contraires, il étoit alors incapable de tout ; mais quand ses accés étoient passez, ses Oncles qui vouloient toujours gouverner sous son nom, l'empéchoient de s'appliquer aux affaires, & ne lui proposoient que des parties de plaisir. Les dépenses du Roi, & à proportion celles des Courtisans, étoient excessives ; & pour y subvenir, ils avoient recours au jeu, moyen plus promt à ce qu'il leur sembloit & plus facile d'avoir de l'argent. La plûpart au lieu d'y trouver cette agreable abondance qu'ils s'étoient figurée, y trouvoient leur ruine. Les fils de famille mangeoient la succession de leur pere, avant qu'elle fût échuë. Ils ne vouloient jouër qu'aux dez & autres jeux de hazard, qui vont vîte ; au desespoir, quand ils n'avoient ni perdu ni ga-

gné. On negligeoit tous les exercices du corps. Enfin le desordre alla si loin, que les Princes furent obligez d'y remedier par une Ordonnance, qu'ils firent publier au nom du Roi. Elle portoit défense de jouër à tous les jeux de hazard, ne permettant que l'arc & l'arbalête. On y obéït dans les Provinces, les enfans y devinrent plus adroits que les Anglois même qui s'y étoient exercez de tout temps; mais on vécut à l'ordinaire à Paris, les Reglemens ne s'executant à la Cour que quand il plaît au Roi de commencer par lui-même à les executer.

L'Edit contre les Juifs fit moins de bruit & eut plus de suite. On les avoit déja chassez de France cinq ou six fois, mais ils demeuroient toujours en donnant de grosses sommes d'argent aux Princes & aux Favoris. On les bannit du Royaume à perpetuité à cause qu'ils violoient toutes les Ordonnances, & qu'ils ruinoient le peuple par des usures énormes. Le Roi défendit de les maltraiter en leurs personnes, & ordonna qu'on feroit un inventaire exact de leur bien, que tous ceux qui leur devoient les payeroient incessamment, & que dans un mois ils sortiroient de Paris, & dans trois du Royaume. L'Ordonnance fut executée à la rigueur, & tout ce qu'ils ne purent pas emporter fut confisqué. On trouva dans une maison au Faux-bourg saint Denis cent quatorze volumes de la Bible, & du Talmud, que les

*Mss. de M. R. reg 59.*

Tresoriers de France firent porter à la Biblioteque du Louvre, & qui furent délivrez à Gilles Malet Maiſtre d'Hôtel du Roi & ſon Bibliotequaire. La Biblioteque du Roi étoit au Louvre dans la tour dite *de la Librairie*. Le Roi Charles le Sage, qui aimoit les livres & ceux qui les faiſoient, en avoit eu grand ſoin. Il y avoit aux fenêtres des barreaux de fer, du fil d'archal & des vitres peintes : une lampe d'argent pendoit à la voute, & tous les ſoirs on y allumoit trente petits chandeliers. Mais le Roi Charles VI. étant toujours malade, ou ne ſongeant qu'à courre la bague, les lettres étoient negligées, pour ne pas dire mépriſées ; juſque-là qu'aprés la mort du Roi, la Biblioteque fut venduë au Duc de Betfort la ſomme de douze cens livres, qui fut délivrée à Pierre de Jury Entrepreneur du Mauſolée de Charles VI. & d'Iſabeau de Baviere.

L'année ſuivante Pierre de Leſclat Prevôt de Paris, Roger Maugier & Simon de Nanterre, Conſeillers au Parlement furent nommez Commiſſaires pour examiner encore les affaires des Juifs, & firent brûler toutes les obligations qui ſe trouverent en leur faveur, ſans avoir aucun égard à ce qui pouvoit leur être dû legitimement. Il y en eut ſept convaincus d'avoir voulu donner de l'argent à un Juif converti, pour lui faire abjurer le Chriſtianiſme. Ils furent condamnez à payer dix-huit mille frans d'or, qu'on

employa

employa à bâtir un pont entre la ruë saint Jaques & l'Hôtel-Dieu, & c'est ce qu'on appelle le Petit-pont. Le Roi y mit la premiere pierre, mais il fut emporté par les eaux pour la septiéme fois en 1407. & rebâti le dixiéme Septembre 1409.

La Police qu'on tâchoit d'établir dans le Royaume, n'empéchoit pas le Conseil de songer aux alliances étrangeres. Le Roi envoya en Castille Robinet de Braquemont, & le chargea de donner son Ordre à quelques Seigneurs du pays. Il lui mit entre les mains à cette intention treize Coliers d'or & seize d'argent, qu'il devoit distribuer à son arrivée à Tolede.

*N. de God. sur Ch. VI.*

Ce fut en ce temps-là que le Maréchal de Boucicaut épousa Antoinette de Beaufort, fille unique & heritiere de Raimond de Beaufort Vicomte de Turenne, neveu du Pape Gregoire XI. Elle eut pour sa dot le Comté d'Alais, & l'année suivante son pere lui donna le Comté de Beaufort en Anjou, dont Boucicaut fit hommage en 1400. à Louis II. Roi de Naple & Duc d'Anjou. Il en eut aussi le Vicomté de Turenne, mais comme son fils unique mourut fort jeune, le Vicomté de Turenne revint à Eleonor de Beaufort femme du Sire de Beaujeu ; & depuis cette grande Terre qui a presque tous les droits de souveraineté, passa par mariage dans la Maison de la Tour d'Auvergne. La Baronie de Canillac, le Comté d'A-

*Hist. de la M. de Turenne, 77.*

lais & le Vicomté de la Motte entrerent dans la Maiſon de Montboiſſier. Jaques de Montboiſſier fils d'Iſabeau de Beaufort, ſuivant la derniere volonté de ſon oncle, prit les noms de Beaufort & de Canillac, que les Papes Clement VI. & Gregoire XI. avoient rendu fort celebre, l'intereſt lui faiſant oublier, que le nom de Montboiſſier par ſon ancienneté & par la grandeur de ſes alliances, étoit beaucoup plus illuſtre.

Cependant le ſchiſme continuoit toujours. Clement dans Avignon & Boniface dans Rome faiſoient chacun des Cardinaux pour avoir toujours une groſſe Cour, & n'ayant point d'autres moyens de ſe conſerver la protection des Princes Chrétiens qui les reconnoiſſoient, ils n'étoient pas difficiles à l'expedition des diſpenſes & des graces, & ne s'embaraſſoient gueres de ruiner le Clergé. Clement VII. ſe ſouvenant qu'il avoit été Chanoine de l'Egliſe de Paris, avoit envoyé au Chapitre une Bulle pour les ſouſtraire à la Juriſdiction de l'Evêque. Le Pape Alexandre III. leur en avoit déja accordé une pareille.

L'Univerſité de Paris étoit alors dans ſon plus grand luſtre. Les Facultez de Theologie, de Droit, de Medecine & des Arts avoient chacune des hommes celebres par leur capacité; & depuis ſeize ans que le ſchiſme duroit, ils avoient ſouvent porté leurs plaintes au Roi, & propoſé des moyens d'accommode-

ment. Le Duc d'Anjou, & ensuite le Duc de Berri, tous deux amis & protecteurs de Clement, n'avoient jamais voulu les écouter; mais enfin ils prirent leur temps, & le Recteur en faisant un compliment au Roi sur le retour de sa santé, l'exhorta d'une maniere si touchante à travailler au repos de l'Eglise pour se conserver le titre de Tres-Chrétien, qu'il leur promit de s'y employer tout de bon, & les chargea de mettre par écrit les moyens qu'ils avoient imaginez pour y réüssir.

Ils s'assemblerent peu de jours aprés aux Maturins, où l'on mit un tronc pour recevoir les billets de ceux qui voudroient proposer des moyens de finir le schisme. Il s'y trouva plus de dix mille billets. L'Université avoit nommé pour les examiner, dix Professeurs en Theologie, huit Maîtres en Droit Canon, & vint-deux Maîtres és Arts. Les billets furent tous lûs & examinez, & tous ces differens avis se reduisirent à proposer de trois voies l'une, ou la cession des deux Papes, ou le compromis mutuel ou la decision d'un Concile general. Les Deputez de l'Université eurent audiance du Roi. Nicolas de Clamengis Bachelier en Theologie, qu'on a appellé le Ciceron de son siecle, portoit la parole en Latin. Le Roi parut l'écouter attentivement, & pour en déliberer dans son Conseil plus à loisir, il ordonna que ce discours fût traduit en François. Il avoit pour ti-

tre : *Traité touchant les moyens de faire cesser le schisme, à Tres-Chrétien Prince & tres-zelé Défenseur de la Religion Orthodoxe Charles, par la grace de Dieu tres-illustre Roi des François, la devote Fille de Sa Majesté l'Université de l'Schole de Paris, tres humble salut, avec protestation de son entiere & filiale obéïssance.*

Ces belles apparences s'évanouïrent bien-tôt, & le Roi fit dire au Recteur par le Chancelier, qu'il ne vouloit plus entendre parler de cette affaire. On accusa de ce changement subit le Cardinal Pierre de Lune, venu depuis peu d'Avignon de la part du Pape, pour éloigner des propositions qui ne lui plaisoient pas. Le Pape en même temps fit prier le Roi de lui envoyer Pierre d'Ailly & Gilles des Champs Docteurs en Theologie, qui avoient parlé le plus haut sur le schisme, *voulant*, disoit-il, *donner de l'employ à des personnes habiles;* mais ils se défierent de ces belles paroles & n'y voulurent point aller. Pierre d'Ailly devint dans la suite Evêque de Cambrai. Gilles des Champs fut Confesseur du Roi, Evêque de Coutance & Cardinal. Ils n'allerent point à Avignon, mais ils écrivirent au Pape au nom de l'Université, & lui firent les propositions d'accommodement. Clement fit lire la lettre en plein Consistoire, il en trouva le commencement respectueux, mais il n'eut pas la force d'en continuer la lecture, lors qu'il entendit parler de Cession & de Concile gene-

ral; Et se tournant vers le Député de l'Université, il lui demanda d'un ton de colere, s'il entendoit le Latin : *Pas trop, Pere tres-saint*, lui répondit le Deputé, qui eut grand peur, & qui la même nuit sortit d'Avignon, & se sauva sans attendre les medailles de present. Le Pape fut quelques jours enfermé, & ne tint point les Congregations ordinaires; mais les Cardinaux à qui l'Université avoit envoyé un double de la lettre, s'assemblerent entre eux, la lûrent, & aprés l'avoir bien examinée, declarerent à sa Sainteté, que l'Université avoit raison, & que s'il vouloit le bien de l'Eglise, il faloit choisir l'un des trois expediens proposez. Clement touché d'un discours qui lui parut insolent, tomba malade & mourut trois jours aprés à l'âge de cinquante deux ans, avec des maux de cœur & des vomissemens qui firent soupçonner, qu'il ne mouroit pas de vieillesse. Il laissa trois cens mille écus d'or, qu'il avoit tirez des Eglises de France, dont il loüoit fort la docilité, se plaignant seulement du peu de complaisance de l'Evêque de Paris & de l'Abbé de saint Denis.

Dés que la nouvelle de sa mort fut arrivée à Paris, le Roi fit assembler son Conseil, qui à la pluralité des voix resolut d'envoyer incessamment à Avignon prier les Cardinaux de ne point proceder à l'élection d'un nouveau Pape, afin que la paix de l'Eglise fût plus facile à faire. Le

ſeul Evêque de Meaux ne vouloit point qu'on differât l'élection, de peur que l'Antipape de Rome ( c'eſt ainſi qu'on parloit alors en France ) ne s'imaginât que les François doutoient du droit de Clement ; mais il ne fut pas écouté. Le Roi écrivit par un courier, & nomma le Maréchal de Boucicaut & Renaud de Roie, pour ſes Ambaſſadeurs auprés du ſacré College. Il avoit nommé d'abord le Patriarche d'Alexandrie, homme celebre par la ſainteté de ſa vie & par ſa profonde capacité ; mais le Duc de Berri s'y étoit oppoſé, en diſant que le Patriarche en ſavoit trop, & que connoiſſant l'humeur des Cardinaux, il pouvoit répondre qu'ils auroient l'Ambaſſade plus agreable, s'ils ne voyoient que des gens d'épée. Les Cardinaux venoient d'entrer au Conclave, quand la lettre du Roi arriva ; mais ſe doutant de ce qu'elle contenoit, ils ne la lûrent par reſpect, qu'aprés avoir élû le Cardinal de Lune Aragonnois, qui prit le nom de Benoiſt XIII. Il eſt vrai qu'ils jurerent tous avant l'élection & ſur les ſaints Evangiles, que celui qui ſeroit élû, renonceroit au Pontificat, ſi les Cardinaux le jugeoient neceſſaire au bien de l'Egliſe.

Benoiſt écrivit auſſi-tôt au Roi *que ſa Chape Pontificale ne tenoit à rien.* On convoqua à Paris une Aſſemblée generale du Clergé de France. Il s'y trouva les Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche, ſept Archevêques, plus de qua-

rante Evêques, & quelques Abbez. Les Universitez y envoyerent des Deputez. On y conclut que les trois moyens proposez par l'Université étoient bons, mais que la voie de Cession étoit la meilleure. Le Roi nomma des Ambassadeurs pour l'aller proposer à Benoist ; & l'Assemblée fut bien surprise, lors qu'elle vit que les Ducs de Berri, de Bourgogne & d'Orleans par un zele de Religion vouloient bien se charger de cet emploi. Ils arriverent à Avignon avec des Docteurs en Theologie & des Jurisconsultes pour tenir tête aux Canonistes du Pape. On fit de part & d'autre de belles harangues, tous les Cardinaux, excepté le Cardinal de Pampelune premier Ministre du Pape, opinerent à la Cession ; mais Benoist se voyant pressé, la refusa ouvertement, offrant seulement une entrevûë avec Boniface, ou d'en passer par des Arbitres.

Ces Conferences durerent plusieurs semaines, & ennuyoient fort le Pape ; & comme les Princes demeuroient sur les terres de France à Villeneuve en deça du Rhône, des gens apostez mirent le feu au pont pour rendre la communication plus difficile ; on en accusa Benoist, qui fit de grans sermens, que cela n'étoit pas. Enfin aprés bien des discours inutiles, les Princes ayant pris une seconde fois l'avis des Cardinaux, qui tous excepté le Cardinal de Pampelune allerent à la Cession ; & voyant l'infle-

xibilité du Pape, ils le quitterent sans vouloir d'audiance particuliere, & revinrent à Paris rendre conte au Roi du mauvais succés de leur Ambassade.

Ils y trouverent la Cour dans la joie, la Reine étoit accouchée heureusement d'une fille à qui le Roi fit donner le nom de Michelle en l'honneur de l'Archange saint Michel, à qui il avoit une devotion particuliere. Il avoit été depuis peu en pelerinage à l'Abbaye du Mont saint Michel, & y avoit fondé une Messe perpetuelle pour chaque jour de la semaine moyennant cent livres de rente assignez sur le fief de Haineville en Cottentin. L'acte de fondation
Mss. de R. est de l'année 1394. & marque *qu'on dira le Dimanche la Messe du Dimanche, le Lundi celle de S. Michel, le Mardy de S. Denis, le Mercredy des Morts, le Jeudy du Saint Esprit, le Vendredy de la Croix, & le Samedy de Nostre-Dame; & qu'aprés la mort du Roy toutes ces Messes seront de* Requiem, *à l'exception de celle du Dimanche*. Le Roi fit en même temps rebâtir & embellir la Porte d'Enfer, ainsi nommée, parce qu'elle aboutissoit à un quartier appellé Vauvert ou Valée verte, où le peuple croyoit qu'il revenoit des esprits infernaux. Saint Louis pour le sanctifier l'avoit donné aux Chartreux. Le nom de Porte d'Enfer fut alors aboli, & l'on commença à l'appeller la Porte saint Michel.


Entreueüe de Charles 6.me Roy de France et de Richard Roy d'Anglet.re

# HISTOIRE
## DE CHARLES VI.
## ROI DE FRANCE.

---

## LIVRE TROISIEME.


A Cour d'Angleterre n'étoit pas moins orageuse que celle de France. La minorité du Roi Richard avoit été troublée par des guerres civiles, que la jalousie du gouvernement avoit excitées; & si ses Oncles les Ducs de Lancastre, d'York & de Glocestre paroissoient sou- 1395.

mis à ses ordres depuis que l'âge l'avoit mis en état d'en donner, on voyoit assez que c'étoit par force, & qu'à la premiere ouverture leur ambition se reveilleroit. Il en étoit éternellement obsedé, & n'osoit presque accorder de grace, qu'à leur recommandation. Il étoit foible, timide, facile, mauvais ménager, & par consequent obligé à charger son peuple pour fournir à ses dépenses inutiles. La guerre avec la France lui consumoit beaucoup d'argent, & rendoit ses Oncles necessaires : il faloit avoir toujours des armées sur pied, & il n'en pouvoit donner le commandement qu'à des Princes, que l'âge, la valeur & l'experience mettoient au dessus des autres. Il pensa qu'il se pouroit passer d'eux, s'il s'accommodoit avec Charles VI. qui presque toujours malade étoit hors d'état de rien entreprendre. Il lui fit demander sa fille Isabelle en mariage, quoi-qu'elle n'eût que sept ans. Il avoit perdu depuis peu la Reine Anne de Luxembourg sa femme, fille de l'Empereur Venceslas ; & son affliction avoit paru d'abord si excessive, qu'on avoit jugé, qu'elle ne seroit pas de durée. Il proposa en même temps de faire la paix ou du moins une tréve, persuadé qu'une tréve étant fixée à un certain nombre d'années, est souvent plus durable qu'une paix indéfinie. D'ailleurs la paix étoit presque impossible. Les François vouloient absolument qu'on rasast Calais ; *Et les*

*Anglois*, dit Froissart, *ne le vouloient mie : car ils dient que tant qu'ils tiendront Calais, auront toujours les clefs de France à la ceinture.*

Les propositions de Richard trouvoient de la difficulté, parce qu'Isabelle étoit promise au Comte de Montfort fils aîné du Duc de Bretagne ; mais on donna à Montfort la Princesse Jeanne sa cadette avec cent cinquante mille frans d'or, qui ne furent payez que soixante ans aprés. Ainsi le traité fut conclu avec l'Angleterre, on signa une tréve de vint-huit ans, & le mariage fut celebré par Procureur avec dispense du Pape. Richard & Isabelle étoient parens du quatriéme au cinquiéme degré ; & l'on avoit besoin de dispense, parce qu'on en prenoit alors jusqu'au septiéme degré, qui n'étoit que le dernier des degrez prohibez. Le Roi donna à la Princesse huit cens mille frans d'or de trente sols piece, & l'on convint qu'elle passeroit en Angleterre, dés qu'elle auroit douze ans ; mais Richard impatient demanda l'année suivante, qu'on la lui envoyât pour l'élever aux coutumes Angloises, & se rendit à Calais pour la recevoir.

Le Roi voulut remettre lui-même sa fille entre les mains de son gendre, & se rendit au lieu marqué pour l'entrevûë sur les confins des deux Etats entre Ardres & Calais. On avoit marqué au milieu de la campagne deux places, où l'on dressa deux manieres de camps, chacun

composé de six-vint tentes, la plûpart entourées de planches, & à la tête des deux camps, une portée d'arc au-delà, étoient les deux pavillons des Rois: Chaque Roi avoit quatre cens hommes à sa suite, tous Chevaliers ou Ecuyers avec chacun une épée & un arc, moins pour le besoin, que pour l'ornement. Le vint-
1395. septiéme d'Octobre à l'heure marquée ils se rendirent chacun à leur pavillon ; le Roi y trouva les Ducs de Lancastre & de Glocestre. Ils lui firent des complimens au nom du Roi d'Angleterre, qui dans le même moment recevoit les complimens du Roi par la bouche des Ducs de Berri & de Bourgogne. Une demie heure aprés ils sortirent chacun de leur pavillon, & se rencontrerent à mi-chemin. Ils se saluerent & s'embrasserent tendrement, pendant que les huit cens Chevaliers de leur suite étoient à genous l'épée à la main. Les Oncles du Roi d'Angleterre presenterent au Roi le vin & les épices ou confitures, & les Oncles du Roi firent la même chose au Roi d'Angleterre. Les deux Rois se firent ensuite des presens d'orfevrerie; & voulant s'entretenir en particulier, ils revinrent dans le pavillon de France, & s'assirent tous deux dans des chaises de drap d'or. Le Roi vouloit faire les honneurs de son pavillon, mais jamais le Roi d'Angleterre ne voulut prendre la droite, oubliant sans doute que le Roi Edouard III. son grand pere avoit pris le

titre de Roi de France, & qu'il portoit encore les fleurs de lis dans ses Armes. Il fut resolu que dans le lieu où les deux Rois s'étoient rencontrez, on bâtiroit à frais communs une Chapelle en l'honneur de la sainte Vierge, sous le nom de Nôtre Dame de la Grace.

Le lendemain les deux Rois revinrent au même endroit avec les mêmes ceremonies, jurerent le traité de tréve sur les saints Evangiles *en foi & parole de Roi*, & se firent des presens magnifiques. Le Roi donna deux flacons d'or garnis de perles & quatre tapisseries à fons d'or. Le Roi d'Angleterre lui mit au cou un collier de diamans & de rubis. On vit alors paroître entre les deux pavillons la jeune Reine d'Angleterre à cheval avec une robe semée de fleurs de lis d'or, la couronne sur la tête, accompagnée des Duchesses de Lancastre & de Glocestre qui étoient allées au-devant d'elle, & suivie de grand nombre de Dames à cheval, qui avoient toutes des guirlandes d'or & de perles. Elle mit pied à terre, & le Roi la presenta au Roi d'Angleterre, en lui disant : *Mon fils, voilà ma fille, je la vous laisse & vous prie de l'aimer comme vostre femme.* Elle l'avoit Fr. 4. vol. 248.
salué par deux fois à genous, sans qu'il se remuât; mais à la troisiéme reverence, il se leva de dessus sa chaise & la baisa. Aussi-tôt la jeune Reine prit congé du Roi son pere, l'embrassa en pleurant & partit pour Calais suivie

d'Iſabelle de Lorraine Dame de Coucy, qui lui ſervoit de Gouvernante, plûtôt que de Dame d'honneur. Enſuite les deux Rois dînerent enſemble tous ſeuls, les Princes leurs Oncles les ſervoient à table. Le repas ſe paſſa fort gaiement. *Le Duc de Bourbon*, dit Froiſſart, *avoit joyeuſes paroles pour faire rire les Rois, car moult joyeux étoit. Ha voudrions*, dit le Roi, *que noſtre fille fuſt âgée, elle prendroit noſtre fils d'Angleterre en plus grand gré. Beau-pere*, répondit le Roi d'Angleterre, *nous n'aimons pas tant le grand âge d'elle, que nous faiſons l'amour de nous & de nos Royaumes ; car là où nous ſerons enſemble d'un accord, il n'eſt Roy, n'autre, qui nous puiſſe nuire.* Ils ſe firent encore des preſens de pierreries. Le Roi demanda au Roi d'Angleterre la reſtitution de Breſt & du Comté de Richemont en faveur du Duc de Bretagne, & Cherbourg pour le Roi de Navarre ; & d'autre côté le Roi d'Angleterre demanda la grace de Pierre de Craon, qui avoit aſſaſſiné le Conneſtable de Cliſſon. Tout fut accordé reciproquement & de bonne grace. Le Duc de Bretagne rentra dans Breſt, qu'il avoit autrefois engagé à Edouard III. Roi d'Angleterre pour douze mille écus ; & il ne tint pas à Richard qu'il n'eût auſſi le Comté de Richemont, les troubles d'Angleterre l'empêcherent. Cherbourg fut auſſi remis au Roi de Navarre, qui traita avec le Roi de toutes ſes places de Normandie,

moyennant la Terre de Nemours, erigée en Duché, & quelques Châteaux en Champagne. Le Roi fit donner trente mille frans aux Anglois pour le prix de l'engagement de Cherbourg; & cette somme fut fournie par la Province de Normandie, trop heureuse encore de se délivrer par là d'une garnison Angloise.

D'autre côté Craon revint à la Cour, & pour reparer son crime s'adonna aux bonnes œuvres. Il obtint du Roi qu'à l'avenir on donneroit des Confesseurs à ceux qui seroient condamnez à mort par Justice, & fit élever auprés de Montfaucon un Crucifix de pierre avec ses Armes, au pied duquel ils pouvoient se confesser. Il donna même une somme considerable aux Cordeliers de Paris pour les obliger à rendre ce devoir aux criminels. On avoit accoutumé anciennement de leur refuser la Communion & même la Confession, sous pretexte qu'il ne faut pas punir quand Dieu pardonne, ni ôter la vie à ceux qui viennent de recevoir l'Auteur de la vie. Ce qui avoit obligé le Roi Robert à donner grace à douze hommes qui avoient voulu l'assassiner, parce qu'il apprit qu'ils avoient communié la veille. Mais peu à peu cet usage avoit été aboli presque par toute la Chrétienté : la France seule l'avoit conservé, quoique le Concile de Vienne l'eût condamné expressement. Le Roi Charles le Sage ne s'étoit pas rendu aux instances, que le Pape

*Cap. cum sec. Clem.*

Gregoire XI. lui avoit faites sur ce sujet, & ce fut le Roi Charles VI. qui en fit publier une Ordonnance, qu'on a toujours suivie depuis.

Les deux Rois se dirent adieu d'une maniere fort tendre, & se firent encore des presens; c'étoit la mode alors, même entre particuliers. Le
1396. quatriéme de Novembre suivant, le mariage fut celebré à Calais avec les ceremonies ordinaires en presence des Ducs de Berri & de Bourgogne, qui convinrent avec le Roi d'Angleterre, que la tréve entre les deux Royaumes par mer & par terre seroit publiée incessamment; & que pour finir le schisme, les deux Rois envoyeroient leurs Ambassadeurs aux deux Papes leur proposer la voie de Cession, comme la seule, qui pouvoit donner la paix à l'Eglise.

La publication de la tréve & le licentiement des troupes donnerent moyen au Comte de Perigord de lever une petite armée. Il pretendoit de grans droits sur la Ville de Perigueux, & commença à se servir de la force ouverte, où la negociation eût été fort inutile. Les habitans de la Ville eurent recours au Roi, qui les prit sous sa protection. Le Comte continua ses hostilitez, & le Maréchal de Boucicaut eut ordre de le mettre à la raison. Il l'assiegea dans le Château de Montignac, & le prit à discretion. On l'amena à Paris, où son procés lui ayant été

fait

fait dans les formes, il fut condamné à avoir le cou coupé, & tous ses biens confisquez ; mais le Roi lui fit grace de la vie à la priere du Duc d'Orleans, qui eut sa confiscation. Les principales Terres du Comté de Perigord étoient Sarlat, Bourdeilles, Auberoche & Montignac.

Ce fut en ce temps-là que les Genois se donnerent à la France. Il y avoit plusieurs années que les Republiques de Venise & de Genes se faisoient la guerre. Le commerce les avoit renduës toutes deux fort puissantes sur la Mer Mediterranée. Elles avoient conquis de grans païs dans le Levant, & la jalousie reciproque leur avoit mis les armes à la main ; mais les Venitiens mieux gouvernez, & plus unis entre eux étoient demeurez les maîtres presque par tout, & les Genois s'étoient abandonnez à leurs divisions domestiques. Ils avoient été gouvernez dans les commencemens de leur Republique par l'autorité du peuple & du Senat. Ils avoient ensuite creé des Ducs ou Doges ; mais s'étant divisez entre eux par les factions des Guelfes & des Gibelins, ils sembloient avoir oublié le soin de leur Etat. Toutes les ruës de Genes étoient baricadées, chaque particulier avoit un corps-de-garde devant sa porte, & faisoit la guerre à son voisin. Jean Galeas Visconti Duc de Milan vouloit profiter de l'occasion & s'emparer de Genes, comme il avoit déja fait de plusieurs Villes à sa bien-séance

Son gouvernement étoit tyrannique, les Genois le craignoient, & ne ſachant comment s'en défendre, ils prirent le parti de ſe donner à la France. Ils envoyerent des Deputez au Roi le prier de les recevoir au nombre de ſes ſujets. La propoſition fut écoutée & acceptée malgré les oppoſitions ſecrettes de Jean Galeas. Antoine Adorne alors Duc ou Doge de la Republique remit entre les mains des Sires de Saſſenage & de Vignacourt Chevaliers & d'Arnoul Boucher Treſorier des Guerres Commiſſaires de France, le ſceptre & l'épée, qui étoient les marques de ſa dignité. Les Commiſſaires monterent auſſi-tôt dans le Siege Ducal, & nommerent Adorne pour être Gouverneur de Genes au nom du Roi, ce qu'il accepta en prétant le ſerment de fidelité, qu'il fit auſſi préter ſur le champ à tous les Nobles & aux principaux du Peuple. On le laiſſa pendant quelques années gouverner ſa Republique ſous l'autorité du Roi, & ce ne fut que pour la forme que Valeran de Luxembourg Comte de Ligny & de Saint Pol en fut nommé Gouverneur. Il n'y alla jamais, mais les troubles y augmenterent dans la ſuite ; & le Doge deſtitué ne pouvant plus ſe faire obéïr, le Roi y envoya un Gouverneur avec des troupes.

Les affaires generales de l'Etat, auſquelles le Duc d'Orleans s'appliquoit extrémement, ne l'empéchoient pas de ſonger aux ſiennes

particulieres. Il ne perdoit pas une occasion d'acheter des Terres à bon marché. Sa cousine germaine Marie de Berri avoit épousé le fils unique de Gui de Châtillon Comte de Blois, & en étoit veuve sans enfans. Elle avoit six mille livres de rente de doüaire àprendre sur le Comté. Gui se voyant sans heritier se laissa persuader par sa femme Marie de Namur, à qui selon les Croniques le Duc d'Orleans n'étoit pas indifferent, de lui vendre sa terre, moyennant deux cens mille frans d'or payez comptant, à condition qu'il en jouiroit sa vie durant, qu'on l'acquitteroit du doüaire de sa belle-fille, & qu'il pouroit y rentrer en rendant la même somme, s'il avoit des enfans vivans jusqu'à l'âge de douze ans. Le Duc d'Orleans executa fidellement toutes ces conditions, & par ce moyen unit bien-tôt à son Duché (car le Comte Gui mourut l'année suivante) les Seigneuries de Blois, de Dunois, de Romorantin & de Châteaurenaud. Le Roi lui avoit accordé le Comté d'Angoulesme en augmentation d'appanage. Il donna de bonnes assignations à Marie de Berri pour le payement de son doüaire, & lui fit encore present d'un rubis estimé vint mille écus vieux, & appellé depuis *le rubis de la quenoüille*.

*Hist. de Blois 324.*

Cependant Sigismond de Luxembourg fils de l'Empereur Charles IV. & Roi de Hongrie, imploroit l'assistance du Roi contre Bajazet

Empereur des Turcs, surnommé le foudre à cause de la rapidité de ses conquêtes. Ses Ambassadeurs representoient que Sigismond étoit cousin germain de Charles le Sage, & qu'ayant épousé Marie fille & heritiere de Louis Roi de Hongrie Prince du Sang de France, il avoit l'honneur d'appartenir au Roi de plus d'un côté ; qu'ainsi l'interêt du Sang se joignant à celui de la Religion, il croyoit être en droit de lui demander du secours contre les Infideles : Qu'il avoit gagné contre eux plusieurs batailles, mais qu'en gagnant même il perdoit, puis qu'il s'affoiblissoit toujours, & que quand ils avoient perdu cent mille hommes en une campagne, ils revenoient la suivante avec deux cens mille.

Le Roi leur répondit qu'il n'avoit pas oublié le procedé injurieux de Sigismond, qui contre la foi publique & le respect qu'il devoit à la Maison de France, avoit enlevé l'heritiere de Hongrie accordée à son frere le Duc d'Orleans alors Comte de Valois ; mais que puisqu'il avoit recours à la priere, il vouloit bien oublier le passé, & ne songer qu'à la défense de la Religion Chrétienne attaquée par les Mahometans : il lui promit du secours. La tréve avec l'Angleterre duroit encore. Toute la jeunesse Françoise abîmée dans les plaisirs, se réveilla à ce bruit de guerre, & demanda à y aller. Elle aime la joie & la molesse, quand

il n'y a rien à faire ; mais elle cherche le travail & ne craint point la mort, quand il y a de l'honneur à acquerir. Jean Comte de Nevers fils aîné du Duc de Bourgogne fut declaré General des troupes qui devoient marcher. Le Comte d'Eu Connestable de France & le Comte de la Marche tous deux Princes du Sang voulurent bien servir sous ses ordres. Le Maréchal de Boucicaut, le Sire de Coucy & Jean de Vienne Amiral de France qui avoient déja fait la guerre aux Infideles, furent aussi de la partie. Les Princes de Bar cousins germains du Roi, les Sires de Sempi & de la Tremoille, Renaud de Roie, & plus de deux mille Gentilshommes y allerent à leur dépens. Jamais armée ne fut plus leste & en meilleur équipage, elle traversa heureusement l'Allemagne. Tous les peuples à l'envi l'un de l'autre regaloient nos soldats, leur mine fiere sembloit répondre de la victoire, mais on observoit peu de discipline. Chacun en croyoit savoir autant que son General, & la plûpart n'ayant jamais veu les Turcs, au lieu de les craindre, les méprisoient. La débauche étoit non seulement tolerée dans le camp, mais estimée. Ils alloient combatre pour la foi Chrétienne, & vivoient comme des Mahometans. Et même, dit-on, que Bajazet ayant appris par des prisonniers les débauches & les infamies de l'armée Françoise: *Ils seront vaincus*, s'écria-t-il, *puis qu'ils offensent leur Dieu* JESUS-CHRIST.

*Hist. des Turcs.*

En effet à peine furent-ils arrivez en Hongrie, qu'ils voulurent aller chercher les Turcs. Le Comte de Nevers, que la chaleur de l'âge rendoit excusable, n'étoit point retenu par le Connestable ni par Boucicaut. La presomption les avoit aveuglez tous, & malgré l'avis du Roi de Hongrie qui vouloit temporiser & attendre des secours de Boheme, on assiégea Nicopoli. Bajazet s'approchoit à grandes journées, il falut lever le siege. Les Hongrois vouloient se retirer en bon ordre, mais les François protesterent qu'ils n'avoient pas fait quatre cens lieuës pour fuir, & qu'ils donneroient tous seuls la bataille. Sigismond vouloit au moins faire commencer le combat par quarante mille hommes de pied aguerris & accoutumez aux sabres & aux cris des Turcs; mais les François indignez qu'on les voulût faire servir de corps de reserve, marcherent aux ennemis sans attendre les Hongrois.

L'avantgarde des Turcs étoit composée de quatre-vint mille hommes de pied, soutenus de trente mille chevaux, & Bajazet faisoit l'arrieregarde avec quarante mille hommes de ses meilleures troupes, prest à secourir ceux qui en auroient besoin. Les François à qui rien ne resiste, quand ils ont l'épée à la main, mirent d'abord en fuite ce grand corps d'infanterie. Ils ne s'étonnerent point à la vûë de trente mille chevaux rangez sur une ligne, & les chargerent si vigoureusement, qu'ils les mirent en desordre;

mais quand accablez de lassitude & couverts de blessures, ils virent encore avancer Bajazet à la tête d'une nouvelle armée, à quoi ils ne s'attendoient pas, ces heros temeraires perdirent cœur tout d'un coup & ne songerent plus à se défendre. L'Amiral Jean de Vienne & Guillaume de la Tremoille firent ferme au milieu de la campagne, & tomberent percez de mille coups, aprés avoir vangé leur mort par avance. Les Turcs dans la premiere fureur passerent tout au fil de l'épée, mais sur la fin ils firent quartier & amenerent à Bajazet trois mille prisonniers. Il commanda d'abord qu'on les égorgeât tous & devant lui; mais l'avarice plus forte que le desir de vangeance, sauva la vie au Comte de Nevers, aux Princes de Bar, au Comte d'Eu Connestable de France, au Maréchal de Boucicaut, au Sire de Coucy, & à tous ceux dont il crut pouvoir tirer de grosses rançons. On dit aussi qu'un vieux Turc, qui se méloit de deviner, le conjura de sauver la vie au Comte de Nevers, l'assurant qu'il voyoit clairement à sa fisionomie, que ce jeune homme feroit mourir une infinité de Chrétiens, ce qui ne fut que trop veritable.

Le Roi de Hongrie s'étoit tenu dans son poste pour voir quel succés auroit la temerité des François. Il avoit encore une belle armée, qui n'avoit point donné; mais dés qu'ils virent que les François tournoient le dos, ils en firent

autant, & Bajazet remporta une victoire complete. Les Seigneurs Hongrois ne laisserent pas dans la suite de s'en prendre à Sigismond, qu'ils accuserent d'avoir manqué de courage en cette occasion. Bajazet eut soin de faire enterrer plus de vint mille Turcs, qui avoient été tuez dans la bataille, & commanda qu'on laissât les corps des Chrétiens exposez aux bêtes sauvages & aux oiseaux carnassiers. Mais il arriva qu'un an aprés un prisonnier François en revenant d'esclavage & passant par Nicopoli, vit dans la campagne ces mêmes corps sans corruption & aussi frais que le jour de leur mort. Il en parut étonné & en loüoit Dieu comme d'un miracle, lorsque le Gouverneur de Nicopoli, lui dit ces paroles : *Tu as menti, c'est que ces Chrétiens étoient remplis de tant d'impuretez, que les brutes même, qui en ont sentiment, ont horreur de leur chair & dédaignent de s'en repaître.* Le Comte de Nevers & le Maréchal de Boucicaut payerent deux cens mille ducats pour leur rançon, & revinrent heureusement en France. Le Duc de Bourgogne avoit aussi envoyé à Bajazet douze faucons blans, & six mulets chargez de tapisserie de Flandre & de toiles de Hollande. Il s'étoit servi de cette occasion pour mettre de nouveaux imposts sur ses sujets ; il leur fit payer le double de la rançon de son fils, & ne fut pas fâché d'avoir un si beau pretexte de tirer de l'argent. Il lui en faloit plus qu'à un autre, il n'étoit ni

joueur

joueur ni débauché ; mais il dépensoit à tout. Sa musique étoit la meilleure de l'Europe : on celebroit dans sa Chapelle jour & nuit le Service divin. Ses équipages de chasse, chiens & oiseaux étoient plus grans que ceux du Roi. Il avoit dans ses ménageries toutes sortes de bêtes farouches, & se donnoit souvent le plaisir de les voir combatre. Ses festins étoient toujours Royaux, & jamais il ne manquoit à la fin du repas de renvoyer les conviez chacun avec un present proportioné à sa qualité, injuste à l'égard du public pour trouver le moyen d'être liberal aux particuliers. Il avoit plus de six cens mille livres d'or de revenu, & vivoit toujours d'emprunt ; mais il ne manquoit point de raisons pour se faire payer de grosses taxes, ou il faisoit ses fils Chevaliers, où il marioit ses filles. Le voyage du Comte de Nevers en Hongrie lui valut beaucoup, & sa rançon au lieu de le ruiner comme il le disoit, mit dans ses cofres plus de deux cens mille écus. Le Comte d'Eu Connestable, & le Sire de Coucy moururent dans les prisons de Bajazet. On leur fit un Service magnifique dans l'Eglise de Nôtre-Dame de-Paris, & l'épée de Connestable fut donnée au Maréchal de Sancerre, qui selon quelques Historiens l'avoit refusée par modestie aprés la mort de Bertrand du Guesclin.

La Reine accoucha le vint-deuxiéme de Janvier d'un garçon, qui fut nommé Louis, & qui 1397.

dans la ſuite devint Duc de Guienne & Daufin. Le Roi aprés un aſſez long intervalle de ſanté étoit retombé malade, & ſoufroit plus qu'il n'avoit encore fait. Son Medecin Guillaume de Harſelai étoit mort, & il ne s'accommodoit pas aiſément de viſages nouveaux. On recommença les prieres par tout le Royaume, on porta le Saint Sacrement en proceſſion autour de l'Hôtel de Saint Pol où il demeuroit. Enfin le dixiéme de Juillet ſon eſprit parut rafermi, & il alla entendre la Meſſe à Notre-Dame pour en rendre graces à Dieu. Il vouloit aller le lendemain à ſaint Denis ; mais il s'apperçut le matin que ſa tête ſe brouïlloit. Il avoit accoutumé dés qu'il ſentoit venir ſon accés, de ſe jetter à genous & de demander pardon à Dieu à haute voix. Il le fit alors d'une maniere fort touchante, & pria le Duc de Bourgogne de lui ôter ſon couteau de peur d'accident : *J'aime bien mieux mourir*, diſoit-il, *que de faire mal à quelqu'un.* Il perdit enſuite connoiſſance, & fit des cris ſi pitoyables que tout le monde fondoit en larmes. Le Conneſtable de Sancerre avoit fait venir de Guienne deux Moines, qui ſe piquoient de Medecine & d'un peu de magie. On les avoit mis au Louvre à la garde d'un Sergent qui leur faiſoit bonne chere, mais les avis étoient fort partagez ſur leur ſujet. Ils avoient paru d'abord habillez en gendarmes avec des airs peu modeſtes, & en eux la bonne

*Lab. 365.*

foi étoit ſoupçonnée encore plus que la capacité. On les fit venir, ils ordonnerent au Roi des perles en poudre dans ſa tiſane, & dirent force paroles que perſonne n'entendoit & qu'ils n'entendoient pas eux-mêmes. Ce dernier accés fut fort long, & quoi-que le Roi en guerit, & revint en ſon bon ſens, on remarqua que ſa tête demeura fort affoiblie, & que depuis ce temps-là, elle alla toujours en affoibliſſant. Il n'y eut point d'année juſqu'à la fin de ſa vie, qu'il ne retombât trois ou quatre fois avec plus ou moins de violence. *Mais comme il étoit quelquefois furieux*, ce ſont les paroles d'un Manuſcrit Latin que j'ai traduites, *& qu'il frapoit à droit & à gauche ſans diſtinction, & qu'il y avoit à craindre que la nuit il ne bleſſaſt ou ne tuaſt la Reine, on lui amenoit tous les ſoirs la fille d'un Marchand de chevaux, qui étoit fort belle, & cette fille fut bien recompenſée. On lui donna deux belles maiſons avec toutes leurs dépendances, l'une ſituée à Creteil, & l'autre à Bagnolet. On l'appelloit communément & publiquement la petite Reine, & elle eut du Roi une fille qu'on appelloit la Damoiſelle de Belleville, qui fut mariée au Sire de Harpedanne, qui en eut la Terre de Belleville en Poitou.*

Mſſ. Latin de M. du Puy. C. 488.

Quand la ſanté étoit revenuë au Roi, il en employoit au moins les premiers jours en devotions. Il donnoit l'aumône tous les matins de ſa propre main prés des Celeſtins ſur le bord

Mſſ. de R reg. 39.

de la riviere dans une place longue d'onze toises & demie, fermée de pieux hauts de dix pieds, qu'on apelloit la place de l'aumône. Il remit en usage une Ordonnance du Roi Filippe le Long du seiziéme Novembre 1318. par laquelle *est deffendu à tous s'ingerer de parler au Roi, durant qu'il oyt la Messe, fors à son Confesseur, qui lui peut parler seulement des choses touchant le fait de sa conscience; & aprés ladite Messe, luy peut parler de ce qui concerne le fait de la collation des Benefices, & non d'autre chose.* Le Roi mena lui-même à Poissy sa fille Marie, qu'il avoit voüée à Dieu, lors qu'il tomba malade. La sœur du Duc de Bourbon étoit Prieure du Monastere. Elle interrogea tout haut la petite Princesse, qui n'avoit que cinq ans, & qui répondit de fort bonne grace, lui lut les vœux, qu'elle devoit faire, & lui donna le voile. Les Religieuses vouloient retenir la couronne de pierreries qu'elle avoit sur la tête; mais aprés bien des contestations, le Roi la racheta pour six cens écus d'or, & la renvoya au Tresor de saint Denis. Une vocation si extraordinaire eut des suites heureuses, la Princesse persevera; & quoi-qu'on employât dans la suite prieres & menaces pour la faire sortir du Convent, & la marier au Prince de Bar, quoi-qu'elle eût été accordée sans la consulter à Henri IV. Roi d'Angleterre, elle méprisa courageusement toutes ces grandeurs mondaines, & protesta toujours,

*Reg. des Ord.*

*Du Tillet. 321.*

que puiſque le Roi ſon pere l'avoit deſtinée dés ſa naiſſance à l'état Religieux, elle ne le quitteroit jamais. En effet à l'âge de ſeize ans elle fit profeſſion, & enfin mourut Prieure de Poiſſy, où l'on voit encore ſon tombeau. Le *Mss. de M. Rouyer.* Roi lui donna deux mille frans de penſion, & cent livres de rente à trois filles, qui ne la voulurent point quitter, & qui firent profeſſion avec elle.

La Reine Blanche mourut en ce temps-là dans ſon Château de Neaufle à l'âge de ſoixante & ſept ans. Elle étoit de la Maiſon de France, fille de Philippe d'Evreux, ſœur de Charles le Mauvais, & tante de Charles le Noble, Rois de Navarre. Son eſprit, ſa douceur, ſa modeſtie & ſa beauté, lui avoient fait donner le ſurnom de *la belle Sageſſe*. Philippe de Valois biſayeul du Roi l'épouſa en 1349. & mourut deux mois aprés. Blanche demeura toujours veuve, *& à qui*, diſoit-elle, *la veuve d'un Roi de France pouroit-elle ſe remarier?* Son credit fut fort grand ſous le Roi Jean & ſous Charles V. & plus d'une fois elle les obligea de pardonner à ſon frere Charles le Mauvais, qu'elle aimoit malgré toutes ſes méchancetez. Elle demeuroit ordinairement à la campagne dans ſes Terres, ou à Paris dans des Maiſons Religieuſes; & ne venoit à la Cour que pour y faire de bonnes œuvres, uniquement attentive au ſoulagement des malheureux, à qui pour avoir ſa pro-

tection, il suffisoit de faire connoître leur misere. Elle laissa son bien à son neveu Pierre de Navarre Comte de Mortain, & contente d'avoir beaucoup donné aux pauvres pendant sa vie, elle parut les oublier dans son testament.

1398. Cependant Vencessas de Luxembourg Roi de Boheme & Empereur depuis la mort de Charles IV. son pere, manda au Roi qu'il viendroit jusqu'à Reims pour conferer avec lui sur les moyens de finir le schisme. Ce n'étoit pas tant zele de Religion qui le faisoit marcher, qu'envie de voyager, persuadé que l'exercice lui donneroit de l'appetit. Sa passion dominante étoit la bonne chere, & il se mettoit peu en peine qui gouvernât l'Empire, pourvû que le bon vin ne lui manquât pas. Les Auteurs du temps ont cru que ce fut la veritable cause de son voyage de Reims. Le Duc d'Orleans l'alla recevoir sur la frontiere, & le fit défrayer par tout avec une magnificence Royale. Il fit son entrée dans Reims à cheval entre le Roi & le Roi de Navarre. Le Comte de Nevers & le Duc de Baviere frere de la Reine marchoient devant à la tête de la Noblesse Françoise & de l'Allemande, & derriere les Rois venoient les Ducs de Berri, d'Orleans & de Bourbon.

Le Roi le pria à dîner le lendemain, & fit tous les preparatifs d'un grand festin; mais lors que les Ducs de Berri & de Bourbon al-

lerent le prendre chez lui pour le mener chez le Roi, ils le trouverent sur son lit accablé des vapeurs du vin, & dormant d'un profond sommeil. Les François parurent étonnez de voir un Empereur en cet état ; mais ses domestiques leur dirent en riant, que c'étoit sa coutume. Le festin fut remis à une autre fois: *on y but largement*, & puis on parla de la paix de l'Eglise. Vencestas & ses Ministres approuverent la voie de Cession, & promirent d'en écrire à Rome : l'Empire étoit de l'obedience de Boniface. Mais dans le temps que la réjouïssance étoit plus grande, le Roi sentit venir son mal, & brusquement prit congé de l'Empereur pour retourner à Paris. Le Duc d'Orleans demeura pour lui faire les honneurs, & le reconduisit jusque sur la frontiere d'Allemagne.

Dés que le Roi fut revenu à Paris, on remit sur le tapis l'affaire du schisme. Le Roi avoit envoyé des Ambassadeurs à tous les Princes Chrétiens, qui presque tous approuverent la voie de Cession ; mais les deux Papes, quelque éloignez qu'ils fussent d'interêt & de sentiment, s'accorderent en ce seul point de ne pas vouloir se dépouïller de la Papauté. On prit enfin la resolution de les y forcer. L'Assemblée generale du Clergé de France fut convoquée à Paris au vint-deuxiéme de Mai : les 1398.
Ducs de Berri, de Bourgogne, d'Orleans & de

Bourbon s'y trouverent au nom du Roi, qui étoit malade, & le Patriarche d'Alexandrie en fit l'ouverture. Il exposa fort au long l'état present de l'Eglise, & conclut à poursuivre vivement la voie de Cession ; puisque ce n'étoit pas seulement l'avis de la France, mais celui de l'Angleterre, de la Hongrie, de la Boheme, de l'Aragon, de la Castille, de la Navarre & de la Sicile. Les Ambassadeurs de Castille qui se trouverent à l'Assemblée, dirent qu'on s'étonnoit fort en leur pays, qu'une resolution si utile au bien de l'Eglise, fût si long-temps sans être executée. Le Roi de Navarre en personne dit avec fermeté, que c'étoit son sentiment. Enfin la chose alloit être resoluë, lors que l'Evêque de Mâcon demanda à défendre la cause de Benoist XIII. Il parla avec eloquence, quelques Docteurs en Theologie lui répondirent, & l'Assemblée fut remise au mois de Juillet.

Elle se tint avec les mêmes ceremonies, & chacun jura de parler selon sa conscience. Le Duc d'Orleans vouloit qu'on fist à Benoist une troisiéme sommation de tenir sa parole, mais la pluralité des voix l'emporta : Et il fut resolu, que puis qu'il ne vouloit pas ceder son droit pour le bien de la paix, on se soustrairoit de son obeïssance ; que les Ordinaires gouverneroient l'Eglise de France, & qu'on ne recevroit plus ni Bulles, ni Mandats, ni Rescrits venant d'Avignon.

d'Avignon. On publia ensuite la soustraction par des lettres du Roi, qui en expliquoient toutes les raisons. Elles sont datées du vint-deuxiéme de Juillet 1398. On fit une procession generale pour en rendre graces à Dieu, & Gilles des Champs Docteur en Theologie précha sur le sujet.

Le même jour le Roi écrivit aux Cardinaux qui étoient à Avignon, pour les prier d'abandonner Benoist; ce qu'ils firent tous, excepté les Cardinaux de Pampelune & de Tarascon, & ils se retirerent à Villeneuve sur les terres de France. On n'en demeura pas là, le Maréchal de Boucicaut marcha à Avignon avec des troupes: la Ville se declara pour le Roi, & le Pape se retira dans le Château où il fut long-temps assiegé, ou pour mieux dire investi. Mais il trouva moyen dans la suite de se racommoder avec le Roi, il signa, jura & promit tout ce qu'on voulut. Le Duc d'Orleans qui ne lui avoit jamais été contraire, parce que les Ducs de Berri & de Bourgogne n'étoient pas de ses amis, fit rassembler les Prelats, les Docteurs & les Jurisconsultes. On remit l'affaire en deliberation, & par une intrigue de Cour qui entraîna le Clergé, & enfin l'Université de Paris, la soustraction fut levée, & Benoist reconnu Pape comme auparavant.

La maladie du Roi étoit cause de tous ces changemens. Les Princes jaloux l'un de l'autre

donnoient ſouvent des ordres ſans en confe-rer enſemble, les executoit qui vouloit ; & quand le Roi étoit revenu en ſon bon ſens, ils tâchoient de lui faire approuver ce qu'ils avoient fait : les plus aſſidus auprés de ſa per-ſonne, avoient ordinairement raiſon. Il ne laiſſoit pas au milieu de tous ſes maux de corps & d'eſprit, d'avoir ſouvent des enfans. La Rei-
1396. ne accoucha le dernier du mois d'Aouſt de ſon quatriéme garçon, qui fut nommé Jean. L'aîné étoit mort au berceau, & il lui en reſtoit trois vivans, le Dauphin Charles, Louis & Jean. Dés que le Roi avoit l'eſprit libre, il s'appli-quoit au gouvernement de l'Etat, & faiſoit des Ordonnances. Il inſtitua alors *quatre Secretaires des Finances & Commandemens pour ſigner eux ſeuls d'entre tous les Secretaires les dons & expe-ditions en Finance.* Mais ſon mal qui alloit tou-jours en augmentant le reprit bien-tôt, & pen-dant le cours de cette année, il retomba juſ-qu'à ſept fois. Il demanda dans l'un de ſes bons intervalles à recevoir le Sacrement de Confir-mation, & le reçut avec de grans ſentimens de devotion : il avoit alors trente ans. Les Mede-cins ne comprenoient rien à ſon mal ; on eut recours aux Charlatans, le Duc d'Orleans les aimoit aſſez. Ces deux Moines dont nous avons déja parlé, promettoient toujours & ne tenoient point, on les avoit logez à la Baſtille où ils faiſoient à leur aiſe toutes leurs operations de

Chimie. On les pressa de donner des remedes; ils firent au Roi de grandes incisions à la tête, dont il ne reçut aucun soulagement & pensa mourir : cela fit crier contre eux. On découvrit d'ailleurs que sous pretexte d'aller porter des remedes dans les maisons, ils menoient une vie fort dereglée. L'Evêque de Paris en eut les preuves, & par Sentence ils furent dégradez & livrez au Juge seculier, qui leur fit couper la tête dans la place de Gréve. Ils avoient osé dire que le Duc d'Orleans avoit ensorcellé le Roi pour se rendre Maître de l'Etat, & c'étoit peut-être là leur plus grand crime.

Les affaires étoient bien broüillées en Angleterre. Le Roi Richard se sentant appuyé de la France, ne gardoit plus de mesures avec ses Oncles, dont il n'avoit plus de besoin, & gouvernoit avec une autorité absoluë. Il avoit executé de bonne foi le traité de Tréve, & rendu Brest au Duc de Bretagne, & Cherbourg au Roi de Navarre. Les garnisons de ces deux Places étoient retournées en Angleterre, & faute de payement elles avoient fait beaucoup de desordres aux environs de Londre. Ce fut un pretexte au Duc de Glocestre pour conspirer contre le Roi son neveu. Tous les mécontens se joignirent à lui, entre autres l'Archevêque de Cantorberi, le Comte d'Arundel & le Comte d'Erbi fils aîné du Duc de Lancastre. Ce Comte avoit acquis beaucoup de gloire dans

les pays étrangers, & depuis que l'âge lui avoit permis d'en aller chercher les occasions, il n'en avoit manqué aucune. Il s'étoit signalé au pas d'armes que Boucicaut & ses compagnons avoient tenu entre Ardres & Calais. L'esprit & la capacité répondoient en lui à la bravoure, ses manieres étoient douces, flateuses, insinuantes. La guerre ne se faisoit en aucun endroit, qu'il ne s'y trouvât des premiers. Il avoit suivi le Duc de Bourgogne en Afrique au siege de Cartage; enfin les Anglois le regardoient comme le Heros de leur nation, & Richard avoit en lui un ennemi fort redoutable. Les factieux publioient & faisoient publier par leurs Emissaires, que Richard aprés avoir vendu Brest & Cherbourg aux François, traitoit encore avec eux de Bordeaux, & de ce qui lui restoit en Guienne. Ces bruits, quoique faux, mettoient tout le peuple de leur côté. Ils devoient déposer le Roi, le mettre dans une prison perpetuelle & faire pendre ses favoris; mais la conspiration fut découverte. Le Duc de Glocestre fut étranglé dans la prison, le Comte d'Arundel eut le coup coupé, & le Comte d'Erbi plus heureux se sauva en France. Il y fut reçû comme les Princes malheureux le sont toujours, on lui assigna de grosses pensions. Il avoit beaucoup d'esprit, il se fit bien-tôt aimer du Roi & de toute la Cour. L'année suivante le Duc de Lancastre son pere étant mort, le

Roi Richard s'empara de toutes ses Terres, & declara le Comte d'Erbi ennemi de l'Etat. Une si grande dureté réveilla & irrita ses amis : ils prirent le temps que Richard étoit allé en Irlande, & envoyerent en France l'Archevêque de Cantorberi, sous le pretexte d'un pelerinage à saint Maur. Il vit en secret le Comte, & lui proposa de passer à Londre, où tout le peuple se declareroit contre le Tiran. Son courage & son ambition lui firent prendre un parti aussi perilleux que celui-là. Il demanda au Roi la permission d'aller voir le Duc de Bretagne son Oncle, & l'obtint aisément. Le Duc qui l'aimoit, approuva son entreprise, & lui fournit quelque argent & des vaisseaux pour son passage. Il passa heureusement en Angleterre, & fut reçû à Londre aux acclamations d'un peuple amateur de la nouveauté, & accoutumé à la revolte. Il entra dans la Ville entre l'Archevêque de Cantorberi & le Maire. Sa bonne mine acheva de gagner les cœurs, que sa grande reputation avoit déja tournez en sa faveur. Il promit hautement l'abolition des impôts, & la mort des favoris : tout se declara pour lui.

A cette nouvelle le Roi Richard ne parut pas fort étonné. Il avoit fait peu de cas de tous les avis secrets qu'on lui avoit donnez, & revint d'Irlande à la tête de trente mille hommes de vieilles troupes, croyant écraser son ennemi, qui n'avoit que dix ou douze mille hom-

mes de gens ramassez. Il marchoit avec confiance, pendant qu'on le trahissoit : tous les Seigneurs, ceux-même qu'il avoit comblez de bien-faits, le quitterent l'un aprés l'autre. Les Officiers de son armée desertoient avec des bataillons entiers ; il s'en apperçut enfin, & se sauva dans un Château, dont la garnison jura de le défendre plus de six mois contre toutes les forces d'Angleterre. Le Comte d'Erbi qui depuis la mort de son pere portoit le nom de Duc de Lancastre, parut le lendemain à la porte du Château à la tête seulement de deux cens hommes : Richard se croyant perdu, demanda une entrevûë, & fit ouvrir les portes. Le Duc entra fierement lui douziéme, & s'exposoit à une mort certaine, si Richard avoit eu le courage de le faire arréter ; mais il demanda grace le premier, mit les armes bas & se rendit à discretion. On lui fit de grans honneurs, mais il fut conduit à la tour de Londres, & enfermé avec les principaux de son Conseil. Aussi-tôt le Parlement s'assembla, & lui fit son procés dans les formes. Il avoüa tout, & croyant sauver sa vie, signa une renonciation à la Couronne. Le lendemain le Duc de Lancastre fut reconnu Roi sous le nom de Henri IV. & quelques jours aprés il fut sacré & couronné. Il se confessa le jour de la ceremonie : *Car*, dit Froissart, *il en avoit bon métier, & oit trois Messes, ainsi que accoustumé avoit* : Son fils aîné fut

declaré Prince de Galles, & le second Duc de Lancastre.

Dés qu'on sçut en France les revolutions arrivées en Angleterre, le Conseil du Roi resolut d'en profiter, & envoya en Guienne le Duc de Bourbon pour fomenter l'indignation de ceux de Bordeaux, & tâcher de les ramener à l'obéïssance de leur ancien Maître. Ils aimoient fort le Roi Richard, parce qu'il étoit né dans leur Ville, & qu'il en vouloit bien porter le nom. Son malheur les irritoit contre les Anglois, ils menaçoient de les abandonner ; mais quand ils virent les François à leurs portes, la reconnoissance fut mise à part, l'interest prévalut. Ils se souvinrent qu'ils ne reconnoissoient qu'à peine les ordres qui leur venoient d'Angleterre, & qu'ils étoient les maîtres chez eux. Le Duc de Bourbon n'eut que des paroles, ils l'amuserent tout l'hiver, jusqu'à ce que Thomas de Persy leur eût amené de Londre un secours de troupes, qui les mit en état de rompre toute negociation.

D'autre côté la jeune Reine d'Angleterre étoit renfermée dans un Château à quelques milles de Londre. On avoit renvoyé en France la Dame de Coucy sa Gouvernante, & toutes les autres Françoises. Le Roi fut touché de l'état où sa fille étoit reduite, & envoya le Sire d'Albret au Roi Henri, qui consentit enfin à laisser partir la jeune Reine ; mais il ne lui rendit

point sa dot, & ne voulut jamais lui payer son doüaire. Elle emporta seulement ses pierreries & ses meubles, & dans la suite elle épousa le fils aîné du Duc d'Orleans. Le Conseil du Roi fut obligé de dissimuler ces manieres hautaines du Roi d'Angleterre : on renouvella la tréve avec lui. Le Roi étoit dans un accés violent, & les Princes qui gouvernoient, n'avoient garde de se charger de nouvelles affaires. L'année suivante Richard fut massacré dans la tour de Londre. Il avoit pensé se sauver, & ses malheurs commençoient à le rendre moins coupable aux yeux d'un peuple changeant.

1399. Le Duc de Bretagne mourut au mois de Novembre à l'âge de soixante & trois ans. On l'avoit appellé Comte de Montfort jusqu'à la bataille d'Aurai, où la mort de Charles de Blois le rendit possesseur paisible du Duché de Bretagne. Sa mere Marguerite de Flandre, Princesse comparable aux plus grans Heros, lui avoit inspiré dés sa plus tendre jeunesse l'amour de la gloire & le mépris de la mort. Le mauvais état de ses affaires l'avoit forcé à chercher du merite. Sage, vigilant, sobre, brave jusqu'à l'excés, il se trouva à sept batailles rangées, & merita de la voix publique les surnoms de Vaillant & de Conquerant. On l'accusa d'oublier qu'il étoit Prince du Sang de France pour suivre les Anglois, mais la necessité l'y avoit contraint ; & se voyant poussé par les

Rois de France, qui favorisoient Charles de Blois, il avoit eu recours malgré lui aux Rois d'Angleterre, qui seuls pouvoient le soutenir. On l'accusa aussi d'être peu sensible à l'honneur de tenir sa parole, vice assez ordinaire aux plus grans Princes, qui seurs de l'impunité, & sous pretexte du bien de leur Etat, laissent souvent échaper des actions, que leurs Courtisans louënt, & que la posterité ne leur pardonne pas. Il mourut à Nantes aprés une longue maladie, pendant laquelle il donna des marques singulieres de pieté, & laissa la tutele de ses enfans au Duc de Bourgogne son ancien ami, & au Sire de Clisson avec qui il étoit parfaitement reconcilié, leur assurant en la personne du Duc une puissante protection auprés du Roi, & leur ôtant en Clisson le seul ennemi qu'ils avoient à craindre dans leur païs. Clisson étoit dans son lit malade, quand il apprit la mort du Duc, & la confiance qu'il avoit en lui. Sa fille mere du Comte de Pentievre, qui *Hist. de*
en étoit ravie & qui vouloit en profiter, lui *Bret. 800.*
proposa sans façon de faire mourir en secret les enfans du Duc de Bretagne ; mais Clisson saisi de colere, se leva à son seant, & jetta aprés elle une épieu garni de fer, qui étoit au chevet de son lit. Elle s'enfuit, tomba sur le degré & se rompit une cuisse, dont elle fut boiteuse toute sa vie. Le Prince Jean qui n'avoit que dix ans, fut reconnu Duc de Bretagne par

les Etats, & quatre ans aprés il fit hommage au Roi de son Duché & des autres Terres qu'il avoit en France. Jeanne de Navarre veuve du Duc de Bretagne épousa en secondes nôces Henri IV. Roi d'Angleterre.

Le Dauphin Charles mourut aussi deux mois aprés. Il n'avoit pas encore dix ans, & languissoit depuis long-temps d'un mal impenetrable à toute la Medecine. Le Roi alla plusieurs fois à saint Denis le recommander aux prieres des Religieux; mais dés qu'il fut mort, il s'en consola: Le Duc de Guienne, qui devenoit Daufin, paroissoit d'une santé plus vigoureuse; & quoiqu'il n'eût que quatre ans, il se faisoit aimer de tout le monde indépendamment de sa naissance.

1400. Le Roi fit publier au commencement de l'année des défenses expresses d'aller à Rome pour gagner les Pardons: c'étoit l'année du grand Jubilé. Et comme la France étoit de l'obedience de Benoist XIII. qui demeuroit à Avignon, & qu'elle ne reconnoissoit pas Boniface, qui siegeoit à Rome, il n'eût pas été prudent de soufrir, qu'un grand peuple fist le pelerinage, outre que c'étoit laisser sortir beaucoup d'argent du Royaume.

Cependant les affaires avoient bien changé de face en Italie. Louis II. Duc d'Anjou avoit été couronné Roi de Naple ou de Sicile à Avignon par le Pape Clement VII. vers la fin de

l'année 1389. il s'étoit fait reconnoitre en passant par les Provençaux : & à son arrivée dans son Royaume tout s'étoit soumis à la reserve de quelques Places sur le bord de la mer, où Marguerite veuve de Charles de Duras s'étoit retirée avec son fils Ladislas. Cet heureux succés étoit dû principalement à Thomas de Sanseverin Seigneur Napolitain : aussi le Roi Louis lui en témoigna-t-il d'abord beaucoup de reconnoissance, il le combla de bien-faits & ne faisoit rien que par son conseil. Il alla même jusqu'à lui promettre de faire épouser sa fille au Comte du Maine son frere, qu'il avoit creé Prince de Tarente, & le contrat de mariage en fut signé le treiziéme Juin 1397. Mais soit que le Roi se voyant bien établi, crût n'avoir plus besoin de la protection de son sujet, soit qu'effectivement l'inégalité de l'alliance fist de la peine au Comte du Maine, la conclusion de cette affaire fut remise sous divers pretextes ; & Sanseverin piqué du mépris qu'on avoit pour sa famille, resolut de s'en vanger. Il n'en fit pas semblant, & demeura toujours premier Ministre de Louis ; mais il lui conseilla de traiter durement la Noblesse Napolitaine, & de mettre des imposts sur le peuple : Les jeunes Princes ne suivent que trop aisément ces sortes de conseils. Louis en peu d'années fut aussi haï qu'il avoit été aimé. Sanseverin en même temps prit des mesures secretes avec Ladislas, qui presque

dépouillé de ſon Etat, écouta toutes les propoſitions qu'on lui voulut faire. Il avoit vint-trois ans,& promettoit beaucoup. Les malheurs de ſon enfance reduite ſouvent à de grandes extrémitez, lui avoient appris à ménager tout le monde: en cela bien different des Princes nez dans la pourpre, qui la pluſpart s'imaginent que tout leur eſt dû, & que la Providence n'oſeroit les abandonner. Enfin les choſes étant diſpoſées, Sanſeverin leva le maſque, la Nobleſſe ſe declara, les Villes ſe revolterent, & Ladiſlas fut reçû dans Naple aux acclamations du peuple. Il envoya auſſi-tôt à Rome demander la confirmation & l'inveſtiture du Pape Boniface IX. qui ne ſe fit pas prier pour recevoir un Royaume dans ſon obedience.

Louis d'Anjou abandonné des Napolitains ſe défendit quelque temps avec ce qu'il avoit de François; mais ſe voyant hors d'état de reſiſter à Ladiſlas, il revint en France & ſe retira à Angers, où il paſſa pluſieurs années tranquille au milieu des plaiſirs, de la chaſſe & de la bonne chere, ſans ſe donner beaucoup de mouvement pour rentrer dans ſes Etats. Il y conſerva pourtant toujours quelques Villes & quelques Châteaux, & y envoya ſon couſin Jaques de Bourbon Comte de la Marche, avec des troupes & de l'argent. Il épouſa l'année ſuivante la Princeſſe Ioland fille du Roi d'Aragon, qui le conſola de la perte de ſes Royaumes.

Toutes les Croniques du temps assurent que c'étoit la plus belle personne de son siecle.

Tandis que le Duc d'Anjou étoit chassé du Royaume de Naple, Vencessas étoit déposé de l'Empire. Les Electeurs indignez de la foiblesse de son esprit & de ses débauches continuelles, s'assemblerent au Château de Lonstein dans l'Electorat de Mayence, & élurent Frideric Duc de Brunsvic, qui fut assassiné par le Comte de Valdec; & ensuite Robert Electeur & Comte Palatin du Rhin, Prince capable de gouverner, si son âge déja fort avancé lui eût permis d'agir autant qu'il est necessaire à un Empereur. Ils envoyerent aussi-tôt en France le Duc Etienne de Baviere pere de la Reine, pour y faire approuver ce qu'ils avoient fait; mais toute l'éloquence de l'Ambassadeur & tout le credit de la Reine, n'empécherent pas le Duc d'Orleans de se declarer pour Vencessas. Il representa en plein Conseil, que Jean de Luxembourg Roi de Boheme ayeul de Vencessas, avoit été tué à la bataille de Cressy en combattant pour le Roi Filippe de Valois, que sa fille Bonne de Luxembourg avoit épousé le Roi Jean pendant qu'il n'étoit encore que Duc de Normandie, que l'Empereur Charles IV. son fils avoit été toujours dans les interêts de la France, qu'il avoit bien voulu venir à Paris, seulement pour voir le Roi Charles V. qu'ainsi l'amitié & le sang unissant depuis tant d'années les Maisons 1400.

de France & de Luxembourg, il ſe croyoit obligé à ſecoutir ſon couſin germain & ſon allié.

L'Ambaſſadeur n'eut pas la force de repliquer à un diſcours ſi preſſant, & le Duc d'Orleans ſans perdre temps leva des troupes & prit le chemin d'Allemagne. Les raiſons d'amitié & d'alliance, n'étoient pas les ſeules qui l'attachoient à Venceſlas, celles d'interêt étoient peut-être les plus fortes. Il avoit acheté de lui à bon marché le Duché de Luxembourg, & ſes troupes lui étoient neceſſaires pour s'en mettre en poſſeſſion. Il trouva en chemin les Ducs de Loraine & de Bar, qui l'accompagnerent, & fut reçû dans toutes ſes Villes malgré l'oppoſition du Marquis de Moravie, Oncle de Venceſlas, qui lui ceda enfin tous ſes droits ſur le Duché de Luxembourg, moyennant dix mille écus d'or de penſion.

Ce fut tout le fruit de ſon voyage, car ayant appris que Francfort & quelques autres Villes d'Allemagne s'étoient declarées pour Robert, & que Venceſlas lui-même content de ſon Royaume de Boheme, ſe ſoucioit peu de l'Empire, qui ne faiſoit que lui donner de la peine & l'empêcher de vaquer à ſes plaiſirs, il abandonna l'entrepriſe, congedia ſon armée & dédaigna de ſecourir un Prince ſi peu ſenſible à ſes malheurs, & dont la conduite faiſoit la juſtification de ſes ennemis. En effet Venceſlas

aprés avoir attiré le mépris de ses sujets par ses débauches, attira leur haine par sa cruauté. Il avoit toujours le bourreau à sa suite, l'appelloit son compere, & faisoit couper des têtes par caprice & sans autre forme de procés. Les Seigneurs de Boheme s'en plaignirent à son frere Sigismond Roi de Hongrie, qui le fit mettre dans un Château, où il demeura jusqu'à ce qu'il eût promis d'avoir à l'avenir une conduite plus reglée, ce qu'il eut beaucoup de peine à tenir.

Dés que Robert eut appris qu'il n'avoit rien à craindre du côté de la France, il vint en sureté à Cologne, où il fut reconnu Empereur par les Electeurs, qui par un decret solemnel declarerent le Roi de Boheme indigne & déchû de l'Empire. Il fut ensuite sacré par l'Archevêque de Cologne, & reçut le serment de fidelité des Princes & des Villes. Celle de Nuremberg envoya à Venceslas quelques pieces de vin de Bacharac, pour être déchargée du serment qu'elle lui avoit prêté, ce qu'il fit avec plaisir. Robert la même année prit la route d'Italie pour se faire couronner à Rome selon la coutume: mais il trouva tous les passages fermez par Galeas Visconti, que Venceslas avoit creé Duc de Milan par ses lettres données à Prague le onziéme de Mai 1395. moyennant une grosse somme d'argent, & qui s'étoit declaré pour son bienfaicteur par reconnoissance & par in-

tereſt. Galeas craignoit avec raiſon que ſes nouveaux ſujets ne ſe donnaſſent à l'Empereur & ne ſecouaſſent le joug tyranique qu'il leur impoſoit. On donna pluſieurs combats où les Allemans furent toujours battus, leur cavalerie ne valoit rien. L'hiver acheva de ruiner leur armée, & Robert fut contraint de retourner en Allemagne attendre une occaſion plus favorable, qu'il ne trouva point.

Ce fut en ce temps-là que le Maréchal de Boucicaut revint de Conſtantinople, glorieux d'avoir défendu la Ville capitale d'un Empire contre tous les efforts de Bajazet. Il fut bien reçû du Roi & des Princes; & n'étant pas d'humeur à languir dans la moleſſe d'une Cour pacifique; il inſtitua *l'Ordre de la Dame Blanche à l'écu vert pour aſſiſter les Dames & Damoiſelles, qui ſe complaignoient des torts qu'on leur faiſoit.* Il aſſocia douze Chevaliers, ſavoir le Sire d'Albret, qui fut Conneſtable bien-tôt aprés, Aubiſſecourt, Ligneres, Chambrillac, Caſtelbayac, Gaucourt, Chateaumorant, Betas, Bonnebaut, Colleville, Torſai & Geoffroi de Boucicaut ſon frere. Il fit publier des Lettres d'armes, par leſquelles *les treize Chevaliers s'obligeoient à l'aide de Dieu & de Noſtre-Dame de deffendre pendant cinq ans le droit de toutes Gentillesfemmes à leur pouvoir, qui les en requerroient ;* & ils commencerent tous treize à porter la deviſe de l'écu vert à la Dame Blanche. Boucicaut

*Hiſt. de Bouc. 147.*

fut

fut bien-tôt ſuivi en France par l'Empereur de Conſtantinople, qui vint lui-même demander du ſecours contre les Turcs.

Manuel gouvernoit alors ce petit Empire que les conquêtes de Bajazet & les diviſions domeſtiques avoient preſque reduit à la ſeule Ville Capitale ; encore ne l'avoit-il conſervée que par la valeur des François. Il fut reçû à Paris avec bonté & magnificence : la beauté de ſon viſage, ſon port majeſtueux, ſa grande barbe & ſes cheveux blans, quoique dans la force de ſon âge, lui attirerent d'abord l'amour & le reſpect que ſes manieres polies lui conſerverent. Le Roi le logea au Louvre, & lui donna quatorze mille écus de penſion ; mais il n'étoit pas poſſible de le ſoutenir contre un ennemi ſi puiſſant & ſi éloigné, & il faloit que la Providence s'en mêlât viſiblement. Tamerlan Roi des Tartares, fut l'inſtrument dont elle ſe ſervit pour cela. Ce Conquerant par des raiſons qui ne font point de nôtre Hiſtoire, & peut-être par la ſeule raiſon du plus fort, entra dans le païs des Turcs à la tête d'une armée ſi prodigieuſe, qu'on a peine à en croire les Auteurs même contemporains, défit Bajazet, le prit priſonnier, & vengea hautement les Princes & les Rois qu'il avoit traitez avec tant de cruauté. Il lui fit percer les narines & y fit paſſer un anneau, & le fit enfermer dans une cage de fer. Il fit plus, & ſe piquant de generoſité,

il rétablit tous les Souverains que Bajazet avoit dépoüillez, & manda à l'Empereur de Constantinople qu'il pouvoit revenir chez lui, & qu'il lui feroit rendre toutes les Villes de son Empire, dont les Turcs s'étoient emparez. Il écrivit en même temps au Roi de France comme au plus grand Prince de la Chrétienté, & lui offrit son alliance qui fut acceptée. Manuel partit de Paris chargé de presens, & accompagné de deux cens hommes d'armes commandez par le Sire de Chateaumorant Gentilhomme François, qui avoit suivi le Maréchal de Boucicaut dans ses voyages du Levant. L'Empereur arriva heureusement à Constantinople, & profita de la generosité de Tamerlan.

*Hist. de Foix, Bearn 318.* En ce temps-là mourut sans enfans Mathieu de Castelbon Comte de Foix. Isabelle sa sœur & son heritiere avoit épousé Archambaut de Grailly, frere de ce fameux Jean de Grailly Captal de Buch, qui en 1364. commandoit l'armée du Roi de Navarre au combat de Cocherel, & qui mourut au Temple prisonnier de guerre en 1377. Archambaut se mit en possession du Comté de Foix; mais comme la Maison de Grailly avoit toujours été fort attachée aux Anglois, le Roi envoya contre lui le Connestable de Sancerre. Il se donna dans les montagnes de petits combats, où le Connestable n'eut pas toujours l'avantage. Il falut pourtant qu'Archambaut s'humiliât, la partie n'étoit pas

égale. Il vint à Paris avec Isabelle, que les Croniques du Païs de Foix appellent *la Perle du monde*, à cause de sa beauté & de sa vertu. Il promit d'être aussi fidele à la France que ses ancestres l'avoient été à l'Angleterre, & protesta qu'il ne quittoit le service de ses anciens Maîtres, que parce qu'ils avoient fait mourir leur Roi. Ces raisons & les presens qu'il fit fort à propos, lui firent obtenir tout ce qu'il demandoit. Il préta au Roi le serment de fidelité pour le Comté de Foix, le païs de Bearn & ses autres terres de Gascogne ; & s'en étant retourné chez lui, il tint parole, & reprit sur les Anglois le Château de Bouteville, dont ils tiroient tous les ans plus de cinquante mille écus d'or de contribution. Il prit le nom & les armes de Foix, & eut plusieurs enfans ; entr'autres Jean, duquel sont issus les Rois de Navarre, les Vicomtes de Narbonne & de Lautrec, & ce fameux Gaston de Foix qui fut tué à la bataille de Ravenne aprés l'avoir gagnée. Archambaut eut aussi un second fils nommé Gaston, qui fit la branche de Candale, & duquel est issu le Duc de Foix d'apresent.

Pendant que le Roi donnoit le Comté de 1491.
Foix & soutenoit l'Empire de Constantinople, il étoit plus malade que jamais. Ses accés étoient plus frequens, il diminuoit à vûë d'œil ; & dans ses bons intervales sa tête étoit si foible, qu'il n'osoit s'appliquer à rien. Il étoit obligé de

remettre toute son autorité entre les mains de ses Ministres. On voit dans les Registres du Parlement que le quatorziéme de Mars il donne pouvoir au Chancelier Arnaud de Corbie, *de tenir Requeste generale, & en icelle donner graces & remissions de tous cas, tant criminels & autres quelconques à toutes manieres de persones qu'il lui semblera bon, &c.* On ne parloit au Roi que de devotions ou de plaisirs, & le gouvernement étoit entre les mains du plus entreprenant. Le Duc de Bourgogne y avoit eu jusqu'alors la principale autorité, son âge & son experience l'avoient soutenu contre l'impetuosité du Duc d'Orleans, qui se voyant Frere du Roi & plus prés de la Couronne, soufroit impatiamment de n'être pas le Maître. La Reine Isabeau se declaroit pour lui en toutes occasions; & le Roi gagné par les caresses de la Duchesse d'Orleans, étoit ordinairement pour son Frere contre son Oncle. Cette mesintelligence étoit entretenuë par les femmes qui avoient beaucoup de pouvoir sur leurs maris, & qui étant de païs & d'humeurs differentes, n'avoient garde de s'accorder. Valentine Duchesse d'Orleans étoit Italienne, & Marguerite Duchesse de Bourgogne étoit Flamande. Chacune pretendoit gouverner l'Etat, & regardoit l'autre avec mépris. L'Italienne étoit plus belle, & la Flamande plus riche. La Reine n'aimoit ni l'une ni l'autre, mais elle menageoit Valentine à cause

de ſon mari. Le Duc de Berri ſans ſe declarer ouvertement panchoit du côté du Duc de Bourgogne, qu'il reconnoiſſoit de bonne foi plus habile que lui, quoique ſon cadet. Il faiſoit pourtant tous ſes efforts pour les reconcilier, & les faiſoit ſouvent manger enſemble à ſon Hôtel de Neſle, où dans la chaleur du vin ils ſe touchoient dans la main & s'embraſſoient cordialement.

L'Hôtel de Neſle étoit alors la plus belle maiſon de Paris. Le Roi Charles V. peu de temps avant ſa mort l'avoit donnée au Duc de Berri, & ce Prince naturellement porté à la vie douce y faiſoit travailler continuellement. Il y avoit joint le College de ſaint Denis & le jardin des Arbaletriers, & l'on y trouvoit des Chapelles, des galeries, une Bibliotheque, un Jeu de paume, & de grands appartemens fort dorez. Il avoit auſſi fait entourer de murailles tout ce qu'il avoit pû avoir de terres le long de la riviere pour y faire des jardins, & c'étoit ſa maiſon de plaiſance qu'on appelloit le ſejour de Neſle, & qui n'étoit ſeparée de l'Hôtel que par un pont levis. La plupart des grands Seigneurs avoient leur Hôtel dans la Ville, & dans les Fauxbourgs quelque jardin qu'on appelloit leur ſejour, pendant que le Roi étoit logé dans la groſſe tour du Louvre, & qu'on étoit obligé de mettre du fil d'archal aux fenêtres de ſa chambre, pour empêcher les pigeons d'y venir faire leur ordure. *Reg. de la Ch. des C.*

La reconciliation des Princes, feinte ou veritable, donna le moyen au Duc de Bourgogne d'aller faire un voyage en Flandre pour y marier le Comte de Retel son second fils avec la fille du Comte de saint Pol. Le Duc d'Orleans profita de son absence, & se fit donner par le Roi un pouvoir absolu de gouverner seul pendant sa maladie. Il fit en même temps alliance avec le Duc de Gueldres. Ce Prince Allemand s'étoit rendu celebre par la hardiesse qu'il avoit euë autrefois de declarer la guerre au Roi. Sa valeur le rendoit plus considerable que sa puissance ; & se voyant recherché par un si grand Prince, il se rendit avec joie au Château de Coussy, & y tint sur les Fonts de Batême un des enfans du Duc d'Orleans. Il signa ensuite un Traité avec le Roi, par lequel il s'engageoit *de luy amener toutes fois & quantes huit cens lances fournies pour le servir contre toutes persones vivantes, en luy payant par mois soixante écus d'or pour chacun Chevalier, & trente pour chacun Ecuyer.*

*Cron. de S. Denis.*

Le Duc d'Orleans aprés avoir pris ces precautions & affermi son autorité, fit publier une imposition generale sur toutes sortes de personnes, sans en excepter les Ecclesiastiques. On murmura beaucoup, les Provinces étoient déja ruinées par la famine & par la peste. Les saisons étoient renversées depuis deux ans, les rivieres débordoient en plein été, & la seche-

resse étoit extréme pendant l'hiver. Il n'y avoit plus de printemps, l'ordre de la nature sembloit être interrompu, & c'étoit une dureté sans exemple de mettre de nouveaux impôts sur des peuples qui avoient bien de la peine à trouver de quoi vivre. Les Ecclesiastiques surchargez de decimes, refusoient absolument de payer. On ne doutoit point que le Duc de Bourgogne ne s'y opposât, moins par tendresse pour le peuple que par haine pour le Duc d'Orleans. On attendoit avec impatience son retour de Flandre; mais le Duc d'Orleans sachant qu'il revenoit à grandes journées, n'osa resister en face à un ennemi, que le pretexte du bien public rendoit le plus fort, & fit publier la suppression des nouveaux Edits. Les deux Princes n'en furent pas mieux ensemble. Le Duc de Bourgogne piqué au vif de ce qu'on avoit inseré dans l'Edit qu'il y avoit consenti, declara en plein Parlement que cela étoit faux, & qu'on lui avoit offert cent mille frans pour obtenir son consentement. Il envoya aussi au Parlement, à la Chambre des Comptes & à la Ville des lettres, dans lesquelles il faisoit la même declaration. *Laquelle chose*, dit-il, *entant comme touche ce que dit est nous avoir été consentans, est bourde; & ceux qui ainsi l'ont semé, ont dit & semé pures bourdes.* *Registres du Parlem.*

Le Conseil du Roi & les grands Seigneurs étoient partagez. Le Duc de Bourgogne avoit

de plus grandes terres, & paroissoit le plus puissant; mais le Duc d'Orleans avoit le plus d'argent, & donnoit des pensions reglées à six cens Gentilhommes. On assembloit des troupes de toutes parts. Le Duc d'Orleans faisoit venir le Duc de Gueldres avec huit cens hommes d'armes. Les Bourguignons étoient en grand nombre autour de Paris, & les esprits irritez se disposoient à une rupture ouverte, lorsque le Roi revint en santé, & apprit avec douleur ce qui s'étoit passé. Il fit aussi-tôt assembler son Conseil, & n'y fit point appeller le Duc d'Orleans ni le Duc de Bourgogne, voulant que la liberté des suffrages y fût entiere. Il dit que ne pouvant gouverner son Etat pendant les accés de son mal, il s'en vouloit reposer sur le Duc d'Orleans ou sur le Duc de Bourgogne, & qu'il prioit la Compagnie de juger lequel des deux en étoit le plus capable. La sagesse de l'Oncle fut preferée à la turbulence du neveu, & presque tous opinerent en faveur du Duc de Bourgogne. Le Roi contre son inclination se conforma à l'avis commun, & donna au Duc de Bourgogne la direction des affaires pendant qu'il seroit malade. On lui en expedia des Lettres Patentes, qui furent enregistrées dans le Greffe du Parlement. Il vaqua alors une place de Conseiller à la Grand-Chambre. Arnaud de Corbie qui étoit encore Chancelier de France, & Jean de Poupaincourt premier President,

presenterent

presenterent plusieurs bons sujets, & le Roi en choisit deux, dont il renvoya le choix au Parlement par ses Lettres Patentes, contenant *que la Cour esleust le plus capable des deux dessusdits, sans eslire autre.* Regist. du Parlem.

Les choses étoient assez bien reglées, mais le Roi retomba malade au mois de Juillet pour avoir voulu combatre à un Tournoi, où il s'échauffa extrémement; & le Duc d'Orleans appuyé de la Reine, recommença ses pratiques contre le Duc de Bourgogne, & rassembla ses amis. Le Duc de Bourbon toujours sage, ami commun & mediateur les accommoda, à condition que ni l'un ni l'autre n'entreroit au Conseil jusqu'à ce que le Roi fût gueri. Ils executerent l'accord, & se trouverent contens de ne se méler de rien, pourvû que tout fût égal entr'eux. Le Duc de Bourgogne fit un voyage à Nantes pour y voir les enfans du Duc de Bretagne, dont il étoit tuteur, & qu'il ramena à Paris, & le Duc d'Orleans s'en alla à son païs de Luxembourg. Il étoit trop vif pour y demeurer les bras croisez: la déposition & la mort du Roi Richard son neveu, lui revint à l'esprit. Il voulut le vanger au moins de paroles, & envoya défier le Roi d'Angleterre à un combat de cent contre cent. Le cartel étoit fort injurieux, & la réponse ne le fut pas moins; ils se reprocherent reciproquement toutes sortes de crimes, firent beaucoup de bruit, & ne se battirent point.

1402. Le Connestable de Sancerre mourut en ce temps-là. Il étoit de la Maison de Champagne, & demanda en mourant pour toute grace d'être enterré à saint Denis, ce que le Roi lui accorda à la priere du Duc d'Orleans son ami. Il avoit été frere d'armes de Bertrand du Guesclin, vivant dans les mêmes maximes de modestie & de desinteressement ; mais comme sa naissance étoit plus illustre, ses manieres étoient plus polies. Le Roi donna l'épée de Connestable au Sire d'Albret son cousin germain, fils de Marguerite de Bourbon, sœur de Jeanne femme du Roi Charles V. Il n'avoit ni l'âge ni l'experience necessaire, ni même l'exterieur, qui n'est pas indifferent dans les grandes places, mais il avoit des amis à la Cour. Il préta le serment de fidelité, & reçut l'épée des mains du Roi : les Ducs d'Orleans, de Berri, de Bourgogne & de Bourbon, la lui mirent au côté pour lui faire plus d'honneur. Le Chancelier Arnaud de Corbie lui fit expedier ses Lettres, qui portoient *pour luy obeïr par les Mareschaux, Maistre des Arbalestriers, Amiral, tous Justiciers, Officiers, ou leurs Lieutenans, &c.* Ce qui montre que les Connestables commandoient également sur la terre & sur la mer, en paix & en guerre. La Reine accoucha quelques jours aprés d'un garçon, le Connestable fut son parain, & Jeanne de Luxembourg, que sa pieté rendoit illustre, fut sa maraine. C'étoit le cinquiéme

*Hist. des Conn. 44.*

fils du Roi, & il fut son successeur sous le nom de Charles VII.

Cependant le Roi à qui son dernier accés n'avoit duré que trois semaines, en alla rendre graces à Dieu dans l'Eglise de Nôtre-Dame de Paris. Il y parut en habit Royal traînant à terre & semé de fleurs de lis d'or. Le peuple aimoit à le voir avec ces habillemens majestueux, qui le faisoient remarquer entre les Courtisans, quoique sa taille & sa bonne mine le distinguassent assez. Il arréta le mariage du Daufin son fils aîné avec la fille du Comte de Nevers, petite fille du Duc de Bourgogne. On en signa les articles jusqu'à ce que l'affaire pût être consommée. Le Duc de Bourgogne en témoigna une joie extraordinaire, & fit des presens à toute la Cour.

Jean de Poupaincourt premier President du Parlement venoit de mourir. Le Roi donna sa Charge à Henri de Marle troisiéme President; mais Pierre Boschet second President prenant droit par son ancienneté, s'y opposa; & le Chancelier fut obligé de prendre les voix de la Compagnie. Elles furent favorables à de Marle, qu'on jugea le plus propre à un emploi si laborieux, & il fut instalé du consentement de tout le monde.

Le Roi acheta en ce temps-là de Louis de Poitiers les Comtez de Valentinois & Diois cent mille couronnes d'or, à condition qu'en

rendant la même somme, Louis y pouroit rentrer, s'il avoit des enfans mâles. Le Maréchal de Boucicaut Gouverneur de Daufiné fit le marché, & eut le pouvoir de lever cette somme sur les peuples de son Gouvernement, sous pretexte que cette acquisition les délivroit d'un voisin fort incommode.

*Mess. hist. de Cam. 37.*

La santé du Roi ne fut pas de longue durée, il s'apperçut bien-tôt que son mal alloit revenir ; & se craignant lui-même, il fit expedier des Lettres Patentes, par lesquelles il donnoit pouvoir à la Reine de s'opposer à tous les dons & alienations qu'il pouroit faire à l'avenir. Son mal troubla tous les divertissemens. Deux hommes de Dijon offrirent de le guerir, pourvû qu'on voulût faire tout ce qu'ils voudroient. Ils firent élever dans une forêt un grand cercle de fer posé sur douze colones, & mirent à l'entour douze chaînes de fer. Ils demanderent ensuite que douze personnes entrassent dans le cercle, & souffrissent qu'on les attachât à ces chaînes. Il s'en presenta onze de bonne volonté ; & comme le douziéme manquoit, le Bailli de Dijon homme sensé & resolu, s'offrit de bonne grace en jurant de faire mourir les sorciers, si le Roi ne s'en portoit pas mieux. Ils firent alors toutes leurs conjurations, qui durerent plusieurs semaines, mais fort inutilement. Le Bailli sortit du cercle en fort bonne santé, & fit prendre les deux pretendus sor-

*Regist. du Parlem.*

ciers, qui furent brûlez l'un aprés l'autre.

Il y avoit déja quelques années que les Genois s'étoient donnez à la France. Leur Doge s'étoit demis publiquement de sa dignité, & en avoit remis les marques exterieures entre les mains des Commissaires du Roi ; mais dans le fonds il avoit conservé toute l'autorité & gouvernoit à l'ordinaire. Le Comte de Saint Pol en avoit été nommé Gouverneur seulement pour la forme, & n'y avoit point été ; mais comme les desordres augmentoient dans la Ville, & que chacun y vouloit être le maître, le Roi fut obligé d'y envoyer le Maréchal de Boucicaut avec des troupes. Il eut beaucoup de peine à y rétablir la tranquilité publique, il falut pendre, proscrire & banir. Il reconcilia les Guelfes & les Gibelins, en abolissant jusqu'à ces noms odieux de faction, & défendant de s'apeller ainsi sous peine d'avoir le poin coupé. Il fit abattre les tours que des particuliers avoient élevées aux coins des ruës pour se faire la guerre de famille à famille. Toutes les armes des Bourgeois furent portées dans les Arsenaux ; & pour derniere sureté, il fit bâtir une Citadelle, & fit préter serment de fidelité à la Noblesse & au peuple, à condition qu'ils ne seroient point chargez de nouveaux impôts. Mais comme ce peuple impatient & accoutumé à la liberté Republiquaine avoit besoin d'occupation, le Maréchal fit équiper une flotte con- 1403.

ſiderable, compoſée de vaiſſeaux de guerre & de bâtimens de charge, & fit voile vers l'Iſle de Chipre. Le Gouverneur de Famagouſte s'en étoit fait tyran pendant les troubles de ſa Republique: c'étoit un Noble Genois peu en état de ſe défendre contre une armée de dix mille hommes. Le Maréchal rentra dans la Ville, & la vendit cent mille ducats au Roi de Chipre, jugeant prudemment qu'il lui ſeroit difficile de la garder, & qu'elle couteroit aux Genois plus qu'elle ne leur vaudroit. Il paſſa enſuite en Sirie, & gagna une bataille contre les Saraſins; & n'ayant pas aſſez de troupes pour y établir un poſte, il ſe rembarqua pour revenir à Genes. Sa bonne fortune, ou pour mieux dire ſon malheur, le fit tomber ſur une flotte de Marchans Venitiens qu'il pilla ſans reſiſtance: mais comme il revenoit victorieux & riche, l'armée navale de Veniſe plus forte que la ſienne, le ſurprit & le défit entierement. L'animoſité des deux Nations parut en cette occaſion. Les vainqueurs ne firent point de quartier; & Boucicaut aprés s'être battu en déſeſperé, fut reduit à ſe ſauver dans un eſquif. Il arriva à Genes, où il trouva tout tranquille. Sa femme Antoinette Comteſſe de Beaufort & Vicomteſſe de Turenne, ſavoit menager également le peuple & la Nobleſſe. Elle étoit fille unique de ce fameux Raimond de Beaufort Vicomte de Turenne, qui avoit long-temps fait la guerre au

*Hiſt. de Bouc. 185.*

Pape Clement VII. heritiere du bien & du courage de ſon pere.

Le Maréchal de Boucicaut en arrivant à Genes, apprit que Jean Galeas Duc de Milan venoit de mourir. Son pere Galeas Viſconti s'étoit fait Seigneur de Milan, & s'y étoit maintenu par ſon habileté. Il avoit épouſé en 1330. Iſabelle fille du Roi Jean, qui dans le beſoin d'argent lui vendit bien cher une alliance ſi honorable. Il avoit en mourant partagé ſon nouvel Etat entre ſon frere Barnabé & ſon fils Jean Galeas; mais le fils plus ambitieux & plus habile, ſe rendit bien-tôt le maître. Il fit arréter ſon Oncle dans une Egliſe, où il ſe rendit ſous pretexte de devotion, & le fit mettre en priſon, où il mourut. Le bruit courut qu'il s'étoit ſervi de manieres fort promptes. Il s'empara dans la ſuite de Bologne & de la meilleure partie de la Lombardie, ayant toujours ſur pied beaucoup de troupes étrangeres qui le faiſoient craindre également de ſes ſujets & de ſes voiſins. Il avoit marié ſa fille Valentine au Duc d'Orleans, & s'étoit aſſuré par là une puiſſante protection. Le bon ordre qu'il établit dans ſes Etats, lui donna le moyen & la hardieſſe d'accabler ſes ſujets d'impôts. *On vole avec impunité*, diſoit-il ſouvent, *dans tous les Royaumes de l'Europe, il n'y a qu'en Lombardie où une fille peut porter ſon argent à la main ſans rien craindre, meſme dans les grands chemins. Je ſuis le*

*Hiſt. de Milan.*

*ſeul voleur de mon pays*. Il étoit magnifique en tout : ſes bâtimens ſuperbes, témoin la Chartreuſe de Pavie, où il choiſit ſa ſepulture, ſes maiſons de campagne délicieuſes ; le jeu, la chaſſe, la bonne chere, tout s'y trouvoit en abondance, & ſa Cour étoit auſſi nombreuſe & plus galante que celle des Rois. Il favoriſoit les gens de lettres, leur donnoit des penſions, & il attira à Pavie Emmanuel Chriſolore, qui fit revivre la Langue Greque preſque oubliée dans l'Occident. Il avoit un grand exterieur de Religion, mais peu ſcrupuleux, quand la Politique lui conſeilloit de faire des alliances avec les Infidelles. On l'accuſa d'avoir donné à Bajazet des avis ſecrets qui lui firent gagner la bataille de Nicopoli. Il mourut au milieu de ſa plus grande proſperité, aprés avoir fait ériger le Milanez en Duché ; & malgré ſon bonheur apparent, vécut toujours malheureux par la peur continuelle d'être empoiſonné. Il ne mangeoit jamais en public, & faiſoit faire devant lui l'eſſai de toutes ſes viandes long-temps avant que de ſe mettre à ſa table. Sa défiance étoit fondée, il jugeoit des autres par lui-même. La mort de Jean Galeas rendit la liberté à tous ſes voiſins. Bologne & quelques autres Villes ſe revolterent, & ſon fils ne put conſerver que la moindre partie de ſon Etat.

1404. Si la mort de Galeas apporta quelque changement aux affaires d'Italie, la mort du Duc

de Bourgogne changea entierement de face celles de France. Ce Prince y avoit presque toujours fait le premier personage : sa valeur à la bataille de Poitiers, où à l'âge de quatorze ans il merita le nom de Hardi, avoit forcé le Roi Jean son pere à lui donner le Duché de Bourgogne contre toutes les regles de Politique. Le Roi Charles V. son frere oubliant sa sagesse ordinaire, lui avoit fait épouser l'heritiere de Flandre, qui le rendit aussi puissant que les Rois. Son ambition égaloit son pouvoir, & sa capacité répondoit à l'un & à l'autre : ainsi dans la minorité & pendant les maladies du Roi son neveu, il avoit presque toujours tenu les resnes du gouvernement malgré le Duc d'Orleans, que son naturel boüillant, la qualité de Frere unique du Roi, & l'amitié de la Reine, sembloient devoir mettre au dessus de ses Competiteurs. Il mourut à Hall en Hainaut dans l'hôtellerie du grand Cerf le vingt-septiéme d'Avril, dans le temps qu'il alloit prendre pos- 1404.
session du Duché de Brabant au nom de son second fils, du consentement de la Duchesse Doüairiere, à qui il faisoit de grosses pensions. Il exhorta ses enfans en mourant à être fidelles au Roi leur souverain Seigneur, & à songer toujours aux interêts & à la gloire de la Maison de France. Il ordonna par son testament qu'on portât son corps aux Chartreux de Dijon qu'il avoit fondez, & qu'on l'y enterrât en habit de

Religieux : devotion assez ordinaire aux grans Seigneurs de ce temps-là, qui avec un pareil passeport se croyoient presque en sureté de leur salut. Son cœur fut mis à saint Denis dans le tombeau du Roi son pere. A peine se trouva-t-il dans ses coffres de quoi faire la dépense du voyage. Ses creanciers qu'il n'avoit jamais voulu payer pendant sa vie, firent saisir & vendre ses meubles à la rigueur ; & la Duchesse sa veuve pour se délivrer de leur importunité, décrocha sa ceinture avec ses clefs & sa bourse, & les mit sur son cercueil ; ce qui se pratiquoit alors par les veuves, lorsqu'elles renonçoient à la communauté. Jean Gerson fut son Aumônier à deux cens livres de gages. Il fut depuis Chancelier de l'Université de Paris, & plusieurs lui ont attribué le Livre de l'Imitation de Jesus-Christ. Gui Sire de la Tremoille fut son principal favori. Il laissa trois fils & trois filles. Jean l'aîné eut le Duché & le Comté de Bourgogne, la Flandre & l'Artois. Antoine eut le Duché de Brabant & de Limbourg, avec le titre de Duc de Lothier : Et Filippe eut les Comtez de Nevers & de Retel. L'aînée de ses filles épousa un Duc de Baviere petit fils de l'Empereur Louis, la seconde fut mariée à Amé VIII. Duc de Savoie, & la troisiéme à Leopold Duc d'Autriche.

Le Duc de Berri tomba malade dans sa maison de Vincestre prés de Paris, en même temps & du même mal que son frere. Les Medecins

n'y connoissoient rien & ne le pouvoient soulager. Il eut recours aux vœux. Il envoya à Nôtre-Dame une Croix d'or garnie de pierreries, & demanda des prieres publiques. L'Evêque les ordonna par respect pour sa naissance, mais les Eglises furent peu frequentées. On l'accusoit des malheurs publics, & sa foiblesse étoit aussi odieuse que la malice des autres. Son mal augmentant, la peur des Jugemens de Dieu le saisit. Il rentra en lui-même, & sentit le remors d'avoir tourmenté ses vassaux. Il fit ôter dans le Berri une taille de vint mille frans, & donna jusqu'à ce qu'il fut entierement gueri toutes les marques d'une sincere penitence.

Le nouveau Duc de Bourgogne aprés avoir pris possession des Etats de son pere, revint à la Cour prendre sa place dans le Conseil. Il n'avoit pas moins d'ambition que son pere, & la chaleur de l'âge ( il étoit dans sa trente-troisiéme année ) lui persuadoit qu'il lui devoit succeder en tout ; mais il trouva à son chemin le Duc d'Orleans, qui appuyé de la Reine se saisit d'abord de toute l'autorité, sans ménager le Duc de Bourgogne qu'il regardoit comme un jeune homme, quoiqu'ils fussent à peu prés de même âge, & sur lequel il croyoit avoir les mêmes avantages que le pere avoit eus sur lui. On vit paroître en même temps des Lettres de Benoist XIII. qui défendoient au Duc de Bourgogne de se mêler du gouvernement de l'Etat. *Estant*

*juste*, disoit Benoist, sans savoir s'il avoit autorité de le dire, *que ledit Duc d'Orleans Frere du Roi, eust ladite administration & ledit gouvernement paisible.*

On ne laissa pas d'achever le mariage de Louis Daufin & Duc de Guienne avec Marguerite fille du Duc de Bourgogne. Il n'avoit pas encore neuf ans. La Ceremonie s'en fit le trente-
1404. uniéme d'Aoust à l'Hôtel de saint Pol en presence du Roi, qui étant revenu dans son bon sens voulut tenir la parole qu'il avoit donnée à son cousin de Bourgogne, quoiqu'il crût presque en toutes choses son Frere d'Orleans. La Princesse Marguerite eut pour sa dot les Châteaux de Isles & de Villemort en Champagne, qui valoient trois mille livres de rente, & deux cens mille frans d'argent comptant. Il fit aussi les fiançailles de sa fille Michelle avec Filippe fils aîné du Duc de Bourgogne, & lui donna six-vint-mille frans en mariage, à prendre en trois ans sur les Aides d'Amiens, à condition d'en employer quatre-vint mille frans en heritages. Les deux Princesses furent mises auprés de la Reine jusqu'à ce que leurs maris eussent l'âge convenable.

*Inv. du Tresor des Ch. t. 4.*

Le Duc de Bourgogne fier de cette double alliance, tenoit tête dans le Conseil au Duc d'Orleans. D'ailleurs le mauvais gouvernement mettoit dans son parti tous les bien-intentionnez. On se plaignoit que n'ayant point à sou-

tenir de guerre étrangere, au lieu de diminuer les impôts, on les augmentoit tous les jours. Les courses des Anglois en Picardie & en Guienne, n'étoient point reprimées, & ne servoient que de pretexte pour charger le Peuple. Il se donna en Guienne un combat celebre entre sept François & sept Anglois. Les François étoient Barbazan, Tanneguy du Châtel, Bataille, Villers, du Querois, le Sire de Champagne, & Clignet de Brebant, qui fut fait Amiral l'année suivante sur la démission de Renaud de Trie. Ils battirent les Anglois; & comme ils étoient tous sept aux gages du Duc d'Orleans, il leur fit rendre des honneurs nouveaux, & voulut qu'ils entrassent à Paris vétus de satin blanc.

La derniere taille generale avoit produit huit cens mille écus d'or. Tout le monde avoit payé, & les seuls Secretaires du Roi en avoient été exempts. La Reine suivant le bruit commun en avoit envoyé une partie en Allemagne. Ceux de Metz se vantoient d'avoir détroussé six mulets chargez d'argent, & personne ne les avoit reclamez. Chacun songeoit à profiter de la foiblesse du gouvernement. Le Roi de Navarre faisoit revivre ses vielles pretentions sur les Comtez d'Evreux & de Champagne, & obligea enfin le Roi à lui donner douze mille livres de rente en fonds de terre, qui furent érigées en Duché sous le titre de Nemours. Moyennant cela, il renonça à toutes ses pre-

tentions ſur Evreux, Avranches, Ponteau de Mer, Beaumont le Roger, Valogne, Mortaing, &c. Le Duc d'Orleans de ſon côté achetoit tous les jours des Terres, & bâtiſſoit des Châteaux à Pierrefons & à la Ferté-Milon, pendant que les Officiers de la Maiſon du Roi n'étoient point payez, & que les Enfans de France manquoient du neceſſaire.

Les choſes en étoient là lorſque le Duc d'Orleans fit aſſembler le Conſeil dont il eſtoit le Chef, & propoſa d'impoſer une nouvelle taille ſous pretexte de repouſſer les Anglois. Il étoit le Maître, il propoſoit, la Reine étoit toujours de ſon avis, & le Roi ſignoit aveuglément. On commençoit à opiner du bonet lorſque le Duc de Bourgogne s'y oppoſa courageuſement, & proteſta qu'il ne ſouffriroit point de nouvelles impoſitions qu'on n'eût rendu compte de l'emploi des deniers. Le Duc de Bretagne jeune Prince porté à la vertu, dit, que quoi-qu'on lui dût encore cent mille écus pour le reſte du mariage de ſa femme, il vouloit bien attendre en faveur du Peuple que les finances fuſſent en meilleur état, & offrit ſa Perſone & ſes Troupes contre les Ennemis; mais ces deux Princes furent ſeuls de leur avis. Tous les autres Miniſtres ou gagnez, ou intimidez opinerent à la nouvelle taxe, & dés le lendemain on la fit publier par-tout. Le Duc de Bourgogne & le Duc de Bretagne proteſterent en vain en faveur du Peuple; ils n'étoient pas les plus forts, ils ſe re-

tirerent chez eux en attendant une conjonɛture plus favorable.

Cependant le mal du Roi continuoit toujours avec la même violence, il n'étoit jamais un mois de ſuite en bonne ſanté ; & dans ce temps-là même la foibleſſe de ſa teſte l'empéchant de s'appliquer, la Reine & le Duc d'Orleans lui faiſoient faire tout ce qu'il leur plaiſoit, & ſe ſervoient de ſon nom pour couvrir leurs injuſtices. On recommençoit de temps en temps les Prieres generales dans toutes les Egliſes de France ; & le Peuple connoiſſant la bonté naturelle du Prince, ne ſe laſſoit point de prier pour le retour de ſa ſanté, imputant la miſere publique à ceux qui gouvernoient ſous ſon nom. Le Duc d'Orleans avoit la meilleure part aux imprecations ; c'eſt ce qui l'obligea à défendre de porter des épées, & même des couteaux plus grands que ceux dont on ſe ſert à table, de peur que des paroles on ne paſſaſt aux effets. Il ſongeoit auſſi aux alliances étrangeres, & fit venir le Duc de Gueldres pour le marier avec la fille du Comte de Hainaut ſa couſine germaine. Le Roi qui ſe portoit aſſez bien, voulut que les noces ſe fiſſent à ſes dépens dans le Château de Creſſy en Brie, où il alloit ſouvent voler aux Corneilles. Le feſtin fut magnifique, & chacun étoit dans la joie lorſqu'on vint dire au marié qu'un Heraut de la part du Duc de Limbourg ſon voiſin & ſon perpetuel ennemi demandoit à lui

parler. Le Heraut entra, & malgré la Musique qu'il interrompit, lui declara la guerre; mais le Duc de Gueldres n'en parut pas fort émû. Il lui fit present de sa robe nuptiale, & continua à se divertir. Il partit pourtant le lendemain pour aller défendre son païs. Le Duc de Bourgogne qui n'aimoit pas les amis du Duc d'Orleans, lui avoit suscité cette affaire.

Dans le même temps l'Evêque & l'Evêché de Verdun *se mirent en la garde & protection du Roi, moyennant soixante livres tournois qu'ils promirent payer tous les ans à la Saint Remi.* L'Acte en est à la Chambre des Comptes, & commence par ces mots: *Jean de Sarrebruche, par la grace de Dieu, humble Evêque de Verdun, &c.*

1404. A la fin de l'année mourut Marie de Châtillon, fille de Charles de Blois Duc de Bretagne. Elle étoit veuve depuis vint ans de Louis I. Duc d'Anjou, Roi de Naple & de Sicile; & sans songer à se remarier, elle avoit donné tous ses soins à l'education de ses enfans. Louis II. son fils aîné avoit profité de ses épargnes pour faire la guerre & remonter sur son trône, & jamais sa mere n'en avoit perdu l'esperance. Enfin prête à mourir à Angers, elle lui dit qu'il trouveroit encore aprés sa mort deux cens mille écus d'argent comptant. Il en parut étonné, & ne put s'empescher de lui dire qu'elle l'avoit laissé long-temps dans le besoin: *Je craignois, mon fils,* lui répondit-elle, *que vous ne fussiez pris prisonnier, c'estoit vostre rançon.*

Hist. de Chat.

HISTOIRE


Le Duc d'Orleans assiege Paris.

# HISTOIRE DE CHARLES VI. ROI DE FRANCE.

## LIVRE QUATRIEME.


L'UNIVERSITE' de Paris étoit dans sa plus grande splendeur sous le regne de Charles VI. Il y avoit plus de cinq cens ans que les Lettres y fleurissoient. La capacité des Maîtres & le grand nombre des Ecoliers la rendoient celebre. Le Recteur indiqua une Procession ge- 1404.

Dd

nerale pour la ſanté du Roi. Elle partit des Maturins ſelon la coutume, & ſe rendit à l'Egliſe de Sainte Caterine du Val des Ecoliers. Il faloit paſſer devant la maiſon du Sire de Savoiſy premier Maître d'Hôtel de la Reine : c'étoit un des Seigneurs de la Cour le plus riche, & qui faiſoit le plus de dépenſe. Un de ſes palefreniers revenoit de la riviere, & voulant rentrer chez lui, pouſſa ſon cheval à toute bride au travers de la Proceſſion. Il renverſa & bleſſa pluſieurs Ecoliers, qui crurent ſe vanger en diſant forces injures contre le Maître de la maiſon. Ses domeſtiques indignez prennent des armes & pourſuivent la Proceſſion juſque dans l'Egliſe, frapent à droit & à gauche ſans reſpect pour le lieu, & bleſſent plus de vint Ecoliers. Savoiſy que ſon credit auprés de la Reine rendoit inſolent, ne fit que rire d'une action ſi criminelle, & dit *que c'eſtoit des valets qui avoient battu des enfans*. Mais l'Univerſité reſoluë d'en avoir raiſon, s'aſſembla le lendemain, & deputa au Roi pour lui demander juſtice. La Reine & le Duc d'Orleans la prévinrent, & conſeillerent à Savoiſy d'aller trouver le Recteur & les principaux Docteurs pour tâcher de les appaiſer. Il y fut, & s'humilia beaucoup ſans les toucher. Ils lui répondirent avec fermeté qu'un affront public demandoit une reparation publique, & pourſuivirent l'affaire avec chaleur. On les payoit toujours de paroles juſqu'à ce que le Re-

ēteur se servant de toute son autorité, défendit les Predications dans les Eglises, & fit cesser les Leçons dans tous les Colleges. Le Duc d'Orleans vit alors que l'affaire devenoit serieuse, & en renvoya la connoissance au Parlement. La cause y fut plaidée & jugée le dix-neuviéme d'Aoust. 1404.
Le Roi qui se portoit mieux s'y trouva. Les Avocats de part & d'autre furent entendus avec plaisir; & il fut dit que la maison de Savoisy, qui pour sa magnificence le pouvoit disputer aux maisons Royales, seroit rasée de fonds en comble, que les materiaux en appartiendroient à l'Eglise de sainte Catherine, & que les Maçons qui la démoliroient, y seroient conduits au son des trompettes: que Savoisy payeroit les frais du procés liquidez à mille livres, qu'il donneroit pareille somme aux Ecoliers blessez, qu'il feroit chercher à ses dépens ses domestiques coupables qui étoient en fuite; & qu'enfin pour reparation civile, il fonderoit une Chapelle de cent livres de rente à la collation perpetuelle de l'Université. L'Arrest fut executé en tous ses chefs, & fit connoître aux Courtisans que les gens de Lettres n'étoient pas si méprisables qu'ils s'imaginoient. On ne sauva que les galeries de la maison, à cause de la beauté des peintures. La place où elle étoit bâtie, demeura vaine & vague; mais Savoisy ayant depuis rendu quelque service à l'Université, y rentra de son consentement, & y fit

rebâtir une maiſon qu'on a depuis appellée l'Hôtel de Lorraine. Cette avanture qui le chagrina, lui fit trouver en lui un merite de guerre qu'il ne connoiſſoit pas lui-même. Il arma à ſes dépens quatre Galeres, & fit des courſes ſur les côtes d'Afrique, d'où il revint avec de la gloire & beaucoup d'argent. Il bâtit à ſon retour le Château de Segnelai auprés d'Auxerre.

*Le Bouvier 404.*

L'affaire de Savoiſy ne fut pas la ſeule qui fit voir le credit de l'Univerſité. Guillaume de Tignonville Prevoſt de Paris, ayant fait arrêter deux Ecoliers Clercs, l'un nommé Leger du Mouſſel Normand, & l'autre Olivier Bourgeois Breton, tous deux bien convaincus d'homicide, les fit pendre bruſquement, de peur que l'Evêque de Paris ne demandât à les juger. Mais l'Univerſité fit tant de bruit, que par Arreſt du Conſeil du Roi, il fut condamné pour avoir paſſé ſon pouvoir, à les aller dépendre lui-même à Montfaucon, à les baiſer à la bouche tout pouris qu'ils étoient, à les faire enterrer à ſes dépens, à fonder deux Chapelles pour le ſalut de leurs ames, & à faire planter une Croix prés de Montfaucon avec leurs figures. On voit encore leur épitafe aux Mathurins.

Ces exemples de ſeverité ne corrigerent perſonne; c'étoit le Regne de la licence. Jamais le peuple n'avoit été ſi miſerable ni ſi inſolent. La ſechereſſe ou la pluye exceſſive avoient cauſé de mauvaiſes années, les impôts augmentoient

toujours ; & malgré la désolation publique jamais les Courtisans, en se plaignant sans cesse, n'avoient fait tant de dépenses inutiles. La mode qui a toujours regné en France les maîtrisoit plus que jamais. Les Marchans inventoient de nouvelles étoffes, & des manieres nouvelles de les porter. Les habits bien éloignez de la simplicité ancienne, étoient devenus à grandes manches brodées d'or & d'argent avec des franges pendantes. Chacun à l'envi croyoit se signaler par une délicatesse outrée. Les hommes même y étoient abimez comme les femmes, aussi amateurs de leur beauté & plus curieux de leur ajustement. On entendoit dire que les Anglois faisoient des courses de tous côtez, sans que la gloire reveillât les jeunes Seigneurs. Ils n'aimoient pas la fatigue, & craignoient jusqu'au Soleil. L'exemple de la Reine autorisoit la molesse publique. Elle aimoit fort sa personne, & croyoit plaire par la magnificence & par la nouveauté de ses habillemens. Le Duc d'Orleans n'en faisoit pas moins, & donnoit souvent des fêtes qui coutoient des sommes immenses. On ne parloit à la Cour que de festins, de musiques, de bals, où l'on passoit les nuits, pendant que le Roi étoit enfermé avec deux ou trois vieux valets qui le traitoient fort durement.

Le Conseil se reveilloit de temps en temps, & donnoit quelques ordres pour l'administra-

*Mss. de R.* tion des Finances. On mit alors dix-huit cens mille frans dans une tour, à condition qu'on n'en ôteroit rien que pour les necessitez de l'Etat, & du consentement de tous les Princes & des grands Officiers de la Couronne; mais le Duc d'Orleans en enfonça les portes la nuit, & en enleva la meilleure partie: le reste fut pris par ceux même qui l'avoient en garde.

Mais ce qui faisoit crier encore davantage, le Tresor public étoit entre les mains de la Reine & de son beaufrere, & cependant ils ne payoient personne. Leurs Officiers alloient prendre tout ce qu'il leur faloit chez les Marchans, qui n'en osoient demander le payement. Le Duc achetoit tous les jours des Terres considerables. Marie de Coucy veuve du Duc de Bar & heritiere d'Enguerrand de Coucy qui étoit mort en Hongrie, lui vendit d'abord Coucy, Folembrai & la Fere quatre cens mille frans, & ensuite le Comté de Soissons, Ham & Moncornet. Il se fit donner par le Roi tous les droits de quint & requint, & fit ériger le Comté de Soissons en Pairie. Tout le monde déploroit la mauvaise administration des Finances, & personne n'y apportoit le remede. Le zele de la Religion étoit seul capable d'inspirer le courage de le faire. Un Augustin nommé Jacques le Grand, en préchant devant la Reine le jour de l'Ascension, lui parla si fortement des desordres de la Cour, & lui fit une peinture si natu-

*Hist. de Soissons 156.*

relle & si vive de ses propres desordres, qu'on admira la hardiesse du Predicateur & la patience de la Reine. *Et ledit Prescheur fut rencontré d'aucunes femmes de la Cour, qui lui dirent qu'elles estoient bien ebahies comme il avoit osé ainsi parler; & il répondit, qu'encore estoit-il plus ebahi, comme on osoit faire les pechez qu'il avoit dit.* Juv. 171. Ce Sermon fit beaucoup de bruit, & le Roi dans un de ses bons intervalles en ayant ouï parler, voulut entendre ce hardi Predicateur le jour de la Pentecôte. Il se mit à son ordinaire dans une Tribune treillissée, d'où il voyoit sans être vû, & pouvoit sortir quand il lui plaisoit. Le Predicateur parla avec tant de zele & d'éloquence, que le Roi au milieu du Sermon descendit de sa Tribune, & se vint mettre dans la Chapelle pour le voir plus à son aise. Il ne s'en étonna pas davantage, & lui fit un compliment où parmi les loüanges que la Chaire de verité ne refuse point aux grands Princes, il lui exposa la misere de ses sujets & la mauvaise administration de ses finances. Il dit que le feu Roi avoit aussi chargé son peuple, mais qu'il avoit reconquis des Provinces & fortifié des Places pour mettre ses frontieres en sureté. Il osa même designer le Duc d'Orleans, en parlant d'un Prince qui malgré son bon naturel avoit encouru par son avarice insatiable & par ses débauches la malediction publique, & finit en menaçant le Roi même d'une revolution

generale, s'il ne se servoit de toute son autorité pour arréter un si grand desordre. Le Roi parut émû, & protesta devant Dieu qu'il vouloit profiter d'un avis si salutaire; mais il retomba dans son mal quelques jours aprés, & les choses allerent comme auparavant.

La Reine & le Duc d'Orleans demeuroient souvent au Château de saint Germain en Laie. Ils s'alloient promener les soirs dans la forêt. Leur union pensa les faire perir ensemble. Une pluie extraordinaire obligea un jour le Duc qui étoit à cheval à monter dans le chariot de la Reine, & les chevaux prirent aussi-tôt le frein aux dents. La peur fut entiere, & l'on ne les arréta que dans le moment qu'ils s'alloient precipiter du haut de la montagne dans la riviere.
Mss. de R. La Reine craignoit fort le tonnerre, & lorsqu'elle logeoit à Paris dans le Palais, elle avoit fait lambrisser & nater un caveau dans la Conciergerie, où elle se sauvoit au moindre orage.

L'accident arrivé dans la forêt de saint Germain, & le tonnerre qui tomba en même temps dans la chambre du Daufin, firent faire quelques reflexions au Duc d'Orleans. Il fit publier dans tous les carrefours de Paris qu'il payeroit ses dettes à un certain jour marqué. Il vint à la porte de sa maison plus de huit cens personnes avec des billets où des parties arrétées; mais le peril étoit passé, & les bonnes pensées évanouïes. On ne leur donna point d'argent;

& pour tout payement les gens d'affaires du Duc leur dirent en se moquant de leur simplicité, qu'il leur avoit fait trop d'honneur de penser à eux.

Ces manieres injustes & qui le faisoient haïr, étoient balancées par d'autres qui le devoient faire aimer. Il avoit grand soin des pauvres, quoiqu'il ne payât pas ses dettes, & toutes les semaines il alloit à l'Hôtel-Dieu servir les malades de sa propre main. On le voyoit souvent aux Celestins qu'il combloit de graces, persuadé qu'en faisant de temps en temps quelques actes d'une devotion exterieure, il pouvoit s'abandonner sans scrupule à toutes ses passions. Il ne se contenta pas de tant de terres qu'il avoit achetées du bien d'autrui, il cherchoit par tout de nouveaux moyens d'avoir de l'argent ; & pendant la maladie du Roi il se donna lui-même le Gouvernement de Normandie. Il y envoya ses Officiers que personne ne voulut reconnoître, les Gouverneurs des Villes demandant à voir la signature & le seau du Roi. Les difficultez irriterent son envie, & dés que le Roi fut revenu en son bon sens, il lui demanda ce Gouvernement d'un ton à ne pas aimer un refus. Le Roi lui répondit qu'il le vouloit bien, pourvû que le Conseil y consentît. On mit l'affaire en déliberation; & malgré la flaterie qui emporta le plus grand nombre, quelques-uns eurent assez de courage pour

*Christine de Pisan. 47.*

s'y opposer, & pour representer que la Normandie étoit une Province trop importante pour la confier à un Prince déja puissant qui pouroit abuser de son autorité. Ils prirent occasion de là d'avertir le Roi d'une partie de ce qui se passoit, & n'oublierent pas les foles dépenses du Duc d'Orleans, pendant que le Roi lui-même & ses enfans avoient à peine le necessaire. Il parut touché sensiblement d'un procedé si indigne, & fit appeller la Gouvernante du Daufin pour en savoir la verité. Elle lui
Juv. 173. avoüa *que souvent n'avoient que manger, ne que vestir.* Mais le Roi lui dit en soupirant, que lui-même ne pouvoit rien avoir; & n'ayant autre chose à lui donner, il lui donna une coupe d'or dans laquelle il venoit de boire. Il resolut en même temps d'assembler un Conseil extraordinaire, & y fit appeller tous les Princes de son Sang. Les Rois de Sicile & de Navarre, & les Ducs d'Orleans, de Berri & de Bourbon étoient à la Cour. On manda le Duc de Bourgogne qui étoit en Flandre. Il reçut des avis secrets de ses amis qui lui conseilloient de ne venir que bien accompagné. Il le fit, & traversa la Picardie avec six mille hommes d'armes qui payoient par tout.

La Reine & le Duc d'Orleans ne se voyant pas en état de lui resister, n'oserent l'attendre, & prirent le parti de se retirer à Melun. Ils eussent bien voulu emmener le Roi avec eux;

mais il se trouvoit trop mal, & les Parisiens ne l'eussent pas soufert. Ils ordonnerent seulement au Duc Louis de Baviere, frere de la Reine & Grand Maître de la Maison du Roi, & à Geoffroi de Boucicaut frere du Maréchal, de les suivre le lendemain avec le Daufin & les enfans du Duc de Bourgogne qu'ils regardoient comme des ôtages. Ils les mirent la nuit sur un bateau malgré les cris de leurs domestiques, les conduisirent par eau jusqu'auprés de Vitry, où ils trouverent un chariot pour les mener à Juvisy, & de là à Melun.

Cependant le Duc de Bourgogne qui étoit déja arrivé à Louvres en Parisis avec ses troupes, fut averti du départ precipité de la Reine & de l'enlevement du Daufin. Il monte aussitôt à cheval avec quelques Gentilshommes, traverse Paris, où les acclamations ne lui manquerent pas, & pousse à toute bride sur le chemin de Melun. Il arriva à Juvisy lorsque le Daufin en partoit; & l'abordant d'un air aussi assuré que s'il eût été à la tête de son armée, il lui demanda s'il avoit quitté le Roi de son bon gré, & s'il vouloit aller à Melun. Le Daufin qui avoit neuf ans passez, lui répondit qu'il aimoit mieux retourner à Paris; & quoique le Duc de Baviere le menaçât de la colere de la Reine, il suivit le Duc de Bourgogne, qu'il regardoit comme son beaupere & son liberateur, & ne se souvint pas que le Duc d'Orleans *Regist. du Parlem.*

étoit son Oncle & son Parain. Ils repasserent à l'Abbaye de la Saussaie, où le Daufin *fit collation par l'ordre de son Physicien*, & arriverent à Paris de fort bonne heure. Ils trouverent à la porte de la Ville le Roi de Navarre avec les Ducs de Berri & de Bourbon, qui feliciterent le Duc de Bourgogne sur son expedition, & menerent le Daufin au Château du Louvre, où il étoit plus en sureté qu'à l'Hôtel de Saint Pol. Le lendemain on assembla le Conseil, où le Daufin presida en l'absence du Roi. Tous les Princes du Sang y prirent leur place, & le Recteur de l'Université y fut aussi appellé. L'Orateur du Duc de Bourgogne y exposa le sujet de son voyage, qui n'ayant d'autre but que le bien public & la reformation de l'Etat, fut approuvé tout d'une voix. *Le Daufin se leva sus, & dit que ce que le Duc de Bourgogne l'avoit emmené à Paris, estoit de son consentement & franche volonté.* On donna le Gouvernement de Paris au Duc de Berri. Il fit murer aussi-tôt toutes les portes de la Ville, à la reserve des portes saint Jaques & saint Martin, obligea les Bourgeois à tendre la nuit des chaînes de fer dans toutes les ruës, & fit faire une barricade au devant de l'Hôtel de Nesle, où il demeuroit. Le Duc de Bourgogne se fortifia aussi dans son quartier, & ordonna une patroüille toutes les nuits au tour de sa maison.

*Hist. de Bouc.*

*Juv. 163.*

Les choses n'étoient pas moins en mouve-

ment à Melun. La Reine & le Duc d'Orleans ne pouvoient se consoler de l'affront qu'ils avoient reçû. Ils dînoient ensemble à une maison de plaisance qu'avoit la Reine prés de Poilly le Fort, appellée l'Hôtel du Val de la Reine, lorsqu'ils furent avertis de l'arrivée du Duc de Bourgogne. Ils crurent qu'il pousseroit jusqu'à eux, & quitterent la table brusquement pour se retirer à Melun, où il n'y avoit que trois lieuës. Le jeune Boucicaut fut pris d'une terreur panique, & se sauva à Melun sans les attendre. Il ne ressembloit pas à son frere, & fut bien batu l'année suivante en pleine ruë par Jean de Graville. *Parce que ledit Boucicaut avoit donné une boufle ou souflet audit Graville, par jalousie d'une Damoiselle de l'Hostel de la Royne nommée Charlotte la Clochette, dont ils estoient tous deux esprins : & lui promit ledit Graville, qu'il s'en vangeroit avant qu'il fust l'an : ainsi le fit-il.* Hist. de Bouc.

La Reine & le Duc d'Orleans conserverent peu de gravité dans leur marche ; mais dés qu'ils se virent à Melun en lieu de sureté, ils se preparerent à la guerre, & écrivirent de tous côtez pour faire venir des troupes. Ils avoient de l'argent, il ne leur faloit pas beaucoup de temps pour assembler une armée. Le Duc d'Orleans écrivit au Roi de Sicile la lettre suivante, dont l'original en papier est au Tresor des Chartes.

TRES-HAUT ET PUISSANT PRINCE, *Tres-cher & tres-amé Cousin, pour là necessité & besoin qu'il est de vostre venuë, vous prie & requiers tant & si avant que plus puis, qu'il vous plaise vous avancer & venir droit en cette Ville de Melun, ainsi que Madame la Reyne vous escrit, qui a à parler à vous & moy aussi; & de ce ne veuillez aucunement faillir. Je prie à Nostre-Seigneur qu'il vous ait en sa garde, & vous donne bonne vie & longue. Escrit à Melun le vingt-cinquiesme jour d'Aoust. Vostre Cousin le Duc d'Orleans, Comte de Valois, de Blois & de Beaumont, & Seigneur de Coussy.* LOUIS.

Et sur la Lettre étoit écrit : *A tres-haut & puissant Prince, mon tres-cher & tres-amé Cousin le Roy de Jerusalem & de Sicile.*

La Reine crut s'apercevoir alors que des Dames qu'elle avoit honorées de sa confiance, la trahissoient. Elle fit arrêter la Dame de Mainchie qui gardoit son Seau, & la Vicomtesse de Breteuil qui avoit tenu des discours peu respectueux ; & sans vouloir faire un plus grand éclat, leur fit garder prison jusqu'à la Paix.

Cependant le Conseil du Roi qui prevoyoit & vouloit empécher une guerre civile, envoya le Duc de Bourbon à Melun prier la Reine & le Duc d'Orleans de revenir à Paris. Il fut bien reçû, & n'obtint rien. Le Roi de Sicile y alla

le lendemain, & n'avança pas davantage. Le Recteur de l'Université suivi de ses plus venerables Docteurs, y voulut aller aussi ; mais la Reine ne lui voulut pas donner audiance, & le Duc d'Orleans qui en savoit autant que lui, l'accabla de citations, & conclut son discours par ces paroles. *Comme vous n'appelleriez pas des Soldats dans vos Assemblées pour vous aider à resoudre d'un point de Foi, on n'a que faire de vous icy pour parler des affaires de la guerre. Retournez à vos Ecoles ; & sachez qu'encore qu'on appelle l'Université la Fille du Roi, ce n'est pas à elle à s'ingerer du gouvernement du Royaume.*

Enfin pour derniere ressource, le Duc de Berri que sa qualité d'Oncle du Roy & son âge rendoient plus respectable, voulut bien aller à Melun comme les autres pour tâcher de faire la paix entre ses deux neveux. Il parla au Duc d'Orleans avec une vigueur qui n'étoit pas de lui ; & ne le pouvant convaincre, il lui déclara que s'il ne ramenoit la Reine à Paris, il le regarderoit à l'avenir comme l'ennemi de l'Etat.

Toutes les negociations étant rompuës, chacun se prepara à la guerre. Le Duc d'Orleans qui avoit déja beaucoup de troupes, envoya cinq cens hommes d'armes se saisir du Pont de Charenton, & le Duc de Bourgogne mit une grosse garnison dans Argenteüil. Les Bourgeois de Paris ne voulurent jamais se de-

clarer, que le Roi ou le Daufin ne se missent à leur tête, de peur que la paix se faisant entre les Princes, on ne les accusast d'avoir pris les armes contre le Roi. Les soldats des deux partis pilloient indifferemment tous les villages, & les païsans abandonnant l'esperance de la moisson, se retiroient dans les Villes avec leurs meilleurs effets. Enfin aprés plusieurs actes d'hostilité, qui firent plus de mal aux païsans qu'aux gens de guerre, le Traité fut conclu à Vincennes: on licentia les troupes de part & d'autres, & les deux Ducs s'embrasserent & se promirent une amitié inviolable.

Dés que le Traité fut conclu, Gerson Chancelier de l'Eglise de Paris & Curé de saint Jean en Gréve, vint complimenter les Princes au nom de l'Université, & les exhorta à avoir plus de soin à l'avenir de la santé du Roi, ce qu'ils promirent & executerent fidelement. On n'eut plus pour lui la condescendance criminelle de lui laisser faire sa volonté: on le força de changer de linge & de se coucher entre deux draps, ce qu'il n'avoit point fait depuis cinq mois. Et pour en venir à bout, on faisoit habiller d'une maniere extraordinaire dix ou douze grans garçons, qui avoient le visage noirci & qui entroient brusquement dans sa chambre. Ils l'habilloient & le deshabilloient sans lui rien dire. Il avoit peur d'eux, & les laissoit faire. Enfin au bout de quinze jours les apostumes dont

tout

tout ſon corps étoit couvert, creverent, & les nuages qui obſcurciſſoient ſon eſprit, ſe diſſiperent en partie. Il reconnut Jean Juvenal des Urſins Avocat du Roi au Parlement, & lui dit: *Juvenal, regardez bien que nous ne perdions rien de nôtre temps.* Il blâma hautement le Duc d'Orleans, & lui pardonna dans le cœur. Il loüa le Duc de Bourgogne, & ne lui donna aucune marque de confiance. *Juv. 177.*

Sa ſanté ne fut pas de longue durée. Il retomba, & le gouvernement revint au Duc d'Orleans & au Duc de Bourgogne. Ils s'accommoderent aſſez bien enſemble dans les commencemens, & partagerent également les dépoüilles de tout le Royaume. Ils firent ſelon la coutume du temps une alliance d'amitié fraternelle, qu'ils confirmerent par lettres & par ſermens, communierent à la même Meſſe, & prirent Dieu à témoin d'une reconciliation ſincere. Enfin cherchant un pretexte pour avoir de l'argent, ils declarerent la guerre aux Anglois. Le Duc d'Orleans alla commander l'armée de Guienne, & le Duc de Bourgogne celle de Picardie. 1406.

Le Roi qui ſe portoit mieux les vit partir avec joie, croyant que l'occupation ſuſpendroit leur haine; mais il apprit avec douleur la mort d'Olivier de Cliſſon, qu'il avoit toujours aimé. Ce Gentil-homme Breton à qui ſa valeur avoit fait donner l'épée de Conneſtable,

parut plus grand dans la vie privée qu'au milieu des honneurs du monde : N'étant que simple particulier, il soutint quelque temps la guerre contre le Duc de Bretagne ; & par sa vertu il gagna tellement l'amitié & la confiance de ce Prince, qu'il le nomma tuteur de ses enfans : emploi qu'il n'avoit garde de souhaiter, & dont il s'aquitta fidellement, ami aussi
Juv. 189. empressé que dangereux ennemi. *Et l'appelloit-on le Boucher, pour ce qu'és besoignes où il étoit contre les Anglois, il en prenoit peu à rençon, & de son corps faisoit merveilles en armes.* Robert Knolles Capitaine Anglois, fameux depuis plus de cinquante ans, mourut aussi à Londres aprés avoir fondé quelques Colleges, & bâti plusieurs Eglises.

Cependant le Duc d'Orleans étoit en Guienne avec une grosse armée. Le Connestable d'Albret, & Montagu Grand Maître de la Maison du Roi, l'avoient suivi. Il alla d'abord assieger Blaie. La Dame à qui la Ville appartenoit, & dont les Historiens n'ont pas eu le soin de conserver le nom, s'y enferma, & s'y défendit long-temps. Elle fut pourtant obligée à traiter, & offrit d'ouvrir ses portes quand les François auroient pris la ville de Bourg où le Roi d'Angleterre avoit une bonne garnison. On accepta le parti, & Bourg fut assiegé. L'Amiral Clignet de Brebant étoit sorti de la Rochelle avec vingt-deux navires. Le siege dura trois

mois, & n'avançoit point. Les Anglois étoient les plus forts sur la mer. Les vivres manquoient dans le camp, & la maladie s'y étoit mise. D'ailleurs le Duc d'Orleans se trouvoit souvent embarassé. On ne devient pas General en faisant une vie molle & délicieuse. L'argent lui manquoit pour payer ses troupes. Il avoit écrit plusieurs fois au Parlement pour avoir les cent mille frans par mois qu'on lui avoit promis. Les fatigues de la guerre lui faisoient souvent regreter les promenades de saint Germain en Laye. Il leva le siege, laissa les troupes sous la conduite du Connestable, & revint à Paris. *Reg. du Parlem.*

D'autre côté le Duc de Bourgogne s'étoit vanté de prendre Calais. Il avoit donné rendez-vous à son armée sous saint Omer. Il s'y trouva six mille Gendarmes, trois mille Archers, & grand nombre d'Arbaletriers, entre lesquels les Genois étoient fort distinguez par leur adresse. Le canon, les provisions de guerre, les vivres, tout étoit arrivé, & chacun se disposoit à bien faire, lorsqu'il vint un ordre du Roi de ne rien entreprendre & de licentier l'armée. Le Duc de Bourgogne au desespoir qu'on lui arrachât une victoire qu'il croyoit assurée, vouloit poursuivre son entreprise; mais le Comte de saint Pol, le Grand-Maître des Arbaletriers & les autres Chefs voulurent obeïr. Il falut que le Duc obeït comme les autres; mais il vint à Paris pour se plaindre au Roi & au

Conſeil, reſolu de ne plus menager le Duc d'Orleans. Il l'accuſoit de lui avoir fait envoyer cet ordre à contre-temps par jalouſie, de peur qu'il n'acquît de la gloire en prenant Calais, & afin que n'ayant reüſſi ni l'un ni l'autre dans leur expedition militaire, ils n'euſſent rien à ſe reprocher.

Il n'en faloit pas tant pour réveiller leur haine mutuelle qui n'étoit qu'endormie. Il ſembloit que la nature les avoit fait l'un & l'autre pour ſe haïr. Ils étoient differens en tout, d'humeur, d'inclinations, de plaiſirs, jamais de même avis : ſi l'un approuvoit une choſe, l'autre la condamnoit, ſouvent ſans l'examiner. La jalouſie du gouvernement les détermina plus d'une fois à une rupture ouverte; & quoique le Roi, lorſqu'il étoit en état de le faire, les menageât avec aſſez d'adreſſe, il panchoit toujours vers ſon Frere, quoiqu'il n'eût pas la voix du peuple, & ne donnoit d'autorité à ſon couſin que par politique, & pour ne pas choquer tous les autres Princes de ſon Sang qui étoient pour lui.

Ces deux Princes ainſi diſpoſez écoutoient & croyoient aiſément les raports ſouvent outrez qu'on leur faiſoit. Leurs favoris ne ſongeoient qu'à les aigrir pour profiter de la miſere publique inſeparable de la guerre. Le ſeul Duc de Berry faiſoit tout ce qu'il pouvoit pour les raccommoder. Il les mena aux Auguſtins

entendre une Messe où ils communierent tous deux, & se jurerent sur le saint Sacrement une amitié éternelle. Il leur donna ensuite à dîner à l'Hôtel de Nesle. La joie fut grande & parut sincere. Le Duc d'Orleans donna au Duc de Bourgogne le collier de son Ordre, qu'il lui promit de porter pour l'amour de lui. Enfin tout sembloit concourir à une reconciliation veritable, lorsque tout fut renversé par l'indiscretion du Duc d'Orleans. Ce Prince à la fleur de son âge au milieu des plaisirs, sans égard à la misere publique, s'abandonnoit sans mesure à toutes ses passions. Il aimoit tout ce qui étoit aimable, il étoit aimé & ne se piquoit pas de discretion. Il avoit un cabinet plein de portraits de femmes, & il se vantoit à ses amis particuliers de n'y mettre que celles dont il avoit eu des faveurs. On avertit le Duc de Bourgogne que le portrait de la sienne y étoit. Il l'aimoit encore éperdument aprés vingt-deux ans de mariage, & n'en voulant croire que ses yeux, il alla voir le Duc d'Orleans qui par vanité & peut-être sans songer aux consequences, le laissa entrer dans son cabinet. Il y trouva ce qu'il cherchoit, & ne mit plus de bornes à un ressentiment qui lui paroissoit legitime. On dit même que le Duc d'Orleans avoit fait une chanson sur la Duchesse de Bourgogne, où il exageroit la beauté de ses cheveux noirs, & que dans un festin il avoit eu l'imprudence de

la chanter devant le mari. La Reine logeoit alors prés les Blans-Manteaux à l'Hôtel Barbette qu'elle avoit acheté depuis quatre ans de Montagu ſouverain Maître d'Hôtel du Roi, ou Grand Maître de ſa Maiſon. Le Duc d'Orleans logeoit auprés de la Baſtille, paſſoit les ſoirées chez la Reine, & la quittoit de bonne heure parce qu'elle étoit en couche. Le Prince dont elle étoit accouchée n'avoit vécu que peu de jours. Il en revenoit le vingt-trois de Novem-
1407. bre, & alloit à l'Hôtel de ſaint Pol, lorſqu'il fut attaqué à ſept heures du ſoir dans la ruë Barbette, vis à-vis de la maiſon du Maréchal de Rieux par dix ou douze hommes qui s'étoient cachez dans un cabaret, où pendoit pour enſeigne l'Image Nôtre-Dame. Un des conjurez nommé Scas de Courteheuſe Valet de Chambre du Roi, lui étoit venu dire chez la Reine que le Roi le demandoit, & il étoit ſorti bruſquement avant ſon heure ordinaire. Il étoit monté ſur ſa mule, & n'avoit que deux Ecuyers à cheval & deux Valets à pied qui portoient des torches allumées, lui qui donnoit des penſions à ſix cens Gentils-hommes. Raoul d'Octonville chef des conjurez le frappa d'abord d'un coup de hache qui lui abatit le poignet; & lorſqu'il cria: *Je ſuis le Duc d'Orleans*, les aſſaſſins s'écrierent: *C'eſt ce que nous demandons*, redoublerent & l'acheverent. Un de ſes Valets Flamand fut percé de coups ſur ſon Maître qu'il

ne voulut jamais abandonner. Ils mirent en même temps le feu à quelques maisons, & pour empêcher qu'on ne les suivît, ils semerent des chaussetrapes dans les ruës. Enfin dans la confusion ils se sauverent à l'Hôtel d'Artois auprés du Cimetiere saint Jean où demeuroit le Duc de Bourgogne.

Ainsi mourut Louis Duc d'Orleans Comte de Valois, de Luxembourg, d'Ast, de Blois, de Dunois, de Beaumont, d'Angoulesme, de Perigord, de Dreux, de Soissons, de Vertus, de Portien & de Poitiers, Sire de Coussy, de Montargis, d'Epernai & de Châteauthieri, Frere unique du Roi Charles VI. âgé de trente-six ans. La nature lui avoit prodigué toutes les graces du corps & de l'esprit, le Duc de Bourbon son oncle y avoit ajoûté une bonne éducation. Il étoit adroit à tous ses exercices, & répondoit sur le champ aux Ambassadeurs & aux Harangues de l'Université, avec un feu naturel & une éloquence qui persuadoit toujours, Liberal, affable, sachant ce qu'il faloit dire quand il vouloit plaire, & ne manquant jamais à le vouloir; enfin c'eût été un Prince parfait si la licence du temps, que la maladie du Roi & l'impunité generale avoient portée à l'excés, ne lui eût fait enfraindre toutes les loix divines & humaines pour satisfaire ses passions. Il laissa de Valentine de Milan sa femme trois garçons, Charles Duc d'Orleans, Philippes Comte de

Vertus, & Jean Comte d'Angoulesme. Il entretenoit depuis plusieurs années avec grand scandale Mariette d'Anguyen femme de Robert de Canni Sire de Varennes, dont il avoit eu un fils nommé Jean qu'on appella le Bastard d'Orleans jusqu'en 1439. que le Duc d'Orleans son frere lui ayant donné le Comté de Dunois, il en prit le nom, que sa valeur & sa capacité à la guerre rendirent depuis si fameux.

La nouvelle de la mort du Duc d'Orleans alla bien-tôt à la Reine qui ne se croyant pas en sureté chez elle, oublia l'état où elle étoit, & se fit porter dans une litiere à l'Hôtel de saint Pol auprés du Roi. On avoit mis le corps du Duc d'Orleans dans l'Eglise de saint Guillaume, qui est aujourd'hui celle des Blans-Manteaux; mais il fut transporté le lendemain en grande pompe à l'Eglise des Celestins où il avoit ordonné sa sepulture. Ses Gentils-hommes en deuil portoient le cerceuil, & le Roi de Sicile, le Duc de Berri, le Duc de Bourgogne & le Duc de Bourbon tenoient chacun un coin du drap mortuaire. Ce fidele Flamand qui s'étoit fait tuer sur le corps de son Maître, fut enterré à ses pieds.

Aprés ces premiers devoirs rendus, les Princes songerent à découvrir l'auteur d'une action si detestable. Les premiers soupçons tomberent sur Robert de Canni, dont le Duc d'Orleans avoit enlevé la femme; mais on apprit bien-tôt

que

que la jalousie du Gentil-homme Picard avoit été plus moderée. Le Conseil du Roi s'assembla à l'Hôtel de saint Pol, & fit entrer le Prevôt de Paris pour savoir les diligences qu'il avoit faites. Il dit qu'un porteur d'eau qui alloit & venoit pendant qu'on assassinoit le Duc d'Orleans, s'étoit sauvé à l'Hôtel d'Artois chez le Duc de Bourgogne, & qu'il demandoit la permission de l'y aller prendre. Tous les Princes lui permirent aussi-tôt d'entrer à main armée dans leurs Hôtels, qui étoient les aziles ordinaires des criminels; mais le Duc de Bourgogne que les remors de sa conscience ne laissoient pas en repos, craignant qu'on ne trouvât chez lui les coupables, *fut esbahi*, dit la Cronique de saint Denis, *& mua couleur, si se prit à plorer, & tirant à part le Duc de Berri, lui dit qu'il étoit cause d'avoir fait tuer le dit Duc d'Orleans. Le Duc de Berri se mit aussi à plorer, disant; je perds aujourd'hu mes deux neveux.* Ils sortirent en même temps, & rompirent le Conseil, mais il se rassembla le lendemain; & le Duc de Bourgogne s'y étant presenté à l'ordinaire, le Duc de Berri lui dit que la chose devenoit publique, que tout le monde murmuroit de le voir encore, & qu'il lui conseilloit de se retirer. Le Duc de Bourgogne lui tourna le dos sans lui répondre, & ayant rencontré au bas de l'escalier le Comte de saint Pol qui venoit au Conseil, il le pria de venir avec lui jusqu'à l'Hôtel d'Artois; mais il

Monst. 1. vol. fol. 31. n'en voulut rien faire : *Monseigneur*, lui dit il, *j'iray vers nos Seigneurs au Conseil, lesquels m'ont mandé.* Le Duc de Bourbon étant arrivé dans le même temps, se plaignit hautement qu'on n'eût pas eu le courage de faire arrêter le coupable, & demanda la permission d'en aller prendre l'ordre du Roi ; mais le Duc de Bourgogne effrayé étoit monté à cheval. Il se sauva à Arras presque sans repaître lui sixiéme, l'image de son crime lui remettant sans cesse devant ses yeux les suplices qu'il meritoit. Il fit quarante lieuës en un jour, & envoya Octonville & ses complices au Château de Lens où ils étoient en fureté. L'Amiral Clignet de Brebant qui devoit sa fortune au Duc d'Orleans, étoit monté à cheval avec plus de cent cinquante Chevaliers pour suivre les assassins ; mais le Conseil du Roi l'en empêcha & le renvoya pleurer chez lui. Le Duc de Bourbon que l'horreur d'une telle action avoit frappé, vouloit absolument qu'on en fist justice ; mais les autres Princes ne voulurent pas l'entreprendre ou ne l'oserent.

Le Bou. 417.

La Duchesse d'Orleans étoit à Blois quand elle aprit son malheur. Elle vint aussi-tôt à Paris avec ses enfans. Charles l'aîné avoit 14. ans, & prit le nom de Duc d'Orleans. Il avoit épousé depuis trois ans la fille du Roi Reine Doüairiere d'Angleterre. *Et lors*, dit Juvenal des Ursins, *pleuroit fort ladite Isabeau, laquelle étoit assez de bon âge, &*

*Charles au dit temps n'avoit que onze ans*. Le second fut Comte de Vertus ; & le troisiéme qui mourut en odeur de sainteté, fut Comte d'Angoulesme. La justice leur étoit dûë, mais elle étoit difficile à obtenir par les voies ordinaires. Le coupable étoit trop puissant. Le Daufin son gendre & la fille du Roi sa belle fille le mettoient à l'abri de la punition, & presque au dessus de la grace. Le Roi pleura avec la Duchesse la perte commune qu'ils avoient faite, & lui accorda la tutele de ses enfans, leur confirmant par Lettres Patentes la plus grande partie des établissemens que leur pere possedoit dans le Royaume. Il leur ôta seulement Dreux, Châtillon sur Marne, Chateauthieri, Montargis, Courtenai, Cressy en Brie & le Domaine de Soissons, qu'il n'avoit accordé à son Frere qu'à vie, & à la charge de reversion à la Couronne. On trouva un testament que le Duc d'Orleans avoit fait le 19. Octobre 1403. Il commençoit par ces mots. *Je Louis Fils de Roi de France indigne Duc d'Orleans, considerant qu'il n'est chose en ce monde plus certaine que la mort ni plus incertaine que l'heure d'icelle, &c.* Il ordonne que ses dettes seront payées, & demande pardon à ses creanciers de ne l'avoir pas plûtôt fait. Il se soumet à ce que l'Eglise universelle ordonnera sur le schisme. Il souhaite qu'aprés qu'il aura reçû l'Extreme-Onction, on couvre son lit de cendre, afin de mourir dans la vûë sensible de son neant.

*Hist. des Cel. de Paris.*

Il veut être enterré dans sa Chapelle aux Celestins en habit de Religieux, & que son corps soit mis sur une claie au milieu du Chœur, avant que d'être enterré, *pourveu*, dit-il, *qu'il se puisse garder sans trop puir.* Il legue cinq cens frans aux pauvres de ses Terres. Il ordonne que le jour de son Service on dise autant de Messes qu'il aura vécu d'années. Il promet si Dieu lui fait misericorde de le prier dans le Ciel pour tous ses Officiers. Il fait des legs à l'Eglise de saint Paul où il avoit été baptisé, à saint Eustache, aux Celestins de Paris, à l'Eglise Collegiale de saint Aignan d'Orleans, dont il dit qu'il est Abbé, à Nôtre-Dame de Chartres & à l'Abbaye de Cluni. Il fonde encore douze Chapelles en differens Couvens de Celestins, & la treiziéme aux Chartreux de Bourgfontaine. Il fonde un Couvent de Celestins à Orleans, & lui donne huit cens livres de rente. Il veut que son Fils aîné ait pour son partage le Duché d'Orleans, les Comtez de Valois, de Blois, de Dunois & de Beaumont, Coussi, Chauni, le Comté d'Ast & le Duché de Luxembourg; que le second ait les Comtez de Vertus & de Portien, Châteauthieri, Gandelus & la Fere; & que le troisiéme ait les Comtez d'Angoulesme, de Perigord & de Dreux, avec les Terres de Normandie. Et pour executeurs de son testament il nomme le Roi, le Chancelier, le premier President, quelques Evêques, le Connesta-

ble, & huit ou dix Celestins : *pour ce*, dit-il, *que le present Testament touche grandement leur Ordre*, s'en remettant de l'execution au Roi & à son Parlement.

Le Roi se fit lire le testament du Duc d'Orleans, l'approuva & en ordonna l'execution. Sa santé lui permit pendant quelque temps de s'appliquer tout entier aux affaires de l'Etat. Il alla au Parlement le 26. de Decembre tenir son lit de Justice & y fit publier une Ordonnance, par laquelle il veut *que les Fils aînez des Rois de France à quelque âge qu'ils viennent à la Couronne, soient dits Rois, oingts, sacrez & couronnez, & que les Lettres & affaires s'expedient sous leurs noms & non sous le titre de Roine ou autres Princes, &c.* Il étoit suivi du Daufin Duc de Guienne, du Roi de Sicile, des Ducs de Berri, de Bourbon & de Baviere, de Comtes de Mortain, de Nevers, d'Alençon, de Clermont, de Vandome, de S. Pol & de Tancarville, du Conneftable, & de grand nombre d'Archevêques, d'Evêques & d'Abbez.

1407.

*Reg. de la Ch. des Comptes.*

La Duchesse d'Orleans étoit retournée à Blois fort brusquement, parce qu'elle avoit apris que le Duc de Bourgogne reviendroit bien-tôt à Paris. En effet le Roi par l'avis de son Conseil lui envoya le Comte de saint Pol, le Duc de Berri & le Roi de Sicile. Le Duc de Bourbon n'en voulut point être, & prevoyant assez ce qui arriveroit, il aima mieux quitter

la Cour & se retirer dans ses Terres, que de contribuer à l'accommodement honteux qui s'alloit faire. La conference se tint à Amiens, où le Duc de Bourgogne se rendit avec une grosse escorte. Il promit de venir demander pardon au Roi, pourvû que les portes de Paris fussent ôtées pour entrer & sortir librement, & qu'il y pût venir avec des troupes.

1408. Il le fit au commencement de l'année suivante, passa à saint Denis par devotion, & entra dans Paris au milieu de six cens Gentils-hommes armez de toutes pieces. La Reine & les Princes se contraignirent pour le bien recevoir, & lui demanderent seulement de ne point avoüer son crime publiquement; mais il persista toujours à dire qu'il avoit bien fait. Il fit fortifier son Hôtel d'Artois; *& mêmement*, dit Monstrelet, *fit faire à puissance d'ouvriers une forte chambre de pierre bien taillée en maniere d'une tour, dans laquelle il se couchoit par nuit*. Les Princes & le Conseil du Roi murmuroient assez de le voir si fier de son crime; mais ils n'osoient rien dire à cause du peuple qui l'aimoit presque autant qu'il avoit aimé son pere. Enfin aprés bien des disputes, il voulut absolument que le Conseil du Roi lui donnât une audiance publique dans l'Hôtel de saint Pol; & là Jean Petit, Professeur en Theologie & son Avocat, exposa le fait, & chargea le Duc d'Orleans de tant de crimes, qu'il s'offrit de prouver par té-

moins que sa mort eût paru presque juste, si les formalitez de la Justice y avoient été observées ; mais outre que tous ces faits paroissoient avancez fort legerement, l'assassinat ne pouvoit jamais être toleré. Jean Petit n'étoit pas dans les sentimens du Jurisconsulte Papinien qui aima mieux mourir que de chercher de mauvaises raisons pour excuser la mort de Geta. Ainsi l'Assemblée se separa fort scandalisée de voir que le Duc de Bourgogne loin de s'en repentir, faisoit gloire d'être assassin. La Reine se retira à Melun avec le Daufin, & y demeura jusqu'à ce que le Roi étant revenu en bonne santé l'obligea à revenir, & pardonna au Duc de Bourgogne qui lui fit de legeres excuses, ayant beaucoup de peine à recevoir les Lettres d'abolition qu'on lui fit expedier. Il reprit aussitôt la conduite des affaires, & fit ôter la Charge d'Amiral à Clignet de Brebant, que le Duc d'Orleans avoit poussé dans les emplois, pour la donner à Charles de Châtillon Sire de Dampierre, qui avoit été toujours attaché à la Maison de Bourgogne.

L'hiver de cette année fut fort rude. Il gela deux mois & demi de suite, & au degel les glaces emporterent deux Ponts à Paris, l'un de bois auprés du petit Châtelet, & l'autre de pierre qu'on appelloit le neuf Pont, parce qu'il n'y avoit que vingt-huit ans qu'il étoit bâti. Le Parlement vaqua plusieurs jours, la plûpart *Regist. du Parlem.*

des Conseillers n'osant passer la riviere à cause des glaces. On s'avisa ensuite de tenir un Parlement de l'autre côté de la riviere à sainte Genevieve du Mont, où plus de trente Conseillers & quelques Presidens se trouverent, & jugerent plusieurs causes. On manda le Prevost des Marchans pour aviser aux moyens de rebâtir les Ponts, & il fut resolu de demander au Roi le tiers des Aides de la Ville & Vicomté de Paris pendant un an, ce qui faisoit plus de quatre-vingt mille frans. Chacun se cotisa selon ses forces, les Tresoriers de France donnerent mille livres Parisis, le Parlement cinq cens livres sur les Exploits, l'Evêque de Paris & ses Chanoines à proportion. On défendit dans la même seance à l'Evêque du Puy, sous peine de saisie de son temporel & de cinq cens marcs d'argent d'amende, d'executer une Sentence par laquelle il excommunioit tous ceux qui n'iroient pas à la Messe de Paroisse, ou qui vendoient des marchandises les Fêtes & Dimanches. On ordonna aussi de saisir le temporel de l'Evêque de Saintes, jusqu'à ce qu'il eût levé l'excommunication qu'il avoit lancée contre le Sire de Vivonne. Les Evêques avoient encore de l'autorité, mais ils en abusoient souvent, & s'étoient mis sur le pied d'excommunier un peu legerement : ce qui faisoit mépriser les choses les plus redoutables. Les Eglises étoient encore des lieux de franchise, & qui pouvoit s'y sauver

étoit en sureté. Pierre d'Orgemont Evêque de Paris fit cesser le Service divin dans saint Jacques de la Boucherie, parce qu'on y avoit enlevé un criminel, & lorsqu'il fut lui-même prêt à mourir, son Chapitre le fit menacer de mettre aprés sa mort son corps en terre profane, pour avoir repris dans l'Eglise de Nôtre-Dame des prisonniers qui s'étoient échapez de ses prisons. Il les rendit, & s'accommoda avec le Chapitre: on voit leur accord dans les Registres du Parlement.

Cependant le schisme continuoit toujours. Benoist XIII. fier d'avoir par son adresse fait lever la soustraction, recommençoit à tourmenter les Ecclesiastiques de son obedience. Il imposoit de nouvelles decimes, & se servoit de ses inventions ordinaires pour avoir de l'argent. L'Université de Paris s'y opposoit avec la même fermeté, & comme il n'étoit pas toujours obéï, il s'étoit vû obligé plus d'une fois à vendre sa vaisselle d'argent pour payer ses troupes. Enfin pressé par le Conseil du Roi, & peut-être par sa propre conscience, il sembla vouloir travailler de bonne foi à la réünion. Il avoit perdu une grande protection en la persone du Duc d'Orleans qui le soutenoit, & les Ducs de Berri & de Bourgogne ne gardoient plus de mesures avec lui, depuis qu'ils s'étoient aperçûs, qu'il sacrifioit le repos de l'Eglise à sa grandeur particuliere. Il envoya enfin des Ambassadeurs à Rome

proposer la Cession ou du moins une entrevûë des deux pretendans à la Papauté. Boniface que quinze ans de Pontificat avoient accoutumé à l'Empire, n'écoutoit qu'avec peine la proposition de le quiter, & se voyant pressé de tous côtez & par ses propres Cardinaux, il tomba malade de déplaisir, & mourut quelques jours aprés. Il avoit de grandes qualitez, mais il étoit avare. On l'accuse d'avoir le premier introduit à la Cour de Rome la coutume de prendre de l'argent pour les provisions des Benefices, & pour l'expedition des dispenses. Dés qu'il fut mort ses Cardinaux élurent Meliorat qui prit le nom d'Innocent VII. Il ne vécut que deux ans, & ne parut pas avoir grande envie de finir le schisme ; mais son successeur Gregoire XII. fit publier d'abord la Bulle de Cession & l'envoya à tous les Princes Chrétiens. Benoist parut alors changer d'avis, & chercha mille pretextes pour ne pas tenir sa parole.

*Th. de Niem.*

On fit à Paris en presence des Princes une Assemblée de l'Eglise Gallicane où l'affaire fut discutée amplement, le Daufin y presida & le Chancelier recueillit les voix. Pierre d'Ailly Evêque de Cambrai & Filiâtre Doyen de Reims soutinrent le parti de Benoist, & Pierre Plaoul Docteur celebre de Paris y parla au nom de l'Université. Il fut un peu long dans ses raisonnemens, & le Chancelier lui dit : *Maistre*

*Pierre, nos Seigneurs s'ennuyent, avous bien-tost dit*, il répondit froidement : *Non, Monseigneur*, & continua. Enfin Jean Juvenal des Ursins Avocat du Roi conclut à la soustraction, si Benoist n'acceptoit incessamment la voie tant proposée de la Cession. Le Roi nomma ensuite des Ambassadeurs pour aller trouver les deux Papes & concerter avec eux les moyens de parvenir à la paix de l'Eglise. Les principaux furent Simon de Cramaut Patriarche d'Alexandrie, l'Archevêque de Tours, l'Evêque de Cambrai, les Abbez de saint Denis & de Clairvaux, Gilles des Champs Aumônier du Roi, quelques Maîtres des Requêtes, Filiâtre, Courtecuisse, Gerson, Petit & Plaoul Docteurs en Theologie, Pompadour & Refuge Docteurs en Droit. Il écrivit aussi à l'Empereur, qui de son côté témoignoit beaucoup de zele pour la paix de l'Eglise. Sa Lettre commençoit par ces paroles :

*Au tres-saint & tres-excellent Prince Sigismond, par la grace de Dieu Roi toujours auguste, Roi de Hongrie & de Dalmatie nostre Frere, Charles par la mesme grace Roi des François, salut & dilection.* Prot. des Not. & Sec. du Roi.

Comme ainsi soit, &c.

Benoist étoit sorti d'Avignon en disant qu'il alloit à Rome. Il arriva à Genes & entra dans

la Ville ſuivi de beaucoup de gens de guerre; mais les Genois qui craignirent de n'être plus maîtres chez eux, lui propoſerent d'en faire la revûë, & quand ils furent hors de leurs portes, ils ne voulurent plus les laiſſer rentrer. Le Pape
Juv. 171. ſe fâcha, *fut toute leur excuſe qu'ils ſe doutoient de leurs femmes qui eſtoient belles.* Il s'en alla à Marſeille où les Ambaſſadeurs de France s'acquitterent de leur commiſſion. Il leur donna de belles paroles, & proteſta qu'il étoit prêt de ceder ſon droit purement & ſimplement; il n'en voulut point donner de Bulles, diſant que ſa parole valoit toutes les Bulles du monde. L'Evêque de Bologne neveu de Gregoire arriva en même temps, & aprés bien des difficultez, on convint que les deux Papes avec leurs Cardinaux ſe rendroient inceſſamment à Savonne. Le Roi donna auſſi-tôt les ordres d'y preparer des logemens pour les recevoir; mais Gregoire ſe repentant de s'être ſi avancé, dit qu'il n'avoit ni argent ni vaiſſeaux pour faire le voyage, & que d'ailleurs il ne ſe croyoit pas en ſureté à Savonne entre les mains du Maréchal de Boucicaut qui avoit aſſez peu de reſpect pour les gens d'Egliſe. Il accompagna ſon refus de beaucoup de larmes.

Benoiſt voyant que Gregoire reculoit, avança & ſe rendit à Savonne au jour marqué, faiſant ſonner ſa bonne foi & les fauſſes fineſſes de ſon Competiteur qui propoſoit Piſe ou

Ligourne pour le lieu de l'entrevûë; il demeuroit ordinairement à Luques. Ils amusoient ainsi toute la Chrétienté, & faisoient naître alternativement des difficultez, en sorte qu'aprés bien du temps perdu, il parut clairement qu'ils s'entendoient ensemble pour conserver chacun leur dignité.

Ce procedé indigne de la place qu'ils tenoient, obligea le Roi à faire publier au mois de Janvier mil quatre cens huit des Lettres de neutralité, par lesquelles de l'avis de son Conseil & de son Clergé, il soustrait son Royaume à l'obedience des deux pretendus Papes. Benoist à cette nouvelle sembla reprendre des forces, il menaça, il excommunia, il envoya des Bulles en France qui mettoient le Royaume en interdit, mais on n'en fit pas grand cas. Le Conseil du Roi s'assembla, & fit appeller les Deputez de l'Université. Jean de Courtecuisse Docteur celebre montra la nullité de ces Bulles, & par Arrest les Secretaires du Roi ayant mis le canif dedans, le Recteur les déchira publiquement. On fit arréter en même temps ceux qui avoient eu l'insolence de les presenter au Roi, *& furent menez par les ruës de Paris dans un tombereau & exposez sur un échaffaut à la risée du peuple avec des mitres de papier, & les armes de Benoist sur l'estomac & sur les épaules.* L'Assemblée des Prelats fit plusieurs Reglemens pour gouverner l'Eglise de

France, juſqu'à ce qu'un Concile General eût donné un Chef à l'Egliſe Univerſelle.

Le Roi avoit mandé au Maréchal de Boucicaut d'arrêter Benoiſt, mais il monta ſur des Galeres qu'il avoit toujours prêtes au port de Savonne & ſe ſauva en Catalogne, où le Roi d'Aragon qui l'aimoit & le regardoit comme ſon ſujet, lui donna retraite juſqu'à la mort. Il fut abandonné par la plûpart de ſes Cardinaux, & Gregoire le fut auſſi cette année par les ſiens qui ſe retirerent à Piſe, d'où ils lui firent ſignifier leur appel au Concile General, *auquel*, porte leur Acte, *toutes les actions des Papes ſont jugées & balancées, & au Pape futur qui doit reformer les actions deſordonnées de ſes predeceſſeurs*. Cet Acte eſt daté de Piſe du 13. de May. Gregoire ſe retira à Sienne avec ſes Neveux, n'oſant retourner à Rome où il étoit fort haï à cauſe de l'accommodement indigne qu'il avoit fait avec Ladiſlas Roi de Naple, lui abandonnant les Terres de l'Egliſe pour une legere penſion.

*Hiſt. du Conc. de Piſe.*

Dés que les Cardinaux d'Avignon qui avoient abandonné Benoiſt, ſurent que les Cardinaux de Rome avoient fait la même choſe à l'égard de Gregoire & s'étoient retirez à Piſe, ils les y allerent trouver pour travailler de concert à l'extinction du ſchiſme. Ils indiquerent auſſi-tôt un Concile General & en donnerent avis à tous les Princes Chrétiens, afin

qu'ils y envoyassent les Evêques de leurs Etats. Le Patriarche d'Alexandrie & l'Evêque de Meaux y allerent de la part du Roi. L'Université de Paris nomma Pierre de Plaoul & plusieurs autres Docteurs pour y assister en son nom. Quelques Princes d'Allemagne y envoyerent des Ambassadeurs ; mais Robert élû Empereur demeura attaché à Gregoire, & ne voulut pas reconnoître l'autorité d'un Concile que le Pape n'avoit pas indiqué.

On ne laissa pas de s'assembler le 25. de Mars 1410. dans l'Eglise Catedrale de Pise. Ce fut la premiere Cession du Concile. Il s'y trouva cent quarante Prelats portant mitre, Cardinaux, Patriarches, Evêques ou Abbez, six vingts Docteurs en Theologie, trois cens Docteurs en Droit Civil & Canon, & les Ambassadeurs de France, d'Angleterre, de Sicile, de Chipre & de Pologne. Gui de Roie Archevêque de Reims fut tué en y allant dans un village auprés de Genes par un maréchal qui lui demandoit quatre sous six deniers pour avoir ferré ses chevaux. Il avoit fait son testament avant que de partir & avoit fondé le College de Reims à Paris, ce qui fut executé par le Patriarche d'Alexandrie qui lui succeda à l'Archevêché de Reims.

Le Concile commença par les Prieres ordinaires & la Messe du saint Esprit ; le Cardinal de Milan précha sur le sujet avec beaucoup

de zele: aprés quoi deux Cardinaux, deux Archevêques & deux Evêques se transporterent à la porte de l'Eglise, & appellerent à haute voix Pierre de Lune dit Benoist XIII. & Angelo de Corrario dit Gregoire XII. tous deux pretendans au souverain Pontificat. Ils ne comparurent point ni persone pour eux. On instruisit leur affaire dans les Cessions suivantes, & les témoins furent entendus.

Le 25. d'Avril les Ambassadeurs de l'Empereur Robert de Baviere vinrent protester en son nom contre tout ce qui se feroit dans le Concile, pretendant qu'il n'étoit point legitimement convoqué, puisque Gregoire XII. seul & legitime Pape ne lui avoit pas donné son approbation. On les écouta paisiblement, mais on leur répondit avec fermeté, que le Concile ayant en main l'autorité de l'Eglise Universelle, continuëroit à travailler à son repos en finissant le schisme. Les Ambassadeurs partirent le lendemain sans prendre congé de persone.

Le dernier d'Avril arriverent les Ambassadeurs d'Angleterre avec plein pouvoir d'assister au Concile, & de concourir aux resolutions qui s'y prendroient.

Le 29. de May Pierre Plaoul, François & Docteur en Theologie précha, & prit pour son texte ces paroles du Prophete Osée : *Les enfans de Juda seront assemblez & pareillement ceux d'Israël,*

*d'Israël, & ils se donneront un Chef.* Il declara que l'Université de Paris croyoit Pierre de Lune schismatique, heretique & déchu de la Papauté, & que c'étoit aussi le sentiment des Universitez d'Angers, d'Orleans & de Toulouse. Dés qu'il fut descendu de chaire, un Evêque Italien y monta & dit que l'Université de Bologne croyoit la même chose d'Angelo Corrario, & qu'ainsi les deux obediences étant de même avis, le Concile devoit proceder à une Sentence définitive.

Le 5. de Juin le Patriarche d'Alexandrie assisté des Patriarches d'Antioche & de Jerusalem, prononça la Sentence à la porte de l'Eglise contre Benoist & Gregoire, qui furent declarez par le Concile, déchus du souverain Pontificat, avec défense à tous Chrétiens, fussent-ils Princes, Rois ou Empereurs, de les reconnoître en cette qualité. Les Cardinaux jurerent ensuite d'élire un Pape qui reformeroit l'Eglise en son Chef & en ses membres. Le 26. du même mois les Cardinaux au nombre de vingt-quatre tant François qu'Italiens étant entrez au Conclave, élurent tout d'une voix pour Pape, Pierre Philaret natif de Crusivallo village du Diocese de Novarre. Il avoit été *Ex Nov. Sacra.* Moine de l'Ordre de saint François & en avoit reçû l'habit dans l'Isle de Candie, ce qui a fait croire à plusieurs Auteurs qu'il étoit Candiot. Il portoit le nom de Cardinal de Milan, parce

qu'il en étoit Archevêque, & prit celui d'Alexandre V. Il avoit été fait Cardinal par Innocent VII.

Le nouveau Pape réünit aussi-tôt les deux Colleges des Cardinaux, presida au Concile & précha sur le champ avec éloquence. Il prit pour texte ces paroles : *Il n'y aura plus qu'une Bergerie & qu'un Pasteur*, & promit beaucoup de merveilles qu'il ne tint pas toutes. Il approuva d'abord tout ce qui s'étoit fait dans le Concile, remit aux Eglises particulieres les arrerages qu'elles devoient au saint Siege, renonça à la dépoüille des Prelats & aux revenus des Benefices vacans, & indiqua un Concile General pour l'année 1412. ordonnant que les Metropolitains tinssent à l'ordinaire les Conciles Provinciaux. Le Concile fit ensuite quelques Canons pour la reformation de l'Eglise, & se separa à la fin du mois d'Aoust, les Evêques étant bien aises de retourner chez eux, & le Pape n'étant pas fâché de remettre à un autre temps la reformation de l'Eglise en son Chef & en ses membres. Il fut reconnu presque dans tout le monde Chrétien, & les réjoüissances furent extraordinaires à Paris, lorsqu'on y publia son exaltation, parce que son merite y étoit connu ; il y avoit enseigné la Theologie pendant plusieurs années. Il se retira à Bologne & ne vécut que dix mois, fort aimé des pauvres à qui il donnoit tout : ce qui

faisoit dire de lui, qu'il avoit été Evêque riche, Cardinal pauvre & Pape demandant l'aumône. Benoist ne se tint pas pour déposé, & fit douze nouveaux Cardinaux qui lui conserverent en Espagne une espece de Cour & quelques restes d'autorité. Et pour Gregoire, il eut toujours pour lui Ladislas Roi de Naples & quelques Princes d'Allemagne.

Les affaires de l'Eglise faisoient la moindre occupation de la Cour de France; le Duc de Bourgogne regloit tout à sa fantaisie, & le Roi plus par foiblesse que par amitié le laissoit faire. La Reine demeuroit à Melun avec le Daufin, & la Duchesse d'Orleans desesperant de sa vangeance, ou la remettant à une meilleure conjoncture, s'étoit retirée à Blois où elle vivoit avec une magnificence Royale. Les Chevaliers que son mari avoit comblez de bienfaits, voulurent suivre la fortune de ses enfans & vanger leur Maître.

Mais bien-tôt les affaires changerent de face, le Duc de Bourgogne fut obligé d'aller au secours de Jean de Baviere Evêque de Liege, Frere du Comte de Hainaut son beau-frere. Ses sujets l'avoient chassé, parce qu'il ne vouloit pas prendre les Ordres sacrez; & en avoient élû un autre que le Pape Benoist avoit confirmé. Un favori qui desempare, hazarde beaucoup, sur tout quand il a affaire à un Prince foible & à des Ministres interessez qui sont

ordinairement pour les presens. Le Duc de Bourgogne ne fut pas si-tôt parti, que la Reine revint à Paris & y fit une entrée magnifique. Elle étoit dans un chariot doré, que le Daufin suivoit à cheval accompagné des Ducs de Berri, de Bretagne & de Bourbon. Son escorte étoit de trois mille hommes d'armes à qui on donna de si bons ordres, qu'ils vécurent comme des Bourgeois. Le Duc de Bretagne en avoit amené la plus grande partie, & traversa Paris à leur tête les enseignes déployées, ce qui ne plut pas au Prevôt des Marchans; mais il falut le souffrir, la Reine étoit la Maîtresse & le vouloit. Elle manda aussi-tôt à la Duchesse d'Orleans de venir incessamment de Blois où elle demeuroit & d'amener ses enfans. Elle vint accompagnée de sa belle-fille Reine Doüairiere d'Angleterre & de grand nombre de Chevaliers & entra à Paris dans une litiere couverte de drap noir, tirée par quatre chevaux caparassonnez de noir. Ce spectacle & les larmes qu'elle versoit de bonne foi, attendrirent le peuple. On fit assembler le Conseil quelques jours aprés, où les Rois de Sicile & de Navarre, les Ducs de Berri, de Bretagne & de Bourbon prirent leur place ordinaire. On y lut les Lettres Patentes du Roi sellées du grand Seau, par lesquelles il donnoit la Regence du Royaume pendant sa maladie à la Reine & au Daufin. Jean Juvenal des Ursins Avocat du Roi fit un discours sur le

ſujet où il rappella le bonheur du Royaume pendant la Regence de la Reine Blanche mere de ſaint Louis. Auſſi-tôt la Ducheſſe d'Orleans ſuivie de ſes enfans en deuil, ſe jetta aux pieds de la Reine & du Daufin & leur demanda juſtice de l'aſſaſſinat commis en la perſone de ſon mari. Le Conſeil lui aſſigna le 11. de Se- 1408.
ptembre pour plaider ſa cauſe. L'Abbé de Cerisy aſſiſté de l'Orfevre Chancelier d'Orleans & de Couſinot Avocat au Parlement porta la parole pour elle, & laiſſant à l'Avocat du Roi les concluſions criminelles, il conclut à ce que le Duc de Bourgogne fût condamné à demander pardon à la Ducheſſe & à ſes enfans au Louvre, au Palais, à l'Hôtel de ſaint Pol & au lieu de l'aſſaſſinat, que ſes maiſons fuſſent raſées, qu'il fît pour un million d'or d'aumônes & qu'il fût exilé outre mer pour vingt ans. L'Aſſemblée toute compoſée de ſes ennemis ſans avoir égard aux Lettres de grace qu'il avoit obtenuës, le declara ſuivant ſa propre confeſſion, atteint & convaincu de l'aſſaſſinat du Duc d'Orleans, & par conſequent ennemi du Roi & de l'Etat. Il ne s'embaraſſoit pas de toutes ces procedures & faiſoit la guerre aux Liegeois qu'il força enfin de ſe ſoumettre à leur Evêque, mais ce ne fut qu'aprés les avoir défaits dans une bataille où il en demeura vingt-cinq mille ſur la place. Alors ſe voyant à la tête d'une armée victorieuſe, il reprit le chemin de Paris.

La Reine ne savoit quel parti prendre, elle avoit assez de troupes, mais peu d'argent pour les payer. La Ville de Paris où le Duc de Bourgogne avoit beaucoup de creatures, ne vouloit point contribuer à lui faire la guerre; d'ailleurs la Duchesse d'Orleans venoit de mourir sans avoir pû se consoler de la perte d'un mari qu'elle aimoit uniquement: *Et étoit grand pitié*, dit Juvenal des Ursins, *d'oyr avant sa mort ses complaintes & piteusement regrettoit ses enfans & un bastard nommé Jean* (ce fut depuis le Comte de Dunois) *lequel elle veoit volentiers, en disant qu'il lui avoit esté emblé, & qu'il n'y avoit à peine de ses enfans qui fust si bien taillé de vanger la mort de son pere, que il estoit.* Le Duc d'Orleans son fils aîné à l'âge de quinze ans, n'étoit pas encore capable de soutenir le parti. Le Duc de Bourgogne approchoit, il faloit prendre une resolution. La Reine fit sortir de Paris le Roi tout malade qu'il étoit, & le conduisit elle-même à Tours avec le Daufin. Le Duc de Bretagne son gendre ne l'abandonna pas.

C'étoit quitter la place à son ennemi, qui neanmoins à cette nouvelle s'arréta en chemin, ne voulant pas entrer à Paris en Conquerant. Il envoya à la Reine le Comte de Hainaut son beau-frere pour moyenner quelque accommodement, & la Reine lui envoya Jean de Montagu Grand Maître de la Maison du Roi,

Vidame de Laon & l'un de ses principaux Ministres : Montagu étoit fils de Geoffroi de Montagu Maître des Comptes & Secretaire de Charles V. Le Roi lui avoit confié depuis quinze ans le soin de ses finances, & il ne s'étoit pas appauvri dans cet emploi. Ses filles avoient été mariées aux plus grands Seigneurs, & son fils avoit épousé la fille du Connestable d'Albret. Les noces s'étoient faites avec une magnificence extraordinaire, & le Roi en avoit voulu faire tous les frais. Le Roi & la Reine ne faisoient rien que par son avis. Le Duc de Bourgogne qui ne l'aimoit pas, le traita d'abord avec hauteur, l'accusant de tout ce qui s'étoit passé ; mais Montagu s'étant humilié, le Duc se radoucit & lui promit d'oublier tout, pourvû qu'il fît sa paix aux conditions qu'il souhaitoit. Il poursuivit ensuite sa route vers Paris où il entra aux acclamations du peuple qui le conduisit à l'Hôtel d'Artois en chantant *Noel, Noel.* Il donna les étrenes quelques jours aprés *à tous les Chevaliers & Nobles* 1409.
*de son Hôtel le jour de la Circoncision du matin : car*, dit Monstrelet, *tout seul avoit plus de Princes, Chevaliers & Gentils-hommes, que tous les autres ensemble, donna ce dit jour largement joyaux à son accoustumée de donner cetui jour, qui selon l'estimation de commune voix se montoient bien quatorze mille florins d'or.* Ce qui montre qu'on a toujours donné les étrenes le premier jour

de Janvier, quoique l'année ne commençât qu'à Pâques.

Cependant Montagu content de ses grandes richesses vouloit en joüir ; il employa tout le credit qu'il avoit auprés de la Reine en faveur du Duc de Bourgogne, & le traité fut signé. On choisit la Ville de Chartres pour
1409. l'execution. Le Roi s'y rendit le 9. de Mars & monta sur un Trône qu'on avoit élevé dans l'Eglise de Nôtre-Dame auprés du grand Autel. Le Parlement y avoit envoyé deux Presidens & douze Conseillers avec le Procureur du Roi & ses Avocats. Le Duc de Bourgogne d'un côté, & le Duc d'Orleans de l'autre, y arriverent en même temps chacun suivi de cent Chevaliers & de six cens hommes d'armes. Alors le Duc de Bourgogne fit avancer un Chevalier de sa Maison nommé le Sire d'Ollehaing, qui dit tout haut les paroles suivantes en parlant au Roi : *Mon tres-redouté & souverain Seigneur, veci Monseigneur le Duc de Bourgogne vostre cousin qui vient en vostre presence comme vostre humble & fidelle sujet, serviteur & cousin, pour le cas arrivé en la persone de Monseigneur le Duc d'Orleans vostre Frere, comme il est prest de déclarer si vous l'avez agreable. Il a entendu que vous en avez eu grand deplaisir, dont il est autant fasché & affligé qu'on le peut estre ; & pour ce, mon tres-redouté & souverain Seigneur, il vous supplie autant qu'il lui est possible de banir ce ressentiment de vôtre cœur*

Cron. de S. Denis.

&

*& de le tenir en vos bonnes graces & amour. Et cela estant, mon tres-redouté & souverain Seigneur, il est tout dispofé & le sera toujours, moyennant la grace de Dieu, à vous servir & obéïr en tout ce qu'il plaira à Vostre Majesté de lui ordonner.* Le Duc de Bourgogne dit ensuite lui-même : *Mon tres-redouté & souverain Seigneur, ces paroles viennent de moi, & je vous en supplie, autant que je puis, de m'accorder la grace qu'elles vous demandent.* La Reine & le Daufin demanderent sa grace & le Roi lui dit : *Biau Cousin, pour le bien de nostre Royaume, pour l'amour de la Reine & des autres du Sang Royal icy presens & pour la fidelité & pour les bons services que nous esperons toujours trouver en vous, nous vous accordons ce que vous demandez & vous remettons toutes choses.* Alors le Chancelier de Bourgogne dit ces paroles : *Monseigneur d'Orleans & vous Nosseigneurs ses Freres, vecy Monseigneur de Bourgogne qui vous supplie de déposer de vos cœurs & de banir tout le ressentiment que vous avez conceu contre lui, il vous demande vostre amitié & vous conjure de lui pardonner toutes choses.* Le Duc de Bourgogne ajoûta : *Mes tres-chiers Cousins & vous en supplie.* Le Roi prit alors la parole & dit en s'adressant au Daufin & aux Princes d'Orleans : *Mon tres-chier Fils & vous mes chiers Neveux, consentez & agréez ce que avons fait, selon qu'il vous a esté recité & lui pardonnez le tout.* Ils répondirent tous l'un aprés l'autre : *Mon tres-chier Seigneur, par vostre commandement*

*j'accorde, je consens & j'agrée tout ce que vous avez fait & lui remets toutes choses entierement. Et moi*, ajoûta le Roi, *je veux que vous demeuriez bons amis, & que chacun de vous pardonne à tous, comme je faits de ma part, à l'exception seulement de ceux qui ont commis l'attentat en la persone de nostre Frere.* Les Princes d'Orleans pleuroient fort & faisoient assez voir qu'ils n'assistoient à une pareille ceremonie que malgré eux. *Le Cardinal de Bar apporta un Messel ouvert sur lequel jurerent les Parties & promirent tenir perdurablement ferme paix l'une envers l'autre, sans en rien aller au contraire en appert, n'en couvert.*

Monst. 1. vol. f. 82.

On arréta ensuite le mariage du Comte de Vertus Frere du Duc d'Orleans avec la fille du Duc de Bourgogne, qui lui donna quatre mille livres de rente en fonds de terre & cent cinquante mille frans d'or. Le Roi & la Reine signerent le contract, & le firent signer par le Daufin, par les Rois de Sicile & de Navarre, & par les Ducs de Berri, d'Orleans, de Bourgogne & de Bourbon.

Ce mariage & la paix jurée ne suffisoient pas pour faire une reconciliation parfaite, l'offense étoit trop grande pour être effacée par des paroles, & chacun en faisant bonne mine s'accommodoit au temps & savoit à quoi s'en tenir, resolu d'attendre les conjonctures pour s'en servir. Chacun raisonnoit ainsi : *Et avoit*

Juv. 198.

*le Duc de Bourgogne un tres-bon fol en sa compagnée, qu'on disoit estre fol sage, lequel tantost alla acheter une paix d'Eglise & la fit fourer, & disoit que c'estoit une paix fourée.* En effet il reprit bien-tôt toute l'autorité & mit le Roi de Navarre dans ses interêts. La Reine ne le pouvant soufrir se retira à Melun avec le Daufin, & ne venoit à Paris, que lors que le Roi se portoit mieux, ce qui arrivoit rarement, ses accés étant plus longs & plus frequens qu'à l'ordinaire. Le Duc de Berri déja sur l'âge ne songeoit qu'à vivre doucement, ainsi tout obéïssoit au Duc de Bourgogne, qui pour se rendre encore plus absolu, resolut de perdre le Sire de Montagu qu'il n'avoit jamais aimé & qu'il soupçonnoit d'être attaché à la Reine. Il y fit consentir le Roi de Navarre & les autres Princes, & dans le temps que Montagu s'en défioit le moins, le fit arréter auprés de saint Victor par Pierre des Essars Prevôt de Paris, & mettre au Châtelet dans un cachot. Son procés fut bien-tôt fait & parfait. Les Commissaires nommez pour entendre les témoins le condamnerent à la question, où la violence des tourmens lui fit avouër plus qu'on ne vouloit, & malgré les larmes de l'Evêque de Paris son frere qui venoit de succeder à Pierre d'Orgemont fils du Chancelier, & qui se jetta plusieurs fois aux pieds du Duc de Bourgogne, il fut condamné à avoir le cou coupé : *Et fut*

Mss. de M. Rousseau.

*mis en une charette vestu de sa livrée d'une houpelande de blanc & de rouge, chaperon de mesme, une chausse rouge & l'autre blanche, un esperon doré, les mains liées devant, une Croix de bois entre ses mains, haut assis en la charette, deux trompettes devant lui: en cet estat mené és Halles, & là la teste lui fut copée.* Il défendit fort la memoire du Duc d'Orleans, & dit toujours qu'il mouroit innocent de tous les crimes qu'on lui imputoit, & que les douleurs de la question l'avoient forcé d'avouër; mais qu'il étoit assez coupable pour mourir, puisqu'il avoit contribué à la dissipation des Finances. On trouva dans son Château de Marcoussy qui lui avoit coûté plus de cent mille frans, tous les vases d'or & d'argent du Roi; qu'il avoit fait semblant de mettre en gage pour les besoins de l'Etat. Il faisoit pendant sa faveur une dépense prodigieuse, & malgré la misere publique ce n'étoit chez lui que danses, que festins. Ses enfans étoient encore plus magnifiques que le pere, il avoit eu la vanité de marier ses filles aux plus grands Seigneurs. L'aînée avoit été mariée à Pierre de Bourbon Seigneur de Preaux. Son fils aîné avoit épousé la fille du Connestable d'Albret, & les nôces s'étoient faites aux dépens du Roi: & lorsque son frere avoit été sacré Evêque de Paris, sa prodigalité n'avoit point eu de bornes sous pretexte d'honorer l'Eglise. Tous ses biens furent confisquez &

Reg. du Parlem.

Reg. de la Ch. des Comptes.

donnez au Daufin, à condition d'être réünis à la Couronne s'il venoit à mourir ſans enfans; mais le Roi lui permit par un Brevet particulier de donner à la Reine la Terre de Tournenfuye prés de Melun, & celle de Marcouſſy au Duc Louis de Baviere. Le Duc de Bourgogne croyoit la regagner par là. Le Comte de Hainaut eut la maiſon de Paris, & la Princeſſe Marie fille du Roi, qui étoit Religieuſe à Poiſſy, obtint pour ſon Monaſtere une petite Terre voiſine qui valoit quarante livres Pariſis de rente. La veuve de Montagu, ſes enfans, l'Archevêque de Sens & l'Evêque de Paris ſes freres ne purent avoir la permiſſion de faire ôter ſon corps de Montfaucon, & de honte ſe retirerent en Savoie, en attendant que l'orage fût paſſé; mais les Celeſtins de Marcouſſy qu'il avoit fondez, ne perdirent point courage & pourſuivirent toujours ſa juſtification. Ils vendirent pour fournir aux frais deux Images d'or maſſif enrichies de perles & de diamans, & le pied d'une Croix d'or qu'ils ont retirée depuis & qu'ils ont encore: & aprés pluſieurs années ils le firent declarer innocent. Ils eurent permiſſion de dépendre ſon corps de Montfaucon, & ſans que perſone les aſſiſtât, ils lui firent des Services fort magnifiques. Cette marque de reconnoiſſance leur attira dans la ſuite beaucoup de fondations. Charles de Montagu ſon fils aîné fut rétabli dans ſa Charge de Cham-

bellan du Daufin, & fut tué quatre ans aprés à la bataille d'Azincourt. La Charge de Grand Maître de la Maison du Roi fut donnée à Guichard Daufin d'Auvergne.

Le Roi fut bien étonné au sortir de son accés, lorsqu'on lui apprit la mort de Montagu Grand Maître de sa Maison, qu'il avoit toujours regardé comme l'un de ses plus fideles serviteurs. Il en parut fâché, & n'osa s'en plaindre quand on lui dit que tout s'étoit passé dans les formes ordinaires de la Justice. Les Princes (car le Duc de Berri par foiblesse s'étoit joint au Duc de Bourgogne & au Roi de Navarre) lui proposerent une reformation generale : ils attaquerent les Financiers pour leur faire rendre une partie de ce qu'ils avoient pris, revoquerent les dons excessifs que le Roi avoit faits même dans son bon sens, & se servirent pour cela des Registres de la Chambre des Comptes, où ils trouverent sur la plûpart des Lettres, à côté de la verification ces paroles, *Il a trop eu, soit recouvré*. Ils déposérent aussi presque tous les Officiers de la Chambre des Comptes; mais en s'attirant tant de gens, ils voulurent gagner les Bourgeois de Paris, & leur permirent d'élire, comme ils faisoient avant les troubles, un Prevôt des Marchans & des Echevins, avec la liberté de tenir des fiefs & de porter les armes comme les Gentils-hommes. On leur en expedia des Lettres Patentes qu'ils

accepterent avec joie ; mais ils ne firent point de Cinquanteniers ni de Centeniers, voulant, dirent-ils, demeurer en paix & ne prendre jamais les armes que pour la défense de leur Ville.

Le Roi qui se portoit mieux, convoqua alors une Assemblée dans une des sales du Palais & y fit appeller la Reine, le Daufin, le Roi de Navarre, les Ducs de Berri & de Bourgogne, tous les Princes du Sang, le Cardinal de Bar, quelques Evêques, & tous ceux qui composoient son Conseil. On lui avoit élevé un Trône où il parut en habit Royal, & par son ordre le Comte de Tancarville de la Maison de Melun & Grand Bouteiller de France, representa à la Compagnie que depuis que les Anglois avoient massacré leur Roi legitime, ils n'observoient plus la tréve & faisoient tous les jours des courses en Picardie & en Guienne, que pour les reprimer il faloit leur faire une bonne guerre & lever des troupes. Il leur expliqua ensuite fort au long le mauvais état des Finances que Montagu avoit dissipées, & le besoin pressant qu'avoit le Roi de la bonne volonté de ses sujets. Il parla si patetiquement que toute l'Assemblée en parut émuë : *Et adonc l'Oncle du Roi, le plus aisné des Ducs, c'est à sçavoir le Duc de Berri, se leva tout droit & s'approcha du Roi, & là à genoux ployez dit pour lui & pour tous ceux du Sang Royal, que toutes les Aides que eux & chacun d'eux, chacun en ses Terres avoient &*

Monst. 1. vol. f. 94. Journal ms. de Paris.

*levoient annuellement, semblablement ils les quittoient. Et aussi pour cette cause tous les gages & proufits qu'eux & chacun d'eux pour les affaires du Roi & pour estre en son Conseil, ils prenoient & levoient annuellement, semblablement ils le quittoient.* Ce qui fut reçû agreablement de toute la Compagnie, chacun s'efforçant de suivre un si bel exemple. Alors le Comte de Tancarville qui étoit fort éloquent *reprint son propos, disant que le Roi, qui là étoit present, revoquoit & rappelloit tous gages Royaux baillez ou donnez à tous, à quelque persone & de quelque estat qu'il soit, & de fait les annulloit.* Il ordonna ensuite que pendant ses maladies la Reine assistée de quelques Princes du Sang, gouverneroit & en son absence le Daufin, avec le Conseil des Ducs de Berri & de Bourgogne.

Les affaires du dedans du Royaume étoient trop en mouvement pour que le Conseil du Roi pût avoir application à celles du dehors. Le Maréchal de Boucicaut gouvernoit depuis long temps l'Etat de Genes avec une autorité absoluë sans en rendre compte à persone. Il faisoit la paix ou la guerre à sa volonté, & comme ses manieres étoient un peu dures, il n'étoit pas aimé de la populace. Il voulut profiter de la mesintelligence qui s'éleva entre les enfans de Jean Galeas Duc de Milan, & étant allé en Lombardie avec ses meilleures troupes, il reçut en persone le serment de fidelité que

le

le Duc préta au Roi dans une place publique de sa Ville Capitale. Mais pendant qu'il s'amusoit à cette vaine ceremonie, le Marquis de Montferrat surprit Genes, dont on lui livra une porte, & y fit massacrer le Sire de Choleton Lieutenant de Boucicaut, avec le peu de François qui y étoient restez. Le Maréchal averti de ce malheur sortit de Milan pour aller au plus pressé, s'embarqua sur le Pô, traversa une partie de la Lombardie & joignit sur les terres de Genes le Sire de la Fayette, qui avoit ramassé quelques troupes: ils passerent en Piedmont & servirent quelque temps le Duc de Savoie contre le Marquis de Montferrat. Enfin le Maréchal en voulant trop avoir, perdit tout & fut obligé de revenir en France sans argent & sans Gouvernement. Les Genois chasserent bien-tost aprés le Marquis de Montferrat, & se remirent en liberté.

On compta pour rien à la Cour de France une perte si éloignée, quoi-qu'elle fût tres-importante. La domination de Genes rendoit le Roi fort puissant sur la mer Mediterranée & lui donnoit plusieurs places dans le Levant, ce qui facilitoit le commerce. Mais le Duc de Bourgogne ne songeoit qu'à son interest particulier, & sans faire seulement attention aux affaires étrangeres, il n'avoit en vûë que d'augmenter son autorité dans le Conseil. Il convoqua pour cela une Assemblée generale des

Princes du Sang & des principaux Seigneurs du Royaume. Le Roi y declara d'abord qu'il vouloit que pendant ses maladies, toutes les affaires se fissent au nom du Daufin, & qu'il étoit temps de l'ôter d'entre les mains des femmes. Le Daufin à l'âge de quinze ans avoit l'esprit fort avancé : il joüissoit des revenus du Daufiné & de ceux de Guienne , que le Roi lui avoit cedez depuis neuf ans : sa Maison étoit bien reglée ,& malgré l'abus du siecle, le blasphéme y étoit puni rigoureusement. Le Roi pria ensuite l'Assemblée de lui proposer un homme qui pût aider le jeune Prince de ses conseils & le former à la vertu. Le Duc de Berri proposa le Duc de Bourgogne & loüa fort son merite ; mais quand il vit que le Daufin le demandoit avec instance, & que l'affaire alloit passer tout d'une voix, il se repentit de sa proposition & s'offrit lui-même. On ne l'écouta pas, le Duc de Bourgogne fut declaré Surintendant de l'éducation du Daufin, & commença à gouverner presque seul , n'admettant dans le Conseil que le Roi de Navarre avec qui il avoit pris depuis longtemps des liaisons particulieres. Il donna le soin des Finances & tous les emplois de Montagu à des Essars Prevost de Paris, & sous le prétexte specieux de reformation, il tira des sommes immenses & ne reforma rien.

Il pensa y avoir en ce temps-là un combat à Paris en champ clos entre le Senéchal de Hai-

naut & Jean de Cornoüaille Seigneur Anglois, qui avoit épousé la sœur du Roi d'Angleterre. Ils parurent l'un & l'autre dans la lice avec un équipage magnifique, mais le Roi ayant appris qu'ils n'avoient point de querelle & se vouloient tuer seulement pour se divertir, leur défendit de passer outre & fit publier une Ordonnance, par laquelle il étoit dit *que nuls sur peine capitale doresnavant en tout son Royaume n'appellast autruy en champ sans cause raisonnable.*

Le Duc de Berri malgré sa tiedeur naturelle ne soufrit pas long-temps le mépris qu'on faisoit de lui. Il quitta la Cour & Paris sans le faire savoir à la Ville suivant la coutume, & se rendit à Gien, où se trouverent aussi-tost les Ducs d'Orleans, de Bourbon & de Bretagne, les Comtes d'Alençon, de Clermont, d'Armagnac & quantité d'autres Seigneurs mal contens du gouvernement, qui jurerent alliance entre eux & commencerent à lever des troupes. Les Normans, les Bretons, les Orleanois & les Gascons étoient pour eux.

Le Duc d'Orleans embrassa avidement cette occasion de faire la guerre, car outre l'esperance de vanger son pere, il crut que le mouvement diminuëroit sa douleur. Il venoit de perdre sa femme la Princesse Isabelle fille du Roi & veuve de Richard Roi d'Angleterre. Elle étoit morte en couche dans le Château de Blois à l'âge de vingt-deux ans, aimable de sa

personne, d'une humeur douce, complaisante, qui dans son domestique sembloit avoir oublié que son premier mari avoit été Roi. Ainsi quand le Duc la pleuroit, son cœur avoit autant de part à ses larmes que sa Politique. Il en avoit eu trois cens mille frans d'argent comptant, beaucoup de meubles & de pierreries, & plus de cinq cens mille frans de prétentions sur le Roi d'Angleterre.

Le Duc de Bourbon mourut quelque temps aprés à l'âge de soixante & treize ans, presque également regreté de ses amis qui l'aimoient tendrement, & de ses ennemis qui au défaut de leur amitié ne pouvoient lui refuser leur estime. Il avoit toujours aimé le Duc d'Orleans son neveu, parce qu'il avoit eu soin de son éducation & qu'il avoit remarqué en lui un naturel admirable; mais quand il vit qu'il abusoit de son autorité, il fut le premier à le condamner; mais sans entrer dans le parti contraire, il se retira seulement à la campagne. Il y vivoit avec magnificence, parce qu'il y vivoit avec ordre, ne voulant point profiter de la maladie du Roi ni se faire donner de gros apointemens comme les autres Princes. Sa dépense étoit toujours proportionnée à son revenu; il trouva même le moyen d'assister les pauvres & de donner aux Eglises. Il fonda deux Chapelles à Paris, l'une aux Jacobins, où est la sepulture de sa Maison, & l'autre à l'Hô-

tel de Bourbon, qu'il fit bâtir auprés du Louvre : il donna aussi cinq cens livres de rente aux Celestins de Vichi. Bien loin de prendre sur l'Etat comme les autres, il ordonna en 1400. que le Duché de Bourbon, qui étoit un propre, devînt appanage & fût reüni à la Couronne, s'il mouroit sans enfans mâles. Il étoit bon ami & protegea le Sire de Beaujeu, que le Comte de Savoie opprimoit, & son ami reconnoissant lui donna le Beaujolois & la Souveraineté de Dombes. Sa femme lui avoit apporté en mariage les Comtez de Clermont & de Forests, & il avoit le petit païs de Combrailles. Son fils unique Jean de Bourbon eut toutes ses Terres & sa Charge de Grand Chambrier de France. Il suivit comme son pere le parti du Duc d'Orleans.

D'autre côté le Duc de Bourgogne se servoit du nom & de l'autorité du Roi qu'il avoit entre les mains pour faire executer ses ordres. Il faisoit aussi faire des levées dans ses Etats particuliers. Les Bourguignons étoient commandez par Louis de Châlon Prince d'Orange, par Jean de Vergy Maréchal de Bourgogne, & par le Sire de S. George. Les Sires de Croy & d'Aubercourt conduisoient les Picards, & les Flamans obéïssoient à David de Rambures Grand Maître des Arbalêtriers. Ainsi la partie paroissoit assez égale, & chacun se preparoit à la guerre, lorsque le Roi revint en santé

au mois de Juillet. Il écrivit aussi-tôt au Duc de Berri de le venir trouver incessamment & de desarmer ; mais il lui fit réponse avec beaucoup de respect, qu'il ne pouvoit pas licentier ses troupes, que le Duc de Bourgogne n'en fît autant. Le Roi lui envoya le Comte de la Marche & l'Evêque d'Auxerre pour lui remonter les malheurs de la guerre Civile qu'il alloit commencer ; mais il dit que c'étoit malgré lui, & qu'aux grands maux il faloit de grans remedes. Les Evêques & tous les gens de bien s'adressoient au Ciel pour conjurer la tempête prochaine, & chaque Prêtre disoit tous les jours à la Messe l'Oraison suivante
Reg. du Parl. que j'ai mise en François. *Seigneur* Jesus-Christ, *pardonnez à vostre Peuple, & ne souffrez point la perte du Royaume de France ; mais conduisez les Princes dans les voies de la paix.*

Les esprits étoient trop irritez pour en demeurer là. Le Duc de Berri fit publier un Manifeste, & s'avança du côté de Chartres avec son armée qui pilloit indifferemment les amis & les ennemis. Il envoya au Roi l'Archevêque de Bourges son Chancelier, qui fut fort mal reçu. Le Roi se portoit assez bien & lui dit
Lab. 737. brusquement : *Nous nous estonnons bien fort des manieres d'agir de nostre Oncle de Berri, dittes luy qu'il mette les armes bas, s'il veut estre bien receu de nous.* Il ne laissa pas de s'avancer jusqu'à Etampes où il eut pendant cinq jours des con-

ferences avec la Reine. Elle étoit revenuë auprés du Roi, & par son ordre elle travailloit à l'accommodement, quoi-que le Duc de Bourgogne fût le plus grand de ses ennemis, il avoit fait assassiner le Duc d'Orleans. Tous ses offices furent inutiles, les Princes liguez étoient resolus de suivre leur pointe.

Le Duc de Bourgogne desesperant de faire la paix, songea tout de bon à la guerre. Il fit proposer aux Bourgeois de Paris de prendre les armes; mais ils n'en voulurent rien faire, & dirent hardiment que le Duc de Berri étoit Oncle du Roi & leur Gouverneur. Alors ne gardant plus de mesures, il fit entrer ses troupes dans la Ville & taxa chaque Bourgeois à six écus d'or. Le Duc de Brabant son frere fit entrer les siennes dans saint Denis, où ils vécurent six semaines durant à discretion. Le Duc de Berri de son côté s'approcha de Paris & prit son quartier auprés du village de Gentilly dans sa belle maison de Wincestre, ainsi nommée à cause qu'elle avoit appartenu à un Evêque de Wincestre en Angleterre, sur lequel le Roi Filipe le Bel l'avoit confisquée. On l'a depuis appellée Bicestre.

Cependant les gens de bien murmuroient, le Peuple gemissoit & les Predicateurs se tuoient de crier la paix. Le Superieur des Maturins en préchant un jour devant le Roi l'y exhortoit fortement, & disoit qu'il y avoit

des traîtres auprés de lui. Alors le Cardinal de Bar, qui passoit pour être d'intelligence avec le Duc de Berri, ne pouvant se contenir, le démentit tout haut & le nomma *vilain chien, dont il fut moult haï du commun.* Michel Evêque d'Auxerre étoit alors Confesseur du Roi, & se servant de l'autorité que son emploi & encore plus sa vie sans reproche lui avoient acquise, il parloit avec hardiesse, condamnant publiquement l'ambition des Princes qui se soucioient peu de la misere publique. L'Université representoit fortement que la reformation de l'Etat n'étoit que le pretexte de la guerre Civile, que les Princes vouloient gouverner & n'avoient pris les armes que pour cela: qu'il n'y avoit point de meilleur moyen pour les contenter, que de les exclure les uns & les autres du gouvernement & les renvoyer chez eux, qu'il n'y auroit plus de jalousie, & que le Roi pouvoit & devoit choisir de nouveaux Ministres. Cet expedient fut accepté par le Roi de Navarre & par le Duc de Bourgogne, qui offrirent de se retirer. Le Duc de Berri se croyant le plus fort, fit le difficile & refusa; mais l'approche de l'hiver & le manque de vivre commençoient à faire deserter ses soldats, il fut obligé d'accepter la proposition.

*Ms. de Rousseau.*

Ainsi la paix fut signée & jurée par tous les Princes avant qu'on eût repandu du sang. Les villages des environs de Paris demeurerent pillez,

lez, les troupes furent licentiées de part & d'autre. Le Duc de Berri se retira à Gien, & le Duc de Bourgogne dans ses Etats, & le Roi choisit de nouveaux Ministres qui furent l'Archevêque de Reims, les Evêques de saint Flour & de Noyon, les Sires d'Offemont, de Mailly, de Rambures, de Blaru, & neuf autres Seigneurs à qui il donna toute son autorité. Ils commencerent par déposer Pierre des Essars Prevôt de Paris, qui ne s'étoit pas fait aimer par ses manieres emportées, donnerent sa place à Bruneau de saint Clair homme plus doux, & gouvernerent avec plus de moderation que ceux qui les avoient precedez. On retrancha la plupart des pensions, mais ils payerent toujours celle de deux cens frans que le Roi avoit accordée à Cristine de Pisan, que sa science & ses écrits avoient renduë illustre sous le Regne de Charles V. & qui dans un âge fort avancé conservoit encore toute la vivacité de son esprit.

*Reg. de la Ch. des Comptes.*

Le Duc de Bourgogne paroissoit executer le traité de bonne foi. Le Duc d'Orleans n'en faisoit pas de même, l'âge commençoit à lui donner de la resolution; & ne pouvant oublier la mort de son pere, il ne congedioit point ses troupes, resolu de poursuivre sa vengeance quand il en trouveroit l'occasion. Le Roi lui manda plusieurs fois de desarmer, il répondit qu'il le feroit, quand on auroit fait le procés à Savoisy,

à Nielle, à Courcelles & à une douzaine d'autres Seigneurs dont il se plaignoit. Il continua ses levées & prit à sa solde des Allemans & même des Anglois, pendant que le Duc de Bourgogne demeuroit tranquille comme si l'affaire ne l'eût point regardé ; mais il se reveilla bien-tôt. Le Duc d'Orleans leva le masque & fit publier un Manifeste, par lequel il demandoit justice de l'assassinat commis en la personne du Duc d'Orleans son pere, & protestoit qu'il n'avoit pris les armes que pour remettre en liberté le Roi, la Reine & le Daufin qui étoient encore obsedez par les Bourguignons. Le Manifeste est daté de Jergeau
1411. sur Loire le 14. Juillet, & il paroît qu'il avoit mis encore dans son parti les Ducs de Berri & de Bourbon, le Connestable d'Albret & les Comtes d'Alençon & d'Armagnac. Il épousa dans la suite Bonne fille du Comte d'Armagnac, & son parti prit le surnom des Armagnacs, parce que ce Comte en étoit l'ame par son habileté, & qu'il ne s'y prenoit aucune resolution qu'il ne l'eût approuvée. Ils portoient pour enseigne une bande blanche avec la Croix droite, & les Bourguignons leurs ennemis irreconciliables portoient une bande rouge avec la Croix oblique ou de saint André. Le Duc d'Orleans envoya en même temps défier le Duc de Bourgogne, qui répondit fierement. Ils s'accusoient reciproquement des plus

grans crimes. Ils avoient tous deux besoin d'argent pour avoir des troupes, & en prenoient où il pouvoient. Le Duc de Bourgogne prit les depôts du Parlement qui montoient à quatre mille écus, & en donna une décharge au Greffier qui voulut en avoir une aussi de tous les Presidens.

Le Roi ordonna à la Reine & au Duc de Berri qui avoit quitté le parti des Princes, de tâcher à faire la paix. Ils eurent une entrevûë à Melun avec le Duc d'Orleans, mais ils revinrent persuadez que les Princes avoient raison & ne s'en cacherent pas. Une conduite si extraordinaire pour des Mediateurs, leur attira la haine du public : on les accusa de vouloir la guerre, & les Bourgeois de Paris demanderent au Roi d'ôter le Gouvernement de leur Ville au Duc de Berri pour le donner au Comte de S. Pol. Ce nouveau Gouverneur qui étoit absolument dans les interêts du Duc de Bourgogne, prit une conduite bien nouvelle, & fit une Compagnie de cinq cens Garçons Bouchers toujours prêts à executer ses ordres & à insulter tous ceux qu'ils soupçonnoient être du parti du Duc d'Orleans. Ils avoient pour Commandans les trois enfans d'un Boucher nommé le Gois, les Saintyons & les Thiberts ; leurs inclinations répondoient à leur métier, ils étoient payez de l'argent du Roi, marchoient en armes par la Ville & faisoient à tout moment

des insolences aux meilleurs Bourgeois & aux plus sages Magistrats. Ils se méloient des affaires publiques & osoient même venir à la porte du Conseil presenter des Requêtes qu'il faloit enteriner sur le champ. Persone n'étoit en sureté devant eux, s'ils disoient, *c'est un Armagnac*, c'étoit le signal de lui courre sus : on le traînoit par les ruës comme un traitre, on le jettoit à la riviere ; heureux quand il en étoit quitte pour voir sa maison pillée & ses enfans reduits à l'aumône. Ils alloient tous les Dimanches forcer les Curez de Paris de publier à leurs Prônes des excommunications contre les Ducs de Berri, d'Orleans & de Bourbon, le Comte d'Armagnac & le Connestable d'Albret *avec leurs alliez, complices, aidans & favorisans.* Charles Culdoc Prevôt des Marchans, les retint tant qu'il put ; mais craignant qu'on ne s'en prît à lui dans la suite, il les abandonna sans congé & se retira à la campagne avec plus de trois cens Bourgeois, qui prévoyoient un massacre general : car le parti du Duc d'Orleans dans Paris, quoi-que le plus foible, n'étoit pas mort. On se menaçoit au coin des ruës de s'entre-assassiner, & l'on passoit souvent de la menace à l'effet.

Le Comte de saint Pol vit bien la faute qu'il avoit faite de mettre les armes aux mains de la canaille, & pria lui-même le Conseil du Roi d'y apporter quelque remede. Pierre

Gentien, que sa naissance & sa vertu rendoient recommandable, fut fait Prevôt des Marchans. On resolut que le Roi & le Daufin iroient loger au Château du Louvre, que la Reine qui demeuroit à Melun, seroit supliée de revenir auprés du Roi, & de lui ramener ses enfans, que les Bourgeois feroient la garde nuit & jour, qu'on ne laisseroit entrer dans la Ville ni le Duc de Bourgogne ni le Duc d'Orleans Chefs des deux partis, & qu'on mureroit la porte de derriere de l'Hôtel de Nesle qui donnoit sur les fossez.

Cependant les troupes du Duc d'Orleans faisoient d'étranges ravages à la campagne & pilloient indifferemment ses amis & ses ennemis; tout leur étoit permis, parce qu'on ne les payoit point. Jean de Montagu Archevêque de Sens étoit des plus ardens au pillage, le desir de vanger la mort de son frere lui faisoit oublier sa profession : *Car il n'estoit pas*, dit Froissart, *en estat Pontifical. Au lieu de Mitre il portoit un bacinet, pour Dalmatique portoit un haubergeon, pour Chasuble la piece d'acier, & en lieu de Crosse portoit une hache.* Les Peuples ne pouvoient plus fournir aux frais de la guerre, on abandonnoit les maisons, on ne cultivoit plus les terres, il faloit y donner ordre, & le Conseil prit enfin le parti de se declarer pour ceux qui obeïssoient aux Ordres du Roi en mettant les armes bas, contre ceux qui pilloient les

Provinces sous le pretexte d'une vengeance particuliere. Le Daufin rendit la Prevôté des Marchands à Pierre des Essars, & écrivit lui-même au Duc de Bourgogne que le salut de l'Etat étoit entre ses mains; & pour l'animer encore davantage, declara les Ducs d'Orleans, & de Bourbon, le Comte d'Alençon, le Connestable d'Albret, le Comte d'Armagnac & tous leurs adherans ennemis du Roi & fauteurs de la revolte. L'Evêque de Paris aprés avoir fait une Procession generale les excommunia en les nommant par leurs noms sans oublier Frere Jacques le Grand Augustin, qui par un zele outré s'étoit fait le Predicateur de la Ligue. David de Rambures Chambellan du Roi eut la Charge de Grand Maître des Arbalêtriers, qu'on ôta à Jean de Hangest soupçonné d'être Orleanois. Eustache de Gaucourt fut Grand Fauconnier, Guillaume de Gamaches fut Maître de la Venerie, George de la Tremoille Grand Maître des Eaux & Forests; & la Reine voulut avoir la Capitainerie du Palais, dont elle se faisoit apporter les clefs tous les soirs & les gardoit dans sa chambre.

*Reg. de la Ch. de C.*

Le Duc de Bourgogne ravi de voir la justice de son côté, entra en Picardie avec soixante mille hommes, & fut joint par six mille Anglois, qui recherchez par les deux partis s'étoient enfin determinez en sa faveur. Il reprit d'abord

la Ville de Ham qu'il abandonna au pillage, & s'avança du côté de Paris. Mais le Duc d'Orleans qui n'étoit pas moins fort, lui épargna la moitié du chemin & ayant fait à Beaumont sur Oise la revûë de son armée, qu'il trouva de huit mille Chevaliers & de douze mille Gendarmes, sans compter l'Infanterie, il marcha à la fin du mois de Septembre vers Mondidier, 1411.
où il croyoit trouver ses ennemis & les combatre. Le Comte d'Armagnac commandoit l'avantgarde, & le Comte d'Alençon l'arrieregarde, il avoit reservé pour lui le corps de bataille.

Ces deux grandes armées se craignoient en faisant semblant de se mépriser. Les Bretons, les Normans & les Gascons d'un côté, les Flamans, les Bourguignons & les Anglois de l'autre connoissoient leurs forces & se respectoient mutuellement. Les petits partis qui ne se donnoient point de quartier, faisoient juger du sang qui se répandroit dans la bataille, & chacun la croyoit prochaine, lorsque tout d'un coup le Duc de Bourgogne décampa, parce que les Flamans qui sentoient l'approche de l'hiver, commençoient à deserter. Le Duc d'Orleans eût pû profiter de ce mouvement & tailler en pieces son arrieregarde, mais il y avoit trop de têtes à consulter dans son armée; & il faloit plus de temps pour prendre les resolutions, que pour les executer. Il laissa al-

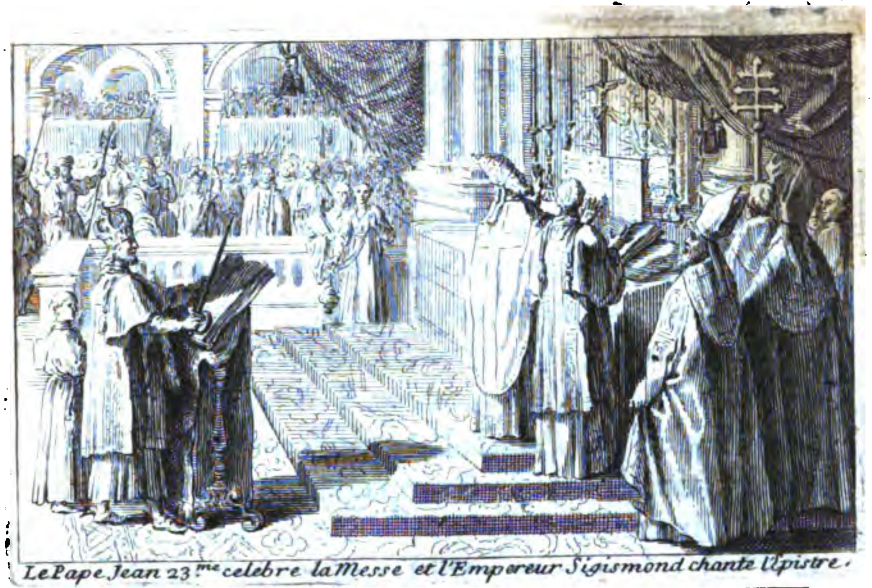
ler en paix ſon ennemi, & ne ſongea qu'à s'approcher de Paris pour s'en rendre Maître & ſe vanger. Chacun de ſes ſoldats comptoit ſur le pillage de la plus riche Ville du monde & marchoit avec confiance à une conquête qu'il ne croyoit pas difficile. Il ſe ſaiſit de Saint Denis & de Saint Cloud, & fit piller ou bruler toutes les maiſons de plaiſance des Bourgeois. Les Pariſiens de rage mirent le feu au Château de Vinceſtre, où furent brûlez les portraits originaux des Rois & des Princes de la Maiſon de France depuis Hugue Capet, ce qui ne ſe pouvoit jamais reparer.

La Ville de Paris ſe vit ainſi bloquée de pluſieurs côtez. La Marne étoit encore libre, & les vivres entroient aiſément par Villejuif; mais le Duc de Berri étoit en chemin avec trois ou quatre mille Gendarmes pour achever le blocus, les Princes jugeant qu'on vient plus aiſément à bout d'un grand Peuple par la famine que par la force des armes. On commençoit déja à murmurer dans la Ville, & les Orleanois levoient la tête, lorſque le Duc de Bourgogne qu'on n'y attendoit pas, y entra à la tête de ſix cens hommes d'armes & de deux mille Archers. Un ſi petit ſecours fit un grand effet, les Bourgeois encouragez ſortirent & reprirent Montmartre, & le Pont de S. Cloud où plus de ſix cens Chevaliers Orleanois furent tuez. Les payſans des Villages voiſins

avoient

avoient pris les armes de desespoir & tuoient tous les soldats qu'ils trouvoient à leur avantage. D'ailleurs l'hiver & le manque de vivres & d'argent causoient la desertion: ainsi cette grande armée se dissipoit d'elle-même, & la plupart des Chefs se retiroient sans ordre. Le Duc d'Orleans eût bien voulu faire la paix, mais il n'osoit seulement en faire la proposition. On ne garda plus de mesures avec lui, quand on le vit presque abandonné, le Roi lui fit faire son procés & à tous ceux qui l'avoient suivi: la plupart de ses places furent prises & ruinées.

Le Daufin qui avoit quinze ans passez, sortit de la Ville à la tête des troupes & signala ses premieres armes par la prise d'Etampes & de Dourdan. Les Forteresses de Pierrefons, de Coucy & de la Ferté-Milon se rendirent, & sans la rigueur de l'hiver, le parti des Confederez eût été entierement abbatu.



Le Pape Jean 23me celebre la Messe et l'Empereur Sigismond chante l'Epistre.

# HISTOIRE DE CHARLES VI. ROI DE FRANCE.

## LIVRE CINQUIE'ME.



AU commencement de l'année le Daufin alla au Parlement accompagné du Duc de Bourgogne, *& fut tout seul au haut siege des Clercs, comme en la place du second President, son siege paré comme une chaire, & dessus sa teste un petit ciel ; & à l'autre haut siege des Laics s'assi-* 1412. *Reg. du Parlem.*

*rent les Sieurs Ducs, Comtes & autres du lignage du Roi : les Presidens & les Conseillers estoient aux bancs bas.* Le Chancelier dit que le Parlement étoit comme le Senat de Rome composé de cent Senateurs, *c'est à sçavoir douze Pairs, huit Maîtres des Requêtes, trente Conseillers à la Grand' Chambre, quarante aux Enquêtes & six aux Requêtes du Palais :* Il recommanda au Daufin les interêts de la Compagnie & fit plaider à l'ordinaire.

Cependant la connoissance revint au Roi, & il apprit avec douleur l'état present du Royaume. Il vit bien qu'il faloit pousser vigoureusement les revoltez, & ôta au Sire d'Albret l'épée de Connestable pour la donner au Comte de Saint Pol, quoi-qu'il n'eût pas trop bonne reputation à la guerre. Le Sire de Rambures fut fait Grand Maître des Arbalêtriers, le Sire de Croy Seigneur Flamand eut la Charge de Grand Bouteiller, & le Sire de Longny eut le Bâton de Maréchal de France à la place de Rieux qui avoit toujours suivi le parti du Duc d'Orleans. Le Roi resolut de ne les point épargner, parce qu'ils avoient envoyé en Angleterre demander du secours, & qu'ils promettoient aux anciens ennemis de l'Etat de leur faire rendre la Guienne & la Normandie. Le Duc de Berri étoit le plus considerable des Liguez, le Roi voulut commencer par lui & marcher en persone à Bourges où il se fortifioit.

Il alla au printemps prendre l'Oriflame à Saint Denis, & la remit au Sieur d'Aumont; on fit des Prieres publiques dans toutes les Eglises de Paris. Les ruës étoient pleines de Processions, *hommes & femmes nuds pieds tenant chacun un cierge en leur main, & priant Dieu qu'il voussist donner paix entre le Roi & les Seigneurs, ou sinon donner victoire au Roi.* L'armée étoit belle & marchoit fiere d'avoir son Prince à sa tête. Il y avoit long-temps qu'il ne s'étoit si bien porté. Les principales Villes du Royaume avoient contribué sept cens mille écus d'or pour les frais de la guerre. Le Roi passa à Melun, à Sens, & marchoit à Auxerre où les troupes de Bourgogne le devoient joindre. Tout sembloit lui promettre une victoire assurée, lorsqu'un accident imprevû pensa renverser tous ses desseins. Il reçut à la jambe un coup de pied de cheval, son courage lui fit devorer sa douleur; il ne laissa pas d'aller jusqu'à Auxerre où il fut obligé de sejourner sept ou huit jours, & où il fit plusieurs reglemens pour empêcher le pillage. Le Daufin & le Duc de Bourgogne l'accompagnoient. Le Roi de Sicile étoit allé au pays du Maine faire la guerre au Comte d'Alençon, & le Connestable de Saint Pol gardoit les côtes de Picardie & de Normandie contre la descente des Anglois. On avoit toujours esperé que le Duc de Berri n'attendroit pas l'extremité & demanderoit grace;

1412.

*Juv.* 420.

mais il envoya ſeulement faire des complimens au Roi & au Daufin, & l'armée marcha vers Bourges pour l'aſſieger. On eut un ſoir une forte allarme, on cria aux armes, & l'armée ſe mit en bataille comme pour recevoir les ennemis. C'étoit une ruſe du Duc de Bourgogne, qui vouloit éprouver l'activité & le courage des Officiers & des ſoldats. Enfin on arriva le
1412. 12. Juin à la vûë de Bourges aprés avoir pris en chemin pluſieurs petits Châteaux ; les machines de guerre furent dreſſées, & l'attaque commença du côté de la plaine, l'autre côté étant défendu par la riviere & inacceſſible à cauſe des marais.

La Ville étoit bien fortifiée & ne manquoit de rien. Les Ducs de Berri & de Bourbon s'y étoient enfermez avec huit cens hommes d'armes, qui ſuffiſoient pour la défendre contre cent mille hommes. Ils ne daignerent pas ſeulement fermer leurs portes, & tous les jours ils faiſoient des ſorties. Le Duc de Bourgogne & même le Daufin à qui ſon âge donnoit beaucoup d'ardeur, étoient preſens à toutes les attaques. Le Roi de Sicile étoit arrivé au camp aprés avoir dépoüillé le Comte d'Alençon : ſi les Aſſiegez faiſoient des ſorties, ils étoient auſſi-tôt repouſſez, mais les fourages commençoient à manquer & les troupes n'étoient plus payées. On faiſoit des Prieres publiques dans toutes les Villes pour la proſperité des armes

du Roi, on ne voyoit que Processions de Penitens pieds nuds & chantant des Pseaumes. On en fit trois principales dans Paris : celle du Parlement où il se trouva trente mille persones : celle des Paroisses & des Monasteres, où il s'en trouva cinquante-deux mille, quoi-qu'il n'y eût pas alors le quart des Couvens qu'il y a presentement ; & enfin la derniere Procession fut faite par l'Université, & il y assista tant d'Ecoliers, que les premiers entroient dans l'Eglise de saint Denis, que le Recteur n'étoit pas encore sorti des Maturins.

*Mss. de M. Rousseau.*

Mais la Ville de Paris ne se contenta pas de prier Dieu pour le Roi, elle lui envoya de l'argent. On commençoit à beaucoup souffrir dans le Camp, le païs étoit ruiné à dix lieuës à la ronde, & les convois venant de loin se faisoient beaucoup attendre. Les maladies s'étoient mises dans le Camp. Pierre frere du Roi de Navarre en mourut, & le Comté de Mortaing fut réüni à la Couronne, parce qu'il ne l'avoit obtenu qu'à cette condition. Le Daufin avoit vû mourir entre ses bras le Prince Gilles frere du Duc de Bretagne qu'il aimoit tendrement. Les assiegez n'étoient pas plus à leur aise ; les machines & le canon qui commençoit à être fort en usage, renversoient tout dans la Ville. Le Duc de Berri avoit déja été obligé à changer sept fois de maison, & la Duchesse sa femme avoit fait

demander au Roi qu'on ne tirât point contre le Château, ce qu'il avoit bien voulu lui accorder. Cependant l'affaire paroissoit encore devoir durer long-temps, tout le monde souhaitoit la paix, & persone ne la vouloit demander, lorsqu'il arriva des Ambassadeurs du Comte de Savoie beau-frere du Duc de Bourgogne & petit-fils du Duc de Berri par sa mere. Ils venoient préter hommage au Roi au nom de leur Maître pour la Terre de Maulevrier qu'il avoit en Normandie. Ils prirent occasion de proposer un accommodement, & ils furent écoutez. Le Duc de Bourgogne vouloit pousser les choses à l'extremité ; mais le Daufin qui commençoit à se sentir, vouloit absolument la paix. Il faloit pour y parvenir moyenner une entrevûë, & l'on convint que le Duc de Bourgogne pour le Roi, & le Duc de Berri pour les Princes liguez se verroient à travers d'une barriere faite exprés, leur Conseil derriere eux, & chacun avec un certain nombre de Gendarmes pour leur sureté. L'entrevûë fut d'abord assez froide : *Biau neveu*, dit le Duc de Berri, *quand vostre pere vivoit, ne faloit point de barrieres entre nous deux* ; mais peu à peu le Sang fit son effet. Ils s'embrasserent, & le Duc de Berri lui dit encore : *Chier neveu, j'ay mal fait, mais avez fait encore pis que moy, reconnoissons nos fautes, & que l'Estat n'en pastisse plus*. Ils reglerent que le Duc de Berri rendroit

Monst. 1. vol. f. 143.

Juv. 244.

rendroit au Roi les clefs de la Ville, qu'il renonceroit à toute alliance étrangere, qu'on executeroit de part & d'autre le traité de Chartres entre les Ducs d'Orleans & de Bourgogne, & qu'on supplieroit le Roi de remettre les choses en l'état qu'elles étoient avant la guerre. Quelques mal-intentionnez s'opposoient au traité, mais le Daufin leur ferma la bouche par ces belles paroles : *Le bien de l'Etat consiste en l'union & intelligence de la Royale Maison.* La paix fut signée le 13. de Juillet, & le 1412.
lendemain le Duc de Berri vint saluer le Daufin qui lui pardonna. Le Roi étoit retombé malade. On trouva mauvais qu'il portât encore l'écharpe blanche qui étoit la marque de leur confederation.

La joie de la paix fut un peu troublée par la nouvelle qui arriva, que les Anglois, sous pretexte de venir au secours du Duc d'Orleans, avoient mis pied à terre en Normandie, qu'ils l'avoient traversée & qu'ils pilloient l'Anjou & le païs du Maine. On convoqua aussi-tôt une Assemblée generale à Auxerre où le Duc d'Orleans, le Duc de Berri, le Sire d'Albret & les autres Seigneurs du parti devoient se trouver pour ratifier la paix & trouver les moyens de renvoyer les Anglois. Ils s'y trouverent tous, mais on remarqua que le Duc d'Orleans aprés s'être fait attendre assez longtemps, y vint en habit de deuil avec une suite

Oo

aussi nombreuse & plus magnifique que celle du Roi : qu'il entra fierement dans le lieu de l'Assemblée, & qu'il salua tous les Princes l'un aprés l'autre, sans faire semblant de voir le Duc de Bourgogne. Le Daufin l'embrassa & le baisa, & le fit mettre entre le Duc de Bourgogne & le Duc de Bourbon. Ils jurerent tous sur la vraie Croix d'oublier le passé & de vivre en paix, & parurent jurer de bonne foi. On défendit sur tout de plus appeller persone *Armagnac ou Bourguignon* ; ce qui étoit alors une injure fort à la mode, qui causoit tous les jours des querelles & des combats. La ceremonie se fit dans l'Eglise de saint Germain d'Auxerre le 22. du mois d'Aoust. Tous les Evêques & les Prêtres qui y furent presens, mirent la main sur la poitrine, & tous les autres leverent la main en haut, pleurant de joie & souhaitant mille maledictions à ceux qui manqueroient à leur serment. Le Roi étoit encore malade & ne sçut rien de tout ce qui se passoit ; on le mena au Château de Melun où la Reine aimoit mieux demeurer qu'à Paris, parce qu'elle y avoit des troupes & n'y dépendoit pas du caprice de la Bourgeoisie.

Cependant les Anglois aprés avoir pillé une partie de la Normandie & de l'Anjou, vinrent dans le Duché d'Orleans où ils vivoient à discretion. On ne savoit où prendre de l'argent pour les payer & les renvoyer ; les

cofres du Roi étoient toujours vuides, la Ville de Paris refusa d'y contribuer, & le Duc d'Orleans qui les avoit appellez, fut obligé de leur promettre trois cens vingt mille écus d'or, dont il donna une partie contant, & pour sureté du reste le Comte d'Angoulême son frere cadet alla en otage en Angleterre.

Ainsi le Duc de Bourgogne demeura Maître de la persone du Roi & des affaires. Il entreprit & vint à bout de faire l'accommodement du Duc de Lorraine. Ce Prince étoit Seigneur de Neufchâtel & de quelques autres Terres qui relevoient de la Couronne, & voulant profiter des factions, il en avoit chassé les Officiers du Roi, & croyoit se rendre indépendant. Son procés lui fut fait dans les formes, & le Parlement le declara criminel de leze-Majesté. Il ne laissa pas de venir à Paris, mais dans le temps que le Duc de Bourgogne le presentoit au Roi, qui déja lui faisoit bon visage, Juvenal des Ursins Avocat General entra hardiment, se mit à genoux & demanda qu'il fût arrété. Le Duc de Bourgogne tenoit alors le Duc de Lorraine par la main, mais il le quitta aussi-tôt, & ne le regarda pas jusqu'à ce que le Roi eût declaré qu'il lui pardonnoit, & qu'il lui alloit faire expedier des Lettres de remission. Le Duc de Bourgogne trouva le procedé de Juvenal fort irregulier, & lui fit bien voir dans la suite qu'il s'en souvenoit. *Juv. 247.*

La guerre Civile étant finie heureusement, le Conseil du Roi s'appliqua au rétablissement des Finances. Il y avoit un grand nombre de Tresoriers qui s'enrichissoient tous dans la misere publique. Adrien Guiffart paroissoit le plus coupable, & quoi-qu'il eût mangé son bien de bonne heure, il avoit bien-tôt rétabli ses affaires domestiques aux dépens du Peuple : *Et tenoit*, dit la Cronique, *un excessif estat*. On faisoit tous les jours des Assemblées sur les Finances. Le Chancelier disoit un jour son avis & l'appuyoit de l'autorité de Platon & de celle d'Aristote. Chacun l'écoutoit & s'ennuyoit, lorsque le Chancelier de Guienne, qui étoit Picard, s'impatienta, & lui dit avec la franchise de son païs : *Monseigneur, vous estes bien long*. Le Chancelier qui aimoit à parler (il avoit quatre-vingt huit ans) le trouva fort mauvais. Ils s'échaufferent de paroles & en vinrent aux démentis ; & comme l'inferieur doit toujours avoir tort, le Daufin qui étoit present, cassa le Chancelier de Guienne & laissa parler le bon homme tant qu'il voulut. Juvenal des Ursins Avocat General du Parlement fut fait Chancelier de Guienne, & remit quelque ordre dans les affaires du Daufin. Il lui representa avec respect ses dépenses excessives & la misere du temps, & tira de lui une défense de plus seeller à l'avenir de gratification qui passât mille écus ;

Juv. 285.

mais ce ménage déplut aux Courtisans, & particuliérement au Duc de Berri qui étoit aussi prodigue que son neveu. Il lui conseilla & l'obligea d'ôter ses Seaux à Juvenal & de vivre à son ordinaire.

Vers la fin de l'année Henri IV. Roi d'Angleterre mourut de la lépre, qui lui avoit mangé tout le visage. Il fut attaqué de cette maladie peu de jours aprés avoir fait étrangler le Roi Richard, & le peuple la regardoit comme une punition divine. On crut un soir qu'il avoit jetté le dernier soupir. Le Prince de Galles son fils aîné prit au chevet de son lit la Couronne Royale & l'emporta ; mais la connoissance lui étant revenuë, il la fit rapporter. Le Prince voulut s'excuser en lui disant qu'il l'avoit crû mort, & qu'il avoit regardé la Couronne comme son bien. *Ha, beau fils*, reprit le Roi en soupirant, *comment y auriez-vous droit, car je n'en n'y eus oncques point. Monseigneur*, lui répondit le Prince, *l'avez tenu & gardé à l'espée, la tiendrai & garderai de mesme*. Le Roi mourut un moment aprés, & le Prince fut couronné à Westminster sous le nom de Henri V. sans que persone s'y opposât. 1412.

*Monst. 1. vol. 155.*

Cependant le Daufin commençoit à gouverner & ne consultoit plus tant le Duc de Bourgogne. Il fit publier au nom du Roi plusieurs Ordonnances sur les gens de guerre, sur le Domaine, sur les Monoies, sur les Aides, sur 1413.

les Eaux & Forests & sur la maniere de rendre la Justice. Il retrancha les appointemens de tous les Officiers du Royaume, tant de guerre que de judicature, cassa presque toutes les pensions; & pour proposer un exemple qui fît taire les plaintes, il regla qu'à l'avenir le Chancelier n'auroit que deux mille livres Parisis pour ses gages, & deux mille frans pour sa pension. Il revoqua tous les dons que le Roi avoit faits des Terres de son Domaine hors pour les Appanages, & retira toutes les Terres que la Reine s'étoit fait donner pour la fureté de son doüaire, qui étoit de vingt-cinq mille livres de rente. La Reine en murmura, & il parut s'en soucier assez peu. Il ordonna encore qu'il ne pourroit y avoir dans le Parlement que trois hommes de la même famille, *& que les Nobles y seroient preferez aux non-Nobles, ou cas, qu'ils seroient aussi souffisans*. Il permit à toutes sortes de persones d'aller à la chasse, & cassa toutes les Capitaineries qui s'étoient établies depuis quarante ans. Il promit de faire battre incessamment de nouvelle monnoie de bon alloi & fit décrier toutes les monnoies étrangeres. Enfin il ordonna que la moitié du revenu des Aides seroit mis à part pour la guerre, & l'autre moitié pour les necessitez du Roi. Mais ce qui piqua extrémement le Duc de Bourgogne, il fit faire le procés à Pierre des Essars sa creature, Prevôt de Paris & Surintendant

*Reg. de la Ch. des C.*

des Finances ; & des Essars se voyant pressé de rendre compte, dit indiscretement qu'il avoit donné deux millions d'or sur les ordres par écrit du Duc de Bourgogne, qu'il rapporta en original. Cet aveu en lui sauvant la vie dans l'occasion presente, lui attira l'indignation du Duc, qui promit de s'en vanger. Le bruit courut aussi qu'il avoit averti le Daufin, que le Duc de Bourgogne vouloit faire assassiner les trois Princes d'Orleans, jugeant bien qu'ils n'oublieroient jamais la mort de leur pere. Quoi-qu'il en soit, des Essars ayant offensé le Duc de Bourgogne, se rallia à la Reine & au Daufin. Il vendit à la Reine une maison à Bagnolet contenant soixante & douze arpens de terre, & obtint du Daufin le Gouvernement de la Bastille au lieu de la Prevôté des Marchands qu'il avoit quitée pour appaiser le Peuple. Mais la nouvelle s'en étant répanduë dans les Halles, toute la canaille prit les armes & courut assieger la Bastille. Les deux le Gois Bouchers & Simon Caboche leür valet animoient la sedition, & l'on vit avec étonnement que Robinet de Mailly Chevalier attaché à la Maison de Bourgogne, se mit à leur tête. Ils allerent tumultuairement chez André d'Epernon, qu'ils avoient fait élire Prevôt des Marchands à la place de Gentien, & le forcerent de leur donner l'Etendart de la Ville avec un ordre aux Cinquanteniers de se rendre en armes

*Compte 2. de H. Raguyer.*

à la place de Greve ; mais le Clerc de l'Hôtel de Ville, dont le nom meritoit de passer à la posterité, ne voulut jamais signer l'ordre du Prevôt des Marchands, quoi-qu'ils le menaçassent de le jetter par les fenêtres. Le Duc de Bourgogne qui se faisoit de fête, alla lui-même les haranguer & les fit enfin rentrer chez eux, en leur promettant de faire justice de des Essars. Eustache de Pavilly Religieux Carme & habile Predicateur soufloit la sedition. Il préchoit à Saint Paul devant la Reine & le Daufin, *& print sa matiere sur une fiction d'un jardin où y avoit moult belles herbettes & aussi des orties, qu'il faloit sarcler, comparant iceluy jardin à la Maison du Roi, afin que le demeurant en valust mieux.*

Juv. 253.

Ces discours joints à la protection secrete du Duc de Bourgogne, soutenoient les seditieux dans leur insolence, ils la pousserent loin quelques jours aprés. Ils se plaignoient que le Daufin s'abandonnant à toutes sortes de débauches dans un âge encore tendre, ruinoit sa santé & se mettoit en danger de tomber dans le même état que le Roi son pere. Ils s'en prenoient à quelques-uns de ses domestiques, ils avoient raison ; mais ils n'étoient pas en droit de se faire justice eux-mêmes. Ils vinrent à l'Hôtel de Saint Pol foulant aux pieds l'Etendart semé de Fleurs-de-lis d'or qu'ils trouverent à la porte, ils demanderent avec de grands cris à voir

le Daufin. Ce Prince par l'avis du Duc de Bourgogne qui se trouva auprés de lui, leur donna audience. Ils se plaignirent à lui de lui-même. Jean de Troies Chirurgien déja fameux dans les seditions passées portoit la parole; c'étoit un beau vieillard qui par son éloquence s'étoit mis en possession de gouverner les Halles. Il dit au Daufin, que les Parisiens le prioient pour son bien & celui du Roi son pere, de leur faire livrer des traîtres qui étoient dans sa maison. Il demanda ensuite la punition de soixante persones dont il donna la liste. Le Chancelier la lut tout haut par force & y trouva son nom à la tête. Le Daufin ne pouvant plus tenir, se mit à pleurer de rage & se sauva dans la chambre du Roi. Alors les seditieux n'étant plus retenus par un reste de consideration que sa presence leur inspiroit, entrerent dans la maison, fouïllerent partout, & se saisirent de Louis de Baviere frere de la Reine, du Duc de Bar, de la Riviere, de Nantouïllet, de Villars, de Nielles, de Boissai, de Vitry & de d'Angennes Chambellan du Daufin & son Gouverneur. *Et quand icelui Daufin vit que seroit force que ses Officiers fussent prins, si fit promettre au Duc par son serment sur une Croix de fin or qui là fut apportée, presente Madame de Guienne, que lesdits prisonniers n'auroient nul mal.* Les seditieux n'épargnerent pas les Dames du Quesnoy, de Noyan, du Châtel, des Bar- Alain. h. 26.

res, de Romans & de Montauban, qui étoit femme du Chancelier de la Reine. Ils les accusoient de toutes les dissolutions de la Cour, & les ayant menées dans les ruës leur firent mille insolences *& les enfarinerent.* Ils menerent d'abord leurs prisonniers à l'Hôtel d'Artois; mais le Duc de Bourgogne qui ne vouloit point paroître avoir autorité sur eux, leur conseilla de les conduire aux prisons du Louvre, ce qu'ils firent. Il n'y avoit qu'un cheval pour deux; c'étoit la mode alors d'aller en croupe pour les hommes, aussi-bien que pour les femmes: le Roi lui-même y alloit souvent. Nous avons rapporté *les horions* qu'il reçut sur les épaules à l'entrée de la Reine, étant en croupe derriere Savoisy l'un de ses Chambellans. Les seditieux retournerent ensuite à la Bastille pour avoir des Essars, qu'ils haïssoient autant pour le moins qu'ils l'avoient aimé. Il se rendit sur la parole du Duc de Bourgogne, qui le fit mettre dans la grosse tour du Louvre. On lui fit son procés dans les formes, & il se trouva assez de quoi le condamner, il avoit gouverné les Finances pendant trois ans. On l'accusoit particulierement d'avoir fait rogner la monoie & d'y avoir gagné quatre cens mille écus. Il fut mené depuis la tour du Louvre jusqu'à la ruë S. Denis sur une claie attachée au derriere d'une charette, & delà aux Halles. Il sourioit aux passans, *& cuidoit que le*

*Peuple dont il avoit esté fort accointé, le deust recourre*, outre qu'il comptoit sur la parole que le Duc de Bourgogne lui avoit donnée *qu'il n'auroit mal non plus que luy*. Mais quand il vit tout l'appareil du supplice & que c'étoit tout de bon, il se soumit avec une patience de Chrétien & une fermeté de Philosophe & eut le cou coupé. Son corps fut mis au même gibet, où quelques années auparavant il avoit fait mettre celui de Montagu. Il étoit Prevôt de Paris, Capitaine de Cherbourg & de Montargis, souverain Maître des Finances & des Eaux & Forêts, Grand Fauconnier & Grand Bouteiller de France. On se souvint alors des paroles du Duc de Brabant, *qui n'estant pas content de son gouvernement outrageux, luy dit en l'Hostel du Roi: Prevost de Paris, Jean de Montagu a mis vingt-deux ans à soy faire coper la teste, cy n'en mettrez pas trois & non fit, & disoit-on par esbatement parmy Paris, que le dit Duc estoit Prophete vray disant.* On ôta à Antoine des Essars frere de Pierre, la garde de la Biblioteque du Louvre, qui fut donnée à Garnier de Saint-Yon Echevin de la Ville de Paris.

*Reg. du Parl.*

*Journal de Charles VI. 78.*

Le Chancelier Arnaud de Corbie dont on épargna la vieillesse, fut obligé de remettre les Seaux à Eustache de Laître son neveu, President de la Chambre des Comptes. On donna le Gouvernement de Paris à Helion de Jacqueville, qui par son humeur naturelle répondoit

aux intentions des seditieux. Du Menil Maître d'Hôtel du Daufin eut le cou coupé[1], & la Riviere desesperé se donna par la tête tant de coups d'un gobelet d'étain, qu'il en mourut neuf jours aprés, sans avoir jamais pû parler. Le bruit courut qu'il avoit été assassiné dans la prison par Jacqueville, que son autorité de Gouverneur de Paris mit à couvert des poursuites de la Justice. Quoi-qu'il en soit, *le corps mort de la Riviere fut mis dans la mesme charette où estoit des Essars, & mené és Halles de Paris, & voyoit le vif le mort auprés de luy.* Le Daufiin étoit au desespoir : *Beau-pere*, dit-il au Duc de S. Remy. 31. Bourgogne, *cette mutation est faite par vostre conseil & ne vous en pouvez excuser, car les gens de vostre Hostel sont avec eux ; mais soyez seur une fois que il m'en souviendra tousjours, & n'ira pas la besoigne à vostre plaisir.* Le Duc ne s'en émut pas davantage, & lui répondit froidement: *Mon tres-redouté Seigneur se Dieu plaist vous en sçaurez la verité.*

Les seditieux envoyerent des Deputez à l'Université de Paris pour lui faire aprouver tout ce qu'ils avoient fait ; mais les Docteurs plus sages leur répondirent que ce n'étoit pas là leurs affaires, & qu'ils ne s'en vouloient pas mêler: ce qui leur faisant penser aux suites, les obligea à demander au Roi & à son Conseil des Lettres Patentes pour leur décharge. Reg. du Parlem. La Cour n'étoit pas en état de leur rien refu-

ser, & le Duc de Bourgogne disoit toujours dans le Conseil qu'il faloit les ramener par la douceur. Les Lettres furent expediées & signées par le Roi en son Conseil, où étoient presens les Ducs de Berri & de Bourgogne, le Connestable, le Chancelier, l'Archevêque de Bourges, les Evêques d'Evreux & de Tournai, la Tremoille qui avoit été fait Gouverneur du Daufin, Craon, la Rochefoucaud, d'Alegre, d'Orgemont, Savoisy & Longeuil. Ils crurent avec une pareille assurance pouvoir tout entreprendre. Ils protestoient n'en vouloir qu'aux ennemis de l'Etat, mais ils n'en vouloient qu'aux ennemis du Duc de Bourgogne, & Mailly les menoit par tout. Ils avoient pris un chaperon blanc pour marque de leur association, & ils forcerent le Roi à le prendre lorsqu'il porta au Parlement les nouvelles Ordonnances pour la reformation. Jacqueville leur nouveau Gouverneur étoit en grand credit parmi eux, parce qu'il poussoit toujours les choses à l'extremité. Il faisoit lui-même la ronde toutes les nuits; & le neuviéme Juillet 1413.
ayant ouï les violons à minuit dans l'appartement du Daufin, il entra effrontément jusque dans la sale du bal, & le fit cesser en reprochant au Prince sa vie molle & effeminée. Il osa lui dire qu'il passoit la nuit à veiller, le jour à dormir, qu'il dînoit à trois heures aprés midi, soupoit à minuit & s'alloit coucher au

Reg. du Parlem. point du jour, *& pour ce n'estoit certain de vivre longuement.* La Tremoille dit à Jacqueville, *qu'il estoit bien impertinent veu le petit lieu dont il estoit*; & sur ce qu'il répondit sans hesiter
Lab. 879. que la Tremoille en avoit menti, le Daufin tira une petite dague qu'il avoit à son côté, & en donna à Jacqueville trois coups qui porterent seulement sur la cuirasse. Les Bourgeois qui l'accompagnoient se jetterent sur la Tremoille, & l'eussent mis en pieces sans le Duc de Bourgogne qui le prit sous sa protection.

L'état où se trouvoit le Daufin étoit trop violent pour durer. Il s'étoit mis en une telle colere en voyant le peu de respect qu'on lui
Reg. du Parlem. portoit, *qu'il fut trois jours qu'il jettoit & crachoit le sang par la bouche.* Il voyoit clairement que le Duc de Bourgogne son beau-pere le faisoit traiter comme un enfant, & ne le pouvant souffrir plus long-temps, il écrivit secretement au Roi de Naple, aux Ducs d'Orleans, de Bourbon & de Bretagne, & aux Comtes d'Alençon & d'Armagnac, pour les prier de le venir mettre en liberté. Il fit parler en même temps à plusieurs Bourgeois de Paris, qui detesterent la sedition & qui promirent de se déclarer pour lui quand ils le pourroient avec sureté.

Tous ces Princes prirent aussi-tôt les armes, leverent des troupes & s'aprocherent de Paris. Le Roi par bonheur revint alors en santé, &

voulût absolument qu'on fît la paix. Le Duc de Bourgogne vit à Pontoise les Envoyez du Duc d'Orleans & des autres Princes liguez. Le Parlement, l'Université & les bons Bourgeois de Paris y envoyerent des Deputez, & quoi-que Jean de Troies & les seditieux s'y opposassent, le traité fut conclu & juré. Tous les Princes se promirent une amitié reciproque & casserent leurs troupes. Jean de Troies fit un dernier effort & harangua la canaille ; mais Juvenal des Ursins Sire de Tresnel Avocat General harangua encore mieux, & obligea le Peuple à crier, *la paix, la paix*. Il se mit ensuite à leur tête, & vint à l'Hôtel de saint Pol prier le Roi de leur donner la paix. Le Duc de Bourgogne qui ne la vouloit pas, lui dit : *Juvenal, Juvenal, entendez-ve bien, n'est pas la maniere de ainsi venir.* Mais le Roi dit qu'il la vouloit, & le Daufin promit de monter à cheval le lendemain, & d'aller la faire publier par toute la Ville. Il le fit comme il l'avoit promis ; le Parlement & l'Université le suivirent ; Jean de Troies, Caboche & les Saintyons se cacherent, tout le reste se dissipa.

Alors le Daufin se voyant le Maître, alla au Louvre délivrer les prisonniers. Le bruit courut qu'on leur devoit couper le cou le lendemain. Il passa dans toutes les ruës & fut regalé d'acclamations. Il donna la garde du Château du Louvre au Duc de Baviere, le

Gouvernement de la Bastille au Duc de Bar, & rendit celui de Paris au Duc de Berri. Charles de Lens fut mis au Châtelet, & Robinet de Mailly se sauva. Il redonna à Juvenal des Ursins la Charge de Chancelier de Guienne. Il vouloit rendre les Seaux à Arnaud de Corbie Chancelier de France ; mais il s'excusa de les reprendre à cause de sa vieillesse. Il falut en venir au Scrutin. Le Roi se portoit un peu mieux & fit observer les formalitez ordinaires. On fit entrer dans la chambre du Conseil le Daufin, les Ducs de Berri, de Bourgogne, de Baviere & de Bar, & plusieurs Evêques, Barons, Chevaliers & Conseillers tant du Parlement que de la Chambre des Comptes au nombre de quatre-vingt-huit qui tous jurerent sur l'Evangile & sur la vraie Croix de nommer celui qu'ils croiroient le plus digne. Le Roi donna sa voix comme les autres. Arnaud de Corbie quoi-qu'il eût declaré ne pouvoir plus agir à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, eut dix-huit voix : Simon de Nanterre President au Parlement, en eut vingt : Jean de Faux Chancelier de Bourgogne, en eut six : & Henri de Marle Premier President en eut quarante-quatre. De sorte que le plus de voix l'emportant, & celle du Roi n'étant contée que pour une, de Marle fut proclamé Chancelier aprés avoir prété le serment ordinaire entre les mains du Roi.

*Reg. du Parlem.*

Le

Le Duc de Bourgogne voyoit avec chagrin tous ces changemens, il dissimula quelque temps, parce que le Daufin son gendre dissimuloit de son côté. Mais quand il vit que le Duc d'Orleans son ennemi irreconciliable, le Roi de Sicile, le Duc de Bourbon & le Comte d'Alençon revenoient à Paris, & qu'apparemment ils y seroient bien reçûs, il ne crut pas devoir être spectateur de leur triomphe, & partit fort brusquement. Il avoit envie d'enlever le Roi pour avoir toujours son autorité en main, & lui proposa une partie de chasse dans la forêt de Villeneuve saint George. Son dessein étoit de le mettre par force sur un cheval & de l'emmener à l'Isle; mais le Duc de Berri & grand nombre de Seigneurs ayant par hazard suivi le Roi, il n'osa rien entreprendre, & prit le chemin de Flandre sans dire adieu au Daufin son gendre ni à la Ville de Paris selon la coutume. Les Princes arriverent quelques jours aprés, & furent reçus avec les mêmes honneurs qu'on eût accordé aux Liberateurs de la Patrie. On ne songeoit qu'à leur montrer la joie qu'on avoit de les revoir. Ce n'étoit que fêtes, danses, festins. *Dieu sçait comment le Duc Jean de Bourbon estoit en bruit entre les Dames & Damoiselles.* S.Remy 44. Le Daufin embrassa plusieurs fois le Duc d'Orleans, lui fit quitter le deuil qu'il avoit toujours porté depuis la mort de son pere, & voulut que pour

marque d'amitié ils paruſſent en public habillez tous deux de la même étoffe. Ces marques d'amitié que le Daufin donnoit publiquement au Duc d'Orleans, furent bien-tôt ſuivies de credit & d'autorité ; l'abſence de ſon ennemi le mettoit en état de tout entreprendre. Il commença par faire caſſer tout ce qui s'étoit fait contre ſes amis pendant la ſedition. Pierre Gentien fut rétabli Prevôt des Marchans, on rendit à l'Archevêque de Sens ſa Charge de Preſident de la Chambre des Comptes : Clignet de Brebant redevint Amiral, & le Sire d'Albret rentra dans Paris tenant à la main l'épée de Conneſtable. Le Roi manda au Comte de Saint Pol de lui renvoyer celle qu'il avoit portée pendant quelque temps, mais il n'en voulut rien faire par le Conſeil du Duc de Bourgogne qui lui promettoit de faire encore une fois changer les choſes de face. Il falut pourtant qu'il rendît au Duc d'Orleans le Château de Coucy & celui de Pierrefons, dont il s'étoit emparé durant les troubles. On parloit hautement contre le Duc de Bourgogne, perſone ne le menageoit, juſque-là que le Roi de Sicile lui renvoya ſa fille qui étoit fiancée depuis trois ans avec le Duc d'Anjou ſon fils aîné. Jean de Troies chef de la ſedition, Thomas le Gois, Garnot de Saint-Yon, André Rouſſel & quelques autres ſe ſauverent en Flandre, & ſe moquerent de toutes les condamnations qui

ne portoient pas jusque-là. Robinet de Mailly qui s'étoit fort distingué à la tête des seditieux, se sauva des premiers & fut banni du Royaume. Le Roi fit publier une Declaration qui cassoit tout ce qui s'étoit fait contre le Duc d'Orleans & ses alliez. L'Université qui avoit paru fort animée contre eux, se retracta & dit merveilles à leur loüange, ils étoient presens & les plus forts, leur cause étoit devenuë bien meilleure. Le Peuple même, soit crainte, soit inconstance avoit aussi changé de langage : *Et les petits enfans*, dit le Journal de Paris, *estoient foulez en la bouë quand ils chantoient une chanson qui avoit esté fort à la mode.*

Duc de Bourgoigne
Dieu te ramoigne
En ta joie.

Il arriva pourtant entre les Princes un démélé qui les affoiblit. Le Duc de Bretagne pretendoit preceder le Duc d'Orleans. Il étoit Souverain & le plus puissant, mais le Roi & son Conseil n'eurent égard qu'à la proximité du Sang ; & le Duc d'Orleans comme neveu du Roi l'emporta sur le Duc de Bretagne qui n'étoit que son cousin assez éloigné.

Cependant le Duc de Bourgogne se croyant offensé, envoya au Roi des Ambassadeurs, & lui écrivit des lettres fort soumises. Il se plaignoit que la paix n'étoit pas observée à son

égard, & qu'on prenoit à tâche d'abaisser tous ses amis en leur ôtant leurs emplois. Il assuroit qu'il garderoit toujours un silence respectueux, mais il levoit des troupes de tous côtez & sembloit se preparer à quelque entreprise. Il se declara enfin & écrivit à la Ville de Paris qu'il marchoit à la tête de son armée pour mettre en liberté le Roi, la Reine & le Daufin, assurant que le Daufin lui avoit écrit en secret pour l'en prier. On ne savoir pas trop bien ce qui en étoit, le Daufin n'aimoit pas à se contraindre, il s'ennuyoit au Conseil & n'entendoit jamais parler d'affaires que malgré lui. Le Duc de Bourgogne qui vouloit gouverner, ne lui proposoit que des bals & des mascarades, au lieu que le Duc d'Orleans qui songeoit aussi à se réjouïr, lui laissoit plus de travail qu'il n'en vouloit. Le Prince avoit eu depuis peu un grand sujet de chagrin. La Reine avoit fait enlever chez lui les Sires de Croy, de Moy, de Brimeu & de Montauban, les accusant de contribuer par une complaisance criminelle à débaucher son fils. Le Daufin dans le premier feu de sa colere avoit peut-être écrit au Duc de Bourgogne; mais mieux conseillé, il desavoüa toutes ses lettres & lui manda de desarmer. Il lui parloit dans sa lettre avec le respect qu'il devoit à son beaupere sans rien perdre de son autorité de Daufin : *Nous vous requerons*, lui dit-il, *& neau-*

*Monst. 1. vol. f. 184.*

*moins vous commandons de par mondit Seigneur sur la foi, loyauté & obedience que lui devez, &c.* Il manda en même temps au jeune Duc de Bourbon qui commandoit une armée en Guienne de revenir inceſſamment, & fit jurer aux Princes & aux Seigneurs qui ſe trouverent à Paris, de le défendre juſqu'à l'extremité. Il alloit tous les jours à cheval dans les ruës armé de toutes pieces, viſitoit les rempars, faiſoit prendre les armes aux Bourgeois : car il craignoit la canaille qui paroiſſoit affectionnée au Duc de Bourgogne, non tant par amitié pour lui que par eſperance d'un changement que les miſerables ſouhaitent toujours.

Le Duc de Bourgogne averti fidelement de tout ce qui ſe paſſoit, continuoit ſa marche, quoi-que le Roi lui eût fait écrire pluſieurs fois que s'il approchoit de Paris avec des troupes, il le regarderoit comme ſon ennemi & lui feroit faire ſon procés. Il paſſa tranquillement à Noyon, à Soiſſons & à Compiegne, qui lui ouvrirent les portes, parce qu'il leur fit voir l'original de la lettre que le Daufin lui avoit écrite de ſa propre main. Elle étoit conçuë en ces termes :

*Tres-cher & tres-aimé pere, je vous ay mandé par deux fois que veniſſiez à moy dont n'avez rien fait : toutefois nous vous mandons encore derechef, que toutes choſes arriere miſes le* Id. 185.

*plustost que vous pourrez veniez à nous tres-bien accompagné pour vostre seureté, & en ce ne defaillez pour quelconques lettres que ayez de nous au contraire sur toute l'amour que nous aimez.*

Le Duc de Bourgogne arriva enfin à Saint
1414. Denis le 5. de Fevrier, & le lendemain il fit la revûë de ses troupes. Il trouva deux mille hommes d'armes, ce qu'il croyoit suffire pour faire éclater l'intelligence qu'il avoit dans Paris. Il écrivit aussi-tost au Roi & au Daufin, qu'il étoit venu à leurs ordres, & qu'il les prioit de lui faire ouvrir les portes de la Ville. Le Comte d'Armagnac, à qui son experience avoit fait donner le commandement de la Ville, renvoya le Heraut sans vouloir l'entendre. Il avoit fait fermer toutes les portes & avoit posté sur les rampars ce qu'il avoit de gens de guerre, défendant aux Artisans sous peine de la vie, de fermer leurs boutiques. Il avoit aussi envoyé au Parlement un ordre du Roi de s'assembler, de monter à cheval, & d'aller le Chancelier à leur
*Reg. du Parl.* tête par la Ville de Paris, *montez & armez suffisamment & honnestement pour la tenir en seureté & luy monstrer exemple de diligence.* L'ordre marquoit positivement que le Chancelier ne porteroit point d'Etendart, & que les Ecclesiastiques prendroient les armes comme les autres. Le Greffier du Parlement se plaint *qu'on l'y obligea, quoi-qu'il fust Prestre, & proteste qu'il luy en cousta*

*quarante frans*. Ces précautions reüssirent, persone ne branla, chacun travailloit à son métier à l'ordinaire, pendant que le Duc de Bourgogne rodoit autour de la Porte S. Honoré & faisoit crier qu'on lui ouvrît. Ses amis ne l'entendoient pas, & persone ne répondoit.

Il commença à se trouver embarassé & douta du succés de son entreprise; mais quand il aprit le lendemain par un soldat qu'on laissa sortir exprés, que le Roi se portoit mieux, & qu'aprés avoir été à cheval entendre la Messe à Nôtre-Dame il avoit fait publier une Declaration contre lui, qui le chargeoit de tous les malheurs de la guerre, il leva son camp brusquement & s'en retourna en Flandre par le même chemin qu'il étoit venu. Alors l'Université de Paris ne garda plus de mesures, & le Duc fut traité publiquement de traître & d'assassin.

Le Roi ne s'en voulut pas tenir à des paroles & marcha en persone à la tête de son armée pour reprendre Compiegne, Soissons & quelques autres Places où le Duc avoit laissé des garnisons. Le Daufin l'accompagnoit à cheval. *Et estoit Monseigneur le Daufin bien joli & avoit* *Juv. 275.* *un moult bel Etendart tout battu à or, où avoit un K, un Cigne & une L. La cause estoit pour ce qu'il y avoit en l'Hostel de la Reine une Damoiselle moult belle, laquelle vulgairement on nommoit la Cassinelle, si estoit aussi tres-bonne & en avoit la renommée, de laquelle comme on disoit faisoit le*

*passionné, & pource portoit-il ledit mot.*

Le Parlement nomma quatre Conseillers pour suivre le Roi & l'assister de leurs conseils; mais ils étoient peu consultez & bien-tost on n'en nomma plus. Le Duc de Berri demeura à Paris avec huit cens hommes d'armes pour empêcher les seditions. Le Roi fit marcher à Compiegne, qu'il prit aisément. Soissons donna plus de peine. Hector Bâtard de Bourbon fut tué en reconnoissant la place. Enguerrand de Bournonville y commandoit & s'y défendit vaillamment; mais se sentant pressé il vouloit aller lui-même chercher du secours, & ses Officiers lui dirent, *qu'en tel hanap qu'ils buroient, qu'il y buroit aussi.* Et de fait quelques jours aprés la Ville ayant été emportée d'assaut, ils furent prisonniers & eurent tous le cou coupé. Le Duc de Bourgogne s'étoit avancé avec quelques troupes pour les secourir; mais ayant appris qu'il n'étoit plus temps il voulut retourner sur ses pas, & fut chargé à un défilé par le Comte d'Armagnac, qui lui tua quatre ou cinq cens hommes. Le Roi prit ensuite Bapaumes. Il trouva plus de difficulté au siege d'Arras; la Ville étoit assez forte & la garnison nombreuse. *Les assiegez*, disent les Croniques, *faisoient une continuelle descharge de grosses balles de plomb qu'ils tiroient avec des tuyaux de fer, cela s'appelloit des canons à la main, & maints en furent occis.*

Cependant le Duc de Bourgogne deman-

doit quartier : son frere le Comte de Nevers l'avoit abandonné pour se soumettre au Roi, & les Flamans faisoient difficulté de le suivre. Il avoit envoyé plusieurs fois le Duc de Brabant son autre frere & la Comtesse de Hainaut sa sœur, qui n'avoient point été écoutez ; mais enfin le Roi se sentant prest à retomber malade, se laissa toucher aux larmes de la Comtesse. En vain le Duc de Bar pour faire plaisir au Duc d'Orleans qui vouloit pousser les choses à l'extremité, le vint trouver dans son lit. Il declara qu'il donneroit la paix à qui s'humilioit. *Sire*, lui dit le Duc, *voulez-vous avoir paix avec ce faux traistre, qui a fait tuer vostre frere, ne le verrez jamais vostre frere. Biau cousin*, lui repliqua le Roi, *allez-vous en, le verray au jour du Jugement.* Le Daufin se souvenoit aussi que le Duc de Bourgogne étoit son Beaupere, & la paix lui fut enfin accordée à condition qu'il ne paroîtroit jamais devant le Roi ni à Paris qu'il n'eût été mandé par des Lettres Patentes seellées du grand Seau, qu'il rendroit la Ville d'Arras, qu'il chasseroit de ses Terres tous les bannis de France, qu'il renonceroit à toutes alliances étrangeres, qu'on oublieroit tout de part & d'autre, qu'on excepteroit de l'amnistie cinq cens persones dont le Daufin donneroit les noms incessamment, sans pourtant pouvoir mettre aucun Gentilhomme dans ce rôle de malheureux, & que les traitez

*Juv.* 283.

faits à Auxerre, à Chartres & à Pontoise seroient executez en tous leurs points. La Paix
1414. fut signée le seiziéme d'Octobre. Le Duc d'Orleans, le Duc de Bourbon & l'Archevêque de Sens ne vouloient point signer, & protestoient qu'ils n'avoient point rompu la paix ; mais le Daufin leur dit avec fermeté : *Ne parlez plus, voulons que la paix se signe & que juriez.* Ils le firent de mauvaise grace. On ramena ensuite le Roi à Paris. Les Bourgeois, ou pour mieux dire la canaille se plaignoit de n'avoir pas été appellée au traité ; mais le Duc de Berri qui étoit encore leur Gouverneur, leur dit avec hauteur:
S. Rh. 70. *Ce ne vous touche en riens, ne entremettre ne vous devez de Monseigneur le Roi, ne de nous qui sommes de son Sang, car nous nous courrouçons l'un à l'autre quand il nous plaist, & quand il nous plaist paix est faite.* Le Duc de Bourgogne obéit de bonne foi, cassa ses troupes & s'en alla à Dijon, laissant le Gouvernement de Flandre à son fils unique Filippe Comte de Charolois, qui avoit dix-huit ans passez.

Il emmena avec lui Eustache de Laître qui avoit été Chancelier de France, Robinet de Mailly, Jean de Troies, Denisot de Chaumont, & plusieurs autres François qui avoient été bannis pour ses interêts ; leur assignant de grosses pensions.

Dés que le Roi fut arrivé à Paris, il alla à une maison de plaisance que la Reine avoit sur

la riviere de Seine. On ne voulut pas lui permettre de demeurer au milieu d'une Ville où tout le monde étoit malade. Il couroit une maladie qu'on nommoit la Coqueluche, c'étoit des douleurs par tout le corps, & sur tout à la gorge : persone n'en étoit exempt riches & pauvres. Le Parlement vaqua plusieurs jours, il n'y avoit ni Juges, ni Avocats, ni Plaideurs. *Et ne me pais soustenir*, dit le Greffier, *de la douleur de la teste, des reins, des costez & du ventre, des bras, espaules & jambes, & me grieve sans mesure la secheresse, qui est par especial ennemie de ma complection, si m'en vois à mon Hostel.* On en étoit bien malade, mais persone n'en mouroit. Le Daufin demeura à Paris pour y donner les ordres. Il fit expedier des Lettres Patentes portant permission au Prevost des Marchands & aux Echevins de la Ville de Paris d'achever le Pont Notre-Dame & d'y bâtir des maisons & des moulins dont les revenus leur appartiendroient, à condition qu'il n'y pouroit jamais demeurer aucuns Orfévres ni Changeurs, & qu'ils payeroient au Roi pour tous droits un denier de cens par chacun an. Ce Pont fut bâti de bois, mais étant tombé en 1499. il fut rebâti de pierre tel qu'il est à present.

*2. Vol. des Reg. du Parlem.*

Vers la fin de l'année le Duc d'York & les Comtes de Dorset & de Salisberi Ambassadeurs d'Angleterre arriverent à Paris avec un équipage magnifique. Le Parlement deputa trente-

1414. *Mss de Rousseau. reg. 52.*

deux Conseillers pour les haranguer, dont seize allerent au devant d'eux jusqu'à la Chapelle sur le chemin de S. Denis, & les seize autres les attendirent au Palais dans une salle sur la riviere. On les mena au Temple, où leur suite de plus de cinq cens persones se trouva logée fort commodément. Ils venoient proposer le mariage de leur Roi avec la Princesse Caterine fille du Roi. Elle avoit alors quatorze ans, & passoit pour la plus belle fille de l'Europe. On les écouta d'abord favorablement, le mariage étoit sortable; mais quand ils demanderent le Duché de Guienne & un million d'or pour la dot de la Princesse, on ne les écouta plus, & tout se passa en festins sans rien conclure. Le Roi leur donna le divertissement d'un Carousel, *où il jouta luy-même contre le Duc d'Alençon, & le Duc d'Orleans contre le Duc de Brabant*. Ils eurent quelques jours aprés leur audience de congé, & demanderent à s'en retourner par Honnefleur, dont ils vouloient remarquer les fortifications.

A peine les Ambassadeurs d'Angleterre furent-ils partis, que le Roi fit faire à Nôtre-Dame un Service solemnel pour le feu Duc d'Orleans son Frere: ce qui n'avoit point encore été fait. Jean Gerson Chancelier de l'Eglise de Paris
S.Rh.72. précha & dit hardiment, *que pas n'exhortoit à la mort du Duc de Bourgogne, mais qu'iceluy devoit estre humilié pour reconnoistre son peché pour la sal-*

*vation de son ame.* Le Roi étoit dans une oratoire auprés de l'Autel, & n'avoit point d'habit noir. Le Duc d'Orleans étoit auprés de lui au-dessus de tous les Princes à cause que c'étoit le Service de son pere.

L'année suivante le Roi envoya à son tour 1415.
des Ambassadeurs en Angleterre pour tâcher de faire le mariage de sa fille, la paix ou du moins une tréve à longues années. L'Archevêque de Bourges portoit la parole, & avoit pour Rec. de Besse 108.
Collegues l'Evêque de Lisieux, le Comte de Vendôme, le Baron d'Ivry & Braquemont. Ils furent fort bien reçûs & eurent l'honneur de manger plusieurs fois avec le Roi. Ils offrirent la Princesse Caterine avec le Limousin, quinze Villes en Guienne & huit cent cinquante mille écus d'or. Ils eurent plusieurs conferences secrettes avec l'Archevêque de Cantorbery. On leur donna des audiences publiques en presence des Ambassadeurs de l'Empereur, de ceux du Roi d'Aragon & des autres Princes étrangers. On leur faisoit souvent de nouvelles propositions; ce n'étoit tous les jours que festins, promenades, parties de plaisir. Le Roi d'Angleterre allongeoit la negociation tant qu'il pouvoit. Il ne vouloit que gagner du temps, il avoit promis à son Parlement de faire la guerre à la France, & croyoit avec raison que la maladie du Roi étoit une conjoncture favorable, & que les Maisons d'Orleans & de Bourgogne étant ennemies

irreconciliables, il n'auroit affaire tout au plus qu'à la moitié des François. Les Ambassadeurs offrirent encore cent mille écus d'or & des pierreries, mais on trouva, on inventa de nouvelles difficultez. Enfin ils s'aperçûrent qu'on les amusoit & qu'on ne songeoit à Londres & dans tous les Ports, qu'à des preparatifs de guerre. Ils revinrent en France & avertirent le Roi qu'il faloit songer à se défendre & remettre les noces à une autre fois.

En effet on vit bien-tôt paroître sur les côtes de Normandie la flotte Angloise qui se preparoit à faire une décente. Les Ducs de Betfort & de Glocestre frere du Roi d'Angleterre la commandoient. Les François avoient dans le Port de Honnefleur neuf grans vaisseaux chargez la plupart de Genois qui passoient pour bons Matelots; le Bâtard de Bourbon, le Vicomte de Narbonne & le Sire de Beauvais Gouverneur d'Anjou & du Maine étoient dessus. Les Anglois les attaquerent & les défirent aisément. Deux vaisseaux furent coulez à fonds & deux pris, les cinq autres se sauverent dans les Ports de Bretagne. La resistance fut mediocre, ils étoient mal armez, on ne payoit point les Matelots, & les Chefs n'étoient jamais d'accord. Le Connêtable d'Albret eût pû encore s'opposer à la décente; mais soit intelligence avec les ennemis, comme le Bâtard de Bourbon l'en accusa publiquement,

ſoit pure negligence, il ne fit point prendre les armes aux Milices du païs, & ſe tint tranquilement à Rouën tandis que les Anglois mettroient piéd à terre auprés d'Harfleur. C'étoit une Ville conſiderable par ſes fortifications, & principalement à cauſe de ſon Port où les vaiſſeaux qui n'étoient pas grans en ce temps-là, entroient aiſément & ne craignoient point le vent de Nord. Le Roi y avoit mis une bonne Garniſon commandée par les Sires d'Etouteville & de Gaucourt. Ils furent aſſiegez & ſe défendirent deux mois durant contre une armée de ſoixante mille hommes; mais n'étant point ſecourus, ils furent emportez l'épée à la main, la Ville pillée & les ſoldats priſonniers de guerre. Le Maréchal de Boucicaut étoit à Caudebec avec quinze cens hommes d'armes qui ne ſuffiſoient pas pour faire lever le ſiege.

Le Roi d'Angleterre content d'avoir un pied en Normandie, reſolut d'en remettre la conquête au Printemps prochain. Il voyoit ſes troupes fatiguées, les maladies s'y étoient miſes, l'hiver approchoit. Il prit le chemin de Picardie. Sa flotte & ſes bâtimens plats n'avoient pû tenir devant Harfleur; la tempête les avoit écartez, & il eſpera qu'ils ſe trouveroient à Calais où le trajet étoit plus aiſé.

Mais le Roi & ſon Conſeil ne s'endormoient pas. On avoit tâché de calmer les eſprits en faiſant publier une abolition generale à l'exec-

ption de cinq cens persones, & ce nombre qui pouvoit paroître trop grand, avoit été reduit à quarante-cinq, dont les principaux étoient Elion de Jacqueville, Robinet de Mailly, Jean de Troies, le Clerc, Duquenoi, Chaumont, Caboche, le Cocq, les le Gois & les Saint-Yons. On avoit envoyé en même temps des lettres circulaires par tout le Royaume. Tous les Princes & la plupart des Seigneurs étoient venus au rendez-vous. Le Duc de Bourgogne même sans en être prié avoit une puissante armée; mais le Roi jugeant qu'il ne s'accorderoit jamais avec le Duc d'Orleans & les autres Princes, lui manda qu'il n'en avoit pas besoin. Il ne laissa pas d'y envoyer le Duc de Brabant & le Comte de Nevers ses freres; mais il défendit au Comte de Charolois son fils unique de s'y trouver, & mit quelques Seigneurs auprés de lui pour l'en empêcher. Ce jeune Comte menaça, pleura & n'y alla point: ses Gouverneurs les Sires de Robais & de la Vieuville le menerent dans le Château d'Aire, & l'y retinrent par force. Le Roi vint lui-même à Roüen au commencement du mois d'Octobre, & y fit faire la revûë à quatorze mille hommes d'armes commandez par le Daufin, les Ducs de Berri, d'Orleans, de Bourbon, d'Alençon, de Bar & de Brabant, & par les Comtes de Nevers & de Vendôme, le Maréchal de Boucicaut, & par le Sire d'Albret, qui n'avoit plus de concurrent à la

Charge de Conneſtable depuis la mort du Comte de S. Pol. On pouvoit dire qu'ils ſe croyoient autant de Generaux, puiſque le plus jeune en pretendoit ſavoir autant que le plus habile, & ne prenoit l'ordre que de ſon courage. Les Bourgeois de Paris avoient offert ſix mille hommes qui furent refuſez avec mépris : *Qu'avons-nous affaire*, dit le Conneſtable qui ne les aimoit pas, *de ces gens de boutique, nous ſommes trois fois autant que les Anglois.* Le Duc de Berri qui connoiſſoit la valeur des Pariſiens aguerris, prit le parti d'une Ville dont il étoit Gouverneur, & proteſta qu'il aimeroit fort à ſe voir à leur tête dans une bataille.

Le Roi fit la revûë des troupes & demeura à Rouën : ſon mal commençoit à venir, le Daufin & le Duc de Berri n'oſerent l'abandonner. Il ordonna aux autres Princes de ſuivre l'armée d'Angleterre qui avoit déja paſſé à Gournai en Beauvoiſis, & qui fatiguée des mauvais chemins & accablée de maladies populaires, ne ſongeoit qu'à ſe retirer. Ils le firent avec joie & precipitation, & détacherent trois petits corps de Cavalerie ſous la conduite du Maréchal de Boucicaut, de Clignet de Brebant qui étoit redevenu Amiral, & du Bâtard de Bourbon pour les incommoder dans leur route, tandis que la grande armée faiſoit des marches extraordinaires pour les joindre. Les Anglois marchoient de leur côté le plus vîte qu'ils

pouvoient ; mais ils trouverent tous les Ponts rompus sur la Somme, & furent obligez de couper du bois dans les forests voisines pour en faire de nouveaux. Cela donna le temps aux François d'arriver à trois lieuës des ennemis avant qu'ils eussent passé la riviere. Il n'y avoit qu'à les charger, on pouvoit aller à eux par une plaine, leur retraite qui ressembloit fort à une fuite leur avoit ôté cet air de victoire dont ils étoient en possession depuis la bataille de Cressy, lorsque tout d'un coup le Connestable fit prendre sur la droite, & alla passer la Somme au dessus d'Amiens, pour s'aller poster, disoit-il, entre Calais & l'armée Angloise qui ne pouroit plus éviter le combat.

Le Roi d'Angleterre aprés avoir refait ses Ponts sans que persone s'y opposât, passa la riviere & s'alla camper auprés de Hedin. Il vit bien alors qu'il n'arriveroit jamais à Calais qu'en donnant une bataille, & malgré sa fierté naturelle, se sentant le plus foible, il eut recours à la negociation. Il offrit aux Princes de rendre Harfleur & de reparer tout le mal qu'il avoit fait en France depuis sa décente pourvû qu'on le laissât aller à Calais ; mais ils lui manderent qu'il ne leur échaperoit pas, &
1415. qu'il faloit combatre le lendemain 25. d'Octobre. Le desespoir lui rendit tout son courage. Il répondit fierement qu'il ne prenoit ni loix ni conseil de ses ennemis, fit donner au Heraut

deux cens écus & une robe, & marcha neanmoins du côté de Calais pour tâcher d'éviter le combat; mais quand il vit qu'il n'y avoit plus moyen de reculer, il se campa dans une plaine du Comté de saint Pol auprés du village de Maisoncelles, rangea ses troupes en bataille, & pour soutenir la premiere furie de l'armée Françoise qu'il redoutoit, mit à la tête de son armée douze mille Archers qui lui restoient.

Le Connestable avoit envoyé un Heraut au Château d'Aire avertir le Comte de Charolois de se trouver à la bataille. Il brûloit d'impatience d'y faire ses premieres armes, & se preparoit à monter à cheval, lorsque les Sires de Roubais & de la Vieuville ses Gouverneurs lui declarerent que le Duc de Bourgogne son pere ne vouloit pas qu'il y allât: *Ce qu'il ne prit pas bien en gré*, dit Monstrelet, *& pour la déplaisance qu'il en eut, se retrahit en sa chambre tres-fort plorant*. Il avoit dix-neuf ans.

Cependant le Duc d'Orleans, le Duc d'Alençon & le Connestable qui avoient la principale autorité, firent avancer l'armée Françoise auprés d'Azincourt, & la partagerent en trois corps. Ils vouloient être tous à l'avant-garde, tous les autres Princes & les principaux Seigneurs avoient la même pretention; pas un ne vouloit obéïr, & ils se mirent tous aux premiers rangs sans se soucier de laisser des Chefs & des Officiers au corps de bataille & à l'arriere-

garde dont ils ne croyoient pas avoir besoin. Ils voyoient leur avantgarde commandée par quinze ou seize Princes de la Maison de France, & composée de huit mille hommes d'armes, presque tous Chevaliers ou Ecuyers, que la gloire animoit, & qui se sentant le cœur François ne s'imaginoient pas que la victoire pût être douteuse. Le Comte de Vendôme avoit seize cens hommes d'armes à l'aîle droite, & Clignet de Brebant en avoit huit cens à l'aîle gauche. Louis Bourdon vaillant Chevalier, qu'on accusa depuis de vouloir plaire à la Reine, étoit à la tête de tous avec Guillaume, Hector & Philipes de Saveuse, Ferri de Mailly, Vendôme & quelques autres qu'on avoit choisis comme les plus braves, *pour*, dit Monstrelet, *rompre le trait d'iceux Anglois*. Les François esperoient joindre les ennemis le même jour, mais il leur falut traverser une campagne nouvellement labourée, & dont les eaux de la pluie avoient fait une espece de Marais; cela retarda leur marche, & les obligea d'y passer la nuit sans manger & les pieds dans l'eau. Ils faisoient grand bruit pour s'échaufer, & juroient d'impatience, *tandis que les Anglois de leur costé n'estoient pas oys: car en icelle nuit se confesserent tous ceux qui de Prestres porent recouvrer.*

Les François se trouverent fort fatiguez à la pointe du jour & se reposerent jusqu'à midi ; mais l'ardeur de se voir si prés des ennemis leur

ayant donné des forces, Châtillon qui prenoit toujours la qualité d'Amiral, fut détaché avec mille hommes d'armes pour aller commencer le combat. Ils s'avancerent vers les Anglois, qui les ayant laissé approcher fort prés, leur firent une si furieuse décharge d'arbalestes & d'arquebuses, qu'ils les mirent d'abord en desordre, tuerent tous leurs Officiers, & les obligerent à revenir à toute bride joindre le gros de l'armée.

On marcha alors de part & d'autre, & les ennemis encouragez firent plus de la moitié du chemin. Ils trouverent même quelques troupes qui se reposoient encore, & qui se chauffoient comme s'ils n'eussent eu rien à craindre. Et c'est à l'occasion de cet évenement que les Annales d'Aquitaine rapportent ces vers :

*L'an mil quinze avec quatre cens*
*Fut la journée d'Azincourt,*
*Où Anglois prindrent par bon sens*
*Les François prés du feu tout court.*

Il y avoit quatre fois autant de François que d'Anglois ; mais le terrain étant fort étroit, le nombre n'y faisoit rien, & la seule valeur devoit décider. Le Duc d'Orleans & plus de cinq cens jeunes Gentilshommes reçûrent dés le matin l'Ordre de Chevalerie, la plûpart de la main du Maréchal de Boucicaut. Enfin le combat commença avec une fureur incroyable, les

François vouloient vaincre, & les Anglois ne vouloient pas mourir ; le courage & le desespoir les animoient. Les Princes du Sang firent des prodiges de valeur. Le Duc d'Alençon perça les bataillons Anglois, & suivi seulement de cinq ou six Gentilshommes ( tout le reste l'abandonna ) il se fit jour à coups d'épées jusqu'au lieu où le Roi d'Angleterre donnoit ses ordres. Le Duc d'York vint à lui, il le tua, & le Roi lui-même s'étant avancé fierement, il lui donna un coup de hache sur son casque, & abbatit une partie de sa Couronne ; mais la partie n'étoit pas égale. Les Gardes du corps du Roi d'Angleterre tuerent le cheval du Duc d'Alençon, & l'environnerent de tous côtez ; alors il cria au Roi : *Je suis le Duc d'Alençon & me rends à vous.* Mais dans le même temps les Gardes furieux du danger où ils avoient vû leur Maître, lui donnerent plusieurs coups d'épée dont il expira sur le champ. C'étoit le Prince de France le mieux fait, & à l'âge de trènte ans la guerre l'avoit déja rendu celebre. Le Roi depuis un an avoit érigé en sa faveur le Comté d'Alençon en Duché-Pairie, & par-là lui avoit donné rang audessus du Duc de Bourbon, qui comme Duc l'avoit toujours precedé, quoiqu'il fût de tous les Princes du Sang le plus éloigné de la Couronne.

*Monstr. 1. vol. 246.*

La bataille continuoit avec la même ardeur, & les choses paroissoient assez égales pendant

une demie heure; mais bien-tôt on s'apperçut que les Archers Anglois qu'on avoit toujours méprisez, feroient pancher la balance : ils éclaircissoient les rangs & faisoient une horrible boucherie. Les plus grands Seigneurs François qui avoient voulu être à la tête de tout, étoient aussi les plus exposez, & leur mort ôtoit le cœur aux autres. D'ailleurs le Roi d'Angleterre en persone avoit poussé le Comte de Vendôme qui commandoit l'aîle droite, & sans s'amuser à le poursuivre il avoit pris l'Infanterie Françoise en flanc & l'avoit absolument renversée. Le corps de bataille & l'arriere-garde n'avoient point encore combattu, mais il n'y avoit persone pour les conduire : tous les Princes étoient ou tuez ou pris, les autres Officiers n'avoient pas assez d'autorité. Ainsi tout s'enfuit, & le Roi d'Angleterre qui d'abord suivant les regles de la guerre avoit défendu de donner quartier, se laissa toucher à l'horreur de voir tant de sang répandu, & voulut bien faire des prisonniers; mais s'étant apperçû un moment aprés que les François se rallioient, & qu'un gros de leur Cavalerie étoit venu par derriere piller ses bagages, il crut avoir encore besoin de toutes ses troupes, & commanda qu'on égorgeât tous les prisonniers: ce qui commençoit à s'executer avec barbarie, lorsque l'arrieregarde Françoise qui avoit fait mine de vouloir tenir, prit la fuite honteusement. Alors se

S. Rh. 95 voyant vainqueur il dit : *Je reconnois que Dieu m'a donné la grace de la victoire sur les François, non pas que je le vaille, mais il a voulu les pugnir, & n'est de merveilles, s'il est vray ce qu'en ay oy dire: car on dit que oncque ne fut plus grand desroy ne desordonnance de voluptez, pechez & mauvais vices ne fut veu, qui regnent en France aujourd'huy, & se Dieu en est courroufé, nulli ne s'en doit esbair.* Et il est vrai que dans une armée où il n'y avoit point de Chef autorisé, la discipline ne s'observoit pas, & les amis étoient souvent plus maltraitez que les ennemis.

Monstr. 1. vol. 226. Il y eut à peu prés huit mille François tuez, mais presque tous gens de consideration: tout ce qui portoit un nom s'étoit mis à l'avantgarde. On trouva sur le champ de bataille plus de trois mille éperons dorez ; & parmi les morts le Duc d'Alençon, les deux freres du Duc de Bourgogne, dont l'aîné étoit Duc de Brabant, & le second étoit Comte de Nevers; trois Princes de la Maison de Bar, le Marquis du Pont, Ferri Comte de Vaudemont frere du Duc de Lorraine, les Comtes de Salms & de Dammartin, le Connestable d'Albret, Guichard Daufin Grand-Maitre de la Maison du Roi, le Sire de Bacqueville qui portoit l'Oriflame, Châtillon Dampierre Amiral de France, Rambures Grand-Maître des Arbalêtriers; l'Archevêque de Sens, qui sans s'arrêter aux Canons des Conciles trempa ses

mains

mains plus d'une fois dans le sang des ennemis; & le Vidame de Laon son neveu, fils de Montagu qui avoit eu le cou coupé ; Ponchon de la Tour, les Comtes de Roussy & de Grandpré; le Sire de Mailly & son fils aîné ; le Borgne de Nouailles, Crequy, Longueval, Croy, Saveuse, Neuville, Bethune, Moreuil, Craon, Alegre, Beaufremont, Humieres, les trois Renti freres, Nesle, Savoisy, Blainville, de Beuil, Lannoi, d'Aumont, Montcaurel, Poitiers, Châtillon, les trois Noyelles freres, Epagny, de Fiennes, de Solre & une infinité de Chevaliers qui se voyant abandonnez des soldats aimerent mieux mourir que de reculer. Les Ducs d'Orleans & de Bourbon, les Comtes d'Eu, de Vendôme & de Richemont furent pris prisoniers avec les Sires de Harcourt, de Craon, de Fosseuse, de Roie, de Canni, de Ligne, de Noyelles, de Lannoi & plus de quatorze cens Chevaliers ou Ecuyers. Le Maréchal de Boucicaut fut aussi pris prisonier, & mené à Londres où il mourut en 1421. Les Anglois perdirent seize cens hommes d'armes, & le Duc d'York oncle de leur Roi.

Le soir de la bataille le Roi d'Angleterre demanda à ses Officiers le nom d'un Château qu'il voyoit assez prés de là, ils lui dirent qu'il s'apelloit Azincourt: *Ho bien*, s'écria-t-il, *cette bataille dés maintenant & perdurablement aura nom la bataille d'Azincourt.* Il prit dés le lende- J. Bouchet.

main le chemin de Calais, ses troupes avoient besoin de repos ; & d'ailleurs la saison étoit trop avancée pour songer à des conquêtes, oûtre qu'il craignoit que les François ne ralliassent. Il y en avoit plus de la moitié qui n'avoient point combatu, le Maréchal de Longny étoit à quatre lieuës du Camp avec huit cens hommes d'armes, & le Duc de Bretagne avec six mille chevaux. Le Roi pour l'engager davantage à le venir servir, lui avoit donné depuis peu la Ville de Saint Malo, cent mille frans comptant, *& un cheval de fin or émaillé de blanc, lequel avoit la selle, la bride & le harnois tout couvert de pierreries.* Mais la déroute des François étoit si generale qu'il n'osa rien tenter, & le Roi d'Angleterre rentra tranquilement dans Calais. Il repassa la mer quelques jours aprés, & emmena avec lui les Ducs d'Orleans & de Bourbon, & les Comtes d'Eu, de Vendôme & de Richemont : *Mes bons cousins*, leur dit-il en riant, *je m'en vais lever de nouvelles troupes, & je n'épargneray rien, car j'espere que vous payerez les frais de la guerre.*

Le Bouvier 431.

Dés que le Comte de Charolois sçut que ses oncles le Duc de Brabant & le Comte de Nevers avoient été tuez, il courut au champ de bataille chercher leurs corps, & les fit embaumer. L'Evêque de Terouanne benit par son ordre un cimetiere où furent enterrez cinq mille huit cens hommes. On embauma la plupart

des grans Seigneurs pour les porter dans leurs Terres. Tout le malheur de la bataille étoit tombé sur les Princes & sur les Seigneurs, peu de soldats y avoient peri: on eût pû en peu de temps rétablir l'armée, s'il y avoit eu des Generaux pour la commander. Et comme la flotte d'Angleterre avoit été obligée par les mauvais temps à quitter la côte d'Harfleur, la place eût été reprise aisément, si l'on eût eu le courage de l'attaquer. Le Conseil du Roi jetta les yeux sur le Comte d'Armagnac pour le faire Connestable. Il avoit la capacité necessaire & paroissoit le seul homme qu'on pût opposer au Duc de Bourgogne: car ce Prince ambitieux ne songeoit qu'à profiter de la consternation generale. Il étoit armé & en état de tout entreprendre. A la premiere nouvelle de la mort de ses freres, il avoit envoyé un Heraut au Roi d'Angleterre *luy porter le gantelet de par luy*, & lui avoit mandé qu'il lui pardonnoit la mort du Comte de Nevers, *parce qu'il estoit homme du Roy de France*; mais qu'il vangeroit celle du Duc de Brabant. Henri qui ne vouloit pas s'attirer un si puissant ennemi, refusa le gantelet & dit au Heraut que les François avoient tué en trahison les freres du Duc, & qu'il lui en donneroit des témoins. Il fit semblant de le croire, & tourna toutes ses pensées du côté de la France qu'il vouloit toujours gouverner. Il envoya prier le Roi de lui rendre ses bonnes

graces & la conduite des affaires, & suivit de prés ses Ambassadeurs avec une puissante armée.

Le Daufin qui gouvernoit pendant la maladie du Roi, lui envoya Renaud d'Angennes & Jean de Malestroit pour lui offrir le Gouvernement de Picardie, à condition de faire la guerre aux Anglois; mais il répondit seulement qu'il vouloit parler au Roi. Le Daufin piqué de cette réponse, lui manda qu'il pouvoit venir, mais avec sa Maison seulement; & que quant aux finances du Royaume, on ne les dissiperoit plus à l'avenir, parce que lui-même en prendroit le soin. Le Duc plus offensé que jamais, s'avança avec ses troupes jusqu'à Lagny, & manda au Daufin que comme Prince du Sang, le premier des Pairs de France & son Beau-pere, il l'avertissoit d'éloigner de sa persone les flateurs qui lui donoient de mauvais conseils, & de rendre justice à la vertu de sa femme qui avoit sujet de se plaindre de lui, & qui avoit été obligée de se retirer au Château de Saint Germain en Laye. Le bruit couroit qu'il la maltraitoit fort pour se donner tout entier à des Courtisanes.

Ces discours de part & d'autre alloient produire un mauvais effet, lorsque le Daufin tomba malade de la dissenterie, & en mourut le
1415. 18. Decembre pour avoir méprisé les remedes & s'être trop fié à sa jeunesse. Quelques Histo-

riens ont accusé le Roi de Sicile de l'avoir fait empoisonner pour faire regner son gendre; mais outre qu'il y avoit un autre Prince aîné, & qu'il eût falu faire un second crime pour jouïr du premier, il n'étoit pas besoin d'avoir recours à des causes extraordinaires. Le Daufin étoit tous les jours à table jusqu'à minuit & mangeoit excessivement, il passoit la moitié de la journée dans son lit & faisoit peu d'exercice, n'écoutoit persone, rejettoit avec hauteur tous les avis qu'on lui vouloit donner sur sa conduite ou sur sa santé; & dans les jours même de sa maladie il ne vouloit garder aucun regime. Il avoit demeuré quelque temps à l'Hôtel de Pont-perrin qui faisoit partie de l'Hôtel de Saint Pol du côté de la Bastille; mais se sentant trop prés du Roi, & sa conduite trop éclairée par les Courtisans, il étoit allé demeurer au sejour d'Orleans ruë saint André des Arts, & enfin à l'Hôtel de Bourbon où il mourut, peu aimé des Courtisans, qu'il traitoit imperieusement, ne voulant pas seulement les voir, bien loin de les caresser ou de leur faire du bien, & peu regreté des Peuples qui se plaignoient de sa negligence. Il fut enterré dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris devant le grand Autel.

Sa mort n'avança point les affaires du Duc de Bourgogne, le Comte d'Armagnac arriva de son païs six jours aprés avec des troupes, & reçut des mains du Roi l'épée de Connestable.

Il avoit épousé Bonne, fille aînée du Duc de Berri & veuve du Comte de Savoie. Il se saisit d'abord de toute l'autorité, donna la Prevôté de Paris à Tanneguy du Châtel, & ordonna souverainement des Finances aussi-bien que de la guerre. Tout le parti d'Orleans se réünit à lui, & ce fut alors qu'on donna avec plus de raison que par le passé le nom de Bourguignons & d'Armagnacs aux deux factions qui partageoient l'Etat. Les Armagnacs portoient sur leurs habits une bande d'étoffe en maniere de baudrier, & parce qu'un jeune homme nommé Jean déchira l'une de ces bandes qu'ils avoient mise autour d'une image de saint Eustache, ils lui firent couper le poing à la porte de l'Eglise. Les Bouchers, qui étoient tous attachez au Duc de Bourgogne, furent fort maltraitez; on leur ôta la Boucherie de la Porte de Paris & tous leurs privileges, & le Roi crea à son profit quatre nouvelles Boucheries, qu'il établit; la premiere à la Halle de Beauvais, la seconde prés du grand Châtelet, la troisiéme prés du petit Châtelet, & la quatriéme au Cimetiere saint Gervais.

*Mss. de Roussan.*

Cependant le Connestable envoya au Duc de Bourgogne de nouveaux ordres de desarmer, & permit à tous les sujets du Roi de lui courre sus. Le Duc étoit à Lagny depuis deux mois, sans oser avancer ni vouloir reculer; ce qui lui fit donner le sobriquet *de Jean de Lagny*,

*qui n'a point de hâte.* Enfin n'y trouvant plus à ſubſiſter, il ſe retira en Flandre, & en partant pilla la Ville. Ferri de Mailly, David de Bouflers & les Saveuſes qui étoient les principaux Chefs de ſes troupes, pillerent en s'en retournant tous les lieux par où ils paſſerent, amis ou ennemis indifferemment. Les ſoldats qui avoient accoûtumé de les ſuivre, n'ayant point d'autre ſolde que le bien des païſans, ils y avoient pris goût, & voulurent y revenir quelques mois aprés; mais ils furent défaits par le Prevôt de Compiegne ſecondé de Remonnet de la Guerre, l'un des principaux Capitaines du Conneſtable. Du Meſnil & quatre autres Gentilshommes furent pris, & eurent le cou coupé. Ferri de Mailly plus heureux trouva des amis à la Cour qui le firent ſauver.

On avoit eſperé que le Concile General de Piſe rendroit la paix à l'Egliſe Univerſelle. Les deux Papes Gregoire & Benoiſt y avoient été dépoſez, & les Cardinaux d'un commun conſentement avoient élû le Cardinal de Milan qui prit le nom d'Alexandre V. Mais ce nouveau Pape n'ayant vécu que huit mois, n'eut pas le temps d'établir ſon autorité; & les Cardinaux qui ſe trouverent à Bologne, élurent le Cardinal Baltazard de Coſſa, qui ſe fit appeller Jean XXIII. Louis d'Anjou qui paſſoit à Bologne pour aller faire la guerre à Ladiſlas ſon competiteur au Royaume de Naples, contribua

à son élection, & fut declaré par lui General de la sainte Eglise. Ce titre attira beaucoup de gens dans son parti ; il chassa Ladislas de Rome, le battit en plusieurs rencontres, & reprit sur lui quelques Places. Mais la Noblesse du Païs étant fidelle à son ennemi, & l'argent de France lui manquant, il fut obligé de se retirer en Provence, où il trouva le repos & les plaisirs, qu'il aimoit du moins autant que la gloire, qu'il lui faloit acheter par toutes les fatigues de la guerre.

Il ne resta que Ladislas dans l'obedience de Gregoire XII. Benoist XIII. conserva seulement le Royaume d'Aragon, la Castille & l'Ecosse : tout le reste du Monde Chrétien reconnut Jean XXIII. qui quelques jours aprés son élection reçut l'Ordre de Prêtrise. Il envoya aussi-tôt en France pour faire des levées sur les Ecclesiastiques, accorda les graces expectatives, troubla les élections, se fit payer l'annate des Benefices vacans, & s'efforça de remettre sur pied toutes les inventions d'avoir de l'argent, que ses Predecesseurs avoient trouvées pendant le schisme. Le Clergé de France à la sollicitation de l'Université de Paris s'opposa à toutes ces nouveautez, & demanda au Roi l'execution de l'Ordonnance publiée en 1386. par laquelle toutes ces entreprises de la Cour de Rome étoient condamnées. Il consentit seulement qu'on levât sans consequence

*Monst. 1. vol. 97.*

un

un ſubſide, qu'on appelleroit *Caritatif*, pour aider au Pape à ſoutenir ſa Dignité dans le temps que Ladiſlas occupoit la plus grande partie du bien de l'Egliſe. On leva en effet le ſubſide, mais avec la même rigueur que s'il n'eût pas été volontaire. Les Clercs qui étoient Conſeillers au Parlement, aux Requêtes de l'Hôtel & du Palais, & même les Greffiers & les Notaires en furent exempts.

Cependant l'Egliſe étoit toujours diviſée, & outre les deux Papes, dont l'un demeuroit à Rome, & l'autre s'étoit ſauvé en Catalogne, le Concile de Piſe en avoit fait encore un troiſiéme, qui étoit Jean XXIII. Les gens de bien gemiſſoient, mais perſone ne vouloit & ne pouvoit y mettre ordre. Sigiſmond de Luxembourg Roi de Hongrie avoit été élû Empereur aprés la mort de Robert Electeur Palatin; quelques Electeurs avoient donné leur voix au Marquis de Moravie, & Venceſlas étoit encore vivant. Ainſi l'Empire eut quelque temps trois Empereurs, tous trois de la Maiſon de Luxembourg, comme l'Egliſe avoit trois Papes; mais le Marquis de Moravie qui avoit quatre-vingt-dix ans, étant mort peu aprés, & Venceſlas ne ſongeant qu'à faire bonne chere, Sigiſmond demeura ſeul Empereur. Il avoit du courage & de la religion, & reconnoiſſoit Jean XXIII. Il ſe ſervit de toute ſon autorité, & le pria d'une maniere à ne vouloir pas être refuſé, de convo-

quer un Concile General à Constance Ville située presque au milieu de l'Europe, & où les Evêques & les Prelats pourroient se rendre fort aisément. Jean l'indiqua au mois de Novembre 1415. & en donna avis à tous les Princes Chrétiens, afin qu'ils y envoyassent des Ambassadeurs. Gregoire promit d'y aller, & Benoist qui croyoit la chose fort éloignée, demanda au Roi la permission de traverser la France pour s'y rendre.

Le Concile commença le 16. de Novembre 1415. Tous les Princes Chrétiens y envoyerent des Ambassadeurs, & les Universitez choisirent les Docteurs les plus habiles pour y assister en leur nom. Le Duc de Baviere frere de la Reine étoit Chef de l'Ambassade de France; & Frere Benoist Gentien, qu'on croit l'Auteur de l'Histoire de Charles VI. connuë sous le nom du Moine de Saint Denis, y alla de la part de l'Université de Paris. L'Empereur Sigismond y arriva la veille de Noël, & chanta l'Epitre à la Messe de Minuit: il étoit revétu des habits de Soudiacre, & avoit l'épée nuë à la main selon la coutume des Empereurs. La Messe fut celebrée par le Pape. Il lut lui-même le lendemain une Bulle, par laquelle il promettoit & juroit devant Dieu de renoncer à la Papauté, pourvû que Gregoire & Benoist en fissent autant, ou que sa Cession fût necessaire à la paix de l'Eglise. L'Empereur animé par son zele ôta la

Couronne qu'il avoit ſur la tête, ſe jetta à ſes genous pour le remercier, & lui baiſa les pieds: mais le Pape ſe repentit bien-tôt aprés. Il vit que le Concile avoit declaré que repreſentant l'Egliſe Univerſelle, il tiroit ſon autorité immediatement de Jesus-Christ, & qu'il avoit droit de ſe faire obeïr en ce qui regarde la Foi & la reformation de l'Egliſe dans ſon Chef & dans ſes membres. Il vit enſuite que le Concile ſans aucun égard pour ſa dignité écoutoit & recevoit toutes les accuſations qu'on vouloit former contre lui, & qu'on parloit déja de lui faire ſon procés dans les formes. La peur le prit, il ſortit une nuit de Conſtance, & ſe ſauva en Alſace ſur les Terres du Duc d'Auſtriche. On l'accuſoit de beaucoup de crimes, entre-autres de vendre publiquement les Benefices. Il étoit accuſé, ſa fuite ne rendoit pas ſa cauſe meilleure. Le Concile inſtruiſit ſon procés, on le cita, on lui donna du temps pour venir répondre, & il ne vint point; & enfin convaincu de beaucoup de crimes, & en vertu de la Bulle qu'il avoit publiée lui-même pour la Ceſſion, il fut dépoſé le 29. de May 1315. & le Concile regla que pas un des trois qui portoient le titre de Pape, ne pourroit être élû à l'avenir, pour ôter toute ſorte de jalouſie en les traitant tous trois également. Jean quelques jours aprés avoüa humblement que le Concile ne pouvoit errer, ratifia de bouche & par écrit tout ce qui avoit

été fait contre lui, & devant les Commissaires que le Concile lui envoya pour lui signifier la Sentence de déposition, il fit ôter de sa chambre la Croix Papale, & protesta qu'il ne prétendroit jamais rien au Souverain Pontificat. Gregoire XII. qui avoit toujours songé au bien de l'Eglise, en fit de même le 4. du mois de Juillet suivant. Il s'étoit retiré chez Charles Malateste Seigneur de Rimini, qu'il chargea de sa procuration pour aller à Constance ceder ses droits en plein Concile. Le Cardinal de Raguse l'accompagna, & tous deux au nom de Gregoire declarerent aux Prelats, qu'ils pouvoient proceder à l'élection d'un nouveau Pape. Il ne restoit que Benoist XIII. L'Empereur se chargea de l'y faire consentir, & voulut bien lui-même l'aller chercher en Aragon. Il passa par la Savoie qu'il erigea en Duché, & vint à Paris où il fut reçû magnifiquement. Le Roi pour lui faire honneur, le pria de tenir sa place dans le Parlement. Il y alla, & fit achever devant lui une cause commencée. Il étoit question de la Charge de Senéchal de Beaucaire disputée entre deux hommes, dont l'un étoit Chevalier, & l'autre ne l'étoit pas. L'Avocat du Chevalier prétendoit que c'étoit une exclusion pour l'autre; mais l'Empereur avant que les Juges allassent aux opinions, l'appella, lui fit chausser les éperons dorez, lui donna une belle épée, & le fit Chevalier: *Et lors*, dit-il tout haut, *la*

*raiſon qu'on allegue contre luy ceſſé, car il eſt Chevalier.* Le Parlement fut blâmé dans la ſuite d'avoir laiſſé faire à l'Empereur en leur preſence un acte qui paroiſſoit de Souverain. Ils donnerent pour excuſe qu'éblouïs par la Majeſté Imperiale, ils n'avoient pas eu l'eſprit preſent & n'avoient oſé rien dire. Juv. 330.

Quelques jours aprés l'Empereur fit prier les Dames de Paris de venir dîner au Louvre où il les vouloit regaler. *Il y en alla ſix vingt, Dames, Damoiſelles & Bourgeoiſes fort parées. On leur donna à chacune un potage bien fort d'épices, & le plus fort vin qu'on pût trouver ; & Meneſtriers y avoit largement, & au partir donna l'en à chacune un anneau ou verge d'or, mais de petite valeur.* Mſſ. Bibl. Lam.

Le lendemain l'Empereur prit le chemin de Perpignan, où le Roi d'Aragon fit venir Benoiſt. Il ſoutint la preſence & les larmes de Sigiſmond, & ne fut point touché de la deſolation de l'Egliſe. Le Roi d'Aragon ſon protecteur fut ſcandaliſé de ſon opiniâtreté, & ſe fût porté à quelque violence, ſi Benoiſt ne ſe fût ſauvé en Catalogne dans la forteresse de Paniſchola. A cette nouvelle les Peres aſſemblez à Conſtance dépoſerent auſſi Benoiſt, & ſongerent à donner un Chef à l'Egliſe, puiſque les trois pretendans au Pontificat avoient été dépoſez. Ils attendirent quelque temps le Comte de Cardonne Ambaſſadeur du Roi d'Aragon, qu'ils placerent aprés Jean Gerſon Chancelier

de l'Eglise de Paris, & l'un des Ambassadeurs de France. Les Ambassadeurs d'Angleterre eurent la gauche, & au dessous d'eux furent placez ceux de Jacques & de Jeanne Deuxiéme, Roi & Reine de Naples. Les Rois de Castille & de Navarre & le Comte de Foix y envoyerent aussi des Ambassadeurs. Le Concile ordonna que les Cardinaux de Jean XXIII. & ceux de Gregoire XII. entreroient au Conclave, puisque ceux de Benoist n'avoient pas voulu y venir, & que pour cette fois-là seulement, sans tirer à consequence, on y accorderoit l'entrée à trente Electeurs choisis dans les cinq Nations Chrétiennes qui reconnoissoient le Concile, qui étoient les Italiens, les François, les Allemans, les Anglois & les Espagnols.

Le Conclave commença le 11. de Novembre 1417. & au bout de six jours Othon Colomne Cardinal de saint George fut élû Pape & prit le nom de Martin V. Il fut couronné le 21. & fit la Cavalcade ordinaire, l'Empereur lui tenant la bride de son cheval à droite, & le Marquis de Brandebourg à gauche. Il presida le même jour au Concile, approuva tous les Canons qu'on y avoit faits, remercia l'Empereur qui s'étoit trouvé à toutes les déliberations, du zele qu'il avoit fait paroître pour la paix de l'Eglise, & donna l'absolution à toute l'Assemblée qui se separa aprés avoir été quatre ans & demi à trouver les moyens de finir le schisme. Gre-

goire XII. qui avoit abdiqué de bonne grace, étoit mort avant la fin du Concile ; & Jean XXIII. qui s'en étoit fait prier assez long-temps, prit enfin son parti, & vint à Florence se jetter aux pieds de Martin V. qui le fit Doyen du sacré College, & pour le consoler lui fit donner un siege de quatre pouces plus haut que celui des autres Cardinaux. Il mourut six mois aprés. Le seul Pierre de Lune, dit Benoist XIII. demeura inflexible dans son rocher de Panischola, sans vouloir entendre parler de Cession ni de Concile, & y vécut jusqu'en 1424. qu'il mourut habillé en Pape. Il recommanda en mourant à deux Cardinaux qui ne l'avoient point abandonné, de faire un Pape pour perpetuer sa memoire. Ils élûrent un Chanoine de Barcelonne qui prit le nom de Clement VIII. & qui enfin en 1428. ceda ses droits au Pontificat pour l'Evêché de Majorque.

Je ne rapporte point ici la condamnation de Wiclef, le suplice de Jean Hus, la fuite judicieuse de Jerôme de Prague : ce sont toutes affaires purement Ecclesiastiques dont le détail n'est point de notre Histoire ; mais j'ai crû qu'il ne faloit plus interrompre la relation du schisme, & qu'on seroit bien aise d'en voir la fin.

La mort du Daufin Louis remit les choses dans un grand desordre. Il commençoit à se rendre Maître, & quoi-qu'il donnât plus de 1416.

temps à ses plaisirs, qu'aux affaires de l'Etat, son nom seul arrétoit les factieux, & persone n'osoit lui disputer le gouvernement. Le Roi qui étoit presque toujours malade, avoit encore deux garçons, Jean Duc de Touraine & Charles Comte de Ponthieu.

Le Duc de Touraine avoit dix-huit ans. Il avoit épousé Jaqueline de Baviere, fille unique & heritiere du Comte de Hainaut, & depuis plusieurs années il vivoit à Mons avec son Beau-pere. Il étoit violent, capricieux, fort mal élevé. Le Duc de Bourgogne comta d'abord sur lui. Le Comte de Hainaut étoit son Beau-frere & son ami, & par le moyen du nouveau Daufin il espera redevenir le Maître encore une fois. Il le vint trouver, lui offrit ses troupes pour le mener à Paris, & lui fit promettre de n'y point aller sans lui. Ces nouvelles liaisons furent bien-tôt sçûës dans le Conseil du Roi; le Connestable d'Armagnac qui disposoit de tout à sa fantaisie, craignit l'arrivée du Daufin, & se donna tout entier au Comte de Ponthieu son cadet. Ce Prince n'avoit que quatorze ans, mais il promettoit beaucoup: ses inclinations paroissoient portées à la douceur, & le Connestable se flatoit de le mener comme un enfant. Il étoit fiancé avec Marie d'Anjou, fille du Roi de Sicile: ainsi les deux Factions s'appuyerent chacune d'un Fils du Roi, & se preparerent à la guerre.

Le Duc de Berri étoit seul capable de s'y opposer ; il n'avoit point pris de parti depuis plusieurs années, quoi-que le Connestable d'Armagnac eût épousé sa fille, & ne songeoit plus qu'à adoucir les esprits pour faire une bonne paix. Sa qualité d'Oncle du Roi, son âge & son experience le faisoient réspecter des deux partis ; mais il mourut dans le temps qu'il étoit le plus necessaire au bien de l'Etat. On l'appelloit communément *le Duc Camus*. Il avoit persecuté long-temps la veuve & les enfans de Louis d'Anjou Roi de Naples son frere aîné, & les avoit obligez à lui ceder les Comtez d'Etampes & de Gien, Dourdan & plusieurs autres Terres. Il se servit pour cela de Perroton de Termes Gentil-homme Gascon, qui entroit par force dans leurs Châteaux & n'en sortoit plus. Il avoit eu deux garçons qui étoient morts avant lui. Sa fille aînée Bonne avoit épousé en premieres noces Amé VII. Comte de Savoie, & en secondes Bernard VII. Comte d'Armagnac, qui étoit devenu Connestable de France. Sa seconde fille Marie avoit été mariée trois fois, savoir à Louis de Châtillon Comte de Dunois, au Comte d'Eu, & enfin au Duc de Bourbon. Il ne lui restoit que peu de bien, quoi-qu'il eût pillé plusieurs Provinces. Le siege de Bourges qu'il soutint contre le Roi l'avoit ruiné. Son inventaire ne monta qu'à soixante & douze mille frans,

*Chr. de Mamerot.*

dont sa Bibliotéque faisoit la meilleure partie. Il aimoit les livres, & comme l'Imprimerie n'étoit pas encore inventée, il avoit plusieurs persones à ses gages qui écrivoient continuellement. Il avoit employé des sommes immenses à l'embellissement de sa maison de Bicestre, toutes les fenêtres étoient garnies de chassis de verres, dont l'invention étoit nouvelle : & sous pretexte d'y recevoir le Roi, il se faisoit donner de grosses gratifications ; mais il eut le chagrin de voir brûler pendant les troubles de Paris toutes ces belles peintures & ces meubles precieux qu'il avoit ramassez avec tant de
1416. soin. Il fit son testament à Paris le 25. de Mai. Il étoit déja un peu malade ; mais son mal étant augmenté considerablement, il se le fit lire tout du long le 7. de Juin suivant, aprés avoir entendu la Messe de l'Archevêque de Bourges son Chancelier : sa fille la Duchesse de Bourbon, & son petit-fils le fils aîné du Connestable d'Armagnac étoient presens. Il l'aprouva & le confirma en tous ses points, & ordonna de vive voix que la Duchesse sa femme & ses deux filles de Bourbon & d'Armagnac eussent chacune une Croix d'or, *& un ameublement de chambre*, qu'on payât vint mille frans pour la rançon de son petit-fils le Comte d'Eu qui étoit prisonier en Angleterre, qu'on portât mille frans à l'Hôtel-Dieu de Paris, & qu'on restituât incessamment aux heritiers de

Montagu Grand Maître de la Maison du Roi tous les meubles qu'il avoit eus de sa confiscation. Il fit la Duchesse sa femme executrice de son testament conjointement avec le Duc de Bourbon & le Comte d'Eu, supliant le Roi & le Daufin d'en faciliter l'execution. Il avoit depuis quelques mois donné le Château de Bicestre avec toutes les terres qui en dépendoient au Chapitre de Nôtre-Dame, à condition de faire deux Processions tous les ans, & de chanter quatre Messes pour le repos de son ame. Il mourut le quinze de Juin à 1416.
l'Hôtel de Nesle à l'âge de soixante & seize ans. Son corps fut porté à la Sainte Chapelle de Bourges qu'il avoit fondée, & où il avoit élû sa sepulture par l'acte même de fondation. Sa veuve Jeanne Comtesse d'Auvergne & de Bologne se remaria cinq mois aprés à George de la Tremoille Sire de Sully & de Craon, dont elle n'eut point d'enfans ; de sorte que les Comtez d'Auvergne & de Bologne revinrent à sa cousine Marie de Bologne, veuve de Bertrand de la Tour d'Auvergne qui avoit été le premier Chevalier de l'Ordre de l'Ecu d'or institué en 1363. par le Duc de Bourbon. Le Duché de Berri & le Comté de Poitou furent reünis à la Couronne. Le Roi donna au Comte de Ponthieu son fils le Duché de Touraine & celui de Berri, avec le Gouvernement

de Naples en 1390. & y étoit demeuré paisible jusqu'en 1399. que Ladiflas l'obligea d'en sortir & de revenir en France. Il y repassa en 1411. & gagna contre Ladiflas la bataille de Roccasecca ; mais n'ayant pas sçû profiter de la victoire, il se vit contraint d'abandonner son Royaume pour la seconde fois, & n'y retourna plus. On l'accusa de paresse, il y envoya à sa place le Comte de la Marche son cousin, qui aprés la mort de Ladiflas épousa sa sœur Jeanne, s'empara du Royaume, & travailla pour lui-même. Louis laissa trois enfans, Louis III. René & Charles : les deux premiers lui succederent l'un aprés l'autre au Duché d'Anjou, au Comté de Provence, & à ses prétentions sur le Royaume de Naple ; le troisiéme fut Comte du Maine.



*Le Duc de Bourgogne est assassiné sur le Pont de Montereau.*

# HISTOIRE DE CHARLES VI. ROI DE FRANCE.

---

## LIVRE SIXIE'ME.



LE Connestable d'Armagnac ramassoit des troupes de tous côtez pour s'opposer aux Anglois. 1417.
Le Sire de Beauvau Gouverneur d'Anjou & du Maine se trouva au rendez-vous avec toute la Noblesse de ses Terres de la Roche-sur-Yon & de Champigny. Il étoit

fort empressé au service, & dans la suite sa fille Isabelle de Beauvau eut l'honneur d'épouser Jean de Bourbon Comte de Vendôme, l'un des Ancêtres paternels de LOUIS LE GRAND. Les Anglois avoient été batus dans toutes les petites occasions; mais le Connestable presumant de ses forces ayant attaqué Harfleur, y perdit beaucoup de temps, & fut obligé de lever le siege. L'armée navale de France avoit été batuë, ainsi le Roi d'Angleterre descendit à Touques sans que persone s'y opposât, & toutes les petites Villes lui ouvrirent les portes. Le Duc de Bourgogne & le Connestable recherchoient également son alliance; mais ce Prince Politique sans vouloir mettre l'un en état d'accabler l'autre, promettoit toujours au plus foible de le secourir, afin qu'il pût tenir tête à son ennemi, & que tous deux le laissassent faire.

Le Connestable étoit Maître de la persone du Roi, & faisoit passer au Conseil tout ce qu'il vouloit. Le Chancelier de Marle seelloit tout sans examiner, & depuis leur administration les impôts sur le Peuple étoient augmentez de la moitié. Le Connestable & le Chancelier allerent ensemble au Parlement le 24. de
1417. May pour trouver les moyens d'avoir de l'argent. Le Connestable y prit seance audessus du Chancelier, & tout ce qu'ils proposerent à la Compagnie, fut approuvé. On faisoit payer tous

*Hist. Chro. des Chanceliers.*

tous les jours de nouvelles taxes au Clergé. Les Bourgeois de Paris en étoient accablez, & les mêmes qui avoient tant declamé contre les Bourguignons, se plaignirent encore davantage des Armagnacs. On passa bien-tôt du murmure à la conspiration, mais elle fut découverte. On mit en prison, on pendit, on condamna au bannissement, les armes furent ôtées aux Bourgeois, les chaînes des ruës portées à la Bastille, la compagnie des Bouchers abolie. C'en fut assez pour remettre le Duc de Bourgogne dans le cœur des Parisiens. Il leur avoit écrit & aux Bourgeois de Rouën de longues lettres datées du Château de Hesdin, où rappellant la mort precipitée des deux Daufins & le mauvais gouvernement du Royaume, il en accuse le Connestable, & promet pourvû qu'on se joigne à lui, d'y donner ordre, & d'ôter tous les impôts. Il y offre son amitié & son alliance à tous les Princes & à tous les grans Seigneurs, à la reserve du Roi Louis de Naple, qu'il regarde comme le plus mortel de ses ennemis. Louis venoit de lui faire un affront en lui renvoyant sa fille. Il fit distribuer des copies de ces lettres dans toutes les Villes: on les lisoit avec plaisir, & chacun attendoit l'occasion. Le Roi dans son Parlement les condamna comme seditieuses, & ordonna *qu'elles seroient publiquement rompuës, decirées & arses.* L'Arrest est du 4. Juillet. 1417.

*Mss. de S. Victor, c. XLIV.*

*Reg. du Parlem.*

Mais le Conneſtable ne ſe contenta pas de punir le Peuple, il crut que la Reine étoit entrée dans la conſpiration. Elle avoit ſujet de ſe plaindre, il ne lui laiſſoit aucun credit, & lui fourniſſoit à peine de quoi faire ſubſiſter ſa Maiſon. Il crut qu'elle le haïſſoit, parce qu'elle avoit ſujet de le haïr. Il fit entendre au Roi qu'on vivoit chez elle avec beaucoup de licence, que la galanterie, pour ne pas dire la débauche, y étoit en honneur; qu'on y paſſoit les nuits à danſer certaines danſes, dont la pudeur étoit allarmée; que la Reine entraînée par le mauvais exemple voyoit un peu trop familierement un Chevalier nommé Louis Bourdon, qui s'étoit ſignalé à la bataille d'Azincourt, & que tous les ſoirs le Chevalier l'alloit voir au Château de Vincennes où elle demeuroit. Le Roi dont l'eſprit étoit fort affoibli dans ſes meilleurs intervalles, alla lui-même un ſoir ſur le chemin de Vincennes, & par malheur en revenant à Paris, il rencontra Bourdon, qui l'ayant ſalué en paſſant, pouſſa ſon cheval & continua ſon chemin. Le Roi tranſporté de colere commanda au Prevôt de Paris de courre aprés lui & de le mener au Châtelet. Il fut mis dans un cachot les fers aux pieds, on lui donna pluſieurs fois la queſtion, ſans qu'il avoüât rien, & enfin la nuit il fut étranglé, & ſon corps jetté dans la riviere; on l'enferma dans un ſac de toile lié par enhaut avec une corde: c'étoit une maniere

de faire justice fort courte & fort à la mode. La Reine dés le lendemain fut conduite à Tours en fort petit équipage, ses Gardes l'empéchoient d'écrire, & lui laissoient à peine la liberté de se promener. Un tel affront lui fut d'autant plus sensible, qu'elle s'en prenoit au Daufin. Il aprouvoit tout ce que faisoit le Connestable, & sans garder de mesures avec une mere qui lui avoit toujours témoigné beaucoup d'amitié, il se saisit du tresor qu'elle avoit donné à garder aux Moines de Saint Denis, & ne lui en fit aucune part, quoi-qu'elle en eût besoin. Il se saisit aussi d'un autre tresor qu'elle avoit à Paris en argent monoyé, & qu'elle avoit mis entre les mains de Sanguin & de l'Huillier, qui ne purent le défendre contre une force majeure. Les dernieres injures touchent toujours plus vivement que les autres. La Reine ne fut pas long-temps sans prendre sa resolution. L'ingratitude de son fils & l'insolence du Connestable lui firent oublier ce qu'elle devoit à la memoire du Duc d'Orleans; & le desir de vengeance l'emporta sur une passion que le temps avoit usée, & que la mort avoit éteinte. Elle trouva moyen d'écrire en secret au Duc de Bourgogne, & lui demanda sa protection. Il seroit difficile d'exprimer la joie qu'il eut de voir une Reine si fiere humiliée devant lui, & sans hesiter il lui promit de la remettre bien-tôt en état de donner la loi à ses ennemis. Il leur étoit im-

portant de tenir leur reconciliation ſecrete : la Reine étoit au pouvoir du Conneſtable, & l'adreſſe étoit pour le moins auſſi neceſſaire que la force pour l'en tirer.

Le Duc de Bourgogne commença par faire une alliance fort étroite avec le Roi d'Angleterre. Il fit enſuite publier des Manifeſtes, où il raportoit la mort précipitée des deux Daufins, qu'il imputoit aux Armagnacs, la priſon de la Reine, les violences & l'avarice du Conneſtable, qui pour enrichir ſes Gaſcons ruinoit tout le monde, & pilloit juſqu'aux Egliſes. Il en envoya des copies à Paris & dans toutes les Villes de France, & demandoit qu'on ſe joignît à lui pour tirer de captivité le Roi, la Reine & le Daufin. Il promettoit l'abolition des impôts, leure ordinaire où chacun ſe laiſſe prendre, quoi-que de tout temps les ſeditieux ſe ſoient ſervis de ce pretexte, & qu'ils n'ayent jamais tenu ce qu'ils avoient promis, le contraire arrivant ordinairement, & les Peuples n'étant jamais plus miſerables que pendant les guerres Civiles. Il s'avança à la tête de ſoixante mille hommes, & fut reçû avec joie en Champagne & en Picardie. La queſtion étoit d'entrer dans Paris, il y avoit des intelligences. Tous les vagabons, libertins, gens qui ne demandent qu'à piller, ſe feroient declarez pour lui, s'ils avoient oſé ; mais le nom du Roi qu'on faiſoit ſonner bien haut, la preſence du Daufin &

l'habileté du Conneſtable les retenoit dans le reſpect. Le Duc fut plus de deux mois autour de Paris, prit Senlis & Pontoiſe, & ſe vint camper à Montrouge. Il eſperoit qu'en le voyant ſi prés, il ſe feroit quelque ſedition dans Paris; mais quand il vit que rien ne branloit, & que les vivres commençoient à lui manquer, il décampa, prit le Château de Montleheri & alla aſſieger Corbeil. Le courage des aſſiegez & l'hiver qui approchoit, c'étoit le 28. Octobre 1417.
l'obligerent à lever le ſiege. Il reçut le même affront devant le Puiſſet Ville du Gâtinois: *Et eſtoient dedans icelle Ville le Sire de Barbazan & le Baſtard de la Tour, fils du Seigneur de la Tour d'Auvergne, accompagnez de belles Compagnies de Gens d'armes, leſquels ſe gouvernerent ſaigement à la garde de ladite Ville, & tellement que ledit Duc de Bourgogne ſe leva de devant icelle;* mais la principale raiſon qui lui fit lever le ſiege bruſquement, fut une lettre qu'il reçut de la Reine. Elle le ſommoit de ſa parole, & lui mandoit que s'il approchoit de Tours avec quelque Cavalerie, il lui ſeroit aiſé de ſe mettre entre ſes mains, ſous pretexte d'aller entendre la Meſſe à l'Abbaye de Marmoutier. Il fit auſſitôt marcher toute ſon armée à Chartres, l'y laiſſa bien campée, & prit lui-même ſeulement huit cens hommes d'armes bien montez, avec leſquels marchant nuit & jour, il paſſa par Bonneval & par Vendôme, & ſe rendit au

*Cr. de S. Denis 3. v. f. XCII.*
*Le Bouvier 433.*

jour marqué à deux lieuës de Tours.

La Reine ne manqua pas dés le matin d'aller à la Messe à Marmoutier, suivie de quelques soldats commandez par Maître Laurens, à qui le Connestable l'avoit donnée en garde ; mais peu aprés l'Eglise fut investie par les troupes du Duc de Bourgogne. Maître Laurens tout effaré alla interrompre les devotions de la Reine, & lui cria tout haut : *Dame vecy grand' compagnie d'Anglois ou de Bourguignons.* Elle n'en parut pas plus émuë, & lui dit qu'elle vouloit entendre la Messe. Maître Laurens passa par derriere l'Eglise, & se jetta dans un petit bateau avec tant de precipitation qu'il se noya. *La Reyne le hayoit fort, car il parloit à elle irreveremment, sans mettre la main à son chapel.* Les troupes qu'on avoit vûës de loin, étoit un détachement de Bourguignons commandé par Hector de Saveuses, & le Duc lui-même arriva à Marmoutier à onze heures du matin. Il salua la Reine fort respectueusement, mais elle l'embrassa & lui dit : *Tres-chier Cousin, outre tous les hommes du Royaume vous dois aimer, quand à mon mandement avez tout laissé & m'estes venu délivrer ; jamais ne vous faudray, & bien voy qu'avez toûjours aimé mon Seigneur & la chose publique.* Ils dînerent ensuite à Marmoutier, & allerent à Tours, où il firent publier *que nul ne payast Gabelles, Impositions ne autres Subsides, sinon le Sel.* Quelques jours aprés ils prirent le chemin de

Monst. 1. vol. 252.

Chartres par Vendôme & par Bonneval, & y arriverent le neuviéme du mois de Novembre. 1417.

Ils assemblerent leur Conseil dés le lendemain, où il fut resolu que la Reine se diroit Regente du Royaume, attendu la maladie du Roi & la prison du Daufin, qu'ils suposoient au pouvoir du Connestable. Elle établit Philippe de Morvilliers pour son Chancelier : *Et luy fut baillé un scel où estoit gravé l'image de la Reyne estant droite, & au droit lez estoit un Ecu des Armes de France, & au senestre avoit un Ecu des Armes de France & de Baviere. Et à la teste de toutes ces Lettres y avoit ces paroles : Isabel par la grace de Dieu Royne de France ayant pour l'occupation de Monseigneur le Roi, le gouvernement & administration de ce Royaume, par l'octroy irrevocable à Nous sur ce fait par mondit Seigneur & son Conseil.* Monst. 1. vol. 254.

Le Duc de Bourgogne se voyant appuyé de la Reine se rapprocha de Paris, & fit attaquer la Porte Saint Marcel par Hector de Saveuses qui fut repoussé avec perte. Un Pelletier de la ruë Saint Jacques avoit promis de lui ouvrir la Porte, mais il s'étoit repenti la veille de l'execution, & avoit tout découvert. Le Prevôt de Paris recompensa son remors : le Peuple l'accabla de presens, *& le nommoit-on communément le Sauveur*. L'entreprise manquée il falut se retirer. Le Duc congedia son armée & s'en alla à Troyes, où il passa une partie de l'hiver. La Juv. 342.

Reine y tint ſa Cour, caſſa le Parlement de Paris, en établit deux autres, l'un à Amiens, & l'autre à Troies, & donna l'épée de Conneſtable au Duc de Lorraine.

Mais pendant que la guerre Civile occupoit les armes Françoiſes, le Roi d'Angleterre faiſoit des conquêtes en Normandie. Bayeux, Coutance, Carentan & Alençon lui ouvrirent leurs portes. Olivier de Mauni tint ſix ſemaines dans le Château de Falaize. Le Sire d'Angennes défendit trois mois Cherbourg, & la Fayette ne rendit le Château de Caën qu'à l'extremité : ainſi les Anglois ſe virent Maîtres de toute la Baſſe Normandie, excepté du Mont Saint Michel, qui étoit imprenable.

D'autre côté le Prince d'Orange au nom de la Reine qui s'étoit declarée Regente, & du Duc de Bourgogne qui vouloit dominer par-tout, entra en Languedoc avec une puiſſante armée, & ſe rendit Maître du plat-Païs & de preſque toutes les Villes. Il fit aſſembler les trois Etats de la Province, ſuivant des Lettres Patentes que la Reine leur accorda pour s'aſſembler toutes les fois qu'ils le jugeroient à propos. Ces Lettres étoient adreſſées *aux Capitouls de la Cité de Toloſe, aux Conſuls du Bourg de Carcaſſonne, & aux Bourgeois & Manans de la Cité de Beziers.* Il n'y eut que la tour du Pont de Villeneuve-lés-Avignon & le Château de Beaucaire, qui demeurerent fideles au Daufin, & ne purent

rent

rent être forcez. Renaud de Chartres Archevêque de Reims, & Jean de Levi Seigneur de la Roche & de Vauvert, assemblerent toute la Noblesse d'Auvergne & de Vivarais, pour s'opposer aux Bourguignons; mais ils ne firent pas grand' chose, parce qu'il falut se separer faute d'argent & de vivres. Le Comte de Foix plus puissant fut plus heureux. Le Daufin lui donna le Gouvernement de Languedoc, dont il se mit en possession à la pointe de l'épée. Il n'y eut qu'à Nimes & au Pont Saint Esprit où il demeura des troupes du Prince d'Orange, le reste ayant été poussé hors de la Province.

L'état pitoyable où la France étoit reduite, déchirée de ses propres mains & attaquée par les étrangers, toucha le cœur du Pere commun des Chrétiens. Le Pape Martin V. avoit été élû au Concile de Constance & reconnu par toute la Chrétienté. Il envoya en France le Cardinal des Ursins & l'Archevêque de Tours pour moyenner un accommodement, & écrivit au Roi qu'il n'oublieroit jamais les obligations que les Papes avoient aux Rois de France & à lui en particulier, qui n'avoit rien épargné pour rendre la paix à l'Eglise, & qu'il donnoit ordre à ses Legats de travailler à reconcilier la Maison Royale. Ils proposerent une conference à Montereau Faut-Yonne: elle fut acceptée de part & d'autre. Le Connestable sous le nom du Roi & du Daufin y envoya des Ambassadeurs, la Rei-

ne & le Duc de Bourgogne y en envoyerent aussi. Ils convinrent que pendant la maladie du Roi, le gouvernement du Royaume seroit entre les mains du Daufin & du Duc de Bourgogne. La Reine y consentit ; mais le Connestable qui prevoyoit sa perte certaine, ou du moins la diminution de son credit, s'y opposa formellement, & le Chancelier ne voulut point seeller le traité. Le Daufin voulut assembler le Conseil au Louvre, le Connestable ayant refusé d'y aller, persone ne s'y trouva : ainsi tout fut rompu, & les hostilitez recommencerent de part & d'autre. Le Connestable reprit Mont-le-heri & Marcoussy qui ne se défendirent pas ; mais il fut obligé pour avoir de l'argent de remettre les impôts. On forçoit chaque particulier à prendre du sel plus ou moins selon ses facultez, & il faloit payer de chaque septier quatre livres valant chacune dix-huit sols six deniers. Les Parisiens voyant que le Connestable sacrifioit le bien de l'Etat à sa grandeur particuliere, murmuroient hautement. L'Evêque de Paris faisoit des Prieres publiques pour l'execution du traité de Montereau. Le menu peuple qui aimoit le Duc de Bourgogne, parce qu'il promettoit toujours l'abolition des impôts, recommençoit à s'assembler dans les carrefours, & il étoit aisé de prevoir que les esprits étoient trop en mouvement, pour qu'il n'arrivât pas quelque revolution.

En effet le 29. de Mai à deux heures aprés minuit, Perrinet le Clerc fils d'un Marchand de fer Echevin de la Ville, prit sous le chevet du lit de son pere les clefs de la Porte de saint Germain des Prez, & l'ouvrit à huit cens Chevaux Bourguignons. Il avoit été maltraité par des soldats du Connestable, & s'en étoit plaint plusieurs fois, sans qu'on lui en eût fait justice. Jean de Villiers Sire de l'Isle-Adam commandoit les Bourguignons, & avoit avec lui Chatelus, Chevreuse, Mailly & Bournonville. Ils hasarderent l'entreprise sur l'avis que Tanneguy du Châtel Prevôt de Paris, avoit fait sortir de la Ville depuis deux jours quatre cens hommes d'armes manque d'argent pour les payer, les Bourgeois ayant refusé de leur donner seulement un mois de paye. Ils allerent droit à l'Hôtel de saint Pol en criant par les ruës : *Levez-vous bonnes gens, vive le Roi & le Duc de Bourgogne*, & furent suivis par plus de dix mille hommes qui prirent les armes en leur faveur. Ils rompirent les portes de l'Hôtel de S. Pol, & parlerent au Roi, qui leur accorda tout ce qu'ils voulurent. Ils l'obligerent à monter à cheval & à se promener par les ruës. La presence d'un Prince qu'on ne voyoit pas souvent, & qui se declaroit pour eux, emporta la multitude, rien ne leur resista. Le Chancelier fut arrété dans sa maison ruë Salle-aux-Comptes prés S. Leu S. Gille. La plupart des autres Ministres 1418.

étoient sortis de leurs maisons au premier bruit de la sedition; mais ils furent livrez & menez prisoniers les uns au Palais, & les autres au Châtelet ou au Louvre avec le Chancelier & les Evêques de Senlis, de Bayeux & de Coutance. On cherchoit par-tout le Connestable pour l'abandonner à la fureur du Peuple; mais il étoit sorti de sa maison où est à present le Palais Royal, & s'étoit sauvé chez un Maçon qui le livra aux Bourguignons. Gui de Bar qui venoit d'être proclamé Prevôt de Paris à la place de Tanneguy du Châtel, le fit monter en croupe derriere lui, pour empêcher qu'on ne le mît en pieces, & le mena au Louvre avec les autres prisoniers.

Cependant Tanneguy courut à la chambre du Daufin, & l'ayant trouvé endormi, il l'envelopa dans l'un de ses draps & le fit porter à la Bastille. Le Daufin n'y coucha qu'une nuit, & dés le lendemain il alla à Melun & de là à Montargis. Mais Tanneguy étant rentré dans Paris par la Porte Saint Antoine dont il étoit le Maître à cause de la Bastille, le Maréchal de Rieux & Barbazan le joignirent avec seize cens hommes, & ils marcherent vers l'Hôtel de Saint Pol en criant, *Vive le Roi & le Connestable d'Armagnac.* Ils n'allerent pas bien loin. Guy de Bar & le Sire de l'Isle-Adam les vinrent attaquer avec cinq ou six mille hommes, & les pousserent jusqu'à la porte de la Bastille. Hector de

Saveuſes, Jean de Luxembourg, & les autres Capitaines Bourguignons arrivoient de tous côtez. Le Peuple ſe déclaroit pour eux, les femmes juſqu'aux enfans tout prenant la Croix de Saint André, & ils furent bien-tôt aſſez forts pour aſſieger & prendre la Baſtille, dont ils donnerent le Gouvernement à Robert de Canni Gentil-homme Picard fameux par les amours de ſa femme avec le Duc d'Orleans. Il falut ſceller les Lettres des nouveaux Officiers avec le petit Seau du Roi, parce que les Seaux de la Chancelerie avoient été perdus dans le tumulte, & le Chancelier ne ſavoit ce qu'ils étoient devenus.

Les choſes s'étoient paſſées juſques-là aſſez 1418.
doucement dans une Ville où des gens de guerre étoient entrez la nuit par ſurpriſe. Il n'y avoit eu que trois ou quatre perſones de tuées, pour avoir voulu prendre le parti du Conneſtable ; mais le douziéme Juin la canaille qui vouloit piller, prit les armes, & plus de vint mille perſones comme de concert allerent enfoncer les priſons, criant qu'on vouloit faire ſauver les criminels. Ils maſſacrerent ſans diſtinction tout ce qu'ils trouverent, le Conneſtable d'Armagnac, le Chancelier de Marle & l'Evêque de Coutance ſon fils, les Evêques de Bayeux, d'Evreux, de Senlis & de Saintes, le Comte de Grandpré, Remonnet de la Guerre, les Preſidens, Maîtres des Requêtes & Con-

seillers, tout fut mis en pieces. Ils les faisoient sauter du haut des tours du Châtelet, & les recevoient sur leurs piques. Le Sire de l'Isle-Adam & le nouveau Prevôt de Paris étoient d'abord montez à cheval pour empêcher le desordre; *mais riens n'osoient dire, fors mes enfans, vous faites bien.* Le Peuple étoit acharné sur le Connestable, *& avoit ledit Connestable de travers son corps en maniere de bande ostée de sa pel ou environ deux doigts de large par grande derision, & là le traisnoient de place en place les mauvais enfans de Paris; mais par aucuns du Conseil du Roy le Connestable & le Chancelier furent sequestrez & mis en terre profane à la Couture Saint Martin dedans Paris, si comme on disoit.* L'Isle-Adam, Châtelus & Mailly en sauverent plusieurs dont ils tirerent de grosses rançons: on disoit qu'ils en avoient eu plus de cent mille écus chacun. Tant de cruautez furent punies par la peste, qui emporta plus de cinquante mille persones en moins de deux mois, presque tous du menu peuple, & de ceux qui avoient eu le plus de part à la sedition. Les biens du Connestable furent confisquez, & sa maison de Paris donnée au Comte de Charolois. Perrinet le Clerc, qui avoit fait entrer les Bourguignons dans Paris, fut mené en triomphe par toutes les ruës, & le Peuple lui erigea une statuë au coin de la ruë de Saint André des Arts du côté de la ruë de la vieille Bouclerie.

*Monst. 1. vol. f. 261.*

*Mss. de Rousseau.*

Le temps n'y a laissé que le tronc qui sert encore de borne.

Cependant le Duc de Bourgogne fut averti de la prise de Paris, & partit de Dijon pour venir à Troyes trouver la Reine. Ils se mirent aussi tôt en chemin avec tout ce qu'ils purent ramasser de troupes, & arriverent à Paris le 14. de Juillet. Leur entrée fut magnifique, on 1418.
crioit *Noel* par les carrefours, & des fenêtres on jettoit des fleurs sur le chariot de la Reine. Ils allerent décendre à l'Hôtel de Saint Pol, où ils trouverent le Roi en assez bonne santé. Il les reçut avec beaucoup d'amitié, & declara publiquement qu'il ne se vouloit conduire que par leurs conseils. Le lendemain on tint le Conseil du Roi, le Duc de Bourgogne eut le Gouvernement de Paris; Eustache de Laître fut fait Chancelier, l'Isle-Adam & Claude de Beauvoir Sire de Châtelus furent nommez Maréchaux de France: Charles de Lens Amiral, & Robinet de Mailly Grand Panetier. Le Duc de Lorraine avoit déja l'épée de Connestable.

Le 22. du mois de Juillet le Roi fit pu- 1418.
blier une Declaration, par laquelle, *attendu les* Reg. des Ordonn.
*desordres passez & la mort de plusieurs Presidens & Conseillers assassinez par le Peuple dans la derniere sedition, il met en sa main & declare vacans tous les Offices, quels qu'ils soient de son Royaume, pour y pourvoir ainsi qu'il avisera bon estre.* Et

six jours aprés il en fit publier une autre, par laquelle il nomma pour Premier President du Parlement Philippe de Morvilliers, Jean Rappion & Jean Longeuil pour Presidens, & pour Conseillers, de Saux, de Harcourt, de la Vieuville, le Clerc, des Portes, le Jai, du Bois, &c. Jean Aguenin fut fait Procureur General, André Cotin & Pierre de Marigny Avocats Generaux. Les huit Maîtres des Requêtes de l'Hôtel furent Jean de Mailly, le Clerc, Cauchon, le Roy, Montjeu, Mercier, Graffet & du Perron. On nomma en même temps les Officiers de la Chambre des Comptes, Louis de Luxembourg Evêque de Terouenne en fut fait Premier President. On rétablit *la Chambre d'en-bas*, celle de Normandie, celle de France, celle de Champagne, celle de Languedoc, celle des Comptes particuliers & la Chambre des Monnoies. Tous ces nouveaux Officiers préterent le serment entre les mains du Chancelier. Le nombre des Secretaires du Roi Notaires de la Chancelerie fut aussi reduit & fixé à cinquante-neuf *aux gages ordinaires de six sous Parisis par jour & manteaux accoustumez*. Le Chancelier de Laître fit l'ouverture du Parlement le 26. du mois, & l'on recommença à plaider à l'ordinaire.

*Mss. de Rousseau.*

Le Conseil sous le nom du Roi avoit mandé au Daufin de mettre les armes bas, & de venir prendre dans le Conseil la place que sa naissance lui donnoit. Il y avoit plus d'un an que le Roi

l'avoit

l'avoit declaré Lieutenant General du Royaume ; le Daufin Louis & le Daufin Jean ses freres aînez avoient eu le même emploi dans un âge moins avancé, & étoient morts en l'exerçant. On lui renvoya pour l'adoucir la Daufine avec toutes ses pierreries & ses meubles. Le Duc de Bretagne qui s'étoit declaré neutre, la conduisit lui-même jusqu'à Saumur ; mais le Daufin savoit que la Reine ne pardonnoit pas, & n'osoit se fier au Duc de Bourgogne qui avoit fait ses preuves de mauvaise foi. Le jeune Comte d'Armagnac le poussoit à la vengeance, & le Maréchal de Rieux, Barbazan, la Hire, Saint Trailles, Tanneguy du Châtel, le President Louvet, Robert le Masson à qui il donna les Seaux, & tous ceux qui l'avoient suivi, aimoient mieux gouverner sous ses ordres & se voir Chefs de parti, que d'obeïr aux commandemens imperieux de la Reine qu'ils craignoient, parce qu'ils l'avoient offensée. Ainsi la guerre continua, on prit & reprit des Villes de part & d'autre ; les Legats du Pape n'étoient point écoutez, & le Duc de Bretagne qui s'étoit declaré neutre, fit un voyage fort inutile, & tint à Charenton plusieurs Conferences qui n'aboutirent à rien.

Les choses étoient à Paris dans une grande confusion. Le Duc de Bourgogne avoit bien émû la sedition, mais il n'avoit pas le pouvoir de l'appaiser. Le boureau qui se nommoit Ca-

peluche, habillé de velours, se promenoit tous les jours par la Ville suivi des le Gois & des Saintyons. Il venoit effrontément rendre visite au Duc de Bourgogne, & lui touchoit dans la main; & sans examiner il faisoit lui-même justice de tous ceux qui lui déplaisoient. Il falut pour l'attraper se servir d'un stratagéme. Le Roi commanda le siege de Mont-le-hery, on y fit marcher tous les Breteurs de la Ville, & le Duc de Bourgogne en leur absence fit pendre le boureau, & remit les Magistrats en autorité.

Cependant le Roi d'Angleterre achevoit la conquête de la Normandie. Aprés avoir pris le Pont de l'Arche, il alla assieger Rouën; & ne pouvant rien par la force contre une Ville si peuplée, il lui coupa les vivres & la reduisit aux dernieres extrémitez. Ils mangerent chiens & chevaux, & même les rats, & attendirent tant qu'ils purent, le secours que le Duc de Bourgogne de son côté, & le Daufin du sien leur promettoient toujours. Ils avoient fait une grande faute en chassant de leur Ville le Comte d'Aumale leur Gouverneur & quantité de Seigneurs Normans, parce qu'ils étoient attachez au Daufin; la Faction de Bourgogne avoit prevalu. Enfin reduits à l'extrémité ils envoyerent à Paris un Prêtre qui dit au Roi ces paroles:

Monst. 1. vol. f. 265. *Tres-excellent Prince & Seigneur, les Habitans de Rouën crient contre vous, & aussi contre vous,*

*Sire de Bourgogne le grand harou, lequel signifie l'oppression qu'ils ont des Anglois, & vous mandent par moy que se par faute de secours, il convient qu'ils soient sujets au Roi d'Angleterre, n'aurez en tout le monde pires ennemis d'eux.* On lui donna de belles paroles. Il s'en retourna à Rouën, les assiegez tinrent encore quelque temps. Il en mourut de faim plus de Pag. l. 1.
treize mille ; mais enfin le seiziéme de Janvier 1419.
ils firent leur composition, qui portoit que les gens de guerre sortiroient de la Ville le bâton blanc à la main, & que les Bourgeois prêteroient serment de fidelité au Roi d'Angleterre, & lui payeroient trois cens quarante-cinq mille écus d'or monnoie de France. Tout fut executé de bonne foi, & le 19. du mois le Roi d'Angleterre y fit son entrée.

La perte de la Normandie faisoit craindre pour l'Anjou & pour le Maine, mais le Sire de Beauvau qui en étoit Gouverneur, leva des troupes & défendit sa Frontiere : cependant la Reine & le Duc de Bourgogne jugerent à propos de renouër les negociations avec le Roi d'Angleterre. On convint d'une entrevûë entre les deux Rois auprés de Meulan dans une plaine sur le bord de la riviere. On avoit dressé des tentes de part & d'autre, & des barrieres qui devoient être gardées par quinze cens hommes de chaque nation. La Cour de France se rendit à Pontoise, & celle d'Angle-

terre à Mante ; mais le Roi ne put aller au rendez-vous. La Reine y alla à sa place avec le Duc de Bourgogne, & y mena la Princesse Caterine qui avoit dix-huit ans, & dont les charmes pouvoient mettre le Roi d'Angleterre à la raison & l'obliger à faire la paix. L'entrevûë se fit en pleine campagne sous une tente. La Reine étoit suivie du Chancelier de Laître, de Morvilliers Premier President, de Savoisy Archevêque de Sens, de Mailly Doyen de Saint Germain de l'Auxerrois, de douze autres Conseillers, & de trente Chevaliers. Le Roi d'Angleterre en avoit autant. La premiere visite se passa en civilitez, & le Roi parut extrémement touché des beautez de la Princesse. Il demanda de nouvelles Conferences, mais la Reine croyant l'enflamer davantage, n'y mena point sa fille. Il le trouva fort mauvais, il s'imagina qu'on le croyoit capable de faire marcher l'amour devant la Politique, & se roidissant contre une passion naissante, il ne diminua rien de ses premieres demandes. Il se souvenoit de la bataille d'Azincourt, & voulant profiter de ses conquêtes, il demandoit la Normandie & la Guienne en toute Souveraineté, & la Princesse Caterine avec un million d'écus d'or pour sa dot.

*Juv. 364.*

Ces propositions quoi-qu'exorbitantes eussent peut-être été écoutées, si le Daufin craignant tout de l'entrevûë de Meulan, n'eût

envoyé Tanneguy du Châtel au Duc de Bourgogne avec des lettres qui lui offroient la paix & de faire tout ce qu'il voudroit. Tanneguy les lui rendit en particulier, & le pressa de se reünir avec l'heritier de la Couronne plutôt qu'avec son ennemi. Le Duc fut persuadé, lui donna un beau cheval & cinq cens moutons d'or, & le chargea d'assurer le Daufin qu'il iroit le trouver partout où il lui plairoit. Il prit dés lors la resolution de rompre les Conferences. Il commença à parler plus haut & à se rendre plus difficile. Le Roi d'Angleterre s'en apperçut bien-tôt, & lui dit: *Biau Cousin, nous voulons* Monst. 1. vol. 273.
*que vous sçachez qu'aurons la fille & ce qu'avons demandé avec elle, ou nous debouterons vostre Roy & vous aussi hors de son Royaume.* *Sire*, lui répondit le Duc, *vous dites vostre plaisir; mais devant qu'ayez debouté Monseigneur & nous hors de son Royaume, serez-vous bien lassé.* Ils prirent congé l'un de l'autre, les Conferences furent rompuës, & la guerre recommença.

Mais on sçut bien-tôt aprés que le Daufin s'étoit rendu à Melun, & le Duc de Bourgogne à Corbeil, pour se voir & faire la paix. La Dame de Giac, que le Duc aimoit passionnément, vouloit finir la guerre & ne songer qu'aux plaisirs. On convint que les deux Princes se rencontreroient le 11. de Juillet à une 1419.
lieuë de Melun sur le chemin de Paris auprés du Château de Pouilly-le-Fort à un lieu qu'on

appelloit la Fontaine d'Epinet. Ils s'y rendirent au jour marqué, & dés qu'ils se virent à deux portées d'arc, ils mirent pied à terre. Le Duc se mit à genous devant le Daufin, qui le releva & le baisa. Ils se promirent reciproquement d'oublier le passé, de gouverner le Royaume conjointement, & de faire la guerre aux Anglois. Le Daufin remonta ensuite à cheval, & quoi-qu'il pût dire, le Duc lui voulut tenir l'étrier. Ils se separerent en s'embrassant plusieurs fois avec beauoup de tendresse. Le Daufin retourna à Melun, & le Duc à Corbeil. On publia en même temps le traité de paix, d'alliance ou de confederation entre les deux Princes. Il avoit été juré sur le lieu de l'entrevûë entre les mains d'Alain Evêque de Leon Legat du Pape, par les deux Princes sur la vraie Croix, & par leurs Officiers sur les saints Evangiles, & signé du côté du Daufin par Jaque de Bourbon Sire de Tury, Robert le Masson Chancelier du Daufin, le Vicomte de Narbonne, Barbazan, Arpajon, Tannegui du Châtel, Gamaches, d'Avaugour, & Jean Louvet President de Provence; & du côté du Duc de Bourgogne, par le Comte de Saint Pol, la Tremoille, Nouailles, Montagu, de Vienne, Pot, Toulongeon, Giac, & Champdivers, se soumettant tous *à la cohertion & contrainte de nostre Mere sainte Eglise & de nostre saint Pere le Pape par voye d'escommuniement*. Le Roi ratifia le traité

huit jours aprés à Pontoise, & le Daufin à Melun. En suite de quoi on le publia par tout le Royaume.

Ces nouvelles ne furent pas agreables au Roi d'Angleterre: il voyoit ses ennemis reconciliez, mais il redoubla de courage en cette occasion, & poursuivit ses conquêtes. La Ville de Pontoise étoit fort à sa bien-seance, il la fit escalader par le Captal de Buch frere du Comte de Foix, qui y trouva & y pilla des richesses immenses. La Cour y avoit demeuré longtemps, & tout le païs s'y étoit refugié. Le Maréchal de l'Isle-Adam qui y commandoit, fut surpris dans son lit, & se sauva à peine avec cinq ou six mille persones nuës en chemise. Le Roi, la Reine & le Duc de Bourgogne étoient à Saint Denis avec des troupes plus qu'il n'en faloit pour reprendre Pontoise ; mais ils n'y songerent pas. La terreur avoit passé jusques dans les ames Royales, & sans rentrer dans Paris où la consternation étoit grande, ils prirent le chemin de Troies. Le Peuple murmura de ce qu'on l'abandonnoit, & prit les armes pour se défendre.

Deux mois aprés, le Daufin qui avoit visité la Touraine & le Poitou, revint à Montereau, & écrivit au Duc de Bourgogne, qu'avant que d'aller à Troies saluër le Roi & la Reine, il seroit bien-aise de le voir. Le Duc soit qu'il eût été averti de se tenir sur ses gardes, soit pres-

ſentiment, eut de la peine à ſe refoudre d'aller à Montereau; & ſi la Dame de Giac ne l'en avoit preſſé extraordinairement, il n'y auroit point été. Il s'arrétoit par tout en chemin ſans ſçavoir pourquoi, & demeura huit jous à Bray ſur Seine. Le Daufin lui envoya l'Evêque de Valence pour le preſſer de venir. Il étoit frere de l'Evêque de Langre l'un des principaux Miniſtres du Duc; & de ſon côté la Dame de Giac redoubla ſes inſtances. Enfin aprés avoir bien heſité, pouſſé par la plupart de ſes Ministres qui vouloient la paix : *Il dit tout haut & clair qu'il iroit ſur intention d'attendre telle avanture qu'il plairoit à Dieu de luy envoyer, & que pour peril de ſa perſonne ne luy ſeroit ja reproché que la paix du Royaume fuſt attargée.* Il alla décendre au Château de Montereau, & y fit entrer deux cens hommes d'armes & cent Archers. L'entrevûe devoit ſe faire le dixiéme de Septembre. Les Officiers du Daufin avoient dreſſé des barrieres à chacun des bouts du Pont : elles étoient beaucoup plus hautes du côté du Duc de Bourgogne. Les Princes devoient les paſſer en même temps, & ſe parler au milieu du Pont. Il avoit été reglé qu'ils auroient chacun dix Chevaliers. Le Daufin choiſit le Vicomte de Narbonne, le Preſident Louvet, Robert de Loire, Grimaux, Frotier, Layet, Naillac, Boutillier, Tanneguy du Châtel & Bataille. Ils étoient tous ennemis declarez du Duc, & avoient juré

M. I. v. 276.

1419.

juré en ſecret de venger le Duc d'Orleans. Ils n'avoient oſé l'entreprendre à l'entrevûë de Pouïlly, parce qu'elle s'étoit faite en pleine campagne entre les deux armées, & que ç'eût été une bataille, dont l'évenement eût été fort incertain. Enfin l'heure fatale étant arrivée, on vint avertir le Duc que le Daufin étoit ſur le pont qui l'attendoit. Il s'y achemina auſſi-tôt, & choiſit pour le ſuivre, Charles fils aîné du Duc de Bourbon, le Sire de Nouailles, d'Ancre, Saint George, Montagu, de Vergy, d'Autrey, Pontallier, de Lens & Giac: Seguinart lui ſervoit de Secretaire. Il trouva à l'entrée de la bariere de ſon côté, Tanneguy du Châtel, qui vint lui faire un compliment de la part du Daufin. Il pourſuivit ſon chemin, traverſa le pont, & paſſa la ſeconde bariere, où il trouva encore des gens du Daufin qui s'avançoient pour lui faire honneur; mais quand il l'eut paſſée, ils la refermerent avec précipitation. Le Duc commença alors à ouvrir les yeux & à voir le danger où il étoit. Il crut qu'il faloit faire bonne mine, & ſe tournant vers Saint George & les autres Chevaliers qui l'accompagnoient, il prit Tanneguy par le bras, *& le ferit*, dit Monſtrelet, *de la main ſur l'eſpaule, en diſant : vecy en qui je me fie.* Le Daufin étoit au bout du Pont armé de toutes pieces. Le Duc s'approcha de lui fort reſpectueuſement & le ſalua un genou en terre; mais M. 278.

le Daufin lui fit un visage severe, & le regardant de travers, lui reprocha qu'il avoit manqué à sa parole en ne faisant point la guerre aux Anglois. Alors Robert de Loire le prit par le bras & lui dit : *Levez-vous, vous n'estes que trop honorable*. L'épée du Duc lorsqu'il s'étoit mis à genous, étoit allée trop en arriere, il y porta la main, soit pour la remettre plus en devant, soit pour se défendre ; mais Robert lui
Idem. dit : *Mettez-vous la main à vostre espée en presence de Monseigneur*. Et dans le moment Tanneguy du Châtel s'écria : *Il est temps, & le ferit d'une petite hache qu'il tenoit en sa main parmi le visage si roidement, qu'il cheut à genous, & luy abbatit le menton. Et quand le Duc se sentit feru, mit la main à son espée pour la tirer, & se cuida lever pour luy deffendre ; mais incontinent tant dudit Tanneguy comme d'aucuns autres fut feru plusieurs coups & abbatu à terre comme mort*. Bataille fut un des plus acharnez sur lui, en criant: *Tu coupas le poing au Duc d'Orleans mon Maistre,*
Juv. 342. *& je te couperay le tien*. Le Sire de Nouailles le voulut défendre, & fut tué sur lui. D'Ancre & Saint George furent blessez, les autres se rendirent, le seul Montagu sauta la bariere & se sauva. Le Daufin ne dit rien pendant l'action, & tout effrayé décendit du Pont entre Tanneguy & le President Louvet, qui le menerent à sa maison.

Ainsi mourut Jean Duc de Bourgogne à l'â-

ge de quarante-huit ans. Il s'étoit trouvé à plusieurs batailles, qu'il avoit perduës ou gagnées avec une égale reputation de valeur : ce qui lui fit donner le surnom de *Jean sans peur*. Ses qualitez personelles le rendoient recommandable. Il étoit liberal, affable, populaire, mais une ambition sans bornes le perdit. Non content de ses Etats qui le rendoient aussi puissant que les Rois, il voulut à l'imitation de son pere gouverner la France, & sacrifia à ce desir effrené de domination, son repos, son honneur & sa propre vie. Il fit assassiner le Duc d'Orleans, & croyant ébloüir le Public par de fausses raisons que ses flateurs lui fournissoient, il eut le front de s'en avouër l'assassin, & de triompher de son crime. Mais depuis ce jour malheureux, il ne vécut pas, tout lui paroissoit des assassins, il n'avoit jamais assez de Gardes: ses nuits n'étoient jamais tranquilles, & il ne manqua de précautions pour la sureté de sa persone, que dans le moment où la justice de Dieu l'attendoit. Il fut averti de tous côtez, & ne put resister à sa destinée. Il sçavoit que le Daufin étoit gouverné par Tanneguy du Châtel & par le President Louvet, qui tous deux avoient été de la Maison du Duc d'Orleans, & presque sans armes il se livra entre leurs mains, & se mit d'abord à genous devant le Daufin, comme pour recevoir plus aisément le coup mortel, & être moins en état de se défendre.

On accusa le Daufin, mais il n'avoit que dix-sept ans, & paroissoit peu capable d'une pareille resolution; il se laissoit encore conduire comme un enfant, & faisoit sans examiner tout ce que ses Ministres lui proposoient. Il est vrai que les apparences étoient contre lui : aussi la Reine qui le haïssoit mortellement, & qui le craignoit depuis qu'il avoit consenti à son exil, fut la premiere à le pousser. Il dénia toujours qu'il y eût eu aucune part; mais le seul soupçon lui fit tort, & pensa causer sa perte & la ruine de la France.

Le lendemain le Daufin fit écrire une lettre circulaire à Paris, à Reims, à Troies & à quelques autres Villes, pour leur faire savoir la mort du Duc de Bourgogne, qu'il dit avoir été tué, parce qu'il avoit mis la main sur la garde de son épée pour l'attaquer lui-même, lui faire insulte, & peut-être l'assassiner. Il promet d'avoir soin de ses enfans, qui sont innocens des crimes du pere, & de donner une abolition generale de tout le passé. Mais d'autre côté Montagu qui s'étoit sauvé, écrivit par tout comme la chose s'étoit passée. Chacun en jugea selon son interêt: la plupart crurent l'assassinat, & quelques-uns firent semblant de croire la justification. La Ville de Paris se declara hautement pour le Duc de Bourgogne, & lui fit faire des Services solemnels dans toutes les Eglises. Jean Larcher Docteur en Theologie pro-

nonça son Oraison Funebre dans Notre-Dame. Eustache de Laître Chancelier de France alla à l'Hôtel de Ville, & fit députer Morvilliers Premier President pour aller faire des complimens de condoleance au nouveau Duc de Bourgogne, & l'assurer qu'ils ne l'aimeroient pas moins que son pere. Le Chancelier se donnoit alors beaucoup d'autorité, & ne prenoit avis de persone. *Il fut admonesté par la Cour*, disent les Registres du Parlement, *de tenir plus souvent Conseil, & d'y appeller le Premier President & quelque nombre de Conseillers & des Bourgeois, & semble à la Cour qu'en si grandes matieres le Chancelier ne devoit conclure sans le Premier President, lequel à cause de sa Premiere Presidence est le premier Maistre des Requestes, mesmement veu que le Roy est absent. Et fut ce dit au Chancelier, qui dit qu'il avoit appellé ceux qu'il faloit appeller & que bon luy sembloit, & qu'il appelleroit qui bon luy sembleroit, & sur ce s'en alla : de quoi la Cour ne fut contente.*

Cependant le Daufin envoyoit des ordres en Berri, en Anjou, en Poitou, en Auvergne, en Languedoc, en Guienne, & dans les autres Provinces qui s'étoient declarées pour lui, afin qu'on y levât incessamment des troupes & de l'argent, jugeant bien que l'action qui s'étoit passée en sa presence, feroit répandre du sang. Quelques-uns des prisoniers qu'il avoit faits sur le Pont de Montereau, lui promirent de

le servir. Charles de Lens Amiral de France mourut en prison, & il n'y eut que le fils du Duc de Bourbon qui ne voulut jamais s'humilier & qui fut conduit au Château de Bourges. La Dame de Giac demeura auprés du Daufin, qui lui fit mille honnêtetez. Elle étoit innocente de la mort du Duc de Bourgogne, & l'avoit pressé de bonne foi de faire la paix; mais comme le Peuple juge toujours des conseils par l'évenement, elle n'osa jamais retourner parmi les Bourguignons, ce qui l'a fait soupçonner par quelques Historiens.

Philippe Comte de Charolois étoit à Gand, lorsqu'il apprit la mort de son pere. : il avoit vingt-trois ans, & sentit vivement sa perte. Les larmes de ses nouveaux sujets exciterent les siennes, tous lui promirent d'exposer leurs biens & leur vie pour sa vengeance; il reçut leur serment de fidelité, prit le nom de Duc de Bourgogne, & succeda sans difficulté à tous les Etats de son pere. Il n'avoit que des sœurs qui furent mariées selon leur naissance, & quelques freres bâtards dont il eut soin. La Princesse Michelle sa femme, fille du Roi & sœur du Daufin, fut quelque temps fort affligée. Elle se croyoit presque coupable du crime qu'on imputoit à son frere, & craignoit de perdre les bonnes graces de son mari; mais il avoit trop de raison pour s'en prendre à elle, l'innocence fut la plus forte, & ils s'aimerent autant que jamais.

Cependant la Reine ne mettoit point de bornes à sa fureur. Elle crut tout perdre en perdant le Duc de Bourgogne, & jura de le vanger sur son propre fils, qu'elle commençoit à craindre aprés un pareil coup d'essai. Le Roi étoit trop foible de corps & d'esprit pour lui resister. Il ne songeoit qu'à vivre & recevoit indifferemment toutes les impressions que ceux qui l'approchoient, vouloient lui donner. Il declara publiquement son fils unique, perfide & assassin, & comme tel indigne & déchû de la succession à la Couronne, ne le nommant plus que Charles de Valois & Comte de Ponthieu. Il écrivit à la Ville de Paris pour lui défendre de recevoir les ordres du Daufin. *Et afin*, dit-il dans sa lettre, *que chacun sçaiche la mauvaisetié dudit Charles & de ses complices, & la volenté qu'avons à l'encontre de luy, voulons que ces Presentes soient publiées en vostre Ville toutes les semaines au jour de marché.* Il manda aussi au nouveau Duc de Bourgogne, qu'il faloit s'unir d'interêt, & s'accommoder avec les Anglois pour faire conjointement la guerre à leur ennemi commun. *Mss. de Rousseau.*

Philippe que les desirs de vengeance animoient assez, ne perdit point de temps. Il envoya à Rouën des Ambassadeurs qui conclurent une tréve de trois mois, pendant laquelle on tâcheroit de faire la paix & le mariage de la Princesse Caterine. Le Daufin y

avoit aussi envoyé, mais on ne l'écouta pas; Henry trouvoit bien mieux son compte à traiter avec la Reine, qui le regardoit déja comme son gendre. Le Duc de Bourgogne partit d'Arras à la tête de son armée, suivi de l'Isle-Adam & de Châtelus Maréchaux de France; & au commencement du mois de Mars, il vint assieger Crespi en Laonois, où le Daufin avoit une garnison. La Hire, Poton de Saintraille, Dandonet & quelques autres Chevaliers s'y défendirent quinze jours, & furent conduits à Soissons qui étoit encore dans leur parti. Il prit ensuite le chemin de Reims & de Châlons pour se rendre à Troies où il étoit attendu avec impatience; mais il eut le chagrin en y allant de voir perir malheureusement Robinet de Mailly Grand-Panetier de France, qui en marchant à côté de lui tomba avec son cheval dans une fondriere & se tua. Les trois freres de Robinet, Jean de Mailly Maître des Requêtes, qui fut depuis Evêque de Noyon, Collard & Ferri Chevaliers y étoient presens.

1420. Le Duc arriva à Troyes le 21. de Mars, & y fut reçû aux acclamations du Peuple. Le Roi & la Reine l'accablerent d'amitiez, & dés que les Ambassadeurs d'Angleterre furent arrivez, on tint des Conferences où les choses furent bientôt reglées. Toutes les parties avoient le même interêt, ils convinrent aisément de leurs faits. Le mariage du Roi d'Angleterre avec la Prin-

cesse Caterine fut arrêté. Le Roi la declara seule heritiere du Royaume de France, & son mari lui assigna le doüaire ordinaire des Reines d'Angleterre qui étoit de quarante mille écus par an. Le traité de paix fut signé à Troies le 21. de Mai. Il portoit, *Que le Daufin s'estant par ses crimes rendu indigne de succeder à la Couronne de France, le Roy nommoit & reconnoissoit Henry Roy d'Angleterre son gendre pour son unique heritier; que le Roy joüiroit de tous ses revenus pendant sa vie, & demeureroit dans une des principales Villes de son Royaume; que ses domestiques seroient tous François; que la Reine seroit conservée dans ses biens, credits & autoritez; que Henry ne porteroit plus à l'avenir la qualité de Roy de France, & qu'il mettroit à la teste de ses qualitez ces mots:* HENRY ROY D'ANGLETERRE HERITIER DE FRANCE; *qu'il auroit le titre & le pouvoir de Regent, & la conduite des affaires en prenant le conseil de la Reine & celuy de Philippe Duc de Bourgogne; qu'aprés la mort du Roy il seroit Roy des deux Royaumes, qui ne dépendroient point l'un de l'autre, & qui seroient gouvernez chacun selon leurs loix & coustumes; que la Normandie & la Guyenne seroient reünies au Royaume de France; que les alliez des Couronnes de France & d'Angleterre declareroient dans huit mois, s'ils approuvoient le present traité, & s'ils y vouloient entrer, & qu'il ne seroit fait aucun accommodement avec Charles de Valois soy disant*

*Mss. de S. Victor* CLIII.

*Daufin, que du consentement des deux Roys, du Duc de Bourgogne & des trois Etats des deux Royaumes.*

Quand tout fut d'accord, le Roi d'Angleterre accompagné des Ducs de Clarence & de Glocestre ses freres, & des Comtes de Warvic & de Salisbery, partit de Rouën avec seize cens chevaux seulement, vint à Pontoise & à Saint Denis, & passa la riviere à Charenton, où il laissa quelques Archers pour garder le Pont. Il y reçut les complimens de la Ville de Paris qui lui fit present de quatre charettes de
*Journal de Paris.* bon vin, dont il ne fit pas grand cas. Il continua sa route à petites journées, & arriva à Troies. Le Duc de Bourgogne le vint recevoir à la porte de la Ville, & le mena chez le Roi qui l'embrassa tendrement. Il alla ensuite voir la Reine & la Princesse qu'il trouva aussi
1420. belle qu'à Meulan, & le deuxiéme de Juin, il l'épousa. Les noces se firent avec une magnificence extraordinaire, le Roi d'Angleterre fit des presens à tout le monde. Il ne crut plus être obligé à garder de mesures dans ses liberalitez, & se regarda dés lors comme le plus puissant Prince de l'Europe. La Noblesse Françoise, & encore plus l'Angloise vouloit faire un tournoi selon la coutume, pour celebrer les noces de leur Prince; mais il leur dit tout haut; *Je prie à Monsieur le Roy de qui j'ay la fille, & à tous ses Serviteurs, & à mes Serviteurs je recommande que demain au matin soyons tous prests*

*pour aller mettre le siege devant la Cité de Sens, où les ennemis de Monsieur le Roy sont, & là pourra chacun de Nous jouxter & tournoyer, & montrer son hardement: car plus belle prouesse n'est au monde que de faire justice des mauvais.* Le lendemain les deux Rois & le Duc de Bourgogne marcherent à Sens, qu'ils prirent aisément, & vinrent assieger Montereau, qui se défendit mieux. Le Roi & la Reine demeurerent à Brai sur Seine pendant le siege. La Ville fut emportée d'abord, & le Roi d'Angleterre fit pendre plusieurs prisoniers à la porte du Château, sans que Guitry qui y commandoit, se voulût rendre; mais il fit sa capitulation huit jours aprés, & fut blâmé même par ceux de son parti d'avoir donné la mort à de braves gens pour se rendre huit jours plus tard.

Dés que la Ville fut prise, des femmes montrerent au Duc de Bourgogne le lieu où le corps de son pere avoit été enterré; il y alla & le fit déterrer. *Mais pour vray c'estoit piteuse chose de le voir, & avoit encore son pourpoint, & il n'estoit homme là estant qui se peust abstenir de plorer; finalement fut remis en un cerceuil de plomb plein de sel & d'épices, & porté aux Chartreux de Dijon.* Monst. 292.

Aprés la prise de Montereau l'armée marcha du côté de Melun, & fut renforcée par huit cens hommes d'armes, & par deux mille Archers, que le Duc de Betfort frere du Roi d'Angleterre lui amena. Le Prince d'Orange

y vint aussi avec huit cens Gendarmes, mais il s'en retourna aussi-tôt, parce que le Roi d'Angleterre le voulut obliger à lui préter serment: ce qu'il ne voulut jamais faire, pretendant que sa petite Principauté étoit indépendante. Le Roi & la Reine allerent demeurer à Corbeil avec la Reine d'Angleterre qui étoit venuë trouver le Roi son mari. Le siege de Melun se fit dans les formes: Barbazan y commandoit pour le Daufin, & avoit huit cens hommes de garnison. Les assiegez firent d'abord des sorties & furent repoussez. Le canon abatit les murailles & ruïnoit les défenses. Ils remettoient toute la nuit sur les breches des tonneaux pleins de terre & des pieces de bois entrelassées. Les Anglois firent une mine qu'ils pousserent jusqu'au pied des murailles, & les assiegez s'en doutant firent une contre-mine. Ils se rencontrerent sous terre, *& se battirent outrageusement*, dit Monstrelet, *en laquelle mine combattoient ensemble contre deux Dauphinois, le Roy d'Angleterre & le Duc de Bourgogne, en poussant de lances l'un contre l'autre.*

Enfin aprés quatre mois & demi, Barbazan se voyant sans esperance de secours, & n'ayant plus de chevaux à manger, se rendit à condition qu'on laisseroit aller en liberté tous ceux qui n'avoient point eu de part à la mort du Duc de Bourgogne; mais sous ce pretexte on retint la plûpart des Officiers, & Barbazan lui-même

*Mss. de Caumartin p. 145.*

ſut envoyé à Paris à la Baſtille. Le Bâtard de Bar & celui de Senneterre ſe ſauverent par le moyen d'un Ecuyer Gaſcon, à qui le Roi d'Angleterre, l'ayant ſçû, fit couper le col pour l'exemple, quoi-qu'il eût beaucoup d'amitié pour lui.

Aprés la priſe de Melun le Roi d'Angleterre alla à Corbeil trouver le Roi & les deux Reines, & tous enſemble prirent le chemin de Paris. Plus de ſix mille Bourgeois allerent au devant d'eux tous vétus de rouge. Ils firent leur entrée avec pompe, les deux Rois marchoient à cheval l'un auprés de l'autre: le Roi de France avoit la droite. Les Ducs de Clarence & de Betfort freres du Roi d'Angleterre les ſuivoient, & de l'autre côté de la ruë à main gauche marchoit le Duc de Bourgogne vétu de noir. Ils allerent décendre à Nôtre-Dame, on leur preſenta les ſaintes Reliques pour les baiſer. Le Roi fit ſigne au Roi d'Angleterre de les baiſer le premier, mais il n'en voulut rien faire, & fit une grande reverence en mettant la main à ſon chaperon ; de ſorte qu'aprés bien des ceremonies, le Roi les baiſa le premier & enſuite le Roi d'Angleterre. Aprés quoi ils ſe ſeparerent, le Roi s'en alla à l'Hôtel de Saint Pol, & le Roi d'Angleterre au Louvre.

Le lendemain les deux Reines firent leur entrée, & l'on ne parla que de joie & de feſtins malgré la miſere publique. La recolte avoit été

fort mauvaiſe, peu de blé, encore moins de vin. *Le ſeptier de blé valoit trente-deux frans, un pain de ſeize onces à tout la paille huit blans, la pinte de vin moyen ſeize deniers Pariſis, & l'année precedente elle n'en coutoit que deux, un beuf deux cens frans, qui n'en coutoit que vingt-cinq ſix mois auparavant.* Le bois avoit manqué abſolument, & l'on fut obligé de couper le bois de Vincenne, la neceſſité l'emportant ſur le plaiſir. On ne voyoit dans les ruës que des pauvres qui mouroient de faim & de froid, quoique les Bourgeois de Paris euſſent acheté quatre maiſons, *où l'on diſtribuoit des potages tous les matins, & où il y avoit plus de cent ſoixante lits que les bonnes gens avoient donnez.* Et il ſembloit que cette miſere avoit aigri les eſprits, on n'entendoit par tout que juremens & que blaſphémes. Le Roi eut beau faire publier des Ordonnances contre les blaſphémateurs, l'autorité étoit trop foible pour les faire executer.

*Journal de Ch. VI.*

Quelques jours aprés l'entrée des Reines, le Conſeil s'étant aſſemblé dans la ſale baſſe de l'Hôtel de Saint Pol, les deux Rois preſens, le Duc de Bourgogne parut ſur un banc au milieu de la ſale avec une grande robe de deuil. Nicolas Rolin ſon Avocat demanda juſtice de la mort du Duc Jean ſon pere, & en accuſa le Daufin. Marigny Avocat General prit des concluſions fort dures, & l'Archer

Docteur en Theologie demanda au nom de l'Université de Paris *bonne & brieve justice.* On cita le Daufin à la Table de Marbre, & n'ayant point comparu, il fut condamné par contumace. Jean le Clerc qui avoit été fait Chancelier de France à la place de Guillaume de Laître, prononça l'Arrest qui le bannissoit du Royaume à perpetuité & le declaroit indigne de succeder à la Couronne. Il en appella à la Loi fondamentale de l'Etat & à son épée; & voyant qu'on ne le ménageoit pas, il ne menagea plus rien de son côté. Il prit hautement la qualité de Regent, & transfera le Parlement & l'Université de Paris à Poitiers, où plusieurs membres de ces deux Corps se rendirent à ses ordres. Jean Juvenal des Ursins fut l'un des Presidens du Parlement de Poitiers. Il avoit pour deux mille livres de rente de terres en Champagne & en Brie, qui furent confisquées, & pour plus de cinquante mille frans de meubles qui furent pillez dans sa maison de Paris. Le Daufin fit aussi dans la suite un Connestable, un Chancelier, un Amiral, & plusieurs Maréchaux de France. Ainsi tous les grands Officiers du Royaume étoient doubles, & chacun faisoit ses efforts pour soutenir le parti auquel sa fortune étoit attachée.

*Reg. du Parlem.*

Le Daufin alloit continuellement d'une Province dans une autre pour les retenir dans son parti, & par ses manieres honnêtes, il engageoit

la Nobleſſe à le ſuivre. Il étoit accompagné du Comte d'Armagnac, que la mort de ſon pere animoit contre les Bourguignons, & du Comte de Boukan qui commandoit les Ecoſſois. Raimond de Salignac Sire de la Motte-Fenelon, Senéchal de Quercy, le ſervit pendant toute la guerre avec dix-neuf Ecuyers ſous ſa banniere : la gloire leur tenoit lieu de ſolde. Le Daufin n'avoit point d'argent, & la plupart des graces qu'on lui demandoit, étoient accordées pourvû qu'elles ne lui coutaſſent rien. La Ville de Lyon obtint de lui le premier établiſſement de ſes Foires qui ſont devenuës depuis ſi conſiderables, & il leur conſerva dans leurs armes les trois Fleurs-de-lis qu'Amé de Talaru leur Archevêque avoit fait effacer de ſon auautorité. Il paſſa en Languedoc, & en ôta le Gouvernement au Comte de Foix, parce qu'il y faiſoit trop le Maître, y diſpoſant de tout à ſa fantaiſie & à ſon profit particulier. Il aſſiegea & prit la Ville de Niſmes & le Pont Saint Eſprit, où le Prince d'Orange avoit encore des garniſons, & donna le Gouvernement de la Province à Charles de Bourbon Comte de Clermont, qui acheva de la ſoumettre en prenant Beziers, que les gens du Comte de Foix dérendirent avec opiniâtreté. D'autre côté le Roi envoya au Comte de Foix des Lettres Patentes, par leſquelles il lui donnoit le Gouvernement de Languedoc, à condition de reconnoître le Roi d'Angleterre

*Ann. Mſſ. de Caumartin. p. 145.*

d'Angleterre comme heritier & Regent de France. Elles sont datées de S. Faron prés de Meaux.

Mais pendant que la France étoit dechirée par la guerre Civile, il arriva en Bretagne une chose fort extraordinaire. Les Princes de la Maison de Châtillon-Pentievre croyoient, qu'on leur avoit fait injustice en donnant le Duché de Bretagne aux Comtes de Montfort : la reconciliation n'est jamais sincere, quand l'une des parties perd trop à l'accommodement. Ils ne pouvoient s'accoutumer à vivre Sujets, & leur mere Marguerite de Clisson les poussoit sans cesse à la revolte. Enfin Olivier qui étoit l'aîné, crut avoir trouvé l'occasion de reprendre son bien. Le Duc de Bretagne depuis la bataille d'Azincourt étoit demeuré neutre. Le Daufin & le Duc de Bourgogne n'avoient rien épargné pour l'engager dans leurs interêts, & les deux partis qui partageoient la France, étoient également mal contens de lui. Olivier alla trouver le Daufin, & par le moyen du Bâtard d'Orleans, qui commençoit à avoir du credit auprés de lui, il obtint un ordre seellé de son Seau, pour lui amener le Duc de Bretagne mort ou vif: il étoit question de l'executer. Il vint à Nantes, fit sa Cour au Duc, & s'étant insinué dans ses bonnes graces, le pria de venir passer quelques jours à Chantoceaux en Anjou, où sa mere avant que de mourir avoit envie de le regaler. Le Duc qui jugeoit du cœur des autres

par le sien, fit la partie & sortit de Nantes le
1420. treiziéme de Fevrier avec peu de suite pour n'être pas à charge à son hôte. Son frere Richard, Beaumanoir, Mauny, Lannion, de Rieux & quelques Gentilshommes l'accompagnoient. Il trouva le Comte de Pentievre au passage de la petite riviere de Duvetto; mais dés qu'il fut passé, un des gens du Comte en contrefaisant le fou, jetta à l'eau les planches du pont, afin qu'il ne vînt plus de Bretons. Un moment aprés parurent quarante hommes à cheval armez de toutes pieces. Alors le Comte se declara, & dit au Duc qu'il l'arrétoit par ordre du Daufin. Beaumanoir mit l'épée à la main, mais il eut le poignet abbatu d'un coup de sabre, & il falut ceder au nombre. Le Duc desarmé fut lié sur son cheval & conduit d'abord à Chantoceaux, & ensuite à Sainte Hermine, à Bressuyre, à Palluau, aux Essars, & en divers Châteaux de Poitou: le Comte de Pentievre jugeant bien que s'il le mettoit entre les mains du Daufin, il n'en seroit plus Maître.

Cependant la Duchesse de Bretagne qui aimoit tendrement son mari, fit prendre les armes à toute la Province. Le Maréchal de Coëtquen assembla l'armée le 22. de Juin. Le Vicomte de Rohan, quoi-que cousin germain des Pentievres, se trouva au rendez-vous. Châteaubrian, Belliere, Laval, Rais, Rieux, Malestroit, Combourg, Quintin, la Hunaudaie &

Penhoüet y amenerent leurs vassaux. Ils prirent d'abord Lambale, Guingamp, Jugon, la Roche d'Airien, & allerent assieger Chantoceaux, où la vieille Comtesse de Pentievre s'étoit enfermée. La Place étoit bonne, mais elle fut attaquée avec tant de vigueur, que la Comtesse fut obligée à demander quartier. Elle manda à ses enfans de lui sauver la vie, en mettant le Dûc en liberté. Ils assembloient alors quelques troupes; mais comme le Daufin ne leur pouvoit donner aucun secours, (il avoit bien d'autres affaires,) ils ne se voyoient pas en état de faire lever le siege. Il falut recourir à la negociation. Ils firent au Dûc des propositions qu'il accepta toutes. Il y avoit six mois qu'il ne parloit à persone, & ne savoit point ce qui se passoit. Il promit tout & fit des sermens; mais quand il fut en liberté, il demanda au Pape, & obtint dispense de tenir des paroles qu'il avoit données par force. Il fit raser Chantoceaux, & par Arrest du Parlement de Bretagne toutes les Terres de la Maison de Pentievre furent confisquées à son profit. Le Comte Olivier se sauva à Limoges, dont il étoit Vicomte, passa à Lyon, à Genêve & à Bâle, & se mit sur le Rhin pour décendre en Hainaut où il avoit encore quelques Terres. Le malheur le suivit par-tout. Le Marquis de Bade qui n'avoit rien à deméler avec lui, le prit prisonier & lui fit payer trente mille écus

pour ſa rançon. Il arriva enfin à ſa Terre d'Aveſnes en Hainaut, où il mourut aprés avoir perdu tout ce qu'il poſſedoit en Bretagne, en Poitou & en Limoſin.

Les fatigues, la guerre, les maladies populaires avoient fort diminué l'armée du Roi d'Angleterre. Il avoit mis des garniſons dans les Places, & il voyoit bien que pour achever ſa conquête, il lui faloit de nouveaux ſecours & d'hommes & d'argent. La priſe de Melun lui avoit tant couté, qu'il n'oſa rien entreprendre du reſte de l'année. Il mit dans Paris le Duc de Gloceſtre avec dix mille hommes d'armes, & donna au Duc de Clarence le Gouvernement de Normandie, & lui laiſſa trois mille hommes d'armes avec dix ou douze mille Archers. Il repaſſa enſuite à Londres avec le Duc de Betfort, & y fut reçû comme un Conquerant. Ses Peuples l'élevoient au Ciel, & faiſoient des feux de joie, pendant qu'il les accabloit d'impôts pour avoir de nouvelles troupes & de quoi les payer. Sa gloire particuliere n'empéchoit pas que ſes Peuples ne fuſſent fort miſerables. Il fit couronner la Reine ſa femme, & n'épargna rien pour témoigner ſa joie & faire éclater la magnificence de ſon triomphe.

1421. Au commencement de l'année le Duc de Clarence fut averti que le Comte de Boukan Ecoſſois avoit amené au Daufin quatre mille hommes de ſon païs, & qu'ils étoient à Baugé

en Anjou, avec quelques troupes que le Sire de la Fayette avoit ramassez. Il partit aussi-tôt à la tête de trois mille chevaux & des principaux Officiers de son armée, & donna ordre au Comte de Salisbery de le suivre avec l'Infanterie. Il arriva à la vûë de Baugé, & trouva les François en bataille. Ils étoient plus forts que lui, mais il se croyoit plus brave qu'eux, & sans les compter il les chargea. Le dépit de ne s'être pas trouvé à la bataille d'Azincourt, lui fit precipiter le combat & hazarder une victoire qui lui étoit sure, s'il eût attendu vingt-quatre heures. On se batit avec fureur, les Anglois se voyant les plus foibles eussent bien voulu se saisir d'un poste & se batre en retraite; mais les François se hâtoient de vaincre, avertis par leurs Coureurs qu'il venoit du secours à leurs ennemis. L'affaire fut pourtant douteuse, jusqu'à ce que le Duc de Clarence, le Comte de Kent, le Sire de Grey & la plûpart des Seigneurs Anglois ayant été tuez, le reste s'enfuit; & il n'y avoit point de temps à perdre. Le Comte de Salisbery arriva sur le champ de bataille à la fin du jour, sauva ses blessez & fit enterrer ses morts. Il se trouva encore aussi fort que les vainqueurs, & se retira sans qu'ils osassent le poursuivre. Ce combat ne laissa pas de donner de la reputation aux François, on vit par là que les Anglois pouvoient être batus. Le Daufin donna depuis l'épée de Con-

nestable au Comte de Boukan, & il y a apparence qu'il fit alors la Fayette Maréchal de France, la plûpart des Croniques lui donnant cette qualité depuis ce temps-là.

Une si mauvaise nouvelle fut bien-tôt portée au Roi d'Angleterre, & lui fit repasser la Mer avec quatre mille hommes d'armes & vingt-quatre mille Archers. Il mit pied à terre à Calais & envoya à Paris le Comte d'Orset & Cliffort avec douze cens Gendarmes. Le Duc de Bourgogne le vint trouver à Abbeville, & dans le temps qu'ils concertoient ensemble les desseins de leur campagne, ils apprirent que le Daufin assiegeoit Chartres. Ils n'hesiterent pas à y marcher pour le combatre, la gloire animoit le Roi, & la vengeance poussoit le Duc. Ils donnerent rendez-vous à leurs troupes auprés de Melun, mais le Daufin plus sage ne les attendit pas & se retira du côté d'Orleans. Le Roi d'Angleterre contre l'avis du Duc de Bourgogne qui s'en retourna en Artois, le voulut poursuivre, & fit dans un païs ruïné de longues marches qui firent perir la moitié de son armée. Il ne laissa pas de prendre en revenant la Ville de Dreux. Le Roi accorda aux Habitans de cette Ville des Lettres de remission pour avoir suivi le parti du Daufin. Elles commencent par ces mots: *Charles par la grace de Dieu Roy de France, sçavoir faisons à tous presens & à venir. Nous avons receu humble supplication*

*Mss. de Rousseau.*

*des Bourgeois, Manans & Habitans des Ville & Chastel de Dreux, contenant que comme nostre tres-chier & amé fils le Roy d'Angleterre, heritier & Regent de France ait par nostre volenté & plaisir mis siege devant ladite Ville & Chastel de Dreux, &c.* Il leur accorde entiere abolition & défend au bailli de Chartres de leur donner à l'avenir *aucun destourbier.* Ces Lettres sont en parchemin, & sur le repli est écrit: *Par le Roy, à la relation du Roy d'Angleterre, heritier & Regent du Royaume de France.* Elles sont seellées d'un Seau de cire verte, sur lequel sont trois Fleurs-de-lis, & sur le haut de l'Ecusson est la figure d'un Ange.

D'autre côté le Duc de Bourgogne défit les troupes du Daufin auprés de Mons en Vimeu, & y fit des merveilles de sa persone. Jean de Luxembourg avant le combat lui donna l'Ordre de Chevalerie. D'Offemont, Conflans, Gamaches & Poton de Saintrailles, qui depuis fut Maréchal de France, y furent pris prisoniers. La Vieuville & Mailly que le Duc aimoit fort l'un & l'autre, y furent tuez.

Dés que le Roi d'Angleterre fut arrivé à Paris, il alla à Vincennes où le Roi & la Reine demeuroient ordinairement; & pendant que ses troupes se reposoient, il fit quelques Reglemens sur les monnoies. Les fleurettes qui avoient monté à seize deniers, furent remises à deux; & l'écu d'or qui valoit neuf frans, fut mis

à dix-huit sols Parisis. Il inventa un subside qu'on appella des Marcs d'or ou d'argent. Chacun fut obligé de porter sa vaisselle d'argent à la monnoie, & de ce qui valoit huit frans le Marc, on n'en rendoit lorsqu'il étoit converti en monnoie, que la valeur de sept frans. Il n'y eut persone d'exempt, pas même l'Université. Il fit publier en même temps une Declaration du Roi pour reünir à son Domaine tous les biens confisquez sur ceux qui suivoient le parti du Daufin. Les trois Etats du Royaume qui étoient assemblez à Paris, en demanderent l'execution.

Mais ce qui fâchoit davantage la Noblesse Françoise, c'étoit la maniere imperieuse dont le Roi d'Angleterre les traitoit. Ils étoient accoutumez à voir leurs Princes familierement, & se plaignoient de sa fierté mal entenduë, elle alloit jusqu'à la bagatelle. Et parce que le Maréchal de l'Isle-Adam le regardoit un jour entre deux yeux en lui parlant: *Comment osez-vous*, lui dit-il, *regarder un Prince au visage, quand luy parlez. La coustume des François est telle*, repartit l'Isle-Adam, *& si parlez à un autre de quelque estat qu'il soit, la veuë basse, on dit qu'il est un mauvais homme cil qui n'ose regarder en la chiere.* Le Roi d'Angleterre lui repliqua, *ce n'est pas nostre guise;* l'envoya à la Bastille, & l'eût peut-être fait mourir sans le Duc de Bourgogne qui lui en parla. Il ordonnoit de tout avec hauteur,

Jenin 499.

&

& quoi-que Jean de Courtecuisse Docteur en Theologie eût été élû Evêque de Paris, & qu'il fût approuvé du Parlement & de l'Université, il ne lui voulut jamais permettre de prendre possession, sans en apporter d'autre raison que sa volonté. Il partit enfin les premiers jours d'Octobre avec vingt mille hommes, & alla as- 1421.
sieger Meaux. Le siege dura huit mois, & les assiegez qui s'étoient retirez dans le Marché, furent contraints de se rendre à discretion. Le Bâtard de Vaurus leur Gouverneur eut le cou coupé, & son corps fut mis à la porte de Meaux à un arbre qu'on appelloit *l'Orme de Vaurus*, parce qu'il y avoit fait pendre plusieurs Anglois, en disant, *qu'on les mene à mon arbre*.

La Reine Caterine étoit partie au mois de Septembre pour aller accoucher en Angleterre. Le Duc de Betfort & la Duchesse de Baviere l'accompagnerent toujours, & l'on lui fit des entrées par toutes les Villes de France. Elle trouva au bord de la Mer trois grans vaisseaux qui avoient chacun deux mats. Celui qui devoit servir à son passage, étoit fort doré; la chambre meublée magnifiquement. Les deux autres vaisseaux étoient de guerre. Elle accoucha à Londres au mois de Novembre d'un 1421.
fils, à qui son pere fit donner le nom de Henri, & repassa en France au mois de Mai de l'année suivante. Le Roi son mari la vint trou-

ver à Vincennes, où les deux Cours s'assemblerent pour entrer à Paris avec plus de magnificence. La Reine d'Angleterre faisoit porter devant elle deux Manteaux d'hermines, pour montrer qu'elle étoit Reine des deux Royaumes. Elle alla loger au Louvre avec le Roi son mari, & le jour de la Pentecôte, ils parurent sur le Trône avec la Couronne en tête & le Diadême. Leur Cour étoit nombreuse, ils avoient toute l'autorité & distribuoient toutes les graces; mais on remarqua qu'ils ne firent aucuns presens. Il n'y eut ni festins publics, ni fontaines de vin, & le Peuple de Paris regreta amerement la liberalité de ses derniers Rois. Il n'alloit presque persone à l'Hôtel de Saint Pol, parce qu'on y donnoit encore moins.

Le Daufin qui ne songeoit qu'à la guerre, avoit assiegé la Ville de Cône sur Loire, & les assiegez avoient promis de se rendre, si dans le 15. d'Aoust ils n'étoient secourus. Le Duc de Bourgogne assembla à cet effet une puissante armée, & envoya prier le Roi d'Angleterre de lui donner quelques troupes. Henri lui manda qu'il n'en feroit rien, mais qu'il iroit en persone à la tête de son armée. Il partit effectivement & marcha jusqu'à Melun, où se sentant fort pressé d'un mal extraordinaire qui lui étoit venu au fondement, il se fit porter en litiere au Château de Vincennes. Il y avoit

déja quelques années qu'il se trouvoit mal, mais ses douleurs depuis trois mois étoient devenuës extrémes. Les Chirurgiens ne savoient pas encore faire ce qu'on appelle aujourd'hui la grande operation,

Cependant le Duc de Betfort mena l'armée d'Angleterre au secours du Duc de Bourgogne. Ils se joignirent & marcherent à Cône; mais le Daufin ayant apris la multitude & la force de ses ennemis, leva le siege, rendit les ôtages à ceux de la Ville, & se retira en Berri. Ses principaux Chefs étoient le Comte de Boukan son Connestable, Tanneguy du Châtel, le Vicomte de Narbonne, le Maréchal de la Fayette, le Seigneur de la Tour d'Auvergne, & le Sire de Torsai, Grand-Maître des Arbalêtriers. Ils retinrent son ardeur, parce qu'ils se voyoient les plus foibles, & l'obligerent à éviter le combat; il y eût eu bien de la peine, sans la nouvelle qui arriva de l'extremité du Roi d'Angleterre. Les Anglois quitterent tout pour aller recevoir ses derniers ordres. Il étoit à Vincennes, & se sentant mourir, il fit venir au chevet de son lit ses Freres & ses Ministres. Il s'adressa au Duc de Betfort, & lui recommanda d'être fidele à son fils, & de prendre en main le gouvernement du Royaume de France, en cas que le Duc de Bourgogne ne s'en voulût pas charger. Il nomma ensuite le Duc de Glocestre Regent d'Angleterre, & le

*S. Rh. 164.*

Comte de Warvic Gouverneur de son fils, leur ordonnant sur toutes choses de menager le Duc de Bourgogne, de ne point mettre en liberté le Duc d'Orleans, ni les Comtes d'Eu & d'Angoulême, jusqu'à ce que son fils *eût son âge competant*, & de ne jamais faire la paix avec Charles de Valois, (il nommoit ainsi le Daufin) que la Guienne & la Normandie ne demeurassent reünies au Royaume d'Angleterre. Il fit ensuite venir ses Medecins, & leur commanda de lui dire franchement combien il avoit encore à
Idem. vivre. *Et adonc parlerent, & l'un d'eux luy dit: Sire pensez à vostre fait, car il nous semble, se n'est la grace de Dieu, que il est impossible que viviez plus de quatre heures.* Il appella son Confesseur, & fit dire les sept Pseaumes. Et lorsqu'il entendit ces mots: *Les murs de Jerusalem*, il dit *que son dessein étoit, aprés avoir mis la France en paix, d'aller conquerir Jerusalem, s'il eust esté le plaisir de son Createur de le laisser vivre son âge*;
1422. & peu aprés il expira le dernier du mois d'Aoust à l'âge de trente-six ans, dont il en avoit regné neuf. Son corps fut porté à S. Denis, où l'Evêque de Paris fit le Service avec la permission de l'Abbé & des Religieux; & quelques jours aprés il fut transporté à Londres & enterré dans l'Eglise de Saint Paul. Ses Sujets le regreterent, quoiqu'il les gouvernât avec une verge de fer. Il étoit habile, vaillant; les bons succés avoient toujours justifié sa conduite. Il pouvoit tout

faire impunément : les particuliers qu'il rendoit malheureux, lui pardonnoient tout, & se consoloient dans la gloire de la Nation.

Le Duc de Bourgogne étoit parti de Flandre sur la nouvelle de l'extremité du Roi d'Angleterre, mais il étoit déja mort, quand le Duc arriva à Vincennes. Il convint avec les Ducs de Betfort & de Glocestre d'entretenir fidelement le traité juré à Troies par les deux Rois, & refusa la Regence du Royaume, qu'il ceda de bonne grace au Duc de Betfort, soit qu'effectivement il ne s'en voulût pas charger, soit qu'il ne crût pas que les Anglois fussent assez dociles pour le souffrir. La Reine souhaitoit que l'autorité fût partagée entre eux, afin que si l'un ne la traitoit pas bien, elle pût avoir recours à l'autre. L'Anglois ne pouvoit jamais être assez autorisé pour lui manquer de respect ; & le Bourguignon étoit si puissant par lui-même, que sans être Regent, il pouvoit faire pancher la balance du côté qu'il se tourneroit.

La mort du Roi d'Angleterre fut bien-tôt suivie de celle du Roi de France. Charles VI. depuis trente ans que son mal le tourmentoit, y avoit resisté contre toutes les apparences. Sa bonne constitution, son temperament, le soin que la Reine & les Conseillers d'Etat avoient eu de sa persone, qu'ils regardoient comme le fondement de leur autorité, tout avoit contribué à lui conserver une vie que ses incommo-

ditez lui rendoient ſouvent odieuſe. Il avoit été quelquefois trois & quatre mois comme un autre, & donnoit de bons ordres; mais on n'avoit jamais le temps de les executer. On publioit ſous ſon nom dans la même année des Ordonnances toutes contraires, & le dernier qui lui parloit avoit toujours raiſon, & lui faiſoit faire ce qu'il vouloit. Cette incertitude & ces continuels changemens dans le Miniſtere ruinoient le Royaume, chaque nouveau Favori vouloit profiter du temps qu'il avoit à gouverner. Et cependant malgré tous les malheurs de ce Regne, les Peuples qui avoient crû voir dans leur Roi les principes de toutes les vertus, zele pour la Religion, tendreſſe pour ſes Sujets, bonté, douceur, liberalité, l'aimoient encore, & lui donnerent le glorieux ſurnom de *Bien-aimé*, que les plus grands Princes lui ont toujours envié. Il mourut de la fiévre-quarte
1422. le 22. d'Octobre à l'âge de cinquante-quatre ans, dont il en regna quarante-deux. Il avoit eu d'Iſabeau de Baviere ſa femme ſix garçons & ſix filles. Les deux aînez, tous deux nommez Charles, moururent fort jeunes. Louis le troiſiéme épouſa Marguerite fille de Jean Duc de Bourgogne, dont il n'eut point d'enfans, & vécut dix-neuf ans. Jean épouſa la fille heritiere du Comte de Hainaut, & mourut auſſi ſans enfans en 1416. & Philippe le dernier de tous vint au monde le 10. Novembre 1407. &

mourut le même jour ; de ſorte qu'il ne reſtoit que le Daufin Charles, qui avoit alors vingt & un an. Des ſix filles Jeanne l'aînée n'avoit vécu que quelques mois. Iſabelle aprés avoir epouſé en premieres nopces Richard Roi d'Angleterre, & en ſecondes Charles Duc d'Orleans, étoit morte en 1409. Jeanne étoit mariée au Duc de Bretagne. Marie étoit Religieuſe à Poiſſy. Michelle avoit épouſé Philippe Duc de Bourgogne, & venoit de mourir. Et Caterine la cadette avoit épouſé Henri V. Roi d'Angleterre, dont elle avoit un fils unique Henri VI. qu'elle prétendoit faire couronner Roi de France & d'Angleterre ſuivant les dernieres volontez de Charles VI.

SOMMAIRES



# SOMMAIRES DE L'HISTOIRE DE CHARLES VI. ROI DE FRANCE.

## *LIVRE PREMIER.*

1380.



Eff

---

## LIVRE SECOND.

### 1386.



### 1387.



### 1388.



### 1389.

1390.



1391.



1392.

1393.



1394.

# SOMMAIRES

## LIVRE TROISIEME.

### 1395.



### 1396.



### 1397.



### 1398.

1403.



1404.



---

## *LIVRE QUATRIEME.*

1404.



1405.

1406.



1407.



1408.

1409.



1410.



1411.

---

## LIVRE CINQUIEME.

### 1412.



### 1413.

1314.



1415.

1416.



1417.



---

## *LIVRE SIXIEME.*

1417.